TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 9227 | 32 PAGES | — SAMEDI 14 SEPTEMBRE 1974

EN ÉTHIOPIE

L'ancien ministre de la défense prend la tête du gouvernement

LIRE PAGES 2 ET 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Washington et l'ombre d'Allende

Passé la période d'euphorie qui suivit son accession à la présidence, M. Ford fait maintenant l'expérience amère des décisions impopulaires et de la résurrection d'une vilaine affaire : l'intervention américaine au Chili. Alors que le président américain se débat encore dans les remous provoqués par le pardon accordé à M. Nixon, les révélations du directeur de la C.I.A., M. William Colby, selon lesquelles le gouvernement des U.S.A. a autorisé l'agence américaine de renseignements à dépenser au moins 8 millions de dollars pour tenter de saboter l'entreprise de Salvador Allende, puis le gouvernement qu'il présida, mettent l'administration Ford dans une position difficile, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Presque un an jour pour jour après la mort du président Allende, en un moment où l'on dresse le bilan, sévère, des crimes souvent innommables commis par les militaires chiliens, l'opinion internationale est légitimement choquée d'apprendre que les protestations des Etats-Unis, affirmant n'être pour rien dans le complot du général Pinochet, n'étaient une fois de plus que mensonges. M. Kissinger, dont l'étoile pâlit depuis l'affaire de Chypre, souffre, lui aussi, de cette dissimulation. Les crédits alloués à la C.I.A. pour ruiner les efforts d'Allende ont été débloqués lors d'une réunion du comité spécial du Conseil national de sécurité, dont il est le président. « L'homme de la paix », le pèlerin infatigable des négociations au Proche-Orient, n'a pas hésité à user de tous les moyens — sauf l'intervention militaire directe — pour réduire à merci le gouvernement légal d'un petit pays.

On ne peut manquer de relever, une nouvelle fois — car les exemples abondent dans le passé, — l'attitude contradictoire des Etats-Unis, qui respectent à l'intérieur de leurs frontières les lois de la démocratie et de la moralité publique au point de contraindre à la démission un président qui les avait négligées, alors qu'ils couvrent chez les autres des régimes corrompus ou fascisants. Ce n'est pas une consolation mais plutôt un nouveau sujet d'inquiétude de voir que Washington est fréquemment amené à revenir sur ses « excès de puissance » : l'appui au régime des colonels grecs, puis son abandon, l'isolement de Cuba (qui devrait être prochainement abandonné), l'encouragement aux putschistes chiliens, mais, aujourd'hui, la tiédeur à l'égard du gouvernement du général Pinochet. Beaucoup d'observateurs estiment, à Santiago, que les Etats-Unis font pression sur la junte pour qu'elle cesse de donner d'elle-même une image aussi caricaturale. Les investissements américains au Chili sont en outre loin d'avoir l'ampleur qu'auraient souhaité les militaires de Santiago.

M. Ford supporte les conséquences de ces choix du passé, faits à un moment où il n'était pas directement aux affaires. Son meilleur atout était jusqu'à présent d'avoir su donner l'impression que la nouvelle administration, au contraire de celle de M. Nixon, était honnête et sincère et n'avait rien à cacher. Or il est clair que M. Kissinger n'a pas tout dit, et que le département d'Etat, en opposant de plates dénégations aux déclarations de M. Colby, cherche à maintenir le public dans l'ignorance.

Le Sénat américain, dont les compétences sont très larges en politique étrangère, a déjà réagi violemment à ces révélations. La commission des affaires étrangères du Sénat va se saisir de l'affaire. Le sénateur Kennedy, quant à lui, a demandé par écrit des explications à M. Henry Kissinger. Après avoir été trompés, lors des bombardements secrets du Cambodge en 1969, qui auraient dû être soumis à leur approbation, les sénateurs américains sont décidés à se saisir de cet épisode d'une autre « guerre secrète » que le département d'Etat aurait bien voulu leur cacher. Ces conflits internes aux Etats-Unis auront au moins pour résultat d'éclairer d'un jour plus vrai la mort tragique d'Allende.

AU DINER « EUROPÉEN » DE L'ÉLYSÉE

M. Schmidt demanderait une révision profonde de la politique agricole commune

Le « dîner européen au sommet » du 14 septembre, à l'Elysée, réunira finalement dix convives, le président Giscard d'Estaing ayant invité, à la demande des pays du Benelux et contrairement à ses intentions premières, M. François-Xavier Ortoli, président de la C.E.E., avec les chefs des gouvernements des huit pays partenaires de la France. Seuls des interprètes se joindront aux invités. Le dîner sera précédé, à partir de 18 heures, d'une conversation qui se poursuivra à table et au café.

La discussion, qui ne fera en principe l'objet d'aucune communication officielle, ne comporte pas d'ordre du jour, mais l'on peut présumer que deux chapitres principaux seront abordés : 1) la conjoncture économique sous tous ses aspects : inflation, énergie, agriculture, etc. Le chancelier Schmidt demanderait à ce propos une révision profonde de la politique agricole commune (lire en page 7 l'article de notre correspondant à Bonn, D. Vernet) ; 2) l'avenir de la Communauté. Ces deux sujets ont fait l'objet, jeudi à Rome, des entretiens entre MM. Rumor et Tindemans, chefs des gouvernements italien et belge.

Le relais du traité de Rome

Les convives de l'Elysée se poseront, samedi soir, une question simpliste : Que faire ? Que faire pour unir l'Europe ? Avec une variante pour M. Wilson, dont on peut penser sans trop de méchanceté qu'il se demandera plutôt : Que faire pour gagner les élections ?

Réserve faite du premier ministre britannique, la « *volonté européenne* » des invités de M. Giscard d'Estaing et du président de la République lui-même n'est pas douteuse. Sans doute y a-t-il plus que des nuances entre les conceptions que se font les uns et les autres de l'Europe idéale. Mais tous, sauf M. Wilson, sont persuadés que l'avenir de leur pays réside dans « *l'union sans cesse plus étroite des peuples européens* » inscrite en tête du traité de Rome. La formule est moins tapageuse mais plus réaliste que celle d'« *union européenne* », que les dirigeants de la Communauté se sont juré au « sommet » de Paris de 1972 de réaliser « *avant la fin de l'actuelle décennie* ». Dans la meilleure hypothèse — et nous en sommes loin, — une « union européenne » digne de ce nom ne sera pas achevée dans cinq ans. Alors qu'il est évidemment possible de rendre « *sans cesse plus étroite* » l'union déjà amorcée des peuples européens.

Aussi la question que se posent au moins huit des membres de la Communauté est-elle plus précisément : Comment poursuivre cette union si souvent cherchée dans les convulsions de l'histoire, si souvent manquée, mais qui, au cours des vingt-cinq dernières années, avec les traités communautaires, a commencé à prendre corps ? Ou, plus simplement : Comment faire pour aller ensemble un peu plus loin ?

Cette question, les dirigeants de la Communauté ne peuvent se la poser sans angoisse. Leur responsabilité est d'autant plus écrasante qu'ils ne partent pas de zéro. L'expérience a montré qu'une union progressive n'est pas un mythe. Les résultats acquis sont tangibles mais fragiles et voués à disparaître si la progression ne reprend pas.

La Communauté est fondée sur le mouvement. Dans l'esprit de ses promoteurs, de M. Monnet notamment, il s'agissait non seulement d'unir ce qui existait mais de le transformer par étapes, chacune appelant la suivante. Après le prototype de la Communauté charbon-acier, le Marché commun industriel, qui seul était décrit précisément dans le traité de Rome, impliquait un Marché commun agricole. Celui-ci, du fait de la nature complexe de l'agriculture, ne pouvait se limiter à une union douanière mais exigeait une politique agricole commune. Cette politique suppose une union monétaire, elle-même inconcevable sans une union économique s'inscrivant dans une union politique globale.

Il va sans dire que cet engrenage ne tourne que s'il est animé d'une constante impulsion politique. Que la marche en avant s'arrête, et ce n'est pas seulement l'avenir qui est fermé : toute la machine s'enraye et l'« *acquis communautaire* » — dont on se persuade un peu vite qu'il est irréversible — est voué à se scléroser et à disparaître.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 7.)

LA SITUATION POLITIQUE ET LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

MM. Giscard d'Estaing et Chirac restent optimistes malgré la contagion du mécontentement

Sans dissimuler les préoccupations que leur cause l'évolution de la conjoncture mondiale — notamment en ce qui concerne l'énergie — MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont apprécié sans inquiétude excessive, mercredi et jeudi, la situation en France. Le contraste est grand entre l'optimisme dont ils font preuve et la contagion d'un mécontentement qui conduit à la multiplication des « pressions sectorielles ».

Les soldats du contingent qui manifestent à Draguignan, les marins du paquebot *France*, dont les dernières initiatives doivent déboucher sur une grève générale de la marine marchande, les syndicalistes qui, de la C.G.T. à la C.G.C., combattent les décisions prises par le gouvernement pour la sécurité sociale, les maîtres auxiliaires du second degré qui s'agitent, les instituteurs qui menacent d'« entrer en guerre » le 10 octobre, voilà semble-t-il un bon nombre de Français, sans même parler des paysans, qui sont mécontents de leur sort.

Cette contagion d'une protestation qui se développe sur fond de hausse des prix et de déficit de la balance des paiements ne paraît pas préoccuper outre mesure le chef de l'Etat et son premier ministre. Quittant Lyon mercredi soir, M. Giscard d'Estaing n'avait certes pas cherché à dissimuler les soucis que lui cause « *la vague de l'inflation mondiale* » mais n'en avait pas moins conclu : « *La France est un pays qui se porte bien.* » Un peu plus nuancé, jeudi soir, sur les antennes d'Europe 1, M. Chirac n'en a pas moins souligné que « *la France se trouve relativement épargnée* » par rapport aux autres grandes puissances et n'a pas hésité à affirmer : « *L'armée des mécontents, c'est une armée historique, traditionnelle dans notre pays.* » Et d'ajouter avec la plus grande fermeté que son gouvernement n'était nullement « *disposé à céder aux pressions sectorielles de tel ou tel groupe ou de tel ou tel lobby* ».

Cette décontraction un peu trop ostentatoire du pouvoir ne saurait être du goût de tout le monde, et il est raisonnable de penser que *la Lettre de la Nation* (U.D.R.) exprime le sentiment de bon nombre des Français lorsqu'elle note dans son numéro daté du 13 septembre : « *Le pessimisme est la pire des attitudes politiques, mais l'optimisme n'est pas une réponse suffisante.* »

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 9.)

HAUSSE « MODÉRÉE » DE LA FISCALITÉ SUR LE PÉTROLE DÉCIDÉE A VIENNE

Les prix « affichés » restent gelés

(Lire page 29 l'article de PHILIPPE SIMONNOT.)

Le budget 1975 prévoirait un plafonnement du quotient familial

Sauf imprévu, aucun effort fiscal exceptionnel ne sera demandé aux contribuables français l'année prochaine. Le projet de budget de l'Etat pour 1975, qui sera soumis mercredi 18 septembre aux membres du gouvernement, réunis pour le conseil des ministres hebdomadaire, ne prévoit aucun impôt nouveau. La taxe conjoncturelle, qui sera examinée le même jour par les pouvoirs publics, fera l'objet d'un projet de loi séparé concernant seulement les entreprises d'une certaine taille (probablement plus de cent salariés).

L'élément imprévu du prochain budget sera le début de la réforme du quotient familial, qui bénéficie particulièrement aux familles aisées. Le jeu de quotient sera plafonné pour les enfants de dix-neuf ans ou davantage à la charge de leurs parents. Des améliorations seront simultanément apportées au système, au profit des familles à faible revenu. Dans l'ensemble, l'opération sera « blanche » pour l'Etat. Aucune baisse générale des taux de T.V.A. n'est prévue en 1975 : de rares allégements seront cependant opérés.

(Lire, page 29, l'article d'Alain Vernholes.)

AU JOUR LE JOUR

RISQUE MAJEUR

L'intention du gouvernement est donc de donner à tous les Français un régime de sécurité sociale commun, c'est-à-dire d'assurer à tous une meilleure protection contre la maladie, l'accident, la vieillesse ou encore les inconvénients de la maternité.

Dans un système social dominé par la rentabilité, c'est une intention louable. Encore faut-il que les intéressés en perçoivent les bons effets. Je connais un jeune couple qui va bientôt fêter le deuxième anniversaire de ses jumelles et n'a pas encore perçu les allocations prénatales, alors que le percepteur, refusant tout délai, vient d'exiger de lui le paiement intégral de ses impôts.

Pour que la justice soit complète, il faudrait aussi que la Sécurité sociale prenne en charge le risque majeur que constitue pour tous les assujettis le fonctionnement de l'administration.

ROBERT ESCARPIT.

A LA BARRE DE LA DÉTENTE

Les Etats-Unis, qui figuraient en 1973 au troisième rang des partenaires commerciaux de l'U.R.S.S. (avec 1 404 millions de dollars) derrière la R.F.A. (1 891 millions) et le Japon (1 562), devant la Grande-Bretagne (1 000) et la France (993), passeront sans doute au cinquième rang en 1974. Les exportations américaines vers l'Union soviétique ont en effet diminué de plus de moitié au cours des six premiers mois de 1974, du fait que les Etats-Unis n'ont pas vendu cette année de céréales en U.R.S.S. En revanche, les ventes soviétiques sur le marché américain ont plus que doublé, passant de 85,5 millions à 187,7 millions de dollars, du fait de la hausse des prix des matières premières et de la livraison d'or pour une valeur de 46 millions de dollars.

M. Samuel Pisar, qui milite depuis de nombreuses années pour le développement du commerce entre l'Est et l'Ouest, « arme de la paix », expose ci-dessous ses vues sur l'avenir de la détente.

Par SAMUEL PISAR (*)

La détente est beaucoup plus qu'une politique dont Nixon et Brejnev se sont faits les champions. Elle est une quête de dimension universelle et historique qui concerne le destin même de l'homme au seuil de l'autodestruction. De tous les problèmes, aucun n'est plus important et cependant il n'est plus gouverné.

Les grandes démocraties occidentales, sauf la France, ne disposent plus d'un chef d'Etat directement issu du suffrage universel. Le président Giscard d'Estaing devient ainsi l'homme d'Etat le plus habilité à placer l'Europe sur le chantier de la coexistence. Longtemps pionnier des accords économiques, scientifiques et techniques avec les pays socialistes — accords qui ont donné une portée concrète à la politique d'ouverture à l'Est du général de Gaulle, — il est l'architecte tout désigné d'un édifice nouveau où l'intégration économique supplantera progressivement l'équilibre militaire de la terreur.

Je me permets de porter ce jugement en tant que témoin privilégié des relations mouvantes entre l'Europe, les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Nixon et Brejnev ont le grand mérite d'avoir renversé le courant d'un quart de siècle de guerre froide entre les deux superpuissances ; mais les premières graines de la normalisation avaient déjà été semées une décennie plus tôt dans un sol fertile en nouvelles réalités économiques, politiques et militaires par de Gaulle, Kennedy, Khrouchtchev et Brandt. Les leaders vont et viennent — et ceux-là sont tous partis — mais ces réalités demeurent. Et le temps presse.

Au cours d'une conversation au Kremlin, l'année dernière, alors que le cancer du Watergate minait déjà la position du président Nixon, j'ai demandé à l'ancien président du présidium du Soviet suprême Anastase Mikoyan : « *Que serait-il arrivé aux relations américano-soviétiques si John F. Kennedy n'avait pas été assassiné en 1963 ?* » A mon grand étonnement, le vieux-bolchevik, dont l'instinct de conservation est légendaire, m'a répondu sans hésitation : « *La détente aurait commencé cinq ans plus tôt.* »

Mon expérience des premières années de l'administration Kennedy confirme ce jugement. Après les élections de 1960, j'ai été chargé de suggérer, pour le compte du président des Etats-Unis, des moyens pratiques destinés à faire savoir au monde communiste que l'Amérique était prête à réduire les tensions. J'étais convaincu que seuls les liens économiques pourraient assurer le progrès de la détente.

(Lire la suite page 8.)

(*) Auteur des « Armes de la paix ».

LE CENTENAIRE D'ARNOLD SCHOENBERG

Un prophète solitaire

Il y a cent ans, le 13 septembre 1874, naissait à Vienne Arnold Schoenberg, le créateur de la musique sérielle, celui qui a ouvert les portes de l'atonalité. Personne ne doute, aujourd'hui, de l'importance d'un créateur qui a marqué toute l'évolution de la musique depuis soixante ans et dont la plupart des compositeurs depuis la dernière guerre sont les héritiers lointains. Et, pourtant, son œuvre est encore loin d'être communément admise en France au même titre que celles de ses cadets, Ravel, Falla, Bartok, Stravinsky, Berg ou Prokofiev. Ce centenaire lui permettra-t-il de prendre sa dimension définitive ? Rien actuellement n'est moins sûr.

Vilipendé par tout le monde, par les nazis et les Soviétiques, par les « nationalistes », par la plupart des interprètes et des compositeurs, au moins jusqu'en 1950, et ensuite par ses descendants mêmes, qui se reconnaissent mieux en son disciple Anton Webern, Schoenberg reste isolé et en grande partie méconnu, symbole surtout d'un « funeste tournant » qui a fait perdre au monde son confort auditif...

Les chefs d'orchestre n'ont pas manqué, cependant, de récupérer ses œuvres de 1899 à 1902, d'allure post-wagnérienne (*Nuit transfigurée*, les *Gurrelieder*, *Pelléas et Mélisande*), qui, à distance, s'intègrent assez facilement à ce répertoire romantique écumé par les producteurs de disques et un peu à bout de souffle. Œuvres superbes, en effet, malgré le pathos qui les fait récuser par Pierre Boulez, mais qui ne se distinguent pas fondamentalement de ce qu'écrivait à l'époque un Richard Strauss. Elles portent cependant en germe l'évolution décisive du langage de Schoenberg en poussant à l'extrême le chromatisme wagnérien dans une écriture contrapuntique très dense.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 27.)

AFRIQUE

LA SITUATION EN ÉTHIOPIE APRÈS LA DÉPOSITION

Bien que l'armée ait annoncé, le vendredi 13 septembre, la fermeture de toutes les frontières jusqu'à nouvel ordre, la situation semblait calme à Addis-Abeba et dans les campagnes, après la déposition de l'empereur. L'armée a confirmé qu'elle exercerait le pouvoir pour une période dont la durée n'est pas précisée. Ancien chef d'état-major et ministre de la défense, le général Aman Andom devient « président du gouvernement militaire provisoire », mais les membres du précédent gouvernement sont invités à continuer d'assumer leurs fonctions. L'ancien premier ministre, M. Michael Imru, a été « nommé » ministre de l'information.

Une proclamation militaire diffusée jeudi indique que le Parlement est dissous et qu'une nouvelle Constitution sera instaurée. Le « roi de l'Ethiopie », le prince Asfa Wossen, sera couronné dès son arrivée à Addis-Abeba, s'il accepte l'offre des militaires. On indique, dans son entourage à Genève, qu'il attend d'être « officiellement » contacté par les militaires pour prendre une décision. La plupart des membres de la famille impériale présents à Addis-Abeba au moment de la destitution seraient en résidence surveillée. L'ancien empereur aurait été conduit dans son ancien palais de Koka. La Fondation Haïlé-Sélassié a été nationalisée.

● A WASHINGTON, un porte-parole du département d'Etat a indiqué, jeudi, que les Etats-Unis poursuivront leur programme d'assistance économique et militaire « y compris les livraisons d'armes », à l'Ethiopie dès qu'ils seront sûrs que le nouveau gouvernement contrôle effectivement le pays et « fait face à ses responsabilités internationales ».

● A MOSCOU, l'agence Tass a indiqué que « de grandes manifestations de travailleurs avaient eu lieu dans la capitale éthiopienne pour soutenir les mesures prises par l'armée ».

● A LONDRES, un porte-parole du Foreign Office a déclaré que le gouvernement « examinerait favorablement » toute demande d'asile en faveur de l'ancien empereur, qui avait trouvé refuge dans la capitale britannique pendant la seconde guerre mondiale.

DANS LA PROCLAMATION ANNONÇANT LA DESTITUTION

L'armée estime que l'empereur avait « porté atteinte à l'honneur du trône »

Voici, selon le bureau de l'agence France-Presse à Addis-Abeba, le texte intégral de la proclamation qui a annoncé, jeudi matin 12 septembre, la déposition d'Haïlé Selassié par les militaires :

« *Bien que le peuple ait, de bonne foi, considéré le trône comme le symbole de l'unité, Haïlé Selassié Ier a porté atteinte à l'autorité, à la dignité et à l'honneur du trône à des fins personnelles.*

» *Il en résulte qu'il a entraîné le pays dans la misère et la décadence. De plus, âgé aujourd'hui de quatre-vingt-deux ans, le monarque ne pouvait plus supporter les responsabilités de sa charge.*

» *Le système parlementaire actuel n'est pas démocratique. Les députés étaient, jusqu'ici, non pas au service de la nation, mais des aristocrates au pouvoir. Cela a empêché les parlementaires de légiférer sur des problèmes nationaux fondamentaux comme la réforme agraire, et ils ont voté des lois favorisant leurs intérêts, aggravant la misère du peuple. L'existence de ce Parlement est incompatible avec les objectifs du mot d'ordre révolutionnaire :* « Ethiopie d'abord ».

» *Il en va de même avec la Constitution remaniée de 1955, qui a été rédigée afin d'assurer à l'empereur des pouvoirs absolus. La façade démocratique de cette Constitution était destinée à l'opinion publique internationale. Cette Constitution n'avait pas été conçue pour le peuple mais pour l'empereur. La Constitution de 1955 est, en conséquence, fondamentalement opposée au mouvement populaire actuel, orienté vers des réformes économiques, politiques et sociales.*

» *Le système féodal a montré sa nuisance dans la gestion des affaires du pays, conduisant au chaos économique, politique et social.*

» *En conséquence, la proclamation suivante a été promulguée, établissant une administration provisoire pendant la période transitoire pour le progrès du pays et la sécurité du peuple.*

» *Sa Majesté impériale Haïlé Selassié Ier est déposée à compter du 12 septembre.*

» *Le prince héritier Mérid Azmatch Asfa Wossen assurera les fonctions de roi d'Ethiopie.*

» *La cérémonie du couronnement aura lieu dès le retour du prince héritier.*

» *Le roi sera un personnage honorifique et n'aura aucune autorité sur l'administration et la politique du pays.*

» *Le Parlement éthiopien, Sénat et Chambre des députés, est dissous jusqu'à l'élection par le peuple, démocratiquement, de représentants véritables qui serviront les intérêts du peuple.*

» *La Constitution de 1955 est suspendue. Un nouveau projet de Constitution, réclamé d'urgence par le comité militaire, sera promulgué après que des amendements reflétant la nouvelle philosophie sociale politique et économique du pays auront été ajoutés au projet actuel.*

» *Le comité militaire assumera les pouvoirs du gouvernement et dirigera le pays jusqu'à ce que le peuple élise des représentants légaux, que la nouvelle Constitution soit adoptée et qu'un gouvernement définitif ait été formé.*

» *Tous les tribunaux du pays continueront à fonctionner normalement.*

» *Il est interdit, pendant la durée d'application des mesures provisoires proclamées aujourd'hui, de s'opposer aux objectifs de la philosophie « Ethiopie d'abord », de faire grève, de prendre part à des manifestations ou réunions publiques non autorisées ou de se livrer à tout acte de nature à perturber l'ordre public.*

» *Un tribunal militaire spécial sera constitué pour juger ceux qui contreviennent aux ordres du comité et également pour juger les anciens et actuels membres du gouvernement qui pourraient être inculpés de corruption et de trafic d'influence. Les jugements de ce tribunal seront sans appel.*

» *Toutes les lois existantes qui ne sont pas incompatibles avec la révolution demeurent en vigueur.*

» *Cette proclamation entre en vigueur le 12 septembre 1974. Signé : le Comité des forces armées, de la police et de l'armée territoriale.* »

Une révolution « dans l'ordre »

Par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Quand les chars ont pris position autour de son palais au dernier matin de son règne, l'empereur Haïlé Selassié ne s'est pas suicidé, comme certains lui en avaient prêté l'intention. Lorsque « *des représentants des forces armées lui ont lu le décret de déposition, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au palais* », pour reprendre les termes d'un communiqué diffusé par la radio éthiopienne, le descendant de la reine de Saba s'est incliné et a « *accepté sa déposition* » en rappelant toutefois aux officiers ses « *états de service en temps de guerre comme en temps de paix* ». Sans doute était-il déjà préparé à l'issue inéluctable d'une confrontation qui tournait chaque jour à son désavantage.

L'armée avait respecté les formes. La seule « *fausse note* » vint des badauds qui crièrent « *voleur ! voleur !* » quand le souverain déchu sortit du palais dans une simple Volkswagen qui le conduisait au siège de la quatrième division.

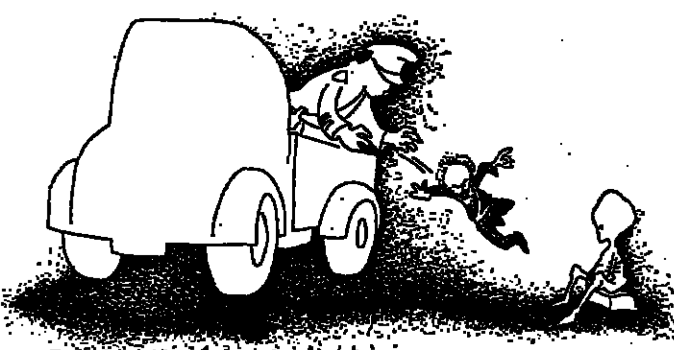
« *Je n'ai pas à m'inquiéter, moi aussi, j'ai toujours été pour le progrès et la liberté* », avait dit le souverain à un diplomate, quelques semaines plus tôt. Il espérait alors que les militaires s'en tiendraient, pour des raisons d'opportunité, à la fiction selon laquelle la personne impériale n'était pas impliquée directement dans les scandales du régime. Mais l'« *œil de l'armée* », qu'on voyait sur les écrans de télévision, au milieu d'une carte de l'Ethiopie, quand un communiqué militaire était diffusé, devenait de plus en plus indiscret. Il épluchait les comptes de grandes entreprises d'Addis-Abeba — une compagnie d'autobus, une brasserie — et l'on apprenait que l'empereur finançait les fastes de la cour avec les bénéfices illégaux de ces commerces.

Les étudiants contestataires n'étaient pas seuls à applaudir ces révélations « *sacrilèges* ». Sous le portrait du souverain, les députés votaient des motions de soutien à l'armée, que l'Eglise assurait de sa bénédiction.

Les appréhensions de certains officiers, quant aux réactions que pouvait provoquer la déposition de l'empereur dans les régions rurales, où il passait pour populaire, apparaissaient chaque jour de moins en moins fondées. Si les militaires ont proposé au prince héritier un titre « honorifique » de roi, c'est en raison de leur attachement au principe monarchique. Le général Aman estime que la couronne peut encore servir à maintenir l'unité du royaume, soumis aux poussées sécessionnistes de l'Erythrée et du Tigre.

Aujourd'hui, que proposent exactement les nouveaux maîtres du pays aux « *élites* » qui se sont ralliées à leur entreprise et aux masses qui ont observé les événements sans vraiment manifester *leurs sentiments* ? A quels problèmes sont-ils confrontés ?

L'armée promet l'élection « *démocratique* » de « *véritables représentants* » de la nation pour remplacer le Parlement dissous (où siégeaient des sénateurs *choisis parmi les féodaux). Elle* annonce une Constitution nouvelle, dont le projet était à l'examen depuis le 6 août. Ce projet prévoyait la création de partis politiques, la laïcité de l'Etat, la séparation des pouvoirs. Les articles relatifs au trône devront être sérieusement modifiés puisque le roi « *sera un personnage honorifique et n'aura aucune autorité sur l'administration et sur la politique* ». En attendant les élections, le comité militaire « *assume les fonctions du gouvernement* » pendant une période dont la durée n'est pas précisée.



(Dessin de PLANTU.)

En fait, il semble probable que les militaires n'ont pas l'intention de remettre tout de suite le pouvoir aux civils, et ils devront s'attaquer rapidement à des problèmes, économiques et sociaux, pressants. Depuis plusieurs mois, en effet, l'Ethiopie, en proie à la crise politique, n'était pratiquement pas gouvernée. Les fonctionnaires ne travaillaient guère plus, ne sachant de quoi l'avenir serait fait.

Les prix augmentaient, les chômeurs étaient de plus en plus nombreux et les investisseurs étrangers avaient suspendu leurs projets.

Après avoir invité les touristes — très peu nombreux cette année — à ne pas croire les informations alarmistes sur la situation en Ethiopie, les militaires avaient exprimé le souhait que les investisseurs étrangers poursuivent leurs activités « *sans appréhension* » et sans se soucier des rumeurs de nationalisation répandues par les ennemis de l'« *actuelle révolution* ».

Cette révolution se fera « *dans l'ordre* », avaient-ils dit dans un « avertissement » adressé, le 4 septembre, aux journalistese étrangers, accusés de se livrer à des « *spéculations n'ayant pas de rapport avec la réalité* ».

Ayant interdit toute manifestation et toute grève le jour de la déposition, les militaires ne semblent nullement enclins à se laisser déborder par les chômeurs, qui ont joué un grand rôle au début du mouvement de février. Les étudiants, qui se considèrent comme « *le fer de lance de la lutte sociale* », ont été adroitement pris au mot et invités à aller enseigner « *l'esprit de la révolution* » dans les campagnes, proposition qui n'a pas toujours été accueillie avec enthousiasme...

Il ne suffira cependant pas de ces petites habiletés pour résoudre les problèmes de fond du pays. Comment promouvoir rapidement la réforme agraire promise aux paysans, alors que trois millions d'entre eux se trouvent en difficulté à cause de la sécheresse de l'année dernière ? Où trouver les fonds nécessaires pour inscrire dans les faits le principe de l'éducation gratuite pour tous, énoncé dans le projet de Constitution, alors que 5 % seulement des enfants en âge d'être scolarisés fréquentaient jusqu'à présent les écoles ?

Selon un communiqué diffusé jeudi, « *la politique étrangère de l'Ethiopie sera strictement non-alignée* ». Addis-Abeba devra cependant choisir un « camp » pour obtenir l'aide extérieure indispensable au pays, même si la façon dont cette aide a été dispensée dans le passé est critiquée par le comité militaire. Jusqu'à présent, les Etats-Unis étaient, de loin, les principaux fournisseurs à la fois dans le domaine civil et militaire. Pour 65 %, l'aide américaine à *l'Afrique* était allée à la seule Ethiopie depuis 1960. En 1974, cette aide s'élevait à 19,7 millions de dollars pour l'assistance technique et à 22,3 millions de dollars dans le domaine militaire. Il s'y ajoutait 17,1 millions de dollars de « *dons d'urgence* » pour les sinistrés de la sécheresse.

Cependant, il y a quelques mois, Washington avait fait savoir que les avions et les chars demandés par Addis-Abeba pour faire contrepoids aux livraisons soviétiques à la Somalie ne pourraient pas être tous fournis. Le général Aman aurait alors sondé les Chinois, qui se seraient déclarés prêts à prendre la relève. Informé de la chose par le général Aman lui-même, le département d'Etat faisait savoir, le 27 août, que le gouvernement d'Addis-Abeba, « *ayant pris note du fait que la Somalie avait publiquement revendiqué certaines régions de l'Ethiopie, avait demandé notre aide en vue d'accroître ses capacités de défense* ». Et le porte-parole ajoutait que cette requête avait été favorablement accueillie.

Tout en s'armant « préventivement » contre Mogadiscio, avec qui le conflit à propos de l'Ogaden demeure latent, les militaires éthiopiens tiennent à faire preuve de bonne volonté. « *L'Ethiopie maintiendra des relations étroites et amicales avec tous les pays africains, en particulier avec l'Egypte et le Soudan, les deux pays riverains du Nil, et aussi avec ses deux voisins les plus proches, la Somalie et le Kenya* », affirme un des communiqués diffusés jeudi à Addis-Abeba. Cette déclaration contraste avec un autre, du mois d'août, qui indiquait qu'en cas de nécessité l'Ethiopie était en mesure de « porter la guerre » sur le territoire de ses ennemis.

La mention « particulière » du Soudan est d'autant plus intéressante que ce pays est frontalier de la province de l'Erythrée, où le Front de libération, animé par des musulmans, demande l'indépendance, et qu'il passe pour avoir aidé les rebelles. Samedi, le vice-premier ministre éthiopien, en visite à Khartoum, avait déclaré, avec l'accord du comité militaire, qu'Addis-Abeba accueillait favorablement l'idée d'une médiation soudanaise au sujet de l'Erythrée. Rien n'indique dans les précédentes déclarations des militaires éthiopiens qu'ils soient disposés à proposer à la province du Nord davantage qu'une large autonomie interne. Le ton conciliant adopté à l'égard du Soudan montre en tout cas qu'ils sont conscients de la nécessité de ne pas envenimer cette délicate affaire.

Tunisie

M. Bourguiba préconise une association entre le capital et le travail

De notre envoyé spécial

Monastir. — La riposte ne s'est pas fait attendre. Pour évoquer jeudi matin 12 septembre la déclaration des sept membres de l'ancien comité central du parti socialiste destourien (*le Monde* du 13 septembre), le président Bourguiba, qui ouvrait à Monastir le neuvième congrès de cette formation, a choisi l'ironie et le sarcasme. « *Ils ne sont que sept sur cinq millions et demi de citoyens, et ils prétendent représenter une tendance !* » Il s'est attaché à réfuter avec force les accusations portées par les signataires du texte selon lesquelles la préparation des assises n'a pas été conforme aux règles de la démocratie. « *Vous êtes les délégués désignés par la base*, s'est-il écrié *en s'adressant aux* six cent quatre-vingt-deux congresssistes. *Personne ne peut mettre en doute ce que vous représentez, ni contester vos décisions. Personne, et surtout pas ceux qui ont tenté de former un autre parti !* »

Auparavant, le président, dénonçant une nouvelle fois les « *manœuvres* » qui ont, selon lui, entaché le précédent congrès, avait déploré les décisions prises alors par « *des gens qui spéculaient sur son mauvais état de santé et se demandaient qui allait le remplacer* ».

Le « combattant suprême » a réaffirmé sa volonté de voir les membres du bureau politique désignés par lui, et non pas élus. Il a aussi confirmé qu'il souhaitait *le maintien* de l'article 51 de la Constitution qui prévoit l'accession du premier ministre à la tête de l'Etat en cas de vacance, jusqu'à l'expiration du mandat présidentiel en cours. Et il a particulièrement insisté sur l'importance qu'il attache au projet de réforme concernant les relations entre le gouvernement, l'Assemblée nationale et la présidence.

Le président a ensuite mis l'accent sur la nécessité du développement économique et de la justice sociale, affirmant que le plus urgent était de fournir à chaque citoyen un emploi. A son avis, seule une association entre le capital et le travail « *dans un climat de respect mutuel* » peut permettre d'atteindre ce but.

Dans le domaine de la politique étrangère, le chef de l'Etat a notamment affirmé son attachement à « *tout ce qui est de nature à faire progresser l'idée du Grand Maghreb* ». Il a précisé que dans cette perspective « *la fusion reste un objectif final, qu'il croit cependant difficilement réalisable* ».

Au début comme à la fin de la séance d'ouverture, le chef de l'Etat a fait l'objet de vives ovations.

Soixante délégations étrangères sont présentes aux assises.

DANIEL JUNQUA.

Asfa Wossen, le fils « ingrat »

A Dessié, capitale de la province Wollo, le somptueux « palais du prince héritier », construit sur une hauteur qui domine les habitations misérables du commun des mortels, était désert depuis longtemps. Merid Azmatch Asfa Wossen, fils aîné d'Haïlé Selassié, soignait une grave maladie à Genève. Officiellement, c'est à cause de ce mauvais état de santé qu'en avril dernier Haïlé Selassié avait choisi Zera Yacob, son petit-fils, comme « prince héritier par intérim » (le Monde *du 16 avril).*

C'est en fait un fils auquel l'ancien empereur avait enlevé le droit de lui succéder que les militaires veulent placer sur le trône d'une monarchie constitutionnelle dont ils ont précisé qu'elle serait purement décorative. La rancune tenace d'Haïlé Selassié s'explique par l'attitude, pour le moins ambiguë, d'Asfa Wossen pendant la mutinerie de 1960. Si l'empereur n'était pas parvenu alors à reprendre la situation en main, il est probable que les mutins auraient choisi son fils pour lui succéder et que celui-ci aurait accepté.

L'enfance du futur « roi de l'Ethiopie » *— et non plus empereur — fut cependant celle d'un fils qui semblait voué sans restriction au culte paternel. Il avait quinze ans quand il devint* « prince de la couronne », *le 2 novembre 1930. A partir de 1933, il est chargé de l'administration du Wollo, une province qui* « appartenait » *à son grand-père paternel, le roi Michael. Au moment de l'invasion de l'Ethiopie par les forces italiennes, il tente sans succès de s'opposer à l'avance de l'ennemi avant de rejoindre son père en exil en Grande-Bretagne. Pendant un an, il se consacre à des études d'histoire à l'université de Bristol. En 1941, il participe à la reconquête de l'Ethiopie avec les forces alliées et reprend Gondar.*

Après la libération, il est étroitement associé à l'exercice du pouvoir par Haïlé Selassié, qu'il remplace pendant ses absences. Il préside l'Association pour la restauration et la préservation de l'art et de la culture éthiopiens. Il joue un rôle actif dans la Fondation Haïlé Selassie — dont l'actif est constitué par d'immenses domaines et de nombreux immeubles appartenant à la couronne.

Atteint d'hémiplégie, le prince Asfa Wossen réside à Genève depuis deux ans. On déclare dans son entourage qu'il « est maintenant capable de parler normalement et même de marcher, mais avec de l'aide ».

LE GÉNÉRAL AMAN ANDOM CHEF DE LA JUNTE

Un Spinola éthiopien ?

Il suffisait d'observer les jeunes officiers du comité de coordination qui accompagnaient le général Michael Aman Andom, ministre de la défense, pendant sa tournée en Erythrée, à la fin du mois d'août (le Monde *du 30 août), pour deviner qui dirigeait en fait le mouvement de février. Rien ne pouvait être dit aux journalistes, rien ne pouvait être décidé, sans un conciliabule au garde-à-vous avec ce général d'aspect débonnaire, qui venait de se faire acclamer en faisant le tour du stade d'Asmara, saluant la foule avec sa casquette.*

Même les jeunes gens galonnés qui déploraient à demi-mots la « timidité », l'indécision apparente, de leur supérieur reconnaissaient que lui seul pouvait faire l'unité de l'armée autour du mouvement révolutionnaire. Ce respect s'explique d'abord par le prestigieux passé militaire du « lion du désert », *surnom qui lui avait été donné pendant les incidents de frontière avec la Somalie, en 1964. Après avoir défait, dans l'Ogaden, des forces ennemies très supérieures en nombre, il s'apprêtait à marcher sur Mogadiscio, quand l'empereur lui donna l'ordre, pour des raisons diplomatiques, de renoncer à son entreprise.*

Rappelé à Addis-Abeba, il fut nommé sénateur, mais déplut, dit-on, à l'empereur en insistant sur la nécessité de réformes sociales. Il ne reparut au grand jour, sur la scène politique, qu'en juillet dernier, quand il devint chef d'état-major et ministre de la défense dans le gouvernement de M. Imru, formé sur les « conseils » du comité militaire de coordination, dans lequel il ne siégeait pas officiellement.

Sa formation a préparé le général Aman aux responsabilités qu'il exerce aujourd'hui. Né il y a cinquante et un an, près d'Asmara, il fréquenta d'abord une école presbytérienne locale et poursuivit ses études dans une mission tenue par des Américains à Khartoum, au Soudan. Il reçut son instruction militaire aux Etats-Unis, puis en Grande-Bretagne, à Sandhurst, où se trouvent aujourd'hui deux de ses fils. Rentré en Ethiopie, il monta rapidement en grade, fut pendant quelque temps attaché militaire à Paris, puis se vit confier, en 1961, le commandement de la troisième division, en Ogaden.

Malgré ses campagnes passées contre la Somalie, l' « ennemie historique », *malgré sa foi chrétienne, le général Aman passe aujourd'hui pour un partisan de la paix avec les voisins musulmans. Originaire de la province du Nord, il semble très soucieux de régler le conflit de l'Erythrée. Partisan de l'ordre, il avait longtemps hésité à déposer un monarque qui, à ses yeux, incarnait malgré tout l'unité d'un pays difficilement rassemblé. Face aux masses populaires et aux officiers « radicaux », ce libéral, bien vu des Américains, se trouve dans une situation un peu comparable à celle du général Spinola, dont il a d'ailleurs la prestance militaire.* — J. G.

AFRIQUE

DE L'EMPEREUR

● **EN AFRIQUE NOIRE**, la déposition de Haïlé Sélassié n'avait suscité, vendredi matin, qu'un commentaire défavorable, celui du président Bongo du Gabon, qui estime que les militaires « ont commis une grave erreur » et « se sont fait honte à eux-mêmes ».

● **A BEYROUTH**, un porte-parole du Front de libération de l'Erythrée a qualifié la déposition de l'empereur d'« étape très importante dans le processus de développement en Ethiopie », mais il a ajouté que « le peuple érythréen poursuivra la guerre de libération jusqu'à ce qu'il puisse exercer son droit légitime à l'indépendance nationale ».

Le lion devenu vieux

II. - De la révolte à la révolution

Par MAXIME RODINSON

Maxime Rodinson a commencé dans « le Monde » du 13 septembre le récit de la vie de Haïlé Sélassié, « lion devenu vieux ». Il aborde aujourd'hui la dernière phase, qui débute avec la famine de 1973.

Les catastrophes de la nature révèlent les vices des sociétés. La terrible famine de 1973, qui fait des dizaines de milliers de victimes, laisse l'Etat inerte et les nantis indifférents ou avides de trouver là encore quelque source de profit. On put penser qu'encore une fois la monarchie digérerait cette péripétie. Mais, cette fois, quelque chose de décisif a craqué. Le prestige de l'empereur est définitivement atteint dans des couches importantes de la population, et surtout chez les militaires. Les foules, enfin, vont avoir le courage de protester, et les forces répressives de ne plus appliquer les ordres.

« Il a vaincu le Lion de la tribu de Juda. » Cette phrase de l'Apocalypse, reprise comme devise par l'empire éthiopien, n'est plus que dérisoire. L'étincelle est des plus mineures à première vue : la grève des chauffeurs des taxis collectifs d'Addis-Abeba devant la hausse du prix de l'essence en février 1974. Mais tout est prêt pour que l'incendie gagne : des manifestations et des émeutes, puis les mutineries dans l'armée. Pour la première fois, le 28 février, l'empereur cède à la pression d'une base qui n'est pas celle des réseaux de notables nantis. Il limoge son premier ministre, puis annonce une révision de la Constitution.

Comme il arrive dans de tels cas, les premières concessions donnent seulement le signal que la voie est libre pour de nouveaux ébranlements. La contestation se généralise. Ce n'est plus une révolte, c'est une révolution. On voit des événements inouïs : la grève du petit clergé, la manifestation pacifique des musulmans. Sera-ce un glissement rapide vers la révolution ? Mais, encore une fois, l'Ethiopie étonnera le monde. Des réseaux militaires clandestins guideront prudemment le mouvement, lui imposeront une marche qui, pour être graduelle, n'en sera pas moins irrésistible. Des coups de frein opportuns empêcheront des déviations. On craint encore de ne pas bien mesurer l'habileté et le prestige du monarque auprès de bien des gens. Ne pourrait-on encore se servir de lui comme symbole de l'unité nationale sous l'hégémonie chrétienne et amhara ou amharisée et pour sacraliser le changement comme il l'a fait de la conservation ?

On agira donc coup par coup en étudiant, à chaque fois, les répercussions de chaque mesure. Les militaires, déçus par la faiblesse du premier gouvernement qu'ils imposent face aux pressions conservatrices, obtiendront de l'empereur d'abord le démantèlement graduel des bases de son propre pouvoir : arrestations de ministres et de hauts fonctionnaires jugés corrompus et responsables des malheurs de l'Ethiopie, épuration de plus en plus étendue, suppression des organes directs du pouvoir impérial, révision de la Constitution. La junte clandestine veille en même temps à étouffer dans l'œuf les tendances désagrégatrices et à désamorcer les projets contre-révolutionnaires des propriétaires fonciers et de l'Eglise, propriétaire foncier elle-même. L'empereur a tout entériné d'un air apparemment satisfait. Sénilité ou lassitude d'un lourd fardeau porté trop longtemps ? Les masses les plus traditionalistes n'ont pas bougé. On va passer alors à l'attaque directe contre le monarque qui ne peut plus réagir. On étudiera un règlement du problème érythréen qui, quel qu'il soit, aurait pu être à la base de réactions dangereuses pour le mouvement. On projette une modernisation modérée et ordonnée qui pourra conserver la faveur de Washington. Des tendances plus révolutionnaires pourront-elles dépasser cet objectif ?

Une empreinte indélébile

Mort il y a vingt ans, Haïlé Selassié aurait pu être invoqué par la jeune génération comme un modèle, une source d'inspiration, tel Ataturk en Turquie. Mais il était devenu le symbole d'un régime détestable. Les critiques se multipliaient. Les failles cachées sous la fumée de l'encens des thuriféraires se dévoilaient. La chronique autobiographique qu'il dicta à Bath en 1937, publiée enfin en amharique en 1973, sera, on peut s'y attendre, impitoyablement disséquée (1).

Les historiens trancheront un jour. On pourra lui reprocher le culte organisé de sa personnalité et la confusion habituelle aux tout-puissants entre les intérêts du pays, ses intérêts propres et, pire, ceux des cliques qui l'entourèrent, des classes qui le soutinrent. Cependant il faut porter à son crédit, semble-t-il, sa persistance inflexible dans une tâche qu'il s'était fixée dès sa jeunesse : redonner à l'Ethiopie sa grandeur. Comme chez tous les autres grands politiques saisis par une passion semblable, la raison d'Etat l'emportait sur tout autre sentiment.

Des plumes, il est vrai rien moins qu'impartiales, avaient dénoncé autrefois sa cruauté. L'insensibilité des monarques d'autrefois devant les détresses humaines, si traditionnelle fût-elle est adaptée à un système de gouvernement archaïque, est devenue insupportable. Les répressions qu'il couvrit furent impitoyables, tandis que sa complaisance envers son milieu et lui-même ne fit que croître. On hésite devant l'anachronisme des reproches de certains. A la charnière de deux univers, il devait d'abord être Louis XI et le fut, alors que la marche du temps devait exiger à la fin un Louis-Philippe au minimum. Au moins ne fût-il jamais un Farouk lâche, veule et corrompu.

De quelque façon que l'on juge ses actes, même si la sévérité devait l'emporter, au moins pour la dernière période, même s'il est certain que son patriotisme ne fut pas toujours bien inspiré, il reste que ce petit homme frêle aura marqué à jamais son pays de son empreinte, qu'il aura puissamment contribué à édifier cette base qui permet à ses éliminateurs de l'évincer. Et sans doute d'aller plus loin.

FIN

(1) E. Ullendorff en prépare une traduction annotée. Voir sa conférence « The Autobiography of the Emperor Haile Selassie of Ethiopia », Rome, 1974, 14 p. (dans la collection « Problemi attuali di scienza e di cultura », publiée par l'Accademia nazionale dei Lincei, quaderno n° 197).

Sur le règne, on dispose de deux biographies synthétiques dues à Christine Sandford (*Ethiopia under Haile Selassie*, London, Dent, 1946) et à Leonard Mosley (*Haile Selassie, the Conquering Lion*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1964). Le livre de Richard Greenfield, *Ethiopia, a New Political History* (London, Pall Mall Press, 1965) lui est aussi consacré pour la plus grande part.

Mozambique

DES CENTAINES DE RÉFUGIÉS PORTUGAIS AFFLUENT EN AFRIQUE DU SUD

Lourenço-Marques (A. F. P.). — La situation se normalise peu à peu à Lourenço-Marques, où une active coopération paraît s'être établie entre l'ordre aussi bien dans les quartiers du FRELIMO en vue de rétablir l'ordre, aussi bien dans les quartiers européens que dans les faubourgs africains de la ville.

Le nouveau haut commissaire pour le Mozambique, le contre-amiral Victor Crespo, qui est arrivé le jeudi soir 12 septembre à Lourenço-Marques et a aussitôt entamé une série de consultations avec les dirigeants militaires et civils, a prononcé un discours radiodiffusé dans lequel il a exprimé sa « ferme détermination de restaurer rapidement une vie normale dans le territoire ». S'adressant à la population européenne, il a affirmé que les accords de Lusaka — sur l'indépendance du Mozambique — garantissaient les vies et les biens de chacun.

En dépit de ces assurances, un climat de tension subsiste dans la capitale mozambicaine, et des centaines de réfugiés portugais affluent aux frontières du Transvaal et du Zoulouland. D'autres parviennent jusqu'à Johannesburg ou gagnent Durban en bateau.

Un communiqué officiel des autorités portugaises, publié à Lisbonne, indique que les sanglantes émeutes de ces derniers jours dans les faubourgs africains de Lourenço-Marques ont fait soixante morts et quatre cent vingt-sept blessés.

Chypre

Dans l'attente d'une nouvelle avance des Turcs

De notre envoyé spécial

Province de Tillyria (ouest de Chypre). — Abandonné des siens, face à la mer, Pyrgos n'est plus que le décor de sa molle abondance. Le soleil tanne encore le blanc mat des façades. L'eau coule à profusion, baigne les plantations. A deux criques de là, Kokkina, voûtée sous ses collines, avec sa terre aride et mutilée. Tout entre eux est contraste, mais rien ne les sépare que les derniers reliefs qui jettent en désordre les « troodos » à la mer. Kato-Pyrgos est grecque et Kokkina est turque.

Sous l'œil indifférent de quelques militaires de la garde nationale, un homme, l'air accablé mais le geste fébrile, entasse dans un camion chaises, tables et tapis. Il est un des derniers à s'enfuir du village : « Les Turcs vont arriver, on ne peut plus rester. »

L'armée d'Anatolie n'est plus loin, en effet : elle occupe les hauteurs qui dominent à l'est la vallée du Pyrgos. Dans le bourg déserté, des soldats au repos jouent à dos de mulet. Au mess des officiers, transformé en dortoir, le colonel Mastorakis Manousos — un Crétois bien en chair, le visage éclairé d'un sourire affecté — règne sans grande conviction sur une troupe hirsute. « Nous avons ordre de résister, dit-il d'une voix monocorde ; s'ils passent ici, ils prendront toute l'île. »

Sur la route, au même instant, un soldat tire un âne chargé d'une mitrailleuse soviétique, une Grinov, qui s'est enrayée. Chacun ici attend la prochaine offensive. La dernière — « une simple préparation d'artillerie », assure un lieutenant, — a duré presque onze heures, dans la nuit du 6 au 7 septembre. Depuis, rien n'a bougé malgré quelques tirs sporadiques. Mais le serveur d'une Browning-50, enterrée sur le plus haut tertre du versant grec, est persuadé que « ça va arriver avant une semaine ». « Ils veulent à tout prix libérer Kokkina. Il faut donc qu'ils passent ici », dit-il calmement avant de reprendre ses jumelles.

A Kokkina aussi on attend. Cela ne change rien aux habitudes : voilà maintenant onze ans que l'enclave est cernée. Mais le village est devenu symbole. Symbole de résistance, car Kokkina ne s'est jamais rendue. Un relief tordu de rocaille et de terre, les ruines de trois masures soufflées par des mortiers rappellent la violence des combats de juillet. De la petite plage où sont rangées les barques de pêcheurs, on aperçoit au loin les positions des Grecs. Toutes dominent l'enclave : « Ils n'ont pas besoin de viser — explique le chef du village — ils n'ont qu'à arroser. »

Dans l'une des rares bâtisses en pierre du village, une table et quatre fauteuils : le bureau d'information. Au mur, un portrait d'Ataturk. M. Onar, le porte-parole, a vite fait le tour de la situation : « Il nous reste quatre jours de farine, deux jours de haricots. L'eau est rationnée, car si nous pompons trop, le puits donne de l'eau de mer. Rien ne pousse sur cette terre. Nous dépendons entièrement du ravitaillement fourni par l'administration autonome chypriote turque et convoyé de Nicosie par les Nations unies. » A la sortie du village, quelques vieux sont attablés à la terrasse d'un café, fermé bien sûr. A midi, comme chaque jour, ils iront s'installer à l'autre bar, en face : l'ombre aura changé de place...

A l'est de Kato-Pyrgos, Limnitis, autre enclave turque aujourd'hui « libérée ». « Pas par l'armée turque, jurent les turkish fighters (milice de la communauté turque de Chypre), mais par nous-mêmes. Le matin du 19 août, nous avons repoussé les Grecs qui nous assaillaient et nous sommes allés jusqu'à Xeros, où nous avons rejoint les soldats du corps expéditionnaire. » L'histoire semble un peu forcée, mais comment démontrer autrement que l'armée d'Ankara « n'a, à aucun moment, violé le cessez-le-feu ? » Et les hommes qui font face maintenant aux Grecs de Kato-Pyrgos ? « Aussi des turkish fighters », jure un officier, mécontent que l'on mette sa parole en doute.

Deux camions bâchés de la « force de paix turque » viennent d'entrer dans le village. « Ils apportent quelques légumes », affirme l'officier. Curieux légumes transportés dans des caisses brunes strictement cadenassées et marquées sur le flanc d'un numéro de classement...

DOMINIQUE POUCHIN.

M. Mavros affirme que la Grèce n'envisage pas de réintégrer l'OTAN

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Turquie poursuit un but unique à Chypre : la conquête de l'île ; les organisations internationales se discréditent en se montrant incapables de protéger l'indépendance de celle-ci. La Grèce n'a pas l'intention de réintégrer l'OTAN, même en cas de normalisation de la situation à Chypre. Elle espère, en revanche, devenir rapidement un membre à part entière de la Communauté européenne. Dans l'immédiat, elle souhaite que la réactivation de l'accord d'association avec la C.E.E. se traduise par des mesures concrètes sur le plan commercial et financier. Tels sont les principaux points développés par M. Mavros, ministre grec des affaires étrangères, au cours d'une conférence de presse tenue jeudi 12 septembre à l'issue de son séjour dans la capitale belge.

En ce qui concerne la Grèce et l'OTAN, M. Mavros a répété que son gouvernement avait pris ses distances à l'égard de l'alliance parce que celle-ci s'était révélée incapable d'empêcher l'affrontement à Chypre. Mais l'affaire chypriote, a-t-il dit en substance, a seulement joué le rôle de révélateur. En fait, la crise au sein de l'OTAN est plus profonde : *« Cette organisation est tout à fait incapable de remplir son rôle. »* Comment s'effectuera le retrait des troupes grecques ? M. Mavros admet que ce retrait ne peut être immédiat, mais il considère qu'il ne s'échelonnera pas nécessairement sur une période aussi longue que celle qui avait précédé le départ des troupes françaises de l'organisation militaire intégrée. M. Mavros, qui va rencontrer M. Kissinger à New-York, en marge de la session des Nations unies, estime que *« les relations entre la Grèce et les Etats-Unis doivent être améliorées »*.

Abordant ensuite le problème de l'adhésion de la Grèce à la Communauté, M. Mavros a souhaité qu'elle ait lieu sans attendre 1984, l'échéance prévue par le traité d'association. Il a estimé que l'industrie grecque est prête à supporter le choc qui résulterait pour elle de l'entrée dans le Marché commun. De même, l'agriculture grecque est capable de faire siennes rapidement les règles du Marché commun agricole. Pourquoi vouloir ainsi hâter l'adhésion à la Communauté ? M. Mavros donne deux raisons. La première est économique : *« Notre commerce extérieur est surtout orienté vers le marché européen. »* La seconde est politique : *« L'Europe se trouve engagée sur la voie de l'intégration ; nous voulons être présents pour apporter notre contribution et nos efforts à ce qui sera assurément l'événement le plus grand du siècle. »*

Dans l'immédiat, Athènes souhaite que l'association ait des effets concrets et spectaculaires. Il s'agit de légitimer tout de suite aux yeux de l'opinion l'orientation européenne de la nouvelle diplomatie grecque. La Grèce voudrait que ses *« partenaires de la Communauté »* lui consentent un prêt de 800 millions de dollars pour lui permettre de consolider sa dette extérieure et de faire face au déficit de la balance des paiements.

PHILIPPE LEMAITRE.

EUROPE

Grande-Bretagne

Les conservateurs envisagent à leur tour l'éventualité d'un gouvernement de coalition

De notre correspondant

Londres. — Alors que les tories ont déjà publié — prématurément — leur manifeste électoral, le gouvernement continue pour sa part à déverser sur le public un déluge de Livres blancs et autres documents propres à séduire les électeurs. Le jeudi 11 septembre il a fait connaître son projet de mettre fin à la spéculation foncière en municipalisant tous les terrains à bâtir. Les autorités locales se voient promettre le droit d'acquérir ces terrains à un prix ne dépassant pas leur valeur initiale et à s'approprier ensuite leur plus-value.

Pour l'instant, toutefois, le débat essentiel concerne la possibilité de former, au lendemain des élections, un gouvernement de coalition, voire un cabinet d'union nationale. Cette éventualité s'imposerait, semble-t-il, si le verdict des électeurs était encore une fois incertain et n'accordait une majorité absolue à aucun parti en présence. Mais les discussions actuelles révèlent aussi une atmosphère politique toute nouvelle en Grande-Bretagne.

Jusqu'à présent, en effet, la plupart des citoyens et des hommes politiques étaient convaincus que le système des deux partis alternant au pouvoir était exemplaire. La tradition voulait que l'on ridiculise l'instabilité et la faiblesse des régimes d'outre-Manche. Aujourd'hui, toutefois, beaucoup en arrivent à se demander si le moment n'est pas venu pour la Grande-Bretagne d'admettre qu'une coopération entre partis différents ne conduit pas nécessairement au désastre. Les conservateurs et les libéraux paraissent beaucoup plus sensibles que les travaillistes à ce nouvel état d'esprit. Jeudi soir, encore, M. Wilson a dénoncé *« l'unité factice de politiciens prêts à s'entendre avec n'importe qui pourvu qu'ils reviennent au pouvoir »*.

Pour sa part, M. Heath vient de lever *« l'étendard de l'unité »*. Il promet que, même si les conservateurs étaient victorieux, ils consulteraient tous les autres partis afin d'obtenir éventuellement leur coopération à un programme de redressement économique. Cette offre serait adressée aussi aux nationalistes écossais et aux représentants de l'Ulster.

Du côté libéral, M. Thorpe et les autres membres du groupe parlementaire ont remporté jeudi une victoire sur les militants du parti, qui voulaient faire voter par le congrès de Brighton un texte excluant de manière définitive toute possibilité d'accord avec les conservateurs ou les travaillistes. Après un débat passionné, les congressistes ont rejeté cette motion à une très large majorité.

Sur un point, toutefois, les libéraux se distinguent nettement des deux autres partis. Par leur insistance sur la gravité de la crise économique, ils risquent d'apparaître aux yeux du public comme des « prophètes de malheur », alors que leurs rivaux jouent un peu plus la carte de l'optimisme. Sans nier, certes, que la situation soit sérieuse, M. Wilson assure, lui, que l'industrie britannique est *« capable de relever tous les défis »*.

JEAN WETZ.

Yougoslavie

Le maréchal Tito confirme que des communistes dissidents ont tenté de créer un parti stalinien

De notre correspondant

Belgrade. — Dans un discours prononcé le jeudi 12 septembre, à Jesenice, en Slovénie, le maréchal Tito a confirmé qu'un groupe — composé d'une trentaine de personnes — avait tenté d'*« organiser un nouveau parti communiste »*. Ces hommes, disposant d'un important matériel imprimé à l'étranger, étaient sur le point de réunir un congrès clandestin, *« une fantaisie plutôt qu'une chose sérieuse »*, dit le maréchal, d'élire la direction de ce nouveau parti ainsi que son secrétaire, *« une personne qui se trouve quelque part à l'étranger »*.

Qui a pris l'initiative de constituer ce groupe ? Il appartiendra à la justice, dont les conclusions seront portées à la connaissance de l'opinion publique, de l'établir. Il est évident toutefois que, pour le maréchal Tito, ce nouveau parti, qui *« affirme que nous allons abandonner l'idéologie marxiste, et qui recherchait à détruire nos succès »*, ne pouvait être qu'un parti « stalinien ». Cette affaire, qui éclate peu après le dixième congrès de la Ligue, témoigne de sa « non-vigilance ». Elle ne doit pas être dramatisée, estime le président, qui ajoute cependant : *« Je suis pour une condamnation exemplaire de ces gens, pour enlever à quiconque l'envie, dans l'avenir, de recommencer ce genre d'entreprise. »*

Le chef de l'Etat n'a pas cité de noms des personnes incarcérées ni mentionné les pays étrangers qui seraient impliqués dans cette affaire. Et si, en ce qui concerne les personnes, on devra attendre probablement le procès pour en savoir plus long, il est plus facile de situer les pays. En effet, dans le langage yougoslave, les « kominformistes » sont des gens qui, en 1948, s'étaient prononcés en faveur de la fameuse résolution du Kominform par laquelle, à la demande du parti soviétique, la Yougoslavie fut exclue du camp socialiste. Ils sont considérés comme les ennemis du régime et de l'indépendance nationale.

Dans la seconde partie de son discours, le président Tito a parlé des deux principaux foyers menaçant la paix mondiale. Au Proche-Orient, les Israéliens refusant d'évacuer les territoires occupés, *« les Arabes se trouveront obligés de les reconquérir par une nouvelle guerre, bien que celle-ci ne soit souhaitée ni par les Etats-Unis ni par l'Union soviétique »*. A Chypre, *« la C.I.A., la junte militaire grecque et le pacte atlantique avaient organisé le putsch contre Mgr Makarios pour le tuer et faire de cette île une base du pacte atlantique »*.

Les problèmes économiques, en premier lieu l'inflation galopante, la hausse en flèche des prix (en août 1974 ils étaient supérieurs de 30 % à ceux d'août 1973) et l'accroissement du déficit de la balance commerciale (700 millions de dollars), ont ensuite longuement attiré l'attention du chef de l'Etat. Le maréchal a préconisé une réduction de la consommation, le respect des plans économiques existants et la suppression du gaspillage.

PAUL YANKOVITCH.

***

Le maréchal Tito a donc confirmé les bruits que, jusqu'à présent, les autorités yougoslaves refusaient de commenter (le Monde du 12 septembre). L'intervention du chef de l'Etat donne son importance à cette affaire. Depuis 1948, il y a toujours eu en Yougoslavie un noyau de communistes inconditionnellement fidèles à l'U.R.S.S. et adversaires acharnés du titisme. Ils ont été traités sévèrement après la rupture soviéto-yougoslave parce qu'ils constituaient une menace pour l'indépendance nationale. En demandant « une condamnation exemplaire » des hommes qui voulaient créer un groupe stalinien, le maréchal montre qu'il ne prend pas ce danger à la légère. Il montre aussi que le rétablissement de la discipline dans le parti, qu'il réclame depuis deux ans, ne signifie pas un retour pur et simple à l'orthodoxie telle qu'on la pratique dans d'autres P.C.

D'autre part, cette affaire risque d'avoir quelques répercussions internationales. Depuis 1971, les relations entre la Yougoslavie et les pays du camp socialiste se sont considérablement améliorées. Or le maréchal a précisé que les « kominformistes » avaient des appuis à l'étranger, que le tribunal établirait qui a pris l'initiative de cette opération et que les conclusions de la justice seraient communiquées à l'opinion. S'il en est ainsi, la découverte d'un groupe stalinien devrait logiquement provoquer un certain refroidissement des rapports entre Belgrade et d'autres capitales communistes.

ASIE

Chine

Un appel pressant à l'unité nationale est lancé sur la base des acquis de la révolution culturelle

De notre correspondant

Pékin. — Depuis plus de deux mois le mot d'ordre est à l'unité, les polémiques se font moins âpres, les cibles se rétrécissent, les journaux muraux diminuent en nombre ou, comme à Pékin il y a dix jours, disparaissent purement et simplement. Trois textes, proposés à l'étude des militants, illustrent ce passage progressif de la contestation à la recherche de la cohésion et de l'unité. L'éditorial pour l'anniversaire du parti, le 1er juillet, affirmait et ordonnait : « *Le parti exerce sa direction en tout* ». Le *Drapeau rouge* du mois d'août titrait : « *Soyons les promoteurs de l'unité révolutionnaire.* » Et celui de septembre : « *Maintenons l'unité révolutionnaire, approfondissons la critique de Lin Piao et de Confucius.* »

Que veut dire ce nouveau mot d'ordre ? Plusieurs choses assurément, car unité et lutte forment les deux termes-clés de la politique chinoise aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les significations en sont donc multiples. En voici, sous bénéfice d'inventaire, les plus évidentes.

Toutes les campagnes politiques chinoises obéissent au triptyque unité-critique-unité, c'est-à-dire qu'on doit parvenir par la critique et la répudiation des erreurs à une plus grande cohésion révolutionnaire. La *recherche de l'unité signifierait donc* pratiquement la fin d'une période de critique commencée en début d'année contre ce qu'on appelait alors « *les escrocs politiques du genre Lin Piao* ». On sent maintenant, en effet, que la recherche des « séides » qui participèrent au complot de 1971 ne figure plus à l'ordre du jour, au moins dans les réunions de la base, et que s'agissant de l'influence de Lin Piao, il s'agit plus d'accuser des idées que des personnes.

« Ceux qui incitent les masses à combattre les masses »

Bien entendu, il est impossible de savoir quand on reste extérieur au mouvement, si cette évolution reflète un réajustement de la campagne et sa prise en main par des éléments modérateurs, ou si, tout simplement, la campagne s'apaise momentanément parce qu'elle a atteint l'essentiel de ses premiers objectifs. Ou encore si le mouvement d'éducation socialiste en cours va à présent, comme il en donne l'impression, se concentrer sur une réflexion systématique et approfondie du progrès à travers l'histoire, et de la lutte permanente du parti de l'ordre et du parti du mouvement.

L'unité dont il s'agit, c'est d'abord l'unité du prolétariat lui-même, comme le suggère le *Drapeau rouge*. « *Il nous faut garder l'esprit en éveil,* écrit l'organe mensuel du parti, *faire preuve de vigilance à l'égard des ennemis de classe, qui incitent les masses à combattre les masses, qui ne critiquent ni Lin ni Kong, qui forgent des rumeurs et répandent des histoires de concierges pour faire dévier la ligne générale de la lutte.* »

C'est là, sans doute, une condamnation des accusations fantaisistes reproduites sur certains journaux muraux, ou du plaisir que certains ont pu prendre à étaler les erreurs commises par des dirigeants, au risque de déconsidérer le parti devant les masses. Il faut sans doute y voir aussi une allusion à des incidents précis au cours desquels « *les masses ont combattu les masses* ». Il semble bien, en effet, à lire du moins les affiches de Pékin du mois de juillet, que des manifestations aient opposé en quelques endroits des groupes violemment hostiles.

D'une manière plus générale, il faut réaliser l'unité populaire, panser les plaies de l'affaire Lin Piao, établir des liens de confiance entre l'armée et le peuple. Ces derniers temps on a ainsi vu réapparaître plusieurs chefs militaires écartés au rébut de la révolution culturelle (un commissaire politique général adjoint de l'armée, un commandant national de l'artillerie, etc.), et surtout M. Yang Cheng-wu, ancien chef d'état-major général par intérim, première personnalité réapparue qui ait été mêlée, de près ou de loin, à la vague gauchiste de 1967. (*Le Monde* du 3 août.)

La crainte d'un effritement

On aurait sans doute tort d'expliquer cet impératif d'unité par les seules nécessités tactiques surgies dans le cours du mouvement. En vérité, l'unité nationale figure parmi les objectifs mêmes de la campagne en cours. *L'exaltation de l'école philosophico-politique des légistes*, celle de l'empereur Tsin Shi-huang, reposent en grande partie sur la contribution qu'ils ont apportée à l'unification territoriale. Unifier le pays, c'est aller dans le sens de l'histoire, explique *le Drapeau rouge* de septembre. « *Depuis le début de la société féodale, la Chine fut unifiée pendant les deux tiers du temps au total et selon la tendance générale les périodes de division furent de plus en plus courtes. (...) Les légistes ont su résister en général et refuser la capitulation devant l'étranger.* » Les allusions sont claires : les forces locales et rétrogrades soutenues autrefois par les confucéens, ce sont aujourd'hui les chefs militaires installés par le confucéen Lin Piao, qui se constituèrent des royaumes indépendants à la faveur de la révolution culturelle, qui auraient accepté l'idée d'un deuxième comité central dans la région de Canton, après la réussite du coup d'Etat projeté en 1971, et qui étaient prêts à faire des concessions à l'U.R.S.S.

Il faut souligner combien réelle est cette crainte chinoise d'un effritement de l'unité nationale, sous la pression des particularismes provinciaux ou des relations de dépendance nouées au cours des guerres civiles, ou encore par suite des ambitions étrangères. On ne saurait, par exemple, oublier que la IVe armée de Lin Piao a fourni une bonne part des cadres des régions militaires de Chenyang et de Canton, et que Huang Yong-shen, Wu Fa-hsien, Li Tso-peng et Chiu Hui-tso, tous membres du bureau politique et participants au complot de septembre 1971, appartenaient à cette IVe armée. La division du territoire que Lin Piao aurait envisagée n'était pas chose nouvelle : avant lui, Tchiang Kaï-chek, pour mieux résister aux communistes dans la période de la guerre civile, avait eu l'idée d'une frontière sur le Yangtsé. Le parti, est-il répété maintenant, « *exerce sa direction en tout, et dans toutes les régions du pays : l'est, l'ouest, le sud, le nord et le centre.* » L'éditorial du 1er juillet ne saurait être plus clair.

Par-delà donc les problèmes d'unité proprement dits — celle du peuple et du parti, celle de l'armée et des masses populaires, celles des intellectuels et des manuels et plus spécifiquement des nouveaux théoriciens ouvriers et des théoriciens d'universités — apparaît un problème d'une plus grande ampleur encore. Dans les années 20, le pays s'est unifié aux dépens des seigneurs de la guerre, derrière le Kuomintang ; il s'agit maintenant de l'unifier sur la base non seulement du marxisme mais encore des acquis de la *révolution* culturelle.

ALAIN BOUC.

CORRESPONDANCE

L'histoire du Pakistan

En réponse à la lettre de l'ambassade du Pakistan à propos de l'article du 15 août sur l'histoire du Pakistan (le Monde *du 6 septembre), Mme Kenize Mourad fait observer que la traduction qui a été faite par l'ambassade a donné lieu à des contresens. Elle ajoute :*

1) Nous n'avons jamais écrit que les relations entre l'Inde et l'U.R.S.S. s'étaient détériorées depuis 1962, mais bien au contraire qu'elles étaient devenues « de plus en plus étroites », expression qui signifie de plus en plus fortes et non de plus en plus faibles !

2) La dictature militaire au sens strict a bien duré de 1958 à 1962, et non jusqu'en 1964. En 1962, en effet, la loi martiale a été levée et une nouvelle Constitution a été promulguée. Et pendant plus d'un an la presse a joui d'une *certaine liberté. Même si* ce n'était pas une démocratie, le terme dictature militaire n'était donc plus applicable.

3) Nous n'avons jamais parlé de cessez-le-feu entre le maradjah du Cachemire et l'Inde, ce qui serait un non-sens dans la mesure où les troupes indiennes aidaient le maradjah contre les troupes pakistanaises, mais de cessez-le-feu imposé par l'ONU entre Indiens et Pakistanais.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● SIX PARACHUTISTES BRITANNIQUES, qui participaient aux manœuvres de l'OTAN, « Bold Guard », dans le nord de l'Allemagne, sont tombés dans le canal de Kiel dans la nuit du 11 au 12 septembre. Deux d'entre eux ont été retrouvés noyés, les quatre autres sont portés manquants. — *(A.F.P.)*

Bangladesh

● UNE EXPLOSION a détruit une grande partie d'une usine d'engrais construite à Ghorasal, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Dacca. Deux personnes ont été tuées et dix-huit blessées. L'usine avait été construite avec l'aide soviétique. — *(Reuter.)*

Bulgarie

● LE BROUILLAGE DES EMISSIONS DE LA VOIX DE L'AMERIQUE a été arrêté par les autorités bulgares depuis le 9 septembre, annonce-t-on à Washington avec satisfaction. La Bulgarie était le dernier pays de l'Europe de l'Est à brouiller ces émissions. Ce geste a peut être été fait en raison de la prochaine visite aux Etats-Unis de M. Ivan Popov, vice-président du gouvernement bulgare et membre du bureau politique du P.C. — *(Reuter.)*

Espagne

● DEUX MILLE PERSONNES ENVIRON ONT MANIFESTE le jeudi 12 septembre dans les rues de Barcelone contre l'arrestation, le dimanche précédent, de personnes participant à une réunion du mouvement l'Assemblée de Catalogne, et contre le maintien en détention de dix-sept d'entre elles. D'autre part, la police espagnole a renforcé sa vigilance dans le pays Basque à la suite de trois affrontements armés avec des nationalitses de l'ETA qui ont fait, ces dernières quarante-huit heures, un mort et six blessés. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Etats-Unis

● LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DU SENAT a approuvé à l'unanimité la nomination de M. Kenneth Rush comme ambassadeur des Etats-Unis en France. La commission a également donné son approbation à la nomination de M. John Sherman Cooper, qui sera le premier ambassadeur des Etats-Unis en République démocratique d'Allemagne.

● LE MEURTRIER DE LA MERE DE MARTIN LUTHER KING, qui fut assassinée au mois de juin en même temps qu'un pasteur de l'Eglise baptiste d'Atlanta, a été condamné à la chaise électrique le jeudi 12 septembre. Marcus Chenault, qui avait plaidé la démence, sera exécuté le 8 novembre prochain. — *(Reuter.)*

Irlande du Nord

● UNE CONFERENCE MINISTERIELLE sur la sécurité en Irlande du Nord sera organisée « prochainement », indique un communiqué publié mercredi soir 11 septembre à Londres à l'issue du dîner de travail auquel ont assisté MM. Harold Wilson et Liam Cosgrave, premiers ministres des gouvernements de Londres et de Dublin. A cette conférence participeront MM. Merlyn Rees, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, et Patrick Cooney, ministre de la justice de la République d'Irlande. D'autre part, MM. Wilson et Cosgrave, précise le communiqué, ont réaffirmé l'importance du partage des pouvoirs entre les communautés catholique et protestante d'Irlande du Nord. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● DES NEGOCIATIONS ENTRE L'INDE ET LE PAKISTAN sur le rétablissement des relations postales et routières entre les deux pays ont commencé jeudi 12 septembre dans la capitale pakistanaise. — *(A.P.)*

Sikkim

● LE SOUVERAIN DU SIKKIM s'est entretenu le jeudi 12 septembre à New-Delhi avec le ministre indien des affaires étrangères, M. Swaran Singh, après avoir attendu vainement pendant une semaine à Calcutta d'être reçu par Mme Ghandi. — *(A.F.P.)*

Suède

● M. ALEXANDRE SOLJENITSYNE A ETE INVITE par la Fondation Nobel à se rendre à Stockholm à l'occasion de la remise des prix le 10 décembre. *Lauréat* en *1970*, l'écrivain n'avait pu se rendre à Stockholm cette année-là pour recevoir son prix. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● M. ALEXIS GORCHAKOV, chef de cabinet de M. Alexis Kossyguine depuis dix ans, s'est tué le mercredi 11 septembre dans un accident d'automobile. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Peut-on comparer Kuneitra à Oradour-sur-Glane ?

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — *Peut-on comparer Kuneitra à Oradour-sur-Glane ? C'est la question que se sont posée, le jeudi 12 septembre, quelques-uns des cinquante parlementaires de l'Europe des Neuf venus rencontrer leurs homologues arabes en Syrie.*

M. Raymond Offroy, député U.D.R. de Seine-Maritime, qui préside l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe, a déclaré, devant les représentants de la presse syrienne, à Kuneitra, que la vision de cette ville détruite lui rappelait celle qu'il avait eue d'Oradour après la libération. Evoquant, d'autre part, la profanation, qu'il assure avoir lui-même vérifiée, du cimetière chrétien de Kuneitra, ainsi que la disparition des objets du culte constatée lors de la remise de la ville aux Syriens, le 26 juin dernier, il parla une seconde fois du « nazisme des Israéliens ». Il lança un appel aux dirigeants de Jérusalem, leur demandant de ne pas se conduire comme ceux qui les avaient martyrisés trente ou quarante ans auparavant.

Un certain froid dans la délégation européenne

A deux jours de l'ouverture de la conférence interparlementaire, prévue à Damas pour le 14 septembre, cette déclaration a jeté un certain froid dans la délégation européenne, arrivée la veille. Bon nombre de parlementaires invités ont été surpris que cette conférence de presse se soit déroulée en leur absence (pendant qu'ils visitaient la ville) et sans qu'ils en aient été informés.

Sur le fond, beaucoup se sont étonnés, la délégation allemande en tête, que M. Offroy ait assimilé la conduite d'Israël à celle de l'Allemagne nazie. Ils font aussi remarquer qu'on ne leur a pas fait visiter le « cimetière profané », situé pourtant, selon un officiel syrien, à 200 mètres seulement d'un hôpital où ils se sont rendus. Ils réagissent avec plus de vigueur encore à la comparaison faite par le président de l'association entre Kuneitra et Oradour.

Une destruction méthodique

Ils reconnaissent que la ville syrienne a été méthodiquement détruite par les Israéliens dans le but manifeste de dissuader les Syriens de revenir s'y installer. Ils constatent que ce but paraît, pour l'instant, avoir été atteint, puisque aucun signe de reconstruction n'est visible et que la ville est déserte. Mais ils se demandent s'il est possible de mettre sur le même plan la destruction de maisons vides et l'incendie d'une église où les habitants du village ont été enfermés.

OLIVIER POSTEL-VINAY.

[Les autorités syriennes accusent les Israéliens d'avoir démoli au bulldozer — avant leur départ de Kuneitra vers la fin de juin 1974 — tout ce qui avait résisté, dans la « ville fantôme du Golan », aux combats de la guerre de six jours en 1967, puis de ceux d'octobre 1973.

Une commission spéciale de l'ONU, conduite par M. Amera Singh (Ceylan), a procédé, au début de septembre, à une enquête au sujet de ces accusations. Ses conclusions seront rendues publiques dans un rapport qui sera soumis à l'ONU au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale.]

APRÈS LA VISITE DE M. MACOVESCU EN ISRAËL

Les positions de Jérusalem et de Bucarest demeurent divergentes

De notre correspondant

Jérusalem. — De profondes divergences de vues concernant la solution du conflit du Proche-Orient ont empêché la publication d'un communiqué conjoint israélo-roumain, à l'issue de la visite en Israël du ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Giorgio Macovescu. Qui plus est, les dirigeants israéliens ont fait clairement savoir au chef de la diplomatie roumaine, qui a quitté Tel-Aviv jeudi soir, que son pays ne saurait assumer un rôle de médiateur dans le conflit israélo-arabe — ainsi qu'il le souhaite — tant qu'il persistera à affirmer qu'un règlement au Proche-Orient passe par le retrait total de tous les territoires occupés depuis 1967 et la reconnaissance de l'O.L.P. en tant que seul représentant du peuple palestinien.

Pas de visite dans les territoires occupés

La visite en Israël de M. Macovescu a donné lieu à un échange de vues *« très franc »* sur la crise du Proche-Orient. Il est apparu après les entretiens que le ministre roumain a eus avec le premier ministre, le général Rabin, et M. Ygal Allon, que la Roumanie, seul pays socialiste qui maintienne des relations diplomatiques avec Israël, reste fidèle à ses positions de principe telles qu'elles avaient été définies dans le communiqué conjoint syro-roumain publié à la suite de la visite en Roumanie du président Assad, le 7 septembre dernier.

Ce document précisait que la poursuite de l'occupation des territoires par Israël *« représente une source permanente de tension, risque de provoquer de nouveau les hostilités dans la région, menace la paix et la sécurité dans le monde »*, et que *« l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient passe par la restauration des droits nationaux et légitimes du peuple palestinien dont le seul représentant légitime est l'O.L.P. »* Pour bien marquer d'ailleurs son opposition à la politique de Jérusalem, M. Macovescu s'est soigneusement abstenu, au cours de sa visite de quatre jours, de se rendre dans les territoires arabes occupés.

M. Ygal Allon, en revanche, a clairement rejeté les thèses de M. Macovescu, soulignant que, pour les Israéliens, l'O.L.P. n'est qu'une *« organisation d'assassins de femmes et d'enfants »*, et qu'un Etat palestinien ne saurait être qu'une *« source permanente de troubles »* et mettrait en danger la paix dans la région.

(Intérim.)

● RECTIFICATIF. — Une coquille nous a fait écrire dans nos éditions du 3 septembre dernier que l'Egypte eut un parlement et des élections libres dès 1961. C'était 1861 qu'il fallait lire.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. FORD ET L'AFFAIRE DU WATERGATE

Seules les personnes condamnées pourront faire l'objet d'une mesure de grâce

De notre correspondant

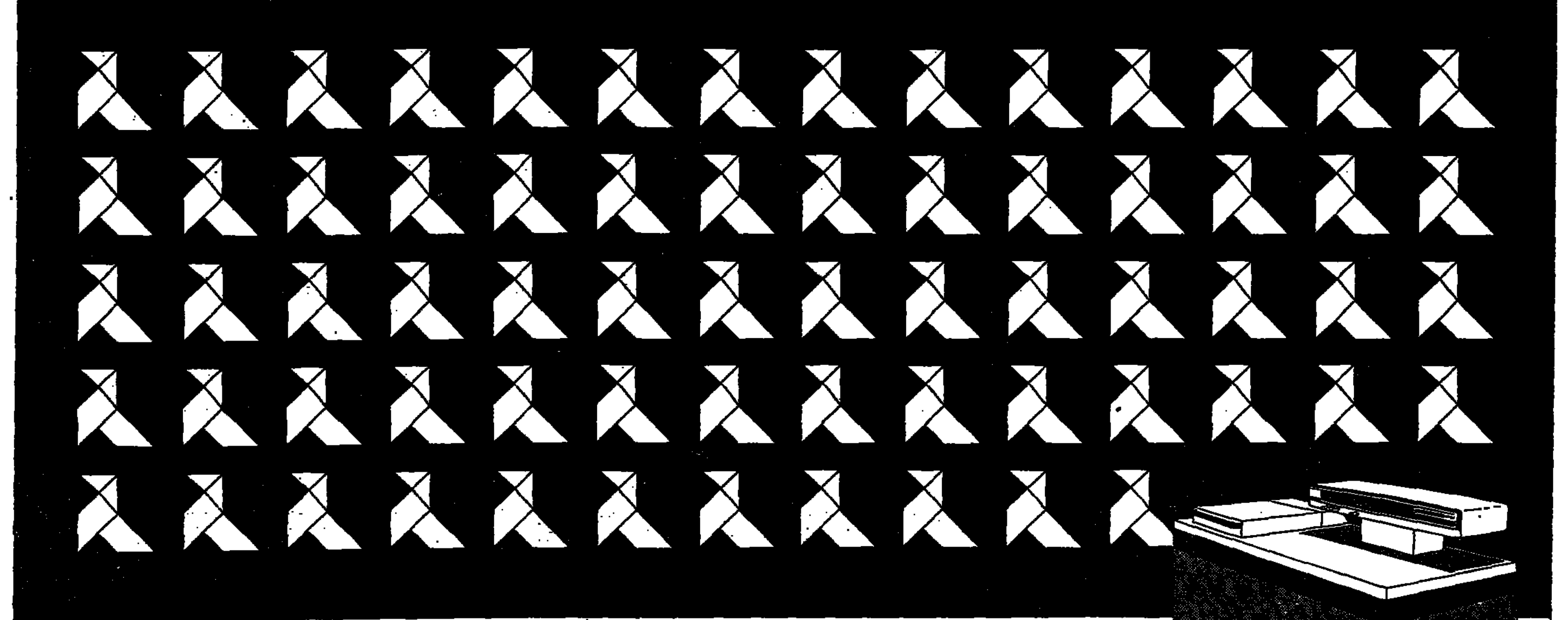
Washington. — Pour la seconde fois en moins de vingt-quatre heures, la Maison Blanche a confirmé que le président Ford n'envisageait pas de mesure de grâce en faveur d'aucun des inculpés du Watergate avant la fin du processus judiciaire. Cette ultime mise au point a été faite quelques heures après le vote par le Sénat (par 55 voix contre 24) d'une motion marquant l'opposition de la haute assemblée à tout pardon accordé avant la fin du procès et les appels éventuels de toute personne inculpée dans l'affaire du Watergate. Ainsi, pour le moment, une mesure de clémence ne pourrait être envisagée que pour les personnes jugées et condamnées. Le chef de la minorité républicaine du Sénat, M. Scott, a indiqué que l'opinion quasi unanime du Congrès était hostile à toute intervention présidentielle dans les affaires criminelles en cours d'instruction ou en instance de jugement.

Enfin, le juge Sirica a rejeté les pétitions des avocats de trois des inculpés du Watergate — MM. Mitchell, Ehrlichman et Haldeman — qui demandaient l'ajournement du procès de leurs clients en raison de la publicité, préjudiciable à leurs intérêts, créée par la décision présidentielle en faveur de M. Nixon. Le juge Sirica a simplement retardé d'un jour le procès, qui s'ouvrira le 1er octobre, une fois qu'un nouveau jury aura été réuni.

Le malaise persiste sur les conditions dans lesquelles le président a pris sa décision. Les tractations secrètes révélées par le *New York Times* contredisent en effet la conception d'une Maison Blanche « ouverte », proclamée par M. Ford dès son accession au pouvoir et mise en pratique par M. terHorst, son porte-parole, qui a démissionné avec éclat. D'autre part, les déclarations incertaines et approximatives de M. Huschen, porte-parole intérimaire, et de M. Buchen, nouveau conseiller juridique de la Maison Blanche, ont confirmé l'inexpérience, l'amateurisme des collaborateurs directs du président, dont on comprend mieux pourquoi il hésite à renvoyer le général Haig, fidèle adjoint de M. Nixon et plein d'expérience.

HENRI PIERRE.

● *Le barreau de Californie* a rejeté, jeudi 12 septembre, la démission de M. Nixon de ses fonctions d'avocat. Au cas où cette décision serait confirmée par la Cour suprême de Californie, l'ordre des avocats de cet Etat pourrait alors procéder à une enquête sur les activités de juriste de M. Nixon et éventuellement prendre des mesures disciplinaires contre l'ancien président. — *(U.P.I.)*





CHILI

Le « nouveau matin » des militaires

III. — Un bilan économique nuancé

Un an après la chute du régime de l'Unité populaire, la répression se poursuit au Chili, malgré les mesures de libéralisation annoncées le 4 septembre par le général Pinochet. La junte, d'autre part, a commencé de jeter les bases d'un régime politique dont l'inspiration, par plus d'un trait, rappelle le fascisme (« le Monde » des 12 et 13 septembre). Notre envoyé spécial esquisse aujourd'hui le bilan économique de la première année du nouveau pouvoir militaire.

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Santiago. — Le « modèle » politique d'inspiration purement totalitaire se marie curieusement avec un libéralisme à peu près total dans le domaine économique. « *Laissez faire, laissez passer* » est le nouveau credo des responsables de l'économie : trois civils qui ont la confiance absolue du général Pinochet pour réussir le « miracle chilien ». Il s'agit de M. Raul Saez, ministre de la coordination économique, chargé des difficiles missions à l'étranger, de M. Fernando Leniz, ministre de l'économie, ancien directeur du puissant groupe de presse du *Mercurio*, et de M. Jorge Cauas, ministre des finances, démocrate-chrétien en rupture de parti. Cette attitude marque une volonté de réagir contre la politique d'étatisation. L'un des actes les plus spectaculaires de la junte, de ce point de vue, a été la restitution au secteur privé de la plupart des entreprises qui, entre 1970 et 1973, étaient entrées dans l'« aire de propriété sociale ». Seules les banques et les mines de cuivre sont demeurées dans le secteur public. Les compagnies cuprifères ont cependant reçu les indemnités que Salvador Allende leur avait refusées.

Le « laisser faire » économique de la junte s'est manifesté sur le plan intérieur, tout d'abord, par une politique de « vérité des prix ». La plupart des subventions apportées par l'Unité populaire pour « tenir » certains prix, notamment d'articles de grande consommation, ont été supprimées. Les prix s'établissent ainsi en principe selon les lois du marché. Des produits alimentaires : pain, riz, huile, sucre, ont ainsi fait des bonds de 1 000 à 2 000 % en une année.

En revanche, les salaires sont étroitement contrôlés. Depuis le 1er janvier 1974, les divers rajustements de salaires ont atteint *un montant cumulé de 56 %*. Le salaire minimum est d'environ 230 francs par mois. A titre indicatif, le pain vaut environ 1,20 F le kilo et le sucre 3 F. Cette baisse de revenu a évidemment des conséquences dramatiques dans les milieux populaires. D'autre part, la junte a suspendu toute garantie de l'emploi : elle pense ainsi être mieux en mesure de réaliser sa politique de rationalisation de la production.

L'abaissement considérable des droits de douane, la suppression de la caution préalable pour les importations, ont le même objectif : soumettre l'économie chilienne, jusque-là très protégée, au fouet de la concurrence extérieure. La politique du « laisser faire » vise aussi les capitaux étrangers. Le décret 600 du 11 juillet permet en particulier aux investisseurs de réexporter 100 % de leurs bénéfices. Ces facilités ont d'ailleurs ému les cinq autres pays signataires du pacte andin — Pérou, Bolivie, Equateur, Colombie et Venezuela — qui craignent d'être désormais quelque peu dédaignés par les capitalistes. Et on a constaté une certaine tension avec le Pérou et la Bolivie en particulier.

On peut juger les résultats obtenus jusque-là par la junte de deux façons. Les Chiliens, dans leur immense majorité, vivent *plus mal qu'il y a un an : le* panier de la ménagère n'a jamais été aussi léger. Et que de paniers vides : ceux des chômeurs, des fonctionnaires démis de leur emploi, des ouvriers licenciés, des intellectuels chassés ! En revanche, il est désormais aisé de se procurer la plupart des produits qui manquaient dans les derniers mois de l'Unité populaire. Ce sont les moyens de les acheter qui font défaut.

Si on se place du point de vue de l'économiste, le bilan est plus nuancé. Le secteur des biens de consommation subit une très grave récession due à la baisse du pouvoir d'achat. Les usines de fabrication de produits électro-ménagers, de vêtements et de chaussures sont les plus touchées.

En revanche, la production a augmenté de façon *spectaculaire* dans certains domaines, dont le plus important de tous pour le Chili : le cuivre. Cette année verra sans doute le pays battre tous ses records pour la production du métal rouge. La production agricole connaît également une forte croissance grâce à l'augmentation du prix des produits à la vente de détail. La construction, enfin, est en excellente santé. La balance commerciale paraît être en voie de redressement. L'inflation semble ralentir, bien qu'elle reste considérable (elle sera sans doute voisine de *250 %* en *1974*).

De sorte que de nombreux observateurs estiment désormais que la junte peut parfaitement, en deux ou trois années, gagner son pari économique. Beaucoup dépendra, il est vrai, de l'attitude des investisseurs étrangers. « *Les capitalistes, quoi qu'on en dise, n'aiment pas clapoter dans le sang* », déclare ce diplomate qui explique par la réprobation mondiale envers les violences du régime l'échec de la junte pour attirer jusqu'à présent les firmes étrangères, voire rapatrier l'argent qui avait fui le pays sous l'Unité populaire. L'attitude des Etats-Unis sera, évidemment, déterminante. Jusque-là, les Américains sont demeurés, apparemment, dans l'expectative. Ils ont, successivement, attendu le règlement de la question des indemnités pour leurs compagnies cuprifères nationalisées, puis la publication de statut des investissements étrangers. Les problèmes réglés, une nouvelle difficulté a surgi : l'hostilité des pays du pacte andin à la politique libérale des Chiliens. D'aucuns se demandent, enfin, si les Etats-Unis ne cherchent pas à faire discrètement pression sur la junte pour lier leurs apports financiers — publics et privés — à une certaine démocratisation du régime. En revanche, on voit beaucoup de Japonais à Santiago. Et nombre d'entre eux parlaient déjà bien l'espagnol ! Ils seraient, en particulier, intéressés par le fer chilien.

Le pari des militaires semble être le suivant : si en dix ans ils réussissent à jeter les fondements d'un Chili prospère, l'histoire oubliera le reste. *Ce raisonnement* ne tient évidemment pas compte du coût social de l'entreprise : le chômage, la misère d'une partie de la population, la diminution du niveau de vie de la majorité, le morne ennui qui naît de la ferveur retombée après cette période d'intense « participation » qu'a été le régime de l'Unité populaire.

Répressifs sur le plan politique, ultra-libéraux *sur le plan* économique, les militaires chiliens semblent avoir lorgné du côté du grand frère brésilien. Le général Pinochet a d'ailleurs publiquement admis dans sa conférence de presse du 4 septembre qu' « *il pouvait bien y avoir une coïncidence entre les plans de développement économique et social* » des deux pays.

Il y a toutefois deux différences essentielles : le Chili est loin d'offrir le même potentiel économique et humain que le Brésil, et il a une tradition de lutte politique et syndicale inconnue au Brésil.

Prochain article :

ÉTRANGE ET TRAGIQUE JEU D'ÉCHECS

DIPLOMATIE

AVANT LA RÉUNION DE L'ÉLYSÉE

Pour les Allemands, le Marché commun agricole a échoué

De notre correspondant

Bonn. — Avec le chancelier Schmidt, la querelle européenne, qui sévit depuis longtemps en Allemagne entre les « pragmatiques », qui estiment que la politique communautaire doit être faite au coup par coup, et les « institutionnalistes », pour qui il suffit de créer des institutions communautaires pour que l'unité européenne progresse, est tranchée. Les Allemands sont invités à lutter contre leur penchant traditionnel au juridisme. Il ne s'agit plus pour Bonn de développer une quelconque institution supranationales, mais de trouver les mécanismes les mieux adaptés pour que les Neuf puissent prendre des décisions communes.

La première tâche à laquelle les responsables doivent se consacrer est le rétablissement de l'économie européenne. A Paris, samedi soir, M. Schmidt reprendra son plaidoyer en faveur d'une organisation politique, économique et monétaire sans laquelle aucun progrès n'est possible. Il ne suffit plus, comme on l'a cru pendant un certain temps à Bonn, que les autres pays de la Communauté suivent l'exemple allemand sur la voie de la stabilité.

Si les pays étrangers réduisaient leurs achats, le gouvernement de Bonn serait confronté à une situation difficile. Aussi ne souhaite-t-on pas à Bonn que l'exemple de la République fédérale soit suivi à la lettre. Cette contradiction entre le désir d'une politique rigoureuse et la nécessité de maintenir les exportations allemandes peut être résolue seulement par l'harmonisation des politiques, embryon d'une politique économique et monétaire commune.

« L'harmonisation des politiques »

Pour le gouvernement allemand cette politique économique commune constitue un préalable à la réussite d'un Marché commun agricole. L'expérience a montré, estime-t-il, qu'on ne pouvait faire de l'agriculture un îlot privilégié. Selon les milieux proches du gouvernement, M. Schmidt aurait l'intention de proposer une réforme profonde de la politique agricole commune. Irrité, inquiet par les mesures unilatérales décidées dans plusieurs pays européens, les Allemands considèrent que le Marché commun agricole a échoué.

Ils sont opposés à une nouvelle hausse des prix qui encouragerait la surproduction sans satisfaire à fond les revendications paysannes. Les difficultés agricoles du Marché commun sont pour Bonn les symptômes des difficultés générales de l'Europe, et comme telles ne sauraient être traitées séparément de l'ensemble de la politique économique. Elles peuvent empêcher tout progrès de l'unification européenne et même, si l'on n'y prend garde, nuire à la coopération franco-allemande.

A côté des mesures immédiates, le gouvernement fédéral pourrait proposer pour le printemps prochain une conférence chargée de revoir fondamentalement la politique agricole commune et de définir de nouvelles formes de coopération dans ce secteur. Les Allemands considèrent qu'il faut s'attaquer à des réformes de structure ; ils ne seraient pas opposés à supporter une partie de leur coût dans les autres pays européens, plutôt que de continuer à financer ce qu'ils appellent par dérision *« la montagne de beurre communautaire »*.

DANIEL VERNET.

LE RELAIS DU TRAITÉ DE ROME

(Suite de la première page.)

Ainsi la Communauté exige-t-elle à la fois un calendrier et un mécanisme de décision.

Le calendrier du traité de Rome a joué dans la construction européenne un rôle capital, non seulement parce qu'il ménageait les transitions, mais parce qu'il permettait de combiner les compensations. Il est impossible d'équilibrer à chaque étape les sacrifices et bénéfices de chacun. Mais l'équilibre peut être rétabli sur l'ensemble de l'opération. Ainsi, en 1959, la France s'engagea-t-elle dans le désarmement douanier industriel alors que les mesures agricoles correspondantes n'étaient prévues qu'à lointaine échéance. L'accord sur la mise en place définitive de l'« Europe verte » n'avait pu se faire à la date prévue du 1er juillet 1965, le général de Gaulle pouvait légitimement considérer que le sort de la Communauté dans son ensemble était en cause. Ce fut la période de « la chaise vide », autrement dit de la suspension de la participation française. Après quoi la Communauté reprit sa marche sans anicroche et à un rythme accéléré.

La construction européenne s'est, en fait, arrêtée le 1er juillet 1968, lorsque le calendrier du traité de Rome fut pratiquement épuisé. Depuis lors, l'« élargissement » de la Communauté (l'adhésion de trois candidats) occupa la scène pour un temps, mais l'« approfondissement », pour reprendre le mot lancé par M. Maurice Schumann, reste en panne.

Ainsi, l'élaboration d'un nouveau calendrier, qui prendra le relais du calendrier de Rome, sera-t-elle le fondement de toute « relance ». M. Giscard d'Estaing n'en doute pas, et l'a citée dans son discours du 27 août en tête des *« sujets de réflexion »* qu'il propose à ses partenaires.

Pour un calendrier « musclé »

En fait, un nouveau calendrier existe déjà. Il figure au communiqué du « sommet » de Paris de 1972. Mais dès le départ il ne put être respecté, faute d'un accord sur le financement du fonds régional. Force est d'admettre que ce programme de Paris, avec ses ambitieuses perspectives d'union européenne, était quelque peu bâclé. Par quel miracle les Neuf auraient-ils pu ouvrir, en quelques heures et en quelques mots, la voie qui conduirait la Communauté, au pas de charge, du Marché commun où elle stagne aujourd'hui à une union politique indissoluble ?

Le programme de Paris doit donc être revu, corrigé, complété, renforcé et, surtout, précisé. Pour qu'il acquière quelque crédibilité, ses modalités financières ne peuvent rester dans le vague. M. Giscard d'Estaing pourrait donc s'estimer comblé si, pendant la présidence française de la Communauté, les Neuf, sans innover, commençaient à traduire en mesures concrètes et en engagements précis les mots du communiqué de 1972.

Si l'élaboration d'un calendrier « musclé » n'est pas un exercice au-dessus des forces des Neuf (encore que M. Schmidt ne semble pas totalement convaincu que ce soit la meilleure voie), plus ardue se révélera l'indispensable réforme institutionnelle de la Communauté. Tout a été dit sur la bureaucratie et la technocratie bruxelloises, les marathons ministériels, la morosité d'un « Parlement » sans assise populaire. Les uns dénoncent à juste titre l'impuissance de la coopération intergouvernementale et les insuffisances du contrôle démocratique, les autres ironisent sur l'irréalisme des visées supra-nationales.

Sans doute, les institutions européennes ne fonctionnent-elles pas comme l'avaient voulu les signataires du traité de Rome. Mais, avec des lenteurs et des grincements, elles fonctionnent. Le pire serait, par souci de « perfectionnisme », de relancer les querelles idéologiques ; le plus sage n'est-il pas d'améliorer le fonctionnement de ce qui existe, en particulier de ce qui a trait aux prises de décisions ? Les Neuf gaspillent un temps considérable à se demander s'il faut se réunir, à quel niveau, en petit ou grand comité, etc., et laissent ainsi passer le moment opportun pour agir. MM. Giscard d'Estaing et Schmidt voudraient, semble-t-il, améliorer d'abord le fonctionnement du conseil des ministres, utiliser toutes les ressources des textes existants, provoquer des votes, éviter les abus du « veto », en le distinguant de l'abstention, bref, transformer le conseil de la conférence diplomatique qu'il est trop souvent aujourd'hui en un instrument politique efficace.

Les « Bénéluxiens », de leur côté, ont toujours réclamé un renforcement du contrôle parlementaire. Il serait difficile de leur faire accepter un calendrier technique sérieux sans ouvrir au moins des perspectives dans cette direction.

Mais, si prudent soit-il, un tel programme n'effarouchera-t-il pas le gouvernement travailliste ? Par-dessus leur assiette, les convives de l'Elysées ne perdront pas une réaction, pas un mot, pas un silence de M. Wilson. S'il est déjà difficile d'accorder des équipiers qui veulent tous aller de l'avant, que faire quand un mauvais esprit prétend faire marche arrière ?

Le cas britannique

Mieux vaut regarder les choses en face : on ne fera pas avaler l'Europe aux Anglais à contre-cœur, par des doses homéopathiques enrobées de confiture. Inutile de leur faire croire qu'ils peuvent être « un peu » européens, que le traité de Rome n'est qu'un accord commercial sans grande conséquence politique. Si la Grande-Bretagne ne veut pas s'amarrer au continent, si elle reste persuadée que son avenir est ailleurs, dans l'Atlantique et dans le pétrole de la mer du Nord, bon vent ! Ce n'est qu'un au revoir ! Les partenaires de M. Wilson sont du moins en droit de lui demander, une fois l'hypothèque électorale levée — et si les européens ne reprennent pas le pouvoir à Londres, — qu'il se décide clairement entre partir ou rester dans la Communauté.

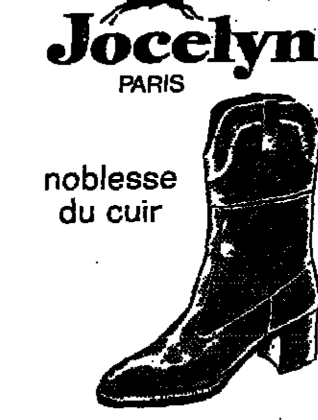
Mais le cas britannique soulève un problème général. La Grande-Bretagne n'est pas la seule malade de la Communauté. L'Italie a dû prendre des mesures de sauvegarde peu communautaires, et la France s'était retirée auparavant du « serpent » monétaire. Les Européens, avec la meilleure volonté, ne peuvent marcher du même pas. Si la Communauté doit régler sa marche sur les plus lents, ne fera-t-elle pas du sur place ? Le risque est d'autant plus grand que les partenaires sont plus nombreux. Aussi peut-on se demander s'il ne faut pas imaginer un processus à plusieurs vitesses, avec des classes de « redoublants » et de « rattrapage », l'essentiel étant que les élèves handicapés en telle ou telle matière ne se sentent pas complexés et que toutes les chances leur soient données de rattraper le gros du peloton.

La France est sortie du « serpent » sans drame. Pourquoi d'autres élèves de la classe européenne ne pouraient-ils, sans larmes, « sécher » certains cours et suivre des leçons particulières ? La question apparemment est jugée prématurée à Paris. Il en va de même du projet de savoir si toute « relance » ne doit pas prendre une forme plus contraignante que celle d'un simple communiqué, fût-il rédigé au cours d'un « sommet » en règle. Pour relayer le traité de Rome, un autre traité n'est-il pas nécessaire, un acte diplomatique négocié au grand jour, solennellement signé, débattu devant les Parlements et ratifié par les chefs d'Etat ?

Pour le moment, le dessein de M. Giscard d'Estaing est plus modeste. Nous n'en sommes pas encore à la conférence de Messine qui amorça, le 1er juin 1955, la négociation du traité de Rome. Le dîner des Neuf n'est que la première phase d'une enquête. Plutôt que parler, le président de la République veut écouter, s'informer des dispositions des chefs de gouvernement avant de prendre une initiative formelle, suffisamment réalistes pour réussir et suffisamment ambitieuse pour marquer un progrès significatif.

MAURICE DELARUE.

● LE PROJET DE BUDGET DE LA C.E.E. POUR 1975 prévoit une progression de 37 % des dépenses globales, qui atteindraient environ 6,955 milliards d'unités de compte, soit 38,25 milliards de francs. Selon les calculs de la commission de la C.E.E., le financement de la politique agricole représenterait 62 % de ce total, en progression de 10 % sur l'an passé, et celui de la politique régionale 9,34 % du budget. Le projet sera examiné le 28 septembre par le conseil des ministres des Neuf.



DIPLOMATIE

A LA BARRE DE LA DÉTENTE

(Suite de la première page.)

La libéralisation du commerce me parut être le point de départ. Khrouchtchev lui-même semblait favoriser cette méthode lorsque, un an plus tôt, à la Foire de Leipzig, il se désigna avec humour comme le représentant des « milieux d'affaires soviétiques » et annonça aux capitalistes européens, américains et japonais présents qu'il était preneur de leurs équipements et de leurs technologie.

Le président Kennedy donna alors le coup d'envoi symbolique par l'abolition de l'embargo américain sur *les crabes russes*, imposé à l'origine pour la raison, idéologique, qu'ils étaient mis en boîtes dans un « goulag » de prisonniers au Kamchatka.

La baie des Cochons, la confrontation de Berlin, la crise des missiles de Cuba, le drame du Vietnam, enfin l'assassinat de Kennedy interrompirent ce processus des deux côtés de la barrière idéologique. Mais l'intérêt commun pour la survie et le bien-être *exigeait qu'il soit repris.* Aujourd'hui, avec ou sans Nixon, avec ou sans Brejnev, il nous faut à tout prix avancer.

Reprendre le flambeau

Le nouveau président américain a proclamé son intention de donner suite à la détente avec l'Union soviétique et la Chine. Mais, ayant accédé au pouvoir sans mandat populaire et étant de par sa *formation un produit du Congrès*, ses initiatives sur le plan de la politique étrangère risquent d'être moins audacieuses que celles de son prédécesseur. D'ailleurs, il faut s'attendre, de toute manière, à ce que l'Amérique réclame une participation plus active de ses alliés dans la conduite des principales affaires internationales.

Dans ce contexte nouveau, l'Europe a l'occasion, et sans aucun doute le devoir, de reprendre le flambeau dans l'évolution tourmentée des rapports entre l'Est et l'Ouest. En même temps, une forte impulsion pourrait être donnée à la marche du continent vers sa cohésion (1).

Le grand débat qui mobilise actuellement l'opinion américaine touche à tous les aspects économiques, politiques, militaires et moraux de la détente. Cependant, de ce côté de l'Atlantique, les voix restent étrangement muettes, comme si seuls les Etats-Unis avaient à se préoccuper des craintes et des espoirs inhérents à cette question primordiale.

Certes, la coopération russo-américaine est essentielle. Mais il serait contraire aux intérêts de tous que cette coopération devienne une affaire exclusive entre les deux Super-Grands. Pour éviter que les pays européens ne perdent leurs chances dans l'ouverture des marchés de l'Est, ils doivent créer ensemble les moyens industriels, techniques et financiers, à l'échelle des projets gigantesques portant sur les sources d'énergie et les matières premières, conçus pour la Sibérie et les autres régions de l'Est. Car les possibilités et les risques sont d'une telle envergure qu'ils justifient et nécessitent une large participation multinationale.

L'ordre du jour de la coexistence constitue, d'un côté comme de l'autre, un défi historique pour tous les hommes d'Etat.

Sur le plan économique, si les rapports commerciaux entre les sociétés de libre entreprise et d'entreprises d'Etat doivent réaliser tout leur potentiel et agir comme le ciment de la paix, il est urgent de modifier leur forme et leur technique. Un code de règles nouvelles doit être élaboré pour institutionnaliser et moderniser ces rapports et permettre le passage des échanges conventionnels à une coopération industrielle et au-delà, à une graduelle intégration économique.

Nécessité de nouvelles méthodes

Les méthodes traditionnelles de commerce et de concurrence qui ont cours entre les systèmes de marché libre ne peuvent plus répondre aux besoins spécifiques des transactions entre les pôles opposés du collectivisme et du libéralisme. Cette constatation est bien illustrée par les controverses qui ont récemment surgi à propos des ventes de céréales américaines et des propositions de vente de beurre et de viande faites par la Communauté européenne à l'Union soviétique.

De même, dans le tiers-monde, de nouvelles méthodes doivent être forgées pour installer une coopération transidéologique constructive à la place de la concurrence politique stérile et de la *compétition militaire désastreuse*. Vu le désenchantement universel devant l'aide économique offerte par les gouvernements de l'Est et de l'Ouest, les projets entrepris en commun par les firmes capitalistes et communistes pourraient favoriser le meilleur aspect économique et neutraliser le pire aspect politique causé par les ingérences étrangères. Des transactions de ce genre, dont certaines sont déjà en place en Afrique, en Asie et en Amérique latine aideraient mieux que des aumônes empoisonnées à humaniser et rationaliser les rapports de forces sauvages qui dominent aujourd'hui dans tant de régions du globe.

Le souci des libertés doit demeurer au centre de cette œuvre, si l'on veut que la détente obtienne un large soutien populaire dans le monde démocratique. *Ma discussion dans les pages du Monde* avec le professeur Andrie Sakharov (2), a renforcé ma conviction que nous avons l'obligation morale d'utiliser tous les moyens de pression raisonnables pour permettre une plus libre circulation d'idées et de personnes entre l'Est et l'Ouest. D'ailleurs le Congrès des Etats-Unis a démontré qu'une telle pression pouvait être efficace, notamment en ce qui concerne l'émigration des juifs d'Union soviétique. Une impulsion nouvelle est nécessaire pour *faire de la* conférence sur la sécurité et la coopération, qui progresse à une allure d'escargot, à Genève comme à Helsinki, un forum européen efficace en cette matière.

En outre, on voit bien que l'intégration économique progressive entre les deux types de société divergents est un catalyseur naturel pour transformer les rapports Est-Ouest. La recherche de l'efficacité dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et de la gestion, dans laquelle l'U.R.S.S., la Pologne, la Hongrie et les autres pays socialistes sont aujourd'hui conduites par la nécessité, ne peut réussir sans une certaine décentralisation et démocratisation de leur système. Cette démarche subtile deviendra irréversible, malgré les spasmes de résistance des idéologues et des stratèges.

Sur *le plan militaire*, la poursuite de la détente ne signifie pas un abandon angélique des impératifs de défense. Mais elle implique une volonté réelle d'endiguer la prolifération des armes, même si on doit accepter de part et d'autre certains risques théoriques de sécurité.

Pour une structure neuve

Il s'agit d'établir une structure neuve *capable de remplacer, pas* à pas, le système actuel du seul équilibre nucléaire. Une imbrication de liens économiques, plus qu'un pieux désir de fraternité, peut *créer* une telle structure.

Les transactions Est-Ouest doivent devenir rapidement autre chose que des contrats individuels intéressant les seules parties directement concernées. Leur accumulation représentera alors un engagement réciproque de coexistence, un entrelacs de rapports d'industrie à industrie, d'entreprise à entreprise et d'homme à homme moins facile à *rompre* que de *conventionnels* accords diplomatiques.

Il y a deux ans, M. Valéry Giscard d'Estaing a publiquement adhéré, dans les termes suivants, à cette conception pragmatique de la coexistence dont la France avait été la première à découvrir le réalisme :

« De même que les déclarations d'amour ne suffisent pas au succès de la vie conjugale quotidienne, de même les appels à la fraternité des peuples doivent trouver un écho dans les relations économiques de tous les jours, si l'on veut que leur résonance ne soit pas éphémère... Pour une fois, le monde anglo-saxon emprunte à la France un pragmatisme que chacun avait tendance à lui dénier depuis Descartes et son fameux esprit de système. Mais rien n'est en réalité plus logique que ce pragmatisme et ce sens des réalités, car nul ne sait de quoi le monde sera fait demain sur le plan des idéologies... Aux esprits attachés au dénombrement de tous les malheurs qui peuvent frapper l'univers, je répondrai tout simplement : en attendant le cataclysme, commençons par fourbir ces « armes de la paix » que représentent les échanges pacifiques entre les hommes. Peut-être leur usage deviendra-t-il, après coup, la loi universelle (3). »

Maintenant qu'il est à la barre de la France et qu'il a barre sur l'Europe, j'ai le fervent espoir que le président français saura relever le vrai défi de la détente : la convergence et l'intégration économiques entre l'Est et l'Ouest.

SAMUEL PISAR.

(1) Les récents entretiens de Varsovie entre MM. Michel Poniatowski et Edward Gierek démontrent que cette volonté se manifeste des deux côtés.

(2) *Le Monde* des 17 septembre et 8 octobre 1973.

(3) Préface au livre de Samuel Pisar *Transactions entre l'Est et l'Ouest*. (*Le Monde* du 9 mai 1972.)





LA SITUATION POLITIQUE ET LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing dénonçant avec quelque désinvolture, jeudi, « *le gaspillage et l'inflation* » de la décennie 1960-1970 (ne fut-il pas grand argentier de janvier 1962 à janvier 1966 avant de l'être de nouveau de juin 1969 à mai 1974 ?) a lancé un pressant appel aux membres de la Cour des comptes : « *Ne tremblez pas devant l'affirmation de la vérité et la mise en cause des responsabilités.* » Plutôt que de céder, comme ils semblent enclins à le faire aux facilités de la méthode Coué, le président de la République et le premier ministre seraient bien inspirés de s'appliquer à eux-mêmes la maxime qui vient d'être proposée à la juridiction de la rue Cambon.

Ils auraient d'autant plus de raisons de le faire qu'on assiste à une sorte de contraction, de l'électorat qui avait assuré, au mois de mai, le succès de M. Giscard d'Estaing.

On constate, d'une part, que, selon un sondage de l'IFOP réalisé du 2 août au 7 septembre et publié ce vendredi par *France-Soir*, la cote de l'Elysée et de l'hôtel Matignon est en légère baisse. Quarante-sept pour cent des personnes interrogées, au lieu de 48 % fin juin, sont très satisfaites ou plutôt satisfaites de M. Giscard d'Estaing, et le recul est d'un point pour M. Chirac : 38 % d'opinions favorables au lieu de 39 %.

On note aussi, et surtout, une double évolution au sein du secteur politique : dans le même moment où certaines décisions et certains événements offrent de nouveaux thèmes de contestation à l'opposition « partisane » et syndicale, d'autres faits et d'autres initiatives provoquent l'aigreur croissante de ceux qui admettent de moins en moins les aspects libéraux de la politique giscardienne et réclament, en toutes occasions, le maintien de l'ordre et la fermeté.

Une partie de la clientèle électorale du chef de l'Etat, où nombreux sont les défenseurs des valeurs traditionnelles, à commencer par la famille, s'émeut naturellement des décisions et projets du gouvernement concernant la contraception, l'avortement, le divorce. Il est grotesque, mais significatif, entre autres exemples, que *le Parisien libéré* écrive ce vendredi : « *La pilule de certaines est payée par tous les Français par le biais de la Sécurité sociale. Il est probable que cet argent serait mieux apprécié pour donner un an de sursis au plus beau paquebot du monde.* » Il est symptomatique que M. Le Pen, candidat du Front national à l'élection présidentielle, qui s'était rallié à M. Giscard d'Estaing après le premier tour, en vienne à dénoncer « *le laxisme de la politique sociale* » du président de la République et à lui faire grief de « *capitulation systématique devant le désordre pour peu que celui-ci s'accompagne de violence* ».

Si l'on rapproche de telles appréciations de celles que formulait récemment M. Robert Chapuis, secrétaire national du P.S.U. — « *Quand la droite se pare des plumes de la réforme, elle oblige la gauche à redevenir sérieusement révolutionnaire.* », — on mesure la dégradation du « climat politique » à un peu moins de trois semaines de la rentrée du Parlement, qui reprendra ses travaux le 2 octobre.

On en suivra avec d'autant plus d'intérêt et d'attention les six élections législatives partielles des 29 septembre et 6 octobre à la faveur desquelles M. Messmer et cinq de ses anciens ministres chercheront à reprendre leur ancien siège de député.

RAYMOND BARRILLON.

A Cayenne

INCIDENTS AU COURS DE LA VISITE DE M. STIRN

Des incidents ont éclaté le mercredi 11 septembre à Cayenne (Guyane) au cours de la visite de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer. Pendant que M. Stirn assistait à une séance du conseil général, un groupe de manifestants se sont attaqués — selon des sources proches des milieux officiels — au service d'ordre et lui ont lancé des pierres. Quatre membres de ce service d'ordre, des gendarmes mobiles, auraient été atteints. Après la séance du conseil général, alors que le secrétaire d'Etat se rendait au port de Degrad-de-Cannes, une voiture du cortège officiel a été prise pour cible par les manifestants ; ses vitres ont été brisées.

Ces incidents ont fait l'objet d'une question écrite de M. François Mitterrand, député socialiste de la Nièvre, au premier ministre. Le premier secrétaire du P.S. demande au chef du gouvernement « *de bien vouloir fournir des éléments d'appréciation sur les événements en cours, ainsi que sur la situation générale en Guyane* ».

LES SCRUPULES DU P.S.U. DE BESANÇON

A la suite de l'adoption par des militants du P.S.U. réunis le 1er septembre à Besançon d'une « *adresse aux travailleurs* » hostile aux assises nationales du socialisme qui doivent se tenir les 12 et 13 octobre à Paris (*le Monde* du 6 septembre), la section de Besançon du P.S.U. nous adresse les précisions suivantes : « *Le bureau national du P.S.U. était invité au stage, qui n'avait en aucune façon le caractère d'une réunion de « minoritaires du » du P.S.U. Il ne pouvait y être, et il n'y a pas été question de la création d'une nouvelle organisation politique. L'« adresse aux tra- » vailleurs » adoptée par les membres du P.S.U. participant à ce stage, et eux seuls, demande que « le P.S.U. devienne l'instru- » ment de tous les partisans d'une » stratégie révolutionnaire pour » l'autogestion.* »

● *Présence socialiste*, mouvement d'anciens socialistes ralliés à la majorité, animé par M. Léon Boutbien, ancien député, « *met en garde ses militans contre l'initiative de certains éléments opportunistes de la majorité, dont M. Charbonnel, qui cherchent une diversion politique, encouragée par le parti communiste et qui ne saurait avoir la caution des démocrates socialstes* ».

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. CHARBONNEL

M. Denecker (P.S.) : il ne faut pas aider les dissidents gaullistes à apparaître en force autonome

M. Gérard Denecker, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Corrèze, nous a déclaré à la suite des prises de position de M. Charbonnel, maire de Brive, ancien ministre (*le Monde* du 5 septembre), qui souhaitait voir les « gaullistes de progrès » se regrouper et nouer des liens avec la gauche :

« *La vie politique et militante est faite de mutations personnelles ou collectives qui méritent l'attention et le respect. Mais il est des évolutions qui apparaissent pour le moins surprenantes.*

» *Les réactions des militants de gauche, de nos sympathisants comme de nos électeurs, révèlent pour le moins le refus réfléchi de voir celui qui fut si longtemps le leader de la droite intransigeante se transformer soudain en homme politique de gauche qui pourrait un jour aspirer à les représenter.*

» *La gauche de 1974, qui a frôlé de si peu la victoire, a indiscutablement besoin de réaliser le nécessaire élargissement susceptible de lui donner le soutien populaire indispensable à la remise en cause des structures de notre société.*

» *Faut-il en ce cas, maintenant que le centre d'hier est intégré officiellement dans la majorité conservatrice de ce pays, laisser se reconstituer un nouveau centre avec quelques dissidents gaullistes ? Faut-il aider ces dissidents à apparaître en force autonome qui débatte avec la gauche ? Nous ne pensons pas que tel soit son intérêt.*

» *Nous reconnaissons à d'anciens U.D.R. le droit de s'intégrer dans le combat de la gauche. Nous ne pouvons admettre qu'au nom du gaullisme ils prétendent remettre en cause la nature de ce combat.*

» *Nous aurions tort de nous évertuer à rechercher des additions électorales qui pourraient bien se traduire par des soustractions. Notre tâche est autre : elle consiste à réaliser l'élargissement dans la contestation réfléchie de toutes les structures oppressives, et de proposer de leur substituer une forme d'autogestion responsable et dépourvue de la tutelle d'un parti ou d'un pouvoir.* »

M. Le Pen parle du « dandysme politique » de M. Giscard d'Estaing

M. Jean-Marie Le Pen, candidat à l'élection présidentielle de mai 1974 qui avait apporté son appui à M. Giscard d'Estaing après le premier tour, et président du Front national, a violemment critiqué le « dandysmes politique » pratiqué, selon lui, par le président de la République. Pour M. Le Pen, « *M. Giscard d'Estaing, en refusant de dissoudre l'Assemblée nationale, s'est condamné à rouler dans les mêmes ornières (...) L'U.D.R. sera l'Algérie de Chirac et les députés les « pieds-noirs » du premier ministre* ». M. Le Pen a rappelé qu'il souhaitait le changement mais « *dans le sens du rétablissement de l'ordre* ». Or, constate-t-il, « *le comportement des dirigeants trahit une attitude politique qui ne repose sur aucun principe* », et il a reproché au nouveau chef de l'Etat le « *laxisme de sa politique sociale* » et sa « *capitulation* » systématique « *devant le désordre pour peu qu'il s'accompagne de violence* ». M. Le Pen a évoqué « *les grandes manœuvres de charme du parti communiste* ». Il a précisé : « *En permettant aux communistes d'apparaître sous leur visage lénifiant et consolateur (...), le chef de la majorité, qui n'est à cette place que grâce aux voix des anticommunistes, se fait complice de la révolution, de l'agitation.* »

Enfin, M. Le Pen a souligné la nécessité pour la France de participer à un « *front commun avec les pays consommateurs de pétrole pouvant aller jusqu'à la rétorsion* ». Il a proposé au président de la République, lorsqu'il se rendra en Algérie, de « *rappeler le président Boumediène au respect des accords d'Evian* ». Il a ajouté que « *si l'Algérie veut faire de son pétrole ce qu'elle veut, la France peut également renvoyer les travailleurs algériens en cas d'aggravation du chômage, ou bloquer les transferts de revenus* ».

● *Le groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux* de l'Assemblée nationale, que préside M. Max Lejeune, député de la Somme, se réunira pour deux journées d'étude, les dimanche 13 et lundi 14 octobre à Montrouge (Hauts-de-Seine). Outre qu'elles permettront d'examiner des projets de réformes et des textes en préparation, ces journées auront aussi pour objectif de rassembler, pour un travail commun, des députés, dont certains, avant l'élection présidentielle, appartenaient à la majorité et d'autres à l'opposition.

POLITIQUE

L'U.D.R. VA PUBLIER UN MANIFESTE POLITIQUE

La « commission de réflexion » de l'U.D.R., créée en juin dernier, a mis au point un projet de manifeste dont elle proposera la publication au comité central du mouvement, qui se réunira le 5 octobre. Le bureau exécutif du 19 septembre examinera le contenu de ce projet. Celui-ci rappelle que l'U.D.R. est un « *rassemblement démocratique et populaire* » qui ne saurait être confondu avec un « *parti traditionnel* ». Le document poursuit :

« *Le pouvoir politique a la charge de l'unité à l'intérieur et de l'indépendance à l'extérieur. Sa finalité est la transformation des rapports sociaux, qui doit s'accomplir en assurant aux faibles attention et protection. L'expansion économique est le moyen de réaliser la grandeur de la France et le bonheur des Français. Cet objectif implique le maintien et l'extension de la liberté individuelle, la protection de la cellule familiale.* »

On y lit également que « *la participation sera un véritable changement de société, tout en maintenant la liberté d'entreprendre. Un « plan » démocratiquement délibéré est nécessaire. Son exécution doit s'imposer à tous. Primauté de l'industrialisation et diversification de la distribution.* »

Il énonce enfin : « *Poursuite de la construction d'une unité européenne s'appuyant sur les réalités nationales pour parvenir à une identité propre.* »

AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

En Savoie, le rajeunissement de l'électorat peut créer des difficultés à M. Fontanet

L'une des six élections législatives partielles au cours desquelles, le 29 septembre et le 6 octobre, cinq anciens ministres de M. Messmer et l'ancien chef du gouvernement lui-même tenteront de retrouver leur siège de député, aura lieu dans la deuxième circonscription de la Savoie. *M. Joseph Fontanet*, ancien ministre de l'éducation nationale, se présente au nom de la nouvelle majorité présidentielle. Il aura pour adversaires : MM. Maurice Blanc (parti socialiste), *Marcel* Rochaix (parti communiste), Charles Denu (indépendant), Jean Merlo (organisation communiste internationaliste) et Roland Calmel (Lutte ouvrière).

Albertville. — En Savoie, c'est la pause. L'été est fini ; les touristes, qui ne reviendront, en principe, qu'avec les premiers flocons de neige, sont partis. Pendant trois mois, les Savoyards ont le sentiment que la montagne leur appartient. L'automne a ici des charmes auxquels les habitants des « plats pays » n'ont pas la chance de goûter. La cueillette des champignons, bien qu'elle ne soit pas excellente cette année — le temps a été trop sec, — attire tous les « mycophages » amateurs de bolets et de chanterelles. Autre sport d'automne : la chasse. Sans difficulté dans la vallée, où, comme ailleurs, on tire le faisan ou le lièvre, elle est périlleuse en altitude quand il s'agit de pointer le chamois ou le bouquetin.

L'ouverture de la chasse coïncidait avec celle de la campagne électorale. Sans doute, l'intérêt que suscite le premier événement explique-t-il le relatif désintérêt marqué pour le second. Les Savoyards de la circonscription d'Albertville s'étonnent de voir les états-majors des partis politiques donner à cette élection législative partielle une valeur de test national. Pourtant, les leaders de l'opposition ont décidé que cela valait la peine de se déranger : M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, et M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, viendront soutenir M. Maurice Blanc, le candidat socialiste. M. Marcel Rochaix, communiste, doit recevoir le renfort de M. Georges Marchais, secrétaire général de son parti, et celui de M. Pierre Juquin, membre du comité central.

Le manque de passion que suscite ce début de campagne s'explique également par le fait que sur les six candidats en lice quatre sollicitaient déjà, en mars 1973, les suffrages des électeurs de la circonscription.

Le conseil municipal d'Albertville est majoritairement de tendance modérée, bien que le maire, M. Dujol, refuse catégoriquement une définition autre que celle d'« apolitique ». En revanche, les deux cantons de cette sous-préfecture savoyarde sont dirigés par deux conseillers communistes depuis septembre 1973 : Albertville-Sud par M. Marcel Rochaix, inspecteur principal des travaux publics de l'Etat, maire de Cevins depuis 1959, Albertville-Nord par M. Louis Marin-Matholaz, conseiller municipal, professeur à Ugine. M. Marcel Rochaix avait pour sa part battu M. Jacques Gonnard, chargé de mission auprès de M. Joseph Fontanet, alors ministre de l'éducation nationale. De son côté, M. Marin-Matholaz avait pris le siège au conseiller général sortant U.D.R., M. Jean-Baptiste Mathias, sénateur. M. Marcel Rochaix, habituel candidat opposé à M. Fontanet depuis 1958, a repris, comme suppléant M. Marin-Matholaz, et les communistes voient dans leur succès aux dernières élections cantonales le signe d'une possible victoire dans la présente consultation.

LES DEUX PRÉCÉDENTS SCRUTINS

En 1968, le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 45 717 ; suffr. expr., 33 161. MM. Fontanet, Cent. dém., 9 694 ; Rochaix, P. C., 8 544 ; Coudurier, Front travailliste, 7 789 ; abbé Borrel, sans étiq., 4 818 ; Guéno, P. S. U., 2 396.

Second tour : inscr., 45 714 ; suffr. expr., 32 591. MM. Fontanet, 17 200 ; Rochaix, 11 247 ; Borrel, 4 144.

En 1973, premier tour : inscr., 48 907 ; suffr. expr., 36 433. MM. Fontanet, U. R. P. - C. D. P., 14 925 ; Rochaix, P. C., 9 144 ; Blanc, P. S., 7 261 ; de Menthon, réf., 2 910 ; Denu, ind., 1 680 ; Moiroud, div. droite, 513.

Second tour : inscr., 48 901 ; suffr. expr., *36 995. MM. Fontanet*, 20 538 ; Rochaix, 16 457.

La percée des socialistes

Des trois circonscriptions de la Savoie, celle d'Albertville leur est, en effet, la plus favorable. Le P.C.F. a bénéficié de la forte industrialisation des vallées de l'Arly et de l'Isère, et de son corrolaire, une importante syndicalisation cégétiste. C'est seulement depuis l'année dernière que le parti socialiste y a réussi une certaine percée.

L'élection, en mars 1973, dans les deux autres circonscriptions savoyardes, de MM. Jean-Pierre Cot et Louis Besson, qui ont battu respectivement M. Pierre Dumas, U.D.R., ancien ministre, et M. Jean Delachenal, républicain indépendant, prouve le renouveau du P.S., dont la fédération départementale a vu ses effectifs quadrupler en quatre ans, passant de cent cinquante à six cents adhérents.

Dans la seconde circonscription, le *P.S.U.* avait peu à peu supplanté les socialistes, son candidat recueillant, aux élections législatives de 1967, 4 433 voix, soit près de 40 % de mieux que le score réalisé par M. Deforret (S.F.I.O.) en 1962. Cette implantation du P.S.U., bien que limitée, s'est accompagnée d'un changement de comportement parmi les ingénieurs des entreprises installées dans les vallées. Venus de l'extérieur, les cadres moyens et supérieurs, et les fonctionnaires ont adhéré au nouveau parti socialiste plus par réaction vis-à-vis de l'implantation de la C.G.T. et du P.C.F. parmi les ouvriers, que par réaction envers des « patrons » qui, eux aussi, rarement originaires de la région, continuent d'observer une attitude très neutre vis-à-vis de la vie politique et sociale locale. Bien que le maire d'Ugine, M. Meunier, ait été considéré pendant longtemps comme un candidat possible, les responsables du P.S. ont préféré accorder, comme en 1973, leur confiance à M. Maurice Blanc, professeur d'anglais plus représentatif de la tendance CERES, majoritaire en Savoie, et à son suppléant M. Francis Pouget, inspecteur des P.T.T. à Moutiers.

Atteindre les jeunes

M. Rochaix, en plus des réunions publiques qu'il anime dans les quatre-vingt-douze communes de la circonscription, fait circuler sur les foires et les marchés une camionnette équipée de matériel audio-visuel pour projeter un film sous forme d'« *interview du candidat* ».

M. Maurice Blanc, pour sa part, porte un effort particulier vers l'électorat catholique en organisant un débat qu'animera M. Claude Gault, rédacteur en chef, d'*Hebdo - TC - Témoignage Chrétien*. Cette visite n'est pas un hasard. L'abandon par l'Eglise de certaines de ses traditions et l'arrivée d'une nouvelle génération de prêtres progressistes ont troublé et divisé la communauté catholique tarentaise. Heurtés par la politisation des sermons dominicaux ou, comme à Albertville, par le refus des prêtres de célébrer des messes officielles (11 novembre ou 14 juillet), les catholiques se replient sur eux-mêmes et perdent de leur influence.

Cette situation n'inquiète pas trop M. Joseph Fontanet, catholique pratiquant, qui a longtemps bénéficié du soutien du clergé. Sa carrière politique en Savoie commence en 1951, alors qu'il est secrétaire général adjoint du M.R.P., avec son élection au conseil général, qu'il préside depuis 1964, dans le canton de Moutiers. Cinq ans plus tard, premier de la liste présentée par le M.R.P., il est élu député. La majorité des électeurs lui est restée fidèle sans tenir compte de ses prises de position à l'échelon national. Ainsi, en 1958, il est élu avec l'étiquette M.R.P., malgré la présence d'un candidat U.N.R. En novembre 1962, aucun candidat gaulliste ne lui est opposé, bien qu'au mois de mai précédent il ait quitté le gouvernement Pompidou, en même temps que quatre de ses *amis politiques, pour protester* contre la politique européenne du général de Gaulle. C'est la seule fois où M. Fontanet sera élu dès le premier tour.

En 1967 et en 1968, il est réélu comme centriste d'opposition face à des adversaires de la majorité. Enfin son ralliement à la majorité et le soutien qu'il apporte avec M. Jacques Duhamel à Georges Pompidou ne l'empêcheront pas d'être réélu en 1973 malgré la présence, cette fois, d'un candidat réformateur.

L'U.D.R. locale admet : « *On ne va tout de même pas empêcher un ancien ministre de retrouver son siège de député.* » C'est pourquoi les gaullistes et même les républicains indépendants soutiennent le vice-président du C.D.P. au nom de la nouvelle majorité présidentielle, bien que ce dernier n'ait pas totalement oublié l'amertume que lui causa en juin la composition du gouvernement Chirac où ne siègent plus que deux secrétaires d'Etat, MM. Lelong et Barrot, appartenant à sa formation.

M. Fontanet n'a pas voulu choisir un suppléant engagé dans l'une ou l'autre des formations composant la nouvelle majorité présidentielle. Aussi, après le refus, pour des raisons personnelles, de participer à cette nouvelle consultation émis par son ancien suppléant, M. Georges Pelzerat, est-ce avec un jeune avocat, M. Jean-Paul Milliand, conseiller municipal d'Albertville, qu'il a décidé de faire équipe.

Le quatrième des candidats déjà présents en 1973, M. Charles Denu, avait alors réalisé un score modeste, mais, à l'occasion des élections cantonales qui avaient suivi, son maintien au second tour avait permis l'élection d'un socialiste, M. Camille Blanc, contre M. Renaud, soutenu par M. Fontanet, dans le canton de Bozel.

Se présentant avec l'étiquette « indépendant et réformateur », sans avoir pour autant l'investiture de l'un ou l'autre des deux partis, M. Denu a choisi comme suppléant Mme Françoise Roche, qui assurait la permanence du comité de soutien à M. Giscard d'Estaing. Directeur d'une revue spécialisée dans le récit des « scandales locaux », et visant plus particulièrement les personnalités des stations de sports d'hiver, M. Denu, trente-deux ans, compte sur les suffrages des nouveaux électeurs pour franchir la barre des 10 % au premier tour, ce qui lui donnerait un droit de regard sur le déroulement d'un éventuel second tour.

C'est aussi sur les électeurs les plus jeunes que comptent les deux autres candidats : d'une part, M. Calmel, qui se présente avec l'étiquette Lutte ouvrière (il sera intéressant de voir, à ce propos quel pourcentage le candidat obtiendra dans les villages de montagne où Mlle Arlette Laguiller a recueilli en mai dernier jusqu'à 7 % des suffrages) ; d'autre part, M. Merlo, pour l'Organisation communiste internationaliste. M. Merlo bénéficiera du soutien des membres de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, animateurs de « comités de jeunes anti-Fontanet ».

Malgré les efforts des candidats et de certains maires qui adressent à leurs jeunes administrés des circulaires d'information, les dix-huit - vingt et un ans ne manifestent guère d'enthousiasme à l'idée de s'inscrire sur les listes électorales.

Pas plus que la libéralisation de la contraception ou la réforme des prisons, le vote à dix-huit ans ne préoccupe les électeurs de la Tarentaise, plus soucieux des conséquences de l'inflation qui risque d'éloigner les citadins des stations de sports d'hiver. Le tourisme, qui sans être une panacée n'en reste pas moins le meilleur atout de la région, doit continuer à se développer si l'on veut maintenir l'emploi et éviter le départ des jeunes montagnards pour les villes toutes proches de Chambéry, de Grenoble ou de Lyon. Ainsi un enseignant de Bourg-Saint-Maurice affirme-t-il : « *Cette consultation ne constitue pas le troisième tour des élections présidentielles. En mai, nous avons voté pour la France ; en septembre, nous votons pour la Savoie.* »

ANNE CHAUSSEBOURG.

M. Jacques Chirac : j'entends bien conduire la majorité à la bataille électorale

Interrogé le 12 septembre au micro d'Europe 1, M. Jacques Chirac a notamment évoqué ses rapports avec la majorité en ces termes :

« *Il n'y a pas à reprendre en main l'U.D.R. C'est un mouvement majeur, qui a ses instances, qui délibère, qui définit ses propres orientations. Son orientation est au sein de la majorité ; c'est sa place normale. L'U.D.R. est un élément dynamique et fidèle de la majorité présidentielle. Le problème est celui de l'ensemble de la majorité. Le rôle du premier ministre — je ne dis pas de Jacques Chiras — est tout naturellement d'être le chef de la majorité parlementaire. J'assumerai cette fonction. (...) Je ne conteste pas la vocation de Michel Poniatowski à être le chef des républicains indépendants. Le problème est de nature différente. Je ne parle pas de mouvement ; je parle de la majorité parlementaire. Le premier ministre est tout naturellement le chef de la majorité parlementaire et j'assumerai cette fonction. (...)*

» *Parlant aux militants de l'U.D.R., aux dirigeants de l'U.D.R., puisqu'il s'agissait de l'ensemble des cadres départementaux de l'U.D.R., j'ai simplement dit que mon sentiment personnel était que les prochaines élections législatives auraient lieu à la date normale. (...) J'entends bien conduire la majorité à la bataille (...) quand la bataille aura lieu.* »

Pas de nouvelle réforme régionale

Le premier ministre a d'autre part évoqué les problèmes de la régionalisation en annonçant que le décret relatif à la coopération interrégionale paraîtrait prochainement.

Il a ajouté :

« *Notre ambition, c'est d'abord de faire fonctionner ce qui existe. Et pour avoir reçu les présidents de comités économiques et sociaux et de conseils régionaux j'ai compris que c'était également le sentiment unanime de ces personnalités.*

» *Nous avons, bien sûr, des choses à mettre au point sur les missions exactes de ces institutions et sur les moyens dont elles disposent. Il y a probablement des aménagements à prévoir. J'en discuterai avec les présidents de conseils et de comités. Mais nous n'allons pas prendre de nouvelles initiatives dans ce domaine. Dans trois, quatre ou cinq ans, nous établirons le bilan et nous verrons s'il convient de réorienter la réforme dans un sens ou dans un autre.* »

Interrogé sur l'élection des assemblées régionales au suffrage universel, le premier ministre a répondu :

« *Je vous dirai très franchement que cette idée ne me séduit pas du tout, car je considère qu'elle n'est pas adaptée aux structures de notre démocratie et que l'élection, au suffrage universel, d'assemblées régionales remettrait en cause, sans aucun doute, une certaine forme d'unité nationale qui est de plus en plus indispensable — on le constate dans tous les pays — en raison des difficultés des temps modernes.*

Interrogé alors sur l'éventualité d'une mission de réforme confiée dans ce domaine à M. Servan-Schreiber, M. Chirac a répondu :

« *Je n'ai pas l'intention de faire de réformes immédiates dans ce domaine.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● **POSTES ET TELECOMMUNICATIONS.**

Mme Gisele Godest, chef de cabinet de M. Pierre Lelong, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, est nommée chargée de mission au cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre. Elle est remplacée auprès de M. Lelong par M. Gille Menage, administrateur civil.

● **INTERIEUR.**

M. Jean Colonna, sous-préfet, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur.

● *M. Antoine Pinay*, ancien président du conseil, a réaffirmé, à l'issue d'un déjeuner avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, jeudi 12 septembre, que « *la condition du succès dans la lutte contre l'inflation c'est de créer un climat de confiance* ». « *La bonne volonté du gouvernement n'est pas niable*, a-t-il ajouté. *La popularité ne se pleurniche pas, elle se mérite.* » « *Il faudrait*, a conclu M. Pinay, *que l'opinion publique comprenne la responsabilité de ceux qui ont des mesures à prendre.* »

● *M. Michel Jobert*, ancien ministre des affaires étrangères, sera l'invité à Lyon, le 4 octobre, du mouvement Renouveau politique et social. Cette organisation, qui représente dans la région lyonnaise une tendance de la précédente majorité présidentielle très réservée à l'égard de M. Valéry Giscard d'Estaing, a annoncé que « *cette journée sera axée sur la question de la décentralisation* ». Le mouvement qui invite M. Jobert ajoute : « *A cette occasion, les participants feront connaître leurs points de vue, et le cas échéant leurs contre-propositions en ce qui concerne les résultats du conseil des ministres du 11 septembre, occasionnellement « déménagé » à Lyon.* »

ARMÉE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur proposition de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 11 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Ecole polytechnique :**

Est nommé président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, M. André Giraud, ingénieur général des Mines, administrateur général délégué du gouvernement près le commissariat à l'énergie.

● **Société nationale des poudres et explosifs :**

Est nommé président du conseil de surveillance, l'ingénieur général Nardin.

● **Terre :**

Sont nommés membres du conseil supérieur de l'armée de terre, le général de corps d'armée Buffenoir, en remplacement du général de corps d'armée Louisot, et le général de division Oddo, en remplacement du général de corps d'armée Richter.

Sont admis dans la deuxième section, par anticipation et sur leur demande, les généraux de brigade Desbriges, Benoist d'Azy, Poirier, Schmidt, Bley, Pencenat.

Est élevé au grade de général de division, le général de brigade Fuhr.

Sont élevés au grade de général de brigade, le colonel du train Dessendre, le colonel de l'armée blindée et de la cavalerie Loizillon, le colonel de l'artillerie Heim, le colonel de l'infanterie Toulouse, les colonels des troupes de marine Le Henaff et Roux.

Est élevé au grade de vétérinaire biologiste général, le vétérinaire biologiste en chef de première classe Lepere.

Est élevé au grade d'ingénieur général de première classe, l'ingénieur en chef de deuxième classe Parlanti.

Est nommé adjoint au général commandant la 12e division militaire (Versailles), le général de brigade Toulouse.

● **Marine :**

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la marine, le vice-amiral Caillot, en remplacement de l'amiral Joire-Noulens, et le vice-amiral Le Franc, en remplacement du vice-amiral d'escadre Brasseur-Kermadec.

Est élevé au grade de vice-amiral le contre-amiral Lannuzel.

Est élevé au grade de contre-amiral le capitaine de vaisseau Borgis.

● **Air :**

Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'armée de l'air, le général de corps aérien Rhenter, en remplacement du général de corps aérien Delachenal, et le général de corps aérien Bret, en remplacement du général de corps aérien Groignec.

Est admis dans la deuxième section, par anticipation et sur sa demande, le général de brigade aérienne du corps des officiers de l'air Guillou, en congé définitif du personnel navigant.

Est nommé chef de la mission militaire française auprès du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général de brigade aérienne Chesnais.

LES MANIFESTATIONS DES APPELÉS

Dans le Var

Les neuf soldats du 19e régiment d'artillerie sont toujours détenus au camp de Canjuers

De notre envoyé spécial

Draguignan. — Quarante-huit heures après la « manifestation du 10 septembre », les soldats du 19e régiment d'artillerie de Draguignan étaient apparemment aussi nombreux qu'à l'ordinaire aux terrasses des cafés et à l'entrée des cinémas de la ville. *« On dirait même qu'on leur a donné aujourd'hui davantage d'autorisation de sortie »* remarquait, jeudi soir 12 septembre, un commerçant. Des groupes de jeunes appelés — parmi eux, quelques « manifestants » — ont regardé furtivement les nombreuses affiches récemment placardées dans la vieille ville par le Comité antimilitariste ou le Mouvement de la jeunesse communiste, qui appellent la population à manifester sa solidarité avec les contestataires de la caserne Chabran.

D'autres jeunes militaires, devant un verre de bière, se sont livrés à une revue de presse. *« Nous en apprenons plus dans les journaux,* déclare l'un deux, *car à la caserne, tout est encore plus cloisonné que d'habitude. Il est difficile de se renseigner d'une compagnie à l'autre ; on a toujours un officier ou un sous-officier sur le dos. »*

Les neuf soldats, dont un brigadier, semble-t-il, qui ont été transférés au camp de Canjuers y sont toujours maintenus aux arrêts. Depuis deux jours, la plupart des manifestants du 10 septembre ont été interrogés par des membres de la Sécurité militaire, certains à plusieurs reprises. Immédiatement après la manifestation, de retour au quartier Chabran, il semble que les manifestants aient tenu une « assemblée générale » et que ceux qui avaient pris la parole à cette occasion ont été plus particulièrement soumis aux questions des enquêteurs.

A 18 heures, ce vendredi 13 septembre, une réunion des différentes organisations politiques et syndicales de la région, ainsi que des mouvements d'extrême gauche, devait avoir lieu à la Bourse du travail de Draguignan, pour décider de la création d'un comité de soutien aux soldats sanctionnés, et déterminer les formes d'actions dans les jours à venir. Il faut noter à ce propos que, depuis le début de la campagne de contestation à l'intérieur des casernes — depuis l'« appel des cent » notamment, — pour la première fois le parti communiste et les organisations de la gauche ont signé un même texte et adopté une position commune sur les revendications des soldats.

FRANCIS CORNU.

● *M. Albert Voilquin,* député des Vosges (R.I.) et président de la commission de la défense nationale à l'Assemblée nationale, estime que *« les événements qui secouent le monde militaire sont graves »,* sans qu'il faille cependant les dramatiser.

Selon M. Voilquin, ces événements prouvent que *« les réformes n'ont que trop tardé, et ils reposent une fois de plus le problème de la condition militaire. »*

Après les incidents au 22e B.C.A. de Nice

Le chasseur Jean Fournel a été incarcéré au camp de Carpiagne

De notre correspondant

Nice. — Après les incidents qui se sont produits mercredi 11 septembre au quartier Saint-Jean-d'Angély, à Nice, où est stationné le 22e bataillon de chasseurs alpins (*le Monde* du 13 septembre), le chasseur Jean Fournel, professeur de mathématiques, originaire de Montceau-les-Mines, qui avait incité en vain les autres conscrits à ne pas se rendre au lever des couleurs ni au travail, a été arrêté par les gendarmes et incarcéré au camp de Carpiagne, près de Marseille.

Selon l'autorité militaire, qui a observé pendant vingt-quatre heures un mutisme absolu, M. Fournel, principal diffuseur dans le bataillon d'un texte s'inspirant de l'« appel des cent », se sentant menacé par l'évolution rapide de l'enquête disciplinaire ouverte par le chef de corps, a essayé d'entraîner ses camarades dans un mouvement collectif d'insubordination. L'autorité de la VIIe région a déclaré : *« Au matin du 11 septembre, Fournel tenta d'empêcher sa compagnie de se rassembler pour se rendre au lever des couleurs. Il ne fut pas écouté et ses camarades se dirigèrent en bon ordre avec leur encadrement vers la place d'armes où se rassemble tout le bataillon. Fournel continua son manège pendant la cérémonie des couleurs, qui put se dérouler normalement malgré l'inévitable brouhaha que ses cris provoquèrent au début. Un officier lui signifia qu'il pourrait être reçu par le chef de corps après la cérémonie. Quand celle-ci prit fin, les unités se rendirent normalement à leurs diverses occupations. Quant à Fournel, il fut reçu par le lieutenant-colonel Duplan, qui le remettait peu après entre les mains des gendarmes, qui avaient été appelés par le commandement pour constater les flagrants délits de refus d'obéissance, d'incitation de militaires à l'insubordination et d'outrage au drapeau. Ce sont des délits graves qui ne relèvent plus de la procédure militaire mais du code de justice militaire. Fournel a donc été emmené par les gendarmes, qui ont procédé à son interrogatoire. Il a été ensuite dirigé sur Carpiagne, où il se trouve actuellement incarcéré. Son cas relève dans l'immédiat du commandement de la région et plus probablement même directement du ministre de la défense. L'enquête est en cours et, pour l'instant, aucune décision n'a été prise à son sujet. »*

La situation est calme au quartier Saint-Jean-d'Angély, où les permissionnaires sont sortis normalement jeudi, à 18 heures. Certains d'entre eux ont confirmé que M. Fournel n'avait pas été suivi, mais qu'il y avait eu un certain flottement dans les rangs, des soldats ayant tenté de se rallier à lui.

MICHEL VIVÈS.

Le général Jacques Mitterrand : un mouvement « remarquablement organisé »

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — Le général d'armée aérienne, Jacques Mitterrand, inspecteur général de l'armée de l'air, chargé par le ministre de la défense d'une mission d'information sur les conditions d'exécution du service national, était, jeudi 12 septembre, à Aix-en-Provence, où il a reçu la presse régionale à l'état-major de la IVe région aérienne. Le général a, pour l'essentiel, commenté le rapport qu'il a adressé récemment au ministre et dans lequel il estime très satisfaisantes — à quelques inévitables détails près — les conditions du service dans l'armée de l'air. En ce qui concerne la durée du service, le général est partisan de la maintenir à douze mois, *« sans quoi l'armée de l'air ne pourrait utiliser les jeunes qu'elle forme ».*

Interrogé à propos des incidents de Draguignan et de Nice, le général s'est défendu de vouloir se prononcer dans un domaine qui intéresse l'armée de terre. Il a cependant donné son sentiment personnel : *« Tout s'est passé comme si cela avait été remarquablement organisé. Ce n'est pas surprenant, puisque chacun sait que les armées sont un objectif de choix pour ceux qui s'intéressent à la transformation fondamentale de l'Etat. Jusqu'à maintenant, l'institution militaire avait été épargnée. Il est dans la nature des choses qu'elle cesse de l'être. Si cela n'est pas surprenant en soi, il est surprenant, par contre, à mon avis, que d'autres qui ont constamment à la bouche la défense de l'indépendance nationale acceptent cette attaque de l'institution, voire y concourent. »* Regrettant que l'armée ait à apprendre aux jeunes appelés la nécessité de la défense nationale, *« ce qui n'est pas son rôle »,* le général Mitterrand a déploré que cette notion ne soit plus enseignée par les organismes qui ont pour tâche *« la mission formatrice »* dans l'éducation.

PAUL CHOVELON.

LES RÉACTIONS

● *Douze organisations « solidaires de l'action courageuse des soldats du 19e R.A. de Draguignan* s'engagent à populariser parmi les travailleurs et les jeunes la lutte du contingent. Elles appellent *l'« ensemble des organisations ouvrières antimilitaristes et démocratiques à participer à ce combat et à se tenir prêtes à riposter immédiatement à toute mesure de répression qui frapperait les soldats ».* Cet appel est signé par : Révolution ; Front communiste révolutionnaire ; Comité de défense des appelés ; Comité antimilitariste ; Groupe révolutionnaire socialiste ; Alliance marxiste-révolutionnaire ; Information et défense des soldats ; Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté ; Comité de soutien aux objecteurs de conscience ; Pour le communisme ; Comité de soutien aux Cents ; Ecole émancipée.

● *Le Comité antimilitariste* s'élève contre *« la presse aux ordres du régime,* l'Aurore *et* le Figaro, *les journaux de la droite,* le Parisien libéré, *(...), qui dénoncent la « chienlit dans les casernes », agitent l'épouvantail du soldat rouge au poing levé et préparent le terrain à la répression.*

» Les antimilitaristes et les progressistes se mobiliseront pour empêcher la répression de s'abattre. Le pouvoir doit savoir qu'en frappant les soldats il fera descendre dans la rue des milliers de jeunes et de travailleurs. Plus que jamais, notre mot d'ordre doit être : « Bas les » pattes devant les soldats ! »

★ B.P. 247-16, 75765 Paris Cedex 16.

● *L'Union nationale interuniversitaire (UNI) « estime de son devoir de lancer un cri d'alarme devant les progrès inquiétants de la subversion dans l'armée française. Les menées subversives, jusqu'alors souterraines, aboutissent aujourd'hui à des actes de rébellion caractérisée, comme la scandaleuse manifestation de Draguignan ». (...) « L'UNI dénonce l'appui apporté par le parti communiste à cette manifestation »* et demande que *« les mesures les plus énergiques soient prises par les autorités compétentes pour que la discipline soit restaurée sans délai, que les sanctions annoncées par le ministre de la défense soient véritablement exemplaires ».*

DEUX COMMENTAIRES

L'HUMANITE : les militaires sont aussi des citoyens.

« Ce que les militaires professionnels, tout comme le contingent, attendent du gouvernement, c'est que, prenant en main le dossier du service national et de la défense, il consulte les intéressés et décide des mesures concrètes pour changer l'atmosphère des casernes...

» Ce qu'il y a de réellement nouveau, de mûr dans le mouvement des jeunes appelés de Draguignan, c'est que les conscrits ont précisément évité de tomber dans les pièges d'un conflit dérisoire avec l'encadrement. Ainsi on a pu entendre un jeune soldat répondre à son colonel, venu sur place juger de la manifestation, que celle-ci était tournée contre le gouvernement, pas contre lui.

» C'est en mettant clairement les objectifs de notre défense au service de la nation, en élargissant les droits des appelés et en améliorant la condition des militaires qu'on dissipera le malaise présent. Ce dont a besoin notre armée c'est d'un plan d'ensemble, d'une politique nationale. Flatteries ou menaces du ministre n'y pourront rien changer.

LE FIGARO : la politique de l'édredon.

« Pour les appelés du contingent, des aménagements destinés à améliorer les conditions d'exécution du service national ont été annoncés il y a quelques jours. Faible amorce d'une réforme qui ne pourrait, nous dit-on, voir le jour que l'an prochain, alors qu'elle s'imposait de façon urgente.

» Les conséquences de ces tergiversations sont là. Les appelés du contingent, manipulés, bien qu'ils s'en défendent par des organisations politiques, manifestent dans les casernes.

» Mais, répéter le geste de Ponce Pilate et rejeter toute la faute sur le gouvernement peut paraître une solution bien commode. Car, dans des unités où le dialogue était interdit, des erreurs psychologiques ont été commises par des cadres. Car, dans le haut commandement, on a parfois tendance à pratiquer la politique de l'édredon et à freiner des mesures et des réformes qui étaient prises et lancées par les ministres responsables de la défense... »

(JEAN-PIERRE MITHOIS.)

Libération de l'homme et salut en Jésus-Christ

II. — La remise en question

par ANDRÉ PIETTRE

Dans un précédent article, M. André Piettre, membre de l'Institut, a retracé l'évolution de l'Eglise catholique, passée d'une théologie du travail considérée comme une épreuve à une théologie qui la considère comme une participation à la création (voir « le Monde » du 13 septembre 1974.)

On en était là quand brutalement tout s'est ébranlé. A l'heure même où l'Eglise rattrapait le train de l'optimisme, celui-ci changeait de voie. Trois alertes successives le déviaient de sa course : en 1968, l'insurrection des jeunes nantis contre une société d'abondance ; en 1971-1972, la dénonciation des pollutions et des méfaits de la croissance ; en *1973-1974*, la grande crise d'inflation. Ailleurs, mêmes grondements : à l'Est, Prague (1968) ; les hôpitaux psychiatriques : Soljenitsyne ; les déficiences alimentaires. Dans le tiers-monde, la division des nouveaux riches et des plus pauvres...

N'en doutons pas, nous sommes arrivés à l'un des grands carrefours de l'histoire. Ou plutôt nous sommes dans une impasse. Toute la philosophie du progrès et de *la liberté, partie du seizième siècle* et épanouie au dix-huitième et au dix-neuvième, est aujourd'hui remise en cause. A l'optimisme succède, sur tous les plans, une grande vague de pessimisme. Partout, la question est posée : la libération de l'homme par l'homme assure-t-elle vraiment le salut de l'humanité ? Ne crée-t-elle pas finalement d'autres aliénations ? Et celles-ci, pour être surmontées, n'appellent-elles pas un dépassement — qui ne peut être que spirituel ?

Tel est, croyons-nous, le défi qui est aujourd'hui jeté au visage des chrétiens, et que ceux-ci n'ont pas le droit d'éluder.

Les faits sont là, qui nous prennent à la gorge. S'agit-il du progrès matériel ? L'expérience a *cruellement démontré — ce que la* sagesse eût *suffi* à montrer — que, livré à lui-même, le progrès matériel n'est jamais qu'un *moyen* merveilleux dans l'ordre technique, mais neutre dans l'ordre humain ; qu'il peut servir à l'extrême bien comme à l'extrême mal, au salut comme à la perte de l'univers, selon l'usage que l'homme en fait. Déjà, en 1917, Paul Valéry avait dénoncé la *« science comme déshonorée par la cruauté de ses applications »*. Qu'eût-il dit après Auschwitz, après Hiroshima ?...

Circonstances exceptionnelles, dira-t-on. Mais aujourd'hui, en pleine paix, en pleine croissance, que voit-on ? Que l'homme, merveilleusement affranchi d'antiques dépendances, dominant l'espace et le temps, retombe sous le coup de *nouvelles aliénations* : aliénation dans la production (travail en miettes, labeur sans joie) ; aliénation dans la consommation (publicité, etc.), aliénation dans son existence même (habitat, transports...).

Cette paix, cette croissance, que cachent-elles au surplus ? Une course folle aux armements — aux plus « suicidaires » — et un déséquilibre croissant et scandaleux entre les pays riches et les pays pauvres (800 à 900 milliards de dollars d'armement contre 35 milliards d'aide au tiers-monde). Affranchis du « colonialisme », les pauvres n'ont pas été libérés de la misère !

Et qu'on ne dise pas que ce sont là les déchets du capitalisme. Nous retrouverons ces tares, souvent aggravées, dans les pays socialistes : même aliénation à la technique et à ses serviteurs ; même discipline du travail ; même hiérarchie des tâches et des salaires ; mêmes contraintes collectives du logement, des transports, de l'environnement, etc. Et, par-dessus tout, même impérialisme et même incapacité à aider le tiers-monde.

En bref, l'homme moderne, fils de Descartes, est bien devenu *« comme maître et possesseur de la nature »* ; mais le progrès, libéré de toute autre règle que la volonté de puissance, a dominé son créateur. Le conquérant du monde est devenu le serviteur des choses. Libéré du matériel, il tombe dans le matérialisme. Tel est, à présent, le premier et fondamental constat. *Parler de libération et omettre ce fait, c'est une imposture.*

***

La seconde libération, celle du politique, du social, du moral, a-t-elle *mieux* réussi ?

Elle semble en Occident définitivement établie. Et il suffit de songer à ce qu'était l'Europe d'il y a un siècle — une liberté politique encore hésitante, une législation sociale encore en enfance, le syndicalisme encore interdit en France, les grèves brisées par l'armée, les nations enfoncées dans leur nationalisme, l'Eglise conservatrice et cléricale et l'intolérance adverse, pour mesurer les progrès accomplis. L'échec sanglant de l'hitlérisme et du fascisme les a confirmés tragiquement. De son côté, Vatican II, revenant sur l'Eglise du passé, a proclamé le respect de la liberté de conscience.

Mais ici encore, cette liberté triomphante ne conduit-elle pas à des aliénations aussi nouvelles qu'imprévues ?

Liberté de penser, de parler, d'écrire ? Oui certes, nous l'avons. Mais liberté insidieusement soumise aux pressions des *mass media*, de la presse, des slogans et des idéologies passionnées.

Liberté totale de la scène et de l'écran ? Mais demandez à un Pasolini et à ses émules ce qu'ils en font !...

Liberté d'entreprendre ? Oui certes, mais demandez à cet inventeur sans moyens financiers ce que pour lui elle représente. Demandez-le à ces petites et moyennes entreprises, obligées de subir ou de mourir. Demandez-le à ces jeunes diplômés en quête d'emploi. Demandez-le aux travailleurs à la chaîne ou à leurs femmes qui, pour se libérer des tâches domestiques, se sont faites ouvrières ou employées.

Liberté, enfin, d'être « soi-même » et de « vivre sa vie » ? Ah, certes, nous la possédons bien depuis la révolution de mai, Freud, Marcuse, la mort des pères, la contraception (et bientôt l'avortement) libre, aux frais de la nation... Jamais, sans doute, hormis la Rome décadente, société ne fut plus « permissive ». Mais aussi quelle triste revanche ! L'aliénation à l'érotisme, l'asservissement aux désirs transformés en besoins (tel le fumeur asservi au tabac ou Verlaine à l'absinthe), l'incapacité de se fixer, le refus de s'engager, l'esclavage à l'instant et à l'instinct. Et vous appelez cela des *hommes libres* ?

Pis encore. Ils ont voulu s'affranchir de toute autorité, de tout dogme, de toute croyance. Et les voilà qui demandent l'évasion aux paradis artificiels. Libérés de l'« opium » spirituel, ils tombent dans la drogue...

On rejettera sur le « système » la responsabilité de ces libertés trahies. Non sans motifs : le porno-capitalisme est une industrie relativement rentable...

Mais enfin, là même où des régimes d'autorité se défendent de ces dégradations — l'évasion par l'érotisme étant remplacée par l'alcool, — où est la liberté ? où est la libération ? On a liquidé la féodalité ; mais on a aussi « liquidé » des millions d'hommes (et non seulement des nobles !) et l'on est toujours au second stade du socialisme, celui qu'on disait « provisoire », la *« dictature du prolétariat »* (que Trotski accusait d'être devenue une *« dictature sur le prolétariat »*). Qu'on me montre un seul pays socialiste où le salariat ait été aboli, où règne vraiment l'autogestion (1). Aux patrons ont succédé les maîtres — et lesquels ! Quant aux esprits, nous l'avons écrit dès 1956 et nul ne nous a démenti : *« Partout où le marxisme s'instaure, le tribut payé à César, c'est d'abord celui de la conscience »* (2).

La dictature de Mao a bien tiré un continent entier du bourbier de la féodalité (Hitler aussi avait tiré l'Allemagne de 1933 des affres de la crise). Mais on attend toujours que, sous la férule, surgisse un « homme nouveau ». — libre enfin...

Ainsi, c'est la grande leçon de notre temps : les libérations, si chargées d'espérances, ont toutes *créé d'autres aliénations. Elles ont* sur certains points amélioré le sort des hommes, c'est évident ; mais elles n'ont pas fait le salut de l'humanité.

Pourquoi ? Et comment mieux répondre à l'appel du monde ?

(1) *Cf.* sur ce point l'ouvrage fondamental d'un authentique socialiste, G. Martinet, *les Cinq Communistes*, Le Seuil, 1971.

(2) *Marx et marxisme*, P.U.F., 5e édition 1973, conclusion.

Prochain article :

ESSAI DE RÉPONSE CHRÉTIENNE

RELIGION

LA SESSION PASTORALE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Plus de cinquante laïcs participent aux travaux

Pour la deuxième fois depuis quatre ans, la Conférence épiscopale de France renonce à se réunir exclusivement entre clercs et invite les laïcs à participer de plain-pied à leurs assises. En 1970, ce fut pour étudier « La naissance et la croissance de l'Eglise » ; aujourd'hui : « Libération de l'homme et Salut en Jésus-Christ », thème fondamental qui met en jeu, entre autres, les rapports entre la politique et la religion.

Cette session, dite pastorale, est en fait un véritable « sommet » de l'Eglise de France. Elle comprend cent dix-neuf évêques, sept religieux, neuf religieuses, trente-huit prêtres, un diacre, cinquante-quatre représentants des mouvements laïcs, sept théologiens, quatre observateurs non catholiques. Commencée ce vendredi 13, 6, rue Albert-de-Lapparent, à Paris (7e), elle durera jusqu'au 15 septembre.

De telles assises, dans la mesure où elles sont représentatives de l'ensemble de l'Eglise française, mettent évidemment en présence des hommes et des femmes de milieux et d'opinions très divers, pour ne pas dire opposés. D'où leur opportunité. A tel point, par exemple, qu'un des neuf « ateliers » préparatoires a dû renoncer à rédiger un texte commun et en présenter trois distincts.

M. Pierre Debray, du Rassemblement des silencieux de l'Eglise, qui fait partie de l'assemblée, dans son éditorial du *Courrier* du 14 mai (16, rue de Charenton, Paris-12e), relève que certains gauchistes catholiques estiment que le thème « Libération et Salut » est de nature à faire « *sauter* » l'autorité dans l'Eglise. « *Dans le christianisme,* cite-t-il, *la libération en vient à s'en prendre à l'autorité-type, à l'institution Eglise.* » (Conférence prononcée au Centre Lacordaire de Montpellier.)

D'autre part, dans son rapport préparatoire, le Rassemblement des silencieux de l'Eglise déclare rejeter « *toute libération unilatéralement socio-politique qui mutilerait l'homme dans sa globalité.* »

A l'opposé, le document élaboré par Vie nouvelle affirme : « *Il n'y a pas deux histoires, l'une profane et l'autre sainte ; il n'y a qu'une seule histoire, celle des hommes, au sein de laquelle Dieu s'est fait homme en Jésus le libérateur.* »

On pourrait multiplier les exemples de contrastes au fil de ces rapports, qui forment un volumineux dossier de plus de cent pages. A noter cependant que la majorité des documents émanant de mouvements plus ou moins centristes sont assez nuancés.

Mgr André Fauchet, évêque de Troyes, président de la commission épiscopale sociale, a été chargé de la coordination des travaux. Il a retenu six points : 1) quels sont les divers types de libération des hommes ? ; 2) diversité des analyses de la société et leur relation à la foi et au salut ; 3) libérations humaines, incroyance et foi ; 4) comment se vit et fonctionne la foi dans les libérations humaines ou par rapport à elles (« foi critiquante et foi critiquée ») ? ; 5) l'originalité du salut chrétien ; 6) l'Eglise, signe de libération en Jésus-Christ.

Mgr Fauchet estime que « *l'affrontement de thèses différentes est une bonne méthode pour s'efforcer de déterminer les points d'accord et de divergence* ».

L'assemblée fait une large place aux carrefours ; au seuil de ces travaux, la question que se pose tout le monde est de savoir si elle saura maîtriser la complexité du thème qu'elle s'est choisi, aboutir à des conclusions précises qui puissent déboucher dans des actions perceptibles pour les chrétiens de la base.

Associer les laïcs responsables des mouvements aux préoccupations des évêques — et réciproquement — est une chose certes indispensable, mais c'est aux actes que l'assemblée sera jugée. La libération apportée par Jésus-Christ ne peut être prise au sérieux que si elle se traduit d'une manière concrète dans les domaines de la vie privée et publique et si le spirituel n'est pas disjoint du temporel. Jacques Maritain aurait dit : « *Savoir les distinguer pour les unir.* »

HENRI FESQUET.

ÉDUCATION

LA RENTRÉE DES ENSEIGNANTS

Réalités et faux-semblants

Les enseignants du premier et du second degré retrouvent, ce vendredi 13 septembre, leurs établissements, en l'absence des élèves, pour la journée de « pré-rentrée ». Souvent consacrée aux histoires de vacances et aux questions d'emploi du temps, elle sera, cette fois, animée par les menaces de grève lancées par les syndicats pour le jour même de la rentrée ou les prochaines semaines. Et peut-être à maints endroits perturbée par la présence de maîtres auxiliaires (non réembauchés) venus participer, en contestataires, à ces retrouvailles.

Comme pour chaque rentrée un peu « chaude », les propos démagogiques, de part et d'autre, ne se sont pas fait attendre. Les adjectifs pessimistes des communiqués syndicaux ressemblent étrangement à ceux des rentrées précédentes : la rentrée sera « catastrophique » *et* « dramatique ». *L'assurance trompeuse du ministre aux micros des différentes stations radiophoniques n'est pas moins condamnable. Les problèmes existent, pourquoi les nier ? Le ministre sait bien que les effectifs des classes maternelles, ou ceux de certaines classes du second cycle, sont trop élevés. Le ministre sait bien, puisqu'il la juge* « préoccupante », *que la situation des maîtres auxiliaires du second degré est anormale...*

Mais cette rentrée scolaire de 1974 est, au plan social, un peu particulière. D'une part, une situation nouvelle est créée au sein des syndicats de la puissante Fédération de l'éducation nationale (FEN). L'unité d'action entre les divers grands courants — en schématisant : les socialistes et les communistes — habituellement rivaux semble s'être renforcée. La direction de la FEN « soutiendra et coordonnera l'ensemble des actions » *des syndicats affiliés, avant d'éventuelles* « actions fédérales de plus grande envergure ». *Le ton est nouveau. Nouvelle aussi la nervosité du plus important syndical, celui des instituteurs (à direction socialisante), qui mobilise déjà ses trois cent vingt mille adhérents en vue d'actions de grève en octobre. Si le ministre comptait désamorcer le mouvement en annonçant la création de deux mille postes supplémentaires, pour titulariser autant d'instituteurs* (le Monde *du 5 septembre*), *il pourrait bien avoir échoué.*

Licenciement sans indemnité

Il faut dire, d'autre part, que les organisations d'enseignants ont un excellent terrain d'action avec la question de l'emploi des personnels non titulaires. Dans le premier degré, ce sont des enseignants qui ont droit à la titularisation, mais qui ne l'obtiennent pas en raison de l'insuffisance des postes budgétaires. Dans le second degré, la situation des maîtres auxiliaires prend la dimension d'un scandale. Ce sont des agents de l'Etat, dont beaucoup sont titulaires d'une licence d'enseignement, qui exercent comme enseignants ou conseillers d'éducation depuis trois, quatre, voire neuf années. A chaque nouvelle rentrée se pose la question de leur réemploi.

Si l'on en croit les chiffres annoncés de tous côtés, plusieurs milliers d'entre eux ne seront pas réembauchés à la rentrée de 1974, tant dans les lycées et collèges d'enseignement secondaire que dans les collèges d'enseignement technique. Cela équivaut à un licenciement collectif massif, avec des circonstances aggravantes : les maîtres auxiliaires n'ont droit à aucune indemnité de licenciement ; ne cotisant pas à une caisse d'allocation chômage (ASSEDIC), ils ne touchent que l'indemnité journalière minimale allouée par l'Etat ; étant donnée leur qualification de départ leur reconversion est très difficile (une maîtresse auxiliaire de Paris, trente-trois ans, neuf ans d'ancienneté, nous a indiqué que l'Agence nationale pour l'emploi lui proposait un stage de formation d'adultes en secrétariat... dans deux ans).

Embarrassé, le gouvernement tient tour à tour le langage de la compréhension et celui de la fermeté. Tandis que M. René Haby « en appelle à la sagesse des enseignants », *M. Jacques Chirac, premier ministre, déclare à Europe 1 qu'il ne* « cédera pas » *aux* « groupes de pression ou lobbies », *pas plus qu'à* « telle ou telle revendication sectorielle ».

Toutefois, des crédits viennent d'être débloqués pour la conversion des enseignants, et un groupe de travail interministériel étudie la question générale des auxiliaires de la fonction publique. Il s'agirait, notamment, de trouver des solutions plus justes pour ceux de ces auxiliaires qui se trouvent sans emploi.

Mais, pour l'heure, des consignes très strictes ont été données par le ministre aux recteurs, qui les ont répercutées sur les établissements scolaires : il est demandé de réaliser le maximum d'économies en postes d'enseignants. Dans une circulaire du 1er août, le ministre de l'éducation — qui a, à maintes reprises, présenté la suppression des filières en classe de sixième comme une simple « recommandation » *— écrit aux recteurs que* « l'abandon de la distinction entre les classes de type I et II au niveau de la sixième doit permettre une économie appréciable sur le nombre des divisions qui fonctionneront à la rentrée ». *Donc sur les postes d'enseignants.*

Certains recteurs, comme celui de Strasbourg, précisent les instructions ministérielles : « L'abandon de la distinction entre les classes de type I et de type II constitue une opération qui doit être réalisée systématiquement dans l'ensemble des établissements du premier cycle. » *On est loin d'une simple mesure d'incitation, indiquant, selon M. Haby,* « l'esprit de la future réforme » *de l'enseignement secondaire.*

YVES AGNÈS.

● **LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE (FEN)** estime que « la rentrée de 1974 va marquer une nouvelle phase de la dégradation de l'enseignement public », et qu'en particulier, « contrairement à ce que le gouvernement avait laissé entrevoir, la hausse des prix des fournitures scolaires vient dresser une barrière nouvelle contre la démocratisation de l'enseignement ». La FEN appelle ses syndicats adhérents « à mettre en évidence les besoins non satisfaits, à faire progresser sous des formes appropriées à partir de la rentrée la prise de conscience de tous les intéressés, à favoriser la convergence des initiatives prises par les personnels de l'enseignement public d'une part, et les parents d'élèves et de tous les amis de l'école publique d'autre part ».

● **LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR** (SNE-Sup-FEN) déclare de son côté que « les caisses des universités sont vides : le collectif budgétaire ne leur permettra pas de terminer l'année (...). Le projet de budget de 1975 aggravera encore la situation ». Le SNE-Sup estime d'autre part que les projets de réforme du secrétaire d'Etat aux universités, M. Jean-Pierre Soisson, visent à « limiter le nombre des étudiants à tous les niveaux, au mépris des besoins réels de la nation », et à « abaisser le niveau de formation par le raccourcissement des études ».

● **LA SECTION DU SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNEMENTS DE SECOND DEGRE (SNES-FEN)** des académies de Paris, Créteil et Versailles déclare de son côté que la rentrée « sera marquée par une détérioration des conditions de travail des maîtres et des élèves, une dégradation des conditions d'emploi des jeunes titulaires (nouveaux certifiés sans affectation ministérielle — cent deux dans la région parisienne — et contraints d'enseigner dans des disciplines pour lesquelles ils n'ont pas reçu de formation) et un chômage important d'auxiliaires ». Le SNES estime que deux mille maîtres-auxiliaires de la région parisienne ne retrouveront pas d'emploi permanent pour la prochaine année scolaire.

● **LA FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES DES ECOLES** publiques (que préside M. Jean Cornec) pense que « les efforts (financiers) accomplis au bénéfice des élèves de sixième vont être, à l'évidence, réduits à néant par la hausse considérable des manuels ».

ÉDUCATION

LES JOURNÉES D'ÉTUDES SUR L'AIDE AUX ÉTUDIANTS ONT ÉTÉ POSITIVES estime l'UNEF (ex-Renouveau)

Les relations entre les étudiants et leur ministre ont rarement été aussi chaleureuses qu'elles le sont devenues depuis l'organisation, par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, de journées d'études sur l'aide aux étudiants (*le Monde* du 13 septembre).

Au lendemain de ces journées, le mot « positif » revient très souvent dans les appréciations énoncées au cours d'une conférence de presse par M. René Maurice, président de l'UNEF (ex-Renouveau), la plus importante, par le nombre, des associations d'étudiants. Il s'applique notamment à « *la richesse des débats* » et aux « *consensus dégagés lors des commissions de travail* », où « *l'apport constructif des étudiants* » a rompu « *avec l'image caricaturale établie depuis mai-juin 1968 des étudiants négativistes, aux divisions stériles, aux idées utopiques* ».

L'UNEF estime également positives certaines déclarations de M. Soisson. Celui-ci a notamment fait sienne la définition de l'étudiant comme « *jeune travailleur intellectuel en formation* », reconnu non seulement qu'il n'y avait pas trop d'étudiants, mais qu'il était utile de les aider, et décidé d'augmenter les bourses. L'UNEF, enfin, retient la promesse du secrétaire d'Etat de continuer la consultation.

Cet optimisme, toutefois, n'est pas sans contradiction, puisque les souhaits de l'UNEF, en accord avec ceux d'autres organisations, sont fort éloignés des projets déjà exprimés par M. Soisson. En effet, alors que l'UNEF réclame le maintien de l'aide indirecte et l'extension de l'aide directe (à un étudiant sur deux environ) sous forme d'une allocation d'étude, M. Soisson s'est déclaré favorable à un rééquilibrage des deux formes d'aide au profit de l'aide directe.

M. René Maurice considère qu'il est possible, par des négociations, d'arriver à une position commune. Son organisation, a-t-il affirmé, est prête à faire certaines concessions, à condition que « *le gouvernement ne reprenne pas d'une main ce qu'il donne de l'autre* ».

● *L'Union nationale des étudiants de France* (animée par des militants trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme) souligne, dans un communiqué, « *le caractère positif* » des journées d'étude sur l'aide aux étudiants et le fait que « *l'éventuel projet de réforme sera présenté aux associations étudiantes* ». Cette organisation « *constate qu'un large consensus s'est manifesté (...) pour le maintien de l'aide indirecte à tous les étudiants* ». Elle « *prend acte de l'augmentation (...) du taux des bourses* », qui « *constitue à peine un rattrapage de la hausse du coût de la vie* ».

SELON LA FÉDÉRATION ÉCOLE ET FAMILLE

Le coût de la rentrée scolaire a augmenté de 18 % par rapport à l'an dernier

A la veille de la rentrée scolaire, la Fédération école et famille évalue chaque année ce que coûte, pour les usagers, un enseignement réputé gratuit. Au cours d'une conférence de presse, réunie le jeudi 12 septembre, cette fédération, membre de la Confédération syndicale des familles (1), a précisé qu'elle chiffrait « *à 18 % la hausse du coût de la rentrée scolaire 1974, alors que l'année dernière elle n'était encore que de 8 %* ». A l'appui de cette affirmation, la Fédération produit les résultats d'une enquête menée à Paris et en province par ses correspondants.

Les différentes classes qui ont été étudiées sont celles qui constituent une étape nouvelle dans le déroulement des études. La sixième marque le début de l'enseignement secondaire. La quatrième est un nouveau seuil où la totalité des frais de livres est à la charge des familles « *malgré les promesses de gratuité faites, dès 1964, pour la quatrième et la troisième* », précise Ecole et Famille. L'entrée en collège d'enseignement technique entraîne des frais nouveaux, variables selon la spécialité (dessin industriel, mécanique). L'entrée en seconde, au-delà de la scolarité obligatoire, marque le début du second cycle.

A ce tableau s'ajoutent les frais de cantine, qui ont augmenté, selon l'I.N.S.E.E., de 14,6 % entre juillet 1973 et juillet 1974, et les frais de transport, qui progressent avec l'âge quand l'élève fréquente un établissement plus éloigné de son domicile.

Cette année encore, Ecole et Famille a maintenu dans ses estimations le prix des livres pour les classes de sixième. Malgré la circulaire du 28 juin 1974 par laquelle le ministre de l'éducation décidait de majorer de 30 francs le taux de la subvention par élève accordée aux établissements pour qu'ils réalisent la gratuité des livres en sixième, « *les familles sont fort étonnées d'avoir encore des livres à fournir* », précise la Fédération. « *Les secrétariats d'établissement, questionnés dans la première semaine de septembre, répondent que le crédit de 30 francs n'est pas débloqué. L'explication donnée par le ministère est que les crédits sont engagés par ses services, qu'ils sont ordonnancés près des rectorats, mais non encore mis en place.* »

Ecole et Famille a calculé, d'autre part, le pourcentage que représentent les frais de rentrée dans le budget mensuel des familles. Les cas de trois types de famille ont ainsi été étudiés. Dans une famille de trois enfants (primaire, sixième et quatrième), où le salaire du père est le SMIC et où la mère ne travaille pas, les frais scolaires de rentrée représentent 1 185,70 francs, soit 74 % du revenu mensuel de la famille (1 594,96 francs). Dans une famille de trois enfants (primaire, sixième, C.E.T.), où le père et la mère travaillent, pour un revenu mensuel de 2 735,82 francs, les frais scolaires de rentrée représentent 1 324,20 francs, soit 48 % du revenu mensuel de la famille.

Parmi les aides accordées aux familles pour couvrir les frais de scolarité, Ecole et Famille note que l'augmentation de 12 F de la part de bourse ne comble pas le retard pris « *pendant une longue période de stagnation* ». La part de bourse était en 1961 de 117 F, elle est aujourd'hui de 141 F, « *soit une augmentation de 20 % en treize ans, quand la vie a augmenté de 100 %* ». A propos de l'allocation de 110,60 F, versée cette année aux familles à revenus modestes bénéficiant du salaire unique majoré, Ecole et Famille fait remarquer que « *ce sont les caisses d'allocations — donc l'argent des salariés — qui la financent* ».

(1) 54, bd Garibaldi, Paris (15e).

451,20 F EN SIXIÈME

Pour un élève entrant en sixième, les frais de la rentrée scolaire — calculés par Ecole et famille *— s'élèvent en moyenne à 451,20 F. Soit, un cartable : 50 F; des livres : 61 F; une blouse : 29 F; équipement sportif : 137,40 F; fournitures (papeterie, musique, dessin, couture) : 143,80 F, auxquels il faut ajouter différents frais de cotisations, bibliothèques, enveloppes timbrées, photos.*

Selon ces estimations, la hausse moyenne par rapport à septembre 1973, pour cette classe, est ainsi de 21 %. Pour les collèges d'enseignement technique, les frais de rentrée varient d'une classe à l'autre, suivant le matériel professionnel exigé. Dans une section commerciale, ils s'élèvent à 632,50 F : soit 52 F pour un cartable, 132 F pour les livres, 54,50 F pour une blouse, 135 F pour un équipement sportif, 222 F pour les fournitures, dont les fournitures professionnelles, et 37 F de frais divers.

LA SITUATION DES MAITRES AUXILIAIRES

● *Sept instituteurs ont occupé la préfecture des Ardennes à Charleville-Mézières, jeudi 12 septembre dans l'après-midi, pour protester contre* « la mise en chômage », *pour l'année scolaire, de cent cinquante-trois de leurs collègues. Ils ont été évacués peu avant minuit par la gendarmerie mobile.*

● *Stages de conversion et de promotion professionnelles pour les maîtres auxiliaires et instituteurs suppléants sans emploi.* — Le ministère de l'éducation a annoncé, jeudi 12 septembre, qu'environ 6 500 000 F de crédits du Fonds de promotion professionnelle allaient être affectés à ces stages. Les intéressés doivent s'adresser au service de formation continue des rectorats. Pendant la durée de leur stage (trois mois environ), ils percevront la totalité de leur traitement.

● *Le Comité de lutte contre l'auxiliariat* (région parisienne) organise, ce vendredi 13 septembre, à 18 heures, au centre universitaire Jussieu, une réunion préparatoire à une assemblée qui se tiendra lundi 16 septembre. Le Comité de lutte veut se mobiliser, à son tour, contre une situation de rentrée qu'il juge « catastrophique ».

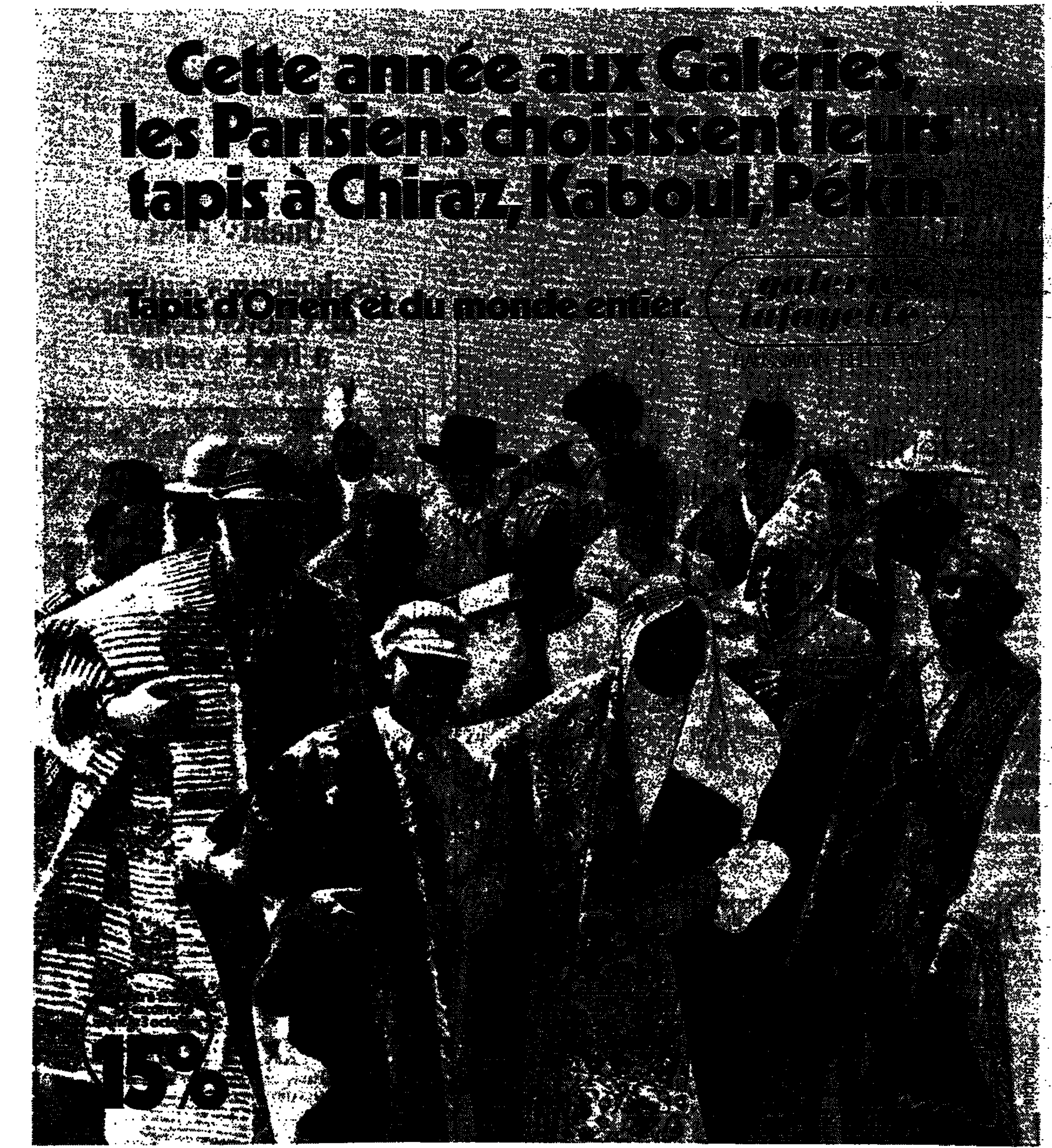
● *Un service « SUP-maîtres auxiliaires »* fonctionne à l'Agence nationale universitaire d'information, qui affirme disposer de quatre cents emplois pour les maîtres auxiliaires.

★ ANUDI, 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. 266-66-82.

SCIENCES

● *La sécurité dans les mines de combustibles nucléaires.* — Des spécialistes venus de vingt-sept pays se sont réunis pendant trois jours à Bordeaux, du 9 au 11 septembre, pour examiner les mesures de protection applicables aux travailleurs dans les mines d'uranium et de thorium. Cette conférence se déroule sous les auspices du Bureau international du travail (BIT) et du Commissariat français à l'énergie atomique, et est organisée avec la collaboration de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les mines d'uranium et de thorium sont exploitées en France, en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique et en Australie. Les travailleurs y sont soumis à un certain rayonnement radioactif. La dernière conférence internationale sur les risques auxquels sont exposés les mineurs remonte à 1963. Le principal danger provient de l'inhalation du radon, qui peut provoquer des cancers du poumon lorsque des précautions ne sont pas prises. Ce risque concerne plusieurs milliers de travailleurs.



Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

LA LIBYE ENTROUVRE SES PORTES

SOLEIL D'AUTOMNE dans le golfe des Syrtes

AVEC ses huit milliards de dollars de revenus pétroliers chaque année, la Libye a la chance de pouvoir se passer des touristes étrangers, que le colonel Kadhafi considère d'ailleurs comme des éléments corrupteurs. Lors de sa tentative de fusion avec la Tunisie, la Libye aurait même eu l'intention de dédommager son partenaire pour qu'il renonce à sa politique d'ouverture touristique...

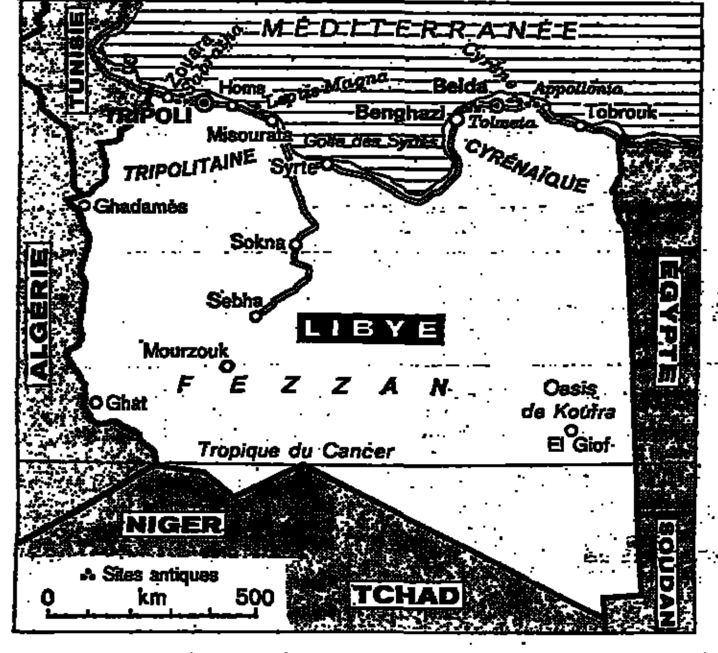
Cependant, après s'être fermée elle-même pendant quelque temps aux voyageurs étrangers autres que les hommes d'affaires, la Libye a recommencé peu à peu à délivrer des visas de tourisme, pudiquement rebaptisés « visas de visite ». La transcription en arabe des indications contenues dans les passeports — en principe apposée par la préfecture de police à Paris — continue néanmoins d'être exigée à l'entrée en Libye. Le pays *pourtant vaut le voyage, notamment à l'automne, où la chaleur* n'est plus excessive mais où les bains restent possibles au moins jusqu'à la fin d'octobre sur les plages vides qui bordent le golfe des Syrtes. A l'est et à l'ouest de Tripoli, des hôtels neufs sont en train d'ouvrir leurs portes au bord de la Méditerranée. Dans la capitale même existent déjà quatre hôtels trois étoiles pratiquant les tarifs internationaux.

En ville, les restaurants servent une cuisine vaguement italienne, encore qu'il ne soit plus possible de l'arroser de chianti ou de vin d'Afrique, la Libye pratiquant un rigoureux régime sec (la Roumanie s'étant spécialisée dans les cures de jouvence, quelqu'un suggérant que la Libye installe, dans le climat approprié qu'elle a su créer, un centre de désintoxication pour alcooliques...).

Sur les plages de Georgi-Popponi et de Gargaresh, des restaurateurs tunisiens offrent des brochettes de poisson avec du couscous maghrébin. Benghazi, chef-lieu de la Cyrénaïque et point de départ pour la visite des sites antiques (Tolmeta, Cyrène, Appollonie, etc.) moins courus mais tout aussi intéressants que ceux de l'Europe du Sud, compte également deux hôtels. Enfin, l'Etat est en train de faire construire un relais saharien à Sebha, oasis du Fezzan, relié à Tripoli par mille kilomètres de macadam (on peut louer des voitures sur place). C'est près de Sebha que finissait l'empire romain en Afrique et que commençait le pays de Garamantes.

Toutefois, le grand moment du voyage en Libye est incontestablement la découverte des ruines de Sabrata et de Leptis-Magna, anciennes villes romaines qui constituaient, avec Oea (aujourd'hui Tripoli) une confédération de trois cités à laquelle la Tripolitaine doit son nom actuel. Bien que pillées pendant des siècles — Louis XIV fit venir trois cents colonnes de Leptis-Magna, et une partie d'entre elles ont servi à la construction de Versailles, — ces deux villes, dégagées et restaurées par les Italiens à partir de 1920, constituent, entre mer et désert, l'ensemble archéologique le plus important de l'Afrique romaine.

Leptis-Magna est le résultat d'un mariage réussi entre les influences gréco-romaines et les arts asiatiques. La cité doit nombre de ses monuments au fait qu'elle fut le berceau de la dynastie impériale des Sévères. Sur le Forum Magnum et dans la basilique flotte encore le souvenir du voyage triomphal que Septime Sévère fit dans son pays natal, au début du deuxième siècle de notre ère, en compagnie de ses fils Caracalla et Geta et de sa femme, Julia Domna. Julia Domna, la première de ces quatre impératrices syriennes quasi fabuleuses qui devaient régenter l'empire sous les trois règnes suivants.



Le théâtre d'Auguste

Le Forum Magnum est si bien conservé qu'on a soudain l'impression — les sites archéologiques sont presque toujours vides en Libye — de se trouver plutôt devant un monument en construction dont les ouvriers sont partis déjeuner que dans des ruines. De même, le théâtre édifié sous Auguste est le seul du monde romain dont l'hémicycle soit resté intact. Quant aux Bains d'Hadrien, avec leurs quatre piscines, leurs salles en enfilade et leur statue de Mars en marbre blanc, ils sont les plus riches et les plus vastes connus. Leptis-Magna appartient, comme Louksor ou Ispahan, à cette catégorie d'ensembles architecturaux dont la démesure, contrairement à toute attente, rend encore plus sensible le caractère harmonieux. A proximité de Leptis-Magna, la plage de Homs, avec son sable gris, où l'on ne rencontre que quelques moutons, est pour le visiteur une halte idéale.

Les splendeurs de l'Antiquité ne doivent pas faire oublier le passé musulman de la Libye. Au cœur de Tripoli, le palais de Karamanlis rappelle qu'au dix-huitième siècle cette dynastie barbaresque fit de la Tripolitaine un véritable Etat, dont l'indépendance fut ravie, au siècle suivant, par les Ottomans, tandis que, dans la banlieue de la capitale, la villa Volpi, ancienne résidence des ducs de Misurata, pendant la colonisation italienne, abrite le musée de l'héritage islamique dans un décor mauresque ombragé d'oliviers noueux. A trois heures de Paris, la Libye, avec ses richesses archéologiques méconnues et ses plages vierges, est en cette automne tiède une bonne occasion pour sortir des sentiers battus.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

UN DIMANCHE A LUXEMBOURG

« Bel endroit, paisible et ordonné... »

« C'EST une ville très spéciale », *dit, sur le ton grave qui sied à la divulgation d'une pensée profonde, une dame dont l'œil gauche venait d'être gobé par le viseur à lèvres caoutchoutées de sa caméra.* « Tout à fait », *ajouta sans marquer la moindre hésitation sa compagne de voyage, montrant par-là qu'elle tenait à souscrire pleinement à cette pertinente observation.*

De l'esplanade du Saint-Esprit, Luxembourg se montrait par tranches successives, ensoleillée, paisible, étalant pêle-mêle — mais dans un désordre savamment composé un peu par les hommes, bien plus encore par une géographie terriblement fantasque — la ville basse de Grund et ses toits en chapeaux pointus, la vallée de la Petrusse, semée de gazons d'un beau vert frais, piquée de peupliers tremblants, courue d'allées pour la promenade. Un peu partout, à flanc de ravin ou sur des pitons aplanis par le temps, des vestiges de bastions et de chemins de ronde, témoins du passé militaire d'une place forte que les stratèges se plurent à baptiser jadis « la Gibraltar du Nord »...

Comme chaque dimanche, des premiers bourgeons du printemps aux prémices de l'automne, les autocars affrétés par le service de tourisme de la R.A.T.P avaient mené jusqu'à la petite capitale du Grand-Duché leur contingent de Parisiens en mal de dépaysement. Rendez-vous matinaux : 7 heures — précises — place de la Madeleine, côté marché aux fleurs, au pied des pullmans *amarrés tout au long des baraques fermées d'où filtrent des parfums de roses.*

Clientèle de fidèles : *qui en a tâté une fois,* « pour voir », *reviendra certainement, et, suivant la filière habituelle, commencera par les sorties du samedi ou du dimanche après-midi (14 282 personnes en 1973) — Les Andelys, Royaumont, Chartres ou Vaux-le-Vicomte, par exemple — puis s'enhardira et optera pour ces longues journées qui s'achèvent vers les 11 heures du soir (12 667 personnes en 1973). Le choix est vaste, qui va des hauts lieux de France, mont Saint-Michel, champs de bataille de Verdun ou de Normandie, Champagne ou Dieppe, au vrai « dépaysement », celui qui fait franchir les frontières de la Belgique ou du Luxembourg, excursion vedette*

Micro en main

Après la halte de Montmirail, qui avait vu les rares débits ouverts littéralement pris d'assaut par une troupe tôt levée en quête d'un café réconfortant, le car, tout à coup, s'était mis à sentir le croissant émietté et le pain aux raisins. Depuis La Villette, micro en main, Michèle, l'hôtesse accompagnatrice, commentait au passage sur le mode badin ou sérieux, selon les circonstances, ce village ou ce vignoble, cette église et ces forêts, ces souvenirs de la France batailleuse qui, à un siècle de distance, s'illustra en 1814 comme en 1914 sur les mêmes coteaux.

Cinq heures de route sans histoire, grâce à la maîtrise de « monsieur Marcel », notre conducteur : une frontière amène, et le Grand-Duché de l'autre côté de la barrière, qui prend d'un coup des airs très belges avec ses maisons petites, serrées épaule contre épaule, que coupe parfois la porte vitrée d'un « estaminet » aux fenêtres ensanglantées de géraniums. Et la capitale, enfin, chahutée par ses collines, découpée par l'Alzette et la Petrusse, aux vallées profondes comme des gorges, hérissée par endroits de clochetons pointus façon Moyen Age.

Après la pause du déjeuner (que chacun prend à sa guise, les 60 F de l'excursion ne comprenant d'autre prestation que le voyage et l'assistance de l'hôtesse), c'était au tour d'un guide local de prendre place dans le car — où peuvent se rasseoir tous les participants ayant versé durant l'aller une modeste obole de 1,50 F, prix du commentaire.

L'aimable cicerone à cheveux blancs connaissait, bien sûr, sa ville sur le bout des doigts, et aussi son auditoire, glissant, juste au moment voulu, le bon mot rodé par cent dimanches identiques, vantant la puissance sidérurgique du « petit pays sans histoire », *qui pourra s'enorgueillir à la fin de cette année d'avoir produit en douze mois 6 millions de tonnes d'acier — 15 tonnes par habitants...*

A l'abri des guerres

Rue de l'Eau, un café qui s'appelle « Paname », le palais grand-ducal, une noble maison à peine plus grande que ses voisines, où l'un des cinq cent quarante soldats que compte le pays — « ce sont tous des volontaires », *précise le guide — monte une garde débonnaire sous un drapeau où figure, mais dans le désordre de son horizontalité, notre tiercé tricolore. Une église moderne :* « Plus c'est récent, moins c'est joli ! » *commente à forte voix un voyageur qui cherche en vain depuis Meaux à amuser ses voisins.*

Carnet de cartes postales feuilletées au vol, en vrac : le musée, la cathédrale, qui darde vers le ciel trois flèches effilées, un pont, deux ponts, trois, d'autres encore. Des parcs tranquilles — 64 hectares de verdure pour moins de cent mille habitants. Et le souvenir de Robert Schuman, « père de l'Europe », né de mère luxembourgeoise dans cette ville qui symbolise si justement l'Europe. Une ville aimable, qui sommeillait, ce dimanche, sur ses entrailles fabuleuses, 23 kilomètres de casemates et de souterrains, de quoi mettre à l'abri des guerres trente-cinq mille personnes d'un coup...

Les « bons orchestres qui venaient d'Allemagne », *tels que les vit l'Henry Miller irrespectueux des* Jours tranquilles à Clichy, *n'étaient plus au rendez-vous. Mais, cependant, le Luxembourg était le même,* « un bel endroit, paisible et ordonné, prospère, où tout le monde débordait de bonne humeur, où tous étaient charitables, gentils, tolérants ».

« La prochaine fois, *dit une voix derrière nous, tandis que le car allumait ses feux de bord et pointait le capot vers Châlons-sur-Marne,* je ferai Anvers. Celle-là, il y a bien longtemps que j'ai envie de la faire... »

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ Service touristique de la R.A.T.P. : place de la Madeleine, côté marché aux fleurs. Tél. : 265-31-18, ou 53, quai des Grands-Augustins. Tél. : 346-42-03.

★ Office national luxembourgeois de tourisme : 21, boul. des Capucines, 75002 Paris, tél. : 742-90-56. A Luxembourg : 51, av. de la Gare, tél. : 48-79-99.

A SUIVRE...

Un nouvel œil sur les vieilles pierres

VOILA qui va réconforter tous ceux qui, à juste titre, s'inquiètent de voir planer sur notre patrimoine architectural et nos paysages des menaces quotidiennes. Dès qu'il aura vent d'un « danger », M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a l'intention d'apposer le label « monument inscrit à l'inventaire supplémentaire ». Sans trop attendre, sans tergiverser. Pour être présent.

La volonté affirmée par le nouvel hôte du Palais-Royal de multiplier les inscriptions à l'inventaire est fondée. C'est une mesure facile à prendre (un arrêté du ministre suffit), peu onéreuse (l'Etat ne subventionne que 10 à 15 % des travaux de restauration). C'est une mesure de précaution qui donne à l'administration un droit de regard sur le monument : le propriétaire est tenu de lui signaler, avant de les entreprendre, les modifications qu'il envisage... ou la démolition qu'il projette. Les responsables comptent sur l'effet de dissuasion que produit généralement l'entrée en lice des protecteurs patentés des monuments et des sites.

Il est difficile, à la bourse du passé, d'apprécier avec rigueur et justesse l'intérêt architectural et historique d'un édifice. Les chefs-d'œuvre sont depuis longtemps hors d'atteinte. Il reste la cohorte des chapelles et des gentilhommières, le tout-venant des maisons de caractère, tout ce fonds dont la qualité prendra d'année en année *plus de valeur. Il s'agit ici, sans* tomber dans une érudition trop sourcilleuse, de mettre à l'abri relativement précaire de l'inventaire le plus d'« articles » possible.

Cette nouvelle politique n'ira pas sans faire naître un certain nombre de problèmes. Ainsi, par exemple, les architectes des Bâtiments de France qui représentent le ministre dans un département (et parfois dans plusieurs) auront sur leurs tables de travail déjà encombrées de nombreux dossiers de permis de construire supplémentaires à examiner. D'autre part, l'administration se trouvera un jour ou l'autre au pied du mur, obligée de dire « je classe » ou « j'abandonne ». Ajoutons que l'inscription à l'inventaire n'est pas un épouvantail pour tout le monde. Les gens avertis n'en ont pas vraiment peur...

M. Jacques de Sacy, vice-président de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France, s'inquiète ainsi dans le dernier numéro de sa revue (1) d'un décret de 1969 qui permet aux préfets de région d'entreprendre des travaux dans les sites protégés, en prenant simplement l'avis de la commission régionale des opérations immobilières : « *Aucun appel au ministre n'est prévu,* écrit M. de Sacy, *alors que par le jeu combiné du décret du 28 août 1969, de l'instruction du 15 janvier 1970 et des règles de délégation de signature en cascade, des travaux dans des sites importants peuvent être laissés à la décision de fonctionnaires irresponsables.* »

Plus de monuments et plus de sites inscrits à l'inventaire n'empêcheront pas toutes les mauvaises actions. Au moins, les responsables auront-ils été avertis.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) « Sites et monuments », n° 65, avril-mai-juin 1974, 39, avenue de La Motte-Picquet - 75007 Paris.

plaisirs de la table

Expéditions lointaines

« ON » m'avait signalé un nouveau restaurant : le Sel et Poivre, *11, rue des Fossés-Saint-Marcel. Pour moi, je m'en accuse s'en m'en excuser, la rue des Fossés-Saint-Marcel c'est le diable Vauvert ! J'y fus cependant en expédition. C'est une toute petite salle avec de toutes petites tables où l'on n'est guère à l'aise.*

Le menu est semblable à cent autres de ces maisons qui veulent être « dans le vent », avec des brochettes, des grillades au feu de charbon de bois, des sauces « maison » et des pommes de terre cuites sur la braise dans leur papier d'argent. On m'avait dit la viande bonne. Une jeune femme m'avait installé, apporté la carte. J'ai attendu dix minutes, regardant le « chef » (si l'on ose dire), un jeune barbu aux longs cheveux, disposer son charbon dans la cheminée, au milieu de la salle, et l'allumer. Il était 20 h. 15. La patronne — une Américaine, paraît-il — n'était pas encore là. Je suis parti.

Je me demandais, en calculant que j'aurais dîné là pour au moins 50 francs, l'intérêt de venir retrouver si loin un restaurant comme il y en a cent dans Paris, comme il en naît, hélas ! tous les jours, et ce que le client peut bien trouver dans l'inconfort, la fausse originalité d'une cuisine peut-être honorable mais navrante de banalité.

Je suis parti me souvenant que, dans la même rue, le Kléber avait découvert l'an dernier, la Ferme du Périgord *(1, rue des Fossés-Saint-Marcel). Le nom seul m'enchantait et j'avais en mémoire cette phrase du guide :* « Les bons paysans du Périgord livrent ici leurs produits qui sont préparés comme au pays. » *Je regardai le menu affiché. J'y lus : « Coquilles saint-Jacques provençales ». Des saint-Jacques en cette saison ? Et à la provençale sous l'enseigne du Périgord. Je fis encore demi-tour. De cette lointaine expédition je n'avais tiré que regrets.*

Et j'avais toujours faim !

Je suis allé, enfin, dîner à Saint-Mandé. Ce n'est pas non plus la porte à côté de celle de Vincennes ! Le lecteur connaît Léon, *cet étonnant bistrot de la rue du Volga où le pot-au-feu triomphe depuis des lustres. Léon est mort. Son fils Claude a repris la formule. Mais bientôt cette évocation quasi émouvante des « fortifs » disparues va à son tour disparaître. Est-ce pour cela que Claude a ouvert, l'an dernier, ce succédané du bœuf gros-sel baptisé* Au Petit Salé *? Possible. Donc,* Au Petit Salé *(4, avenue Quihou, tel. 328-36-44, à Saint-Mandé, fermé samedi, dimanche et lundi soir), la brune femme de Claude triomphe avec une formule qui enchante par sa simplicité, sa bonhomie et ses prix. D'abord il y a, à discrétion, les entrées : boudin, fromage de tête, pâté, harengs saurs, salade de lentilles, betteraves et pommes de terre. Puis au choix l'onglet avec des frites ou le petit salé aux lentilles, enfin le fromage de brie et le dessert (je vous recommande ici une glace vanille accompagnée d'une tranche d'un gâteau savoureux préparé par Nelly, la jeune serveuse, adjointe à la patronne, active et comme elle d'humeur gaillarde). Le prix ? 19 F le repas au petit salé, 22 F avec l'onglet. Le vin en plus (un très honnête beaujolais villages à 20 F).*

On est un peu serrés, mais cela crée l'ambiance. Et lorsqu'on songe aux mangeoires élyséennes où la mini-entrecôte environnée de slavik coûte une fortune, on se prend d'une grande affection pour cette maison, et l'on reconnaît que cette expédition n'est, après tout, pas si lointaine que ça !

LA REYNIÈRE.

***

Puisque j'en étais aux expéditions lointaines, j'ai songé au Pré-Saint-Gervais. Je n'étais pas revenu au Pouilly *depuis la mort de Curnonsky. Mais que de souvenirs ! Le charmant et vieillot bistrot du « papa » Roussillon, rubicon et jovial, à son comptoir. La cuisine où s'affairait Mme Roussillon et qu'il fallait traverser pour gagner la petite salle du fond. Seulement, j'ai fait une découverte : avec le périphérique, la ruée de la rentrée écoulée, le Pré-Saint-Gervais n'est plus au diable mais à quelques tours de roues des Champs-Elysées !*

Et l'actuel successeur, le chef et propriétaire du Pouilly *(68, rue A-Joineau, tél. 845-14-59, fermé le dimanche), M. Thibault, entouré de sa femme et de sa jeune fille Dominique, mérite le voyage. J'ai retrouvé là les classiques des Roussillon, notamment le poulet aux écrevisses (18 F), le ris de veau sauce aurore (28 F) et le filet de turbot cardinal (28,50 F), mais aussi une très bonne andouillette (10,50 F), les œufs en meurette (7,50 F), un sauté de mouton arpajonaise (21 F), les crottins fermiers qui vont si bien avec le pouilly, le rouilly, le chinon de la cave.*

En vérité, il ne manque presque rien à cette petite boîte pour devenir, le soir, un point de ralliement des gourmets parisiens, un peu d'originalité, un peu d'assurance aussi peut-être de la part du patron. Mais le sérieux de la cuisine est là, la qualité du matériau, la sagesse du cadre et cette solidité gentille qui ne doit rien au bluff. Je retournerai au Pré-Saint-Gervais !

chronique sportive

CHAMPIONNATS DU MONDE DE TIR

Le danger viendra de l'Est

LES championnats du monde de tir vont avoir lieu en Suisse du 20 au 28 septembre, à Berne pour les épreuves aux armes lisses et au sanglier courant, à Thun pour les concours aux armes rayées.

> L'U.I.T. (Union internationale de tir) se réunira durant la semaine des championnats. Elle se prononcera notamment sur l'admission de la Chine parmi les nations membres.
>
> A signaler que l'U.I.T., dans un autre ordre d'idée, vient de mettre sur la liste des substances interdites (doping) l'alcool. Certains tireurs ne s'en privaient pas.

Soixante pays seront représentés à cette manifestation qui comptera davantage pour les « cibiars », qui ne se retrouvent que tous les quatre ans pour s'affronter « au froid » (voir notre tableau), que pour les tireurs aux plateaux qui ont un championnat du monde chaque année.

Toutefois, dans les différentes disciplines qui intéressent le canon rayé, il est peu probable que l'on assistera à de grandes surprises. Les tireurs des pays de l'Est tiennent, depuis longtemps, le haut du pavé, mais à ce jeu, quiconque — un des Français, pourquoi pas ? — peut finalement pour une balle remporter un concours.

Au tir aux plateaux, on suivra avec intérêt les épreuves de fosse. En effet, les Français qui, avec les Italiens, ont été maîtres dans cette discipline et ont compté dans leurs rangs un champion du monde, un vice-champion du monde, un médaillé olympique, ont été assez largement dominés aux championnats d'Europe, en juin, à Juan-les-Pins. Michel Carrega s'est retrouvé vingtième, et Jean-Jacques Baud, quatrième, avait six assiettes de retard à l'arrivée sur l'Espagnol Askue, vainqueur avec 194 points sur 200. On était loin du record du monde.

A nouveau sélectionnés pour Berne, en compagnie de Robert Pereira et Daniel Laguarigue, de Villeneuve-sur-Lot, les « nouveaux », que feront-ils ?

Au skeet, Jean-François Petitpied, qui a été sacré en juin champion d'Europe, part en compagnie d'Elie Penot, qui a déçu à Munich en 1972, mais aussi avec Alain Franchomme et Jean-Claude Cerdan, là aussi des « nouveaux ». Une équipe peut-être un peu trop tendre pour les redoutables adversaires qu'ils vont rencontrer. Pourtant, les Soviétiques, avec leur seconde génération de tireurs, et notamment Zhguenty, ne se sont-ils pas laissé devancer par J.-F. Petitpied à Juan-les-Pins ?

Chez les dames, les Soviétiques devraient aussi normalement l'emporter.

Ainsi, une fois encore, le danger viendra de l'Est.

CLAUDE LAMOTTE.

> Au 1er septembre 1974, on comptait en France 40 150 tireurs licenciés, dont 33 415 pour la cible, 10 735 pour le plateau. Ces chiffres sont en net progrès par rapport aux effectifs de 1973 qui s'élevaient à 33 580 tireurs licenciés.
>
> Rappelons, toutefois, qu'il y a en France 2 400 000 chasseurs...

LA SÉLECTION FRANÇAISE

L'équipe de France sera composée de la façon suivante :

TIR A LA CIBLE

Seniors

Carabine : Gilbert Emptaz ; Patrice de Mullenheim ; Michel Bury ; Yves Delnord ; Yves Prouzet.

Pistolet : André Porthault ; Jacques Gehres ; Jean Richard Germont ; Valéry Carmona ; Jean Faggion.

Sanglier courant : Roger Renaux ; François Bucher ; Roland Schoettel ; François Guiot.

Dames

Carabine : Françoise Pierrel ; Claudine Desclos ; Michèle Werwinski ; Yvette Parat ; Elisabeth Lesou.

Pistolet : Evelyne Manchon, de Paris.

D'autres tireurs feront l'objet d'une ultime sélection le 16 septembre.

TIR AU PLATEAU

Seniors

Fosse olympique : Michel Carrega ; Robert Pereira ; Jean-Jacques Baud ; Daniel Lagarrigue.

Skeet olympique : Jean-François Petitpied ; Elie Penot ; Alain Franchomme ; Jean-Claude Cerdan.

Remplaçant : Guy Szwec.

Dames

Fosse olympique : Françoise Robrolle ; Marie-Pierre Jacquet ; Evelyne Cotte.

Skeet olympique : Jane Blot ; Odile Breteault ; Marguerite Delbats.

LES RECORDS OFFICIELS

Dans le tableau que nous publions ci-dessous, nous indiquons les records individuels (hommes, sauf pour les armes lisses) dans les *différentes disciplines inscrites* à la *fois au programme des championnats* du monde et à ceux des Jeux olympiques, donc les records qui ont le plus de prestige. Il faut, en outre, pour les championnats du monde y ajouter : l'arme libre 300 mètres (trois positions) ; l'arme standard 300 mètres (trois positions) ; la carabine standard 50 mètres (trois positions) ; le pistolet sport (9 mm.) à 25 mètres ; le pistolet standard à 25 mètres. Deux épreuves facultatives peuvent également être inscrites au programme des championnats du monde : la carabine à air 10 mètres ; le pistolet à air 10 mètres.

ARMES DE POING (canon rayé)

DISCIPLINES	FRANCE	EUROPE	MONDE
PISTOLET VITESSE OLYMPIQUE 25 mètres	593/600 Germont Fontainebleau, 1974	598 Liverzani (Ital.) Phoenix, 1970	598 Liverzani (Ital.) Phoenix, 1970
PISTOLET LIBRE 50 mètres	567/600 Porthault Tourcoing, 1972	572 Kossych (URSS) Pilsen, 1969	572 Kossych (URSS) Pilsen, 1969

ARMES D'ÉPAULE (canon rayé)

DISCIPLINES	FRANCE	EUROPE	MONDE
CARABINE LIBRE 50 mètres 60 balles couché	600/600 Noël Nancy, 1970	598 Kurka (Tchéc.) Hammerl (Hong.) Mexico, 1968 Gorewski (R.D.A.) Waibel (Autric.) Pilsen, 1969 Kervinen (Finl.) Phoenix, 1970 Rotaru (Roum.) Munich, 1972	599 Ho Jun Li (R.P. Corée) Munich, 1972
CARABINE LIBRE 50 mètres 3 × 40 (3 positions)	1 162/1 200 Emptaz Tourcoing, 1972	1165 Lapkin (URSS) Pilsen, 1969	1 167 Wigger (U.S.A.) Mexico, 1973
SANGLIER COURANT 50 mètres	537/600 Renaux Roger Aix, 1974		

ARMES D'ÉPAULE (canon lisse)

DISCIPLINES	FRANCE	EUROPE	MONDE
FOSSE OLYMPIQUE	199/200 Carrega Mexico, 1973	199 Scalzone (Ital.) Munich, 1972	199 Scalzone (Ital.) Munich, 1972
DAMES	135/150 Robrolle Romans, 1973	143 Ev. Soden (R.D.A.) Bois-d'Arcy, 1969	143 Ev. Soden (R.D.A.) Bois-d'Arcy, 1969
SKEET OLYMPIQUE SENIORS	199/200 Penot Bois-d'Arcy, 1969 Petitpied Juan-les-Pins, 1974	200 Zhgenti (URSS) Turin, 1973	200 Zhgenti (URSS) Turin, 1973
DAMES	136/150 Mme Delbats Juan-les-Pins, 1974	143 L. Korchinskaya (URSS) Juan-les-Pins, 1974	143 L. Korchinskaya (URSS) Juan-les-Pins, 1974

BIBLIOGRAPHIE

« Vers une nouvelle politique sportive » de Claude Piard

« Vers seize ans, vous savez, ils nous quittent. » Cette constatation désabusée, combien de responsables de fédérations sportives ne la font-ils pas ? Leurs effectifs, souvent bien fournis au niveau des minimes et des cadets, s'effritent dès que l'on aborde la tranche d'âge des juniors.

On tente une explication : c'est le moment du bal et des distractions extra-sportives. Explication suffisamment simpliste pour qu'on ne la retienne pas. Les causes de cette crise sont analysées avec beaucoup plus de sérieux par Claude Piard dans son livre *Vers une nouvelle politique sportive*. Si les jeunes désertent les fédérations, constate l'auteur, c'est qu'ils n'y trouvent plus les structures d'accueil correspondant à leurs aspirations. Ce qui leur convenait lorsqu'ils arrivaient au stade accompagnés de leurs parents n'est plus de mise maintenant que la barbe leur pousse au menton.

Claude Piard rappelle que *« le désir d'être champion et le besoin de compétition, importants chez l'enfant, cèdent le pas au souci de communication qui apparaît chez l'adolescent »*. Or, de par leurs objectifs, les fédérations maintiennent le culte du champion et font reposer leur organisation sur le principe de la compétition.

L'offre ne répond plus à la demande, et c'est tout le sport français qui pâtit de ce déséquilibre. Voilà pourquoi Claude Piard propose une nouvelle politique dont *« le sport pour tous »* serait le leitmotiv. Son argumentation est solide et sa documentation suffisamment sérieuse pour que l'on prenne la peine de l'écouter. C'est une étude qui vient à son heure et que ne sauraient négliger tous ceux qu'inquiète la désaffection des Français pour la pratique du sport. — F. S.

★ *Vers une nouvelle politique sportive*, Claude Piard. Ed. Amphora. 128 pages, 23,70 F.

mode

SUCCÈS DES EXPORTATIONS AU S.E.H.M. 75

INQUIETS avant l'ouverture, les organisateurs du Salon européen de l'habillement masculin pour l'été 1975 ont enregistré une progression de 24 % des entrées, dont 40 % d'acheteurs étrangers. La Belgique, l'Allemagne fédérale, les Pays-Bas, dominent le peloton du Marché commun, tandis que les Etats-Unis, en troisième position au cours du premier semestre, maintiennent leurs achats de costumes, de jeans et de pantalons en gabardine, taillés pour les moins de trente ans.

Des trois coloris lancés pour 1975 par le MODOM, comité français de la mode masculine, le bleu « Delft », assez proche du jean délavé, apporte un « coin de ciel » à la plupart des stands alors que le brun-beige « santal » et le rouille « palissandre » ne suivent que d'assez loin.

La veste de sport, quant à elle, tend à remplacer le blazer, surtout dans des interprétations de tenue de chasse, au dos travaillé de martingales, d'empiècements, de nervures et de soufflets. Leur coupe décintrée les rend confortables, et les hommes retrouvent aussi, avec joie, les poches multiples, plaquées ou non, qui avaient presque disparu au temps de la mode ajustée. Les vestes de tricot varient à l'infini les effets de côtes et de torsades dans des coloris parfaitement assortis à ceux des chemises, des cravates, des gilets qui connaissent un regain de faveur, même pour l'été. Taillés en pointe, ils sont coordonnés au pantalon ou à la veste.

Les proportions du pantalon restent stables, de 28 à 30 cm au bas. C'est la taille qui change par des montages à pinces, des coupes plus hautes, des ceintures coulissées ou élastiques, de proportions modestes. Le jean, ajusté à la taille et aux hanches, tombe droit, avec des jambes légèrement plus étroites et le bas raccourci sur les chaussettes fantaisie et les chaussures.

Les dessins des tissus sont fondus ou unis avec des petits carreaux et des rayures se détachant à peine. Les tenues de loisir sont d'entretien facile, d'où la vogue du coton, seul ou mélangé au diolen, au dacron, tandis que le lin se marie à la courtelle.

Le côté militaire de la saharienne s'estompe en faveur de la chemise-veste, à peine plus lourde, sans cintrage, à col souple et ouvert, aux épaules carrées mais à larges manches montées bas.

Comme nous l'avons vu, ce salon d'été est surtout celui des séparables et des accessoires où les griffes des couturiers sont particulièrement prisées : Balmain, Cerruti, Courrèges, Estérel, Givenchy, Lapidus, Laroche et le tailleur Francesco Smalto, figurent parmi les exposants.

* *

Trois autres salons regroupent, cette semaine, les spécialistes de la mode, au Parc des expositions de la porte de Versailles : la XXII° Semaine internationale du cuir, avec plus de mille trois cents participants d'une cinquantaine de pays, sur 88 000 mètres carrés. On y voit de tout : du gant et de la chaussure aux énormes machines. Deux manifestations de prêt-à-porter féminin sont destinées à permettre le réassortiment pour l'hiver, notamment de tenues habillées pour les fêtes de fin d'année.

NATHALIE MONT-SERVAN.

La Haute-Couture dans l'économie actuelle

Les couturiers Pierre Balmain, Pierre Cardin, Robert Ricci, entouraient Pierre Bergé, P.-D.G. d'Yves Saint-Laurent et président de la chambre syndicale du prêt-à-porter des couturiers, avec les directeurs commerciaux de Christian Dior, Jean-Louis Scherrer et Emmanuel Ungaro, dans le récent débat organisé par le Fashion Group sur le rôle de la haute couture dans l'économie actuelle.

Robert Ricci nous a fait part des dernières statistiques pour l'ensemble des maisons. Le chiffre d'affaires est de 2 milliards de francs dont 17 % en haute couture et ventes directes aux sièges parisiens, 36 % dans les activités de gros et le reste en licences, les parfums non compris. En effet, ceux-ci représentent à eux seuls 3 milliards de francs.

Derrière ces données économiques, il semble que la haute couture connaisse un regain d'activité, auprès de clientes particulières, françaises ou étrangères, notamment avec l'arrivée des « pétro-dollars » du Proche-Orient aussi prêts à se transformer en robe des Mille et Une nuits qu'en actions de maisons de couture.

A les entendre, les couturiers ont apparemment changé d'idées depuis 1971, quand Saint-Laurent avait décidé de mettre ce rayon de ses activités en veilleuse, au bénéfice du prêt-à-porter, et Cardin de ne présenter qu'une fois l'an. Le premier vient même d'emménager dans un hôtel particulier de l'avenue Marceau, rejoignant le quartier traditionnel de la haute couture. Pierre Bergé déclare avoir augmenté de 40 % son chiffre d'affaires de haute-couture depuis 1973.

En somme, les couturiers reprennent conscience du rôle qui est le leur : celui de la création, du laboratoire de l'élégance internationale, impossible à retrouver ailleurs qu'à Paris (1). — N. M.-S.

(1) Voir « Les métamorphoses de la haute couture », par Jacqueline Grapin ; *le Monde* des 29, 30 et 31 janvier 1974.

Discrétion du costume masculin

TISSUS unis ou à petits dessins, coloris naturels dont la tuile, l'ardoise ou le lierre se mêlent dans les tweeds, représentent les tendances de mode masculine pour l'hiver. Le costume est discret, à revers moins agressifs, souvent surpiqués ou crantés à l'anglaise. Le pardessus revient, confirmant le retour à une vie plus citadine quoique les blousons allongés, les vestes de sport étirées et les paletots en jean doublés d'acrylique témoignent de la continuité du style campagnard. — N. M.-S.

CERRUTI : blouson de coupe très épurée en gros shetland de laine beige. 498 F. 27, rue Royale ; Strasbourg, Lemmel, 13, rue du Dôme ; Besançon, Franck, 18, rue Morand.

LAPIDUS : pardessus à double boutonnage et costume dans le même chevron de laine Woolmark marine et blanc. 668 F et 758 F aux Galeries Lafayette ; Angers, Belle Jardinière ; Dijon, Houdart, 1, rue de la Liberté.

BIDERMANN : costume sport à chevrons en trévira et laine, à dos travaillé, poches à rabats. 519 F chez Prosper, 35, rue La Fontaine ; Gérard Sools ; Parly 2 ; Rosny 2 ; Créteil.

BURBERRYS (Diffusion) : ensemble de sport en tweed Donegal, à veste raglan, col chevalière, boutonnage sous patte et 4 poches. 1 280 F. Arnys, 14, rue de Sèvres ; Bordeaux, Rainbow, 38, allées de Tourny ; Deauville, Shelly, 39, rue Olliffe.

(Croquis de MARCQ.)

GUY DORMEUIL : costume en twist retors à carreaux étirés brique sur fond marron clair. 975 F environ. Brummel ; High Life Tailor, 112, rue de Richelieu.

NEW MAN : longue canadienne ceinturée en jean doublé d'acrylique marine, à col châle, poches à rabat, sur un pantalon de velours marine. 430 F et 139 F. Saint-Germain-des-Prés, 37, rue du Four ; Lyon, Twen Shop, 52, rue de la République ; Lille, Bidule, 17, rue de Béthune.

maison

UN MOBILIER POUR JUNIORS

DANS la pièce où il leur faut dormir, jouer, travailler, les juniors attachent de l'importance à un aménagement qui leur laisse une liberté de mouvements. Pour leur plaire, les fabricants de mobilier orientent leurs productions vers des éléments qui permettent une mobilité dans l'espace et une évolution dans les besoins, selon les étapes de l'âge.

Pour les chambres de surface restreinte, un mobilier compact libère le maximum de place au centre de la pièce. Tout nouveau, un meuble-bahut, de 0,75 mètre de haut, forme couchage au sommet. Le matelas est encastré sur le meuble, qui comporte divers rangements : trois tiroirs, deux éléments à porte et niche avec étagères. L'ensemble, de 2,40 mètres de long, est en aggloméré avec façades orange et encadrement noir (Musterring, 1 523 F sans matelas). Une table-écritoire, suspendue en épi, sert de bureau, 225 F.

Inédits également, des éléments en bois teinté jaune ou vert, juxtaposables, se raccordent par un profilé ; les façades sont blanches, avec poignées en aluminium. L'élément principal est une bibliothèque dans laquelle le lit se replie sur une hauteur de 1 mètre seulement ; ce meuble, de 2,19 mètres de haut et 1,05 mètre de large, coûte 2 274 F. Un élément bibliothèque, juxtaposable au premier, comporte un écritoire et deux tiroirs (Boni, chez Roche-Bobois).

La tête d'un lit, reposant sur deux grands tiroirs, s'encastre dans un meuble revêtu de plastique blanc devant et noir sur les côtés ; il est constitué de deux tiroirs formant chevets, de deux éléments de rangement à porte et d'étagères (le lit, 585 F ; le meuble, 380 F) ; une armoire-penderie comporte une table abattante, 1 315 F (« Sidéra », Mobilier de France).

Très astucieux, un meuble-cosy en plastique blanc mat, de 2 mètres de long et 0,55 mètre de large, peut, s'il est décalé du mur, servir de plan de travail. Un lit à tiroirs, monté sur roulettes, se glisse sous cet élément muni de neuf étagères (« Laurence », Lévitan, 1 435 F le lit sans matelas, 885 F le cosy).

De lignes courbes modernes, des meubles ont leur façade en bois teinté vert vif et leurs côtés laqués blanc. Le lit s'insère dans un meuble à étagères, flanqué de deux chevets à tiroirs et étagères ; le pied du lit fait office d'étagères. Trois éléments sont juxtaposables : une armoire à une porte, une bibliothèque et un meuble à tiroir en bas, étagères et abattant-écritoire, 976 F ce dernier (« Stone », Gautier).

Un nouveau mobilier de jeunes est en toile écrue. Sur des panneaux souples, accrochés au mur, s'adaptent des poches, à rabat ou non, et des étagères de contreplaqué (136 F le panneau de 1,23 mètre × 0,90 mètre ; 50 F la poche). Le lit est recouvert d'un couvre-lit de toile à poches, et le bureau, à armature de contre-plaqué, a également des poches de rangement sur les côtés (« Pickpocket », Roche-Bobois).

JANY AUJAME.

★ Musterring, à Paris : Environnement 75, 75, faubourg Saint-Antoine ; Delage, 19, boulevard Barbès ; Maple, 5, rue Boudreau. Liste des points de vente de province à demander à Musterring, 3, boulevard Beaumarchais, 75003 Paris.

★ Roche-Bobois, 213, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

★ Mobilier de France (liste des points de vente), 63, rue de Charenton, 75012 Paris.

★ Lévitan, 63, boulevard Magenta, 75010 Paris.

★ Gautier, 85700 Le Boupère, envoie la liste de ses revendeurs.

RECTIFICATIF. — Une interversion de lignes s'est produite dans la bibliographie parue le 27 juillet 1974. Le livre « Architecture d'intérieur et de décorations », d'Alain Demachy, est édité par l'Office du livre, distribué par Weber et coûte 155 F. « Le Bricolage à la campagne en dix leçons », de Janine Gardel, est édité par Hachette-Littérature ; son prix est de 24 F.

échecs

Nº 572

L'EXÉCUTEUR

Championnat de l'U.R.S.S. par équipes, 1974.

Blancs : M. TAHL.
Noirs : T. PETROSSIAN.

Défense Ufimzev-Pirc.

1. é4	g6	14. F×é5	Cé4(k)
2. d4	Fg7	15. C×é4	F×é5
3. Cç3	d6	16. Cf3!(l)	Fg7(m)
4. Cf3	Cf6	17. Ta-d1!(n)	Dç8
5. Fé2(a)	0-0	18. Fç4!(o)	Fé8(p)
6. 0-0	Cç6(b)	19. Cé-g5+!!(q)	h×g5(r)
7. d5!(c)	Cb8	20. C×g5+	Rg8
8. Té1(d)	é5(é)	21. Df4!(s)	Cd7(t)
9. d×é6!	F×é6(f)	22. T×d7!	F×d7(u)
10. Ff4	h6(g)	23. F×f7+(v)	abandon (w)
11. Cd4!	Fd7(h)		
12. Dd2	Rh7(i)		
13. é5!!(j)	d×é5		

NOTES

a) Une continuation courante qui, en principe, ne pose aucune difficulté à leur adversaire. Une autre idée consiste en 5. h3 dans le dessein de développer les F sur é3 et d3 et de roquer sur l'aile-R ; ce plan ne paraît pas cependant suffisamment actif comme le démontra Petrossian avec les Noirs contre Furman (Vingt-huitième Championnat de l'U.R.S.S.) : 5. h3, 0-0 ; 6. Fé3, ç6 ; 7. Fd3, Dç7 ; 8. 0-0, é5 ; 9. Té1, Cb-d7 ; 10. a4, Té8 ; 11. Dd2, b6 ; 12. Ta-d1, a6 ; 13. Ta1, Fb7 ; 14. d×é5, d×é5 ; 15. Fh6, Dd6 ; 16. F×g7, R×g7 ; 17. Dé3, b5. Sur 5. *Fg5*, les Noirs répondent 5... h6 et si 6. Fh4, g5 ; 7. Fg3, Ch5. Si 5. *Fç4*, 0-0 ; 6. 0-0, C×é4 ; 7. C×é4, d5. Si 5. *Ff4*, ç5 ! ; 6. d×ç5 (ou 6. é5, Ch5 ; 7. Fé3, ç×d4 ; 8. F×d4, Cç6), Da5 ; 7. Fb5+, Fd7 ; 8. F×d7+, Cb×d7 ; 9. ç×d6, C×é4.

b) L'ouverture entre les deux anciens champions du monde s'est déroulée d'une manière calme et conventionnelle ; or, subitement, T. Petrossian, qui, dans la ronde précédente, contre Spassky avec les Blancs, fit preuve d'une nonchalance et d'un sang-froid stupéfiant (1. é4, é6 ; 2. d4, d5 ; 3. Cç3, Fb4 ; 4. é5, b6 ; 5. a3, F×ç3+ ; 6. b×ç3, Dd7 ; 7. a4, Fa6 ; 8. F×a6, C×a6 ; 9. Dg4, f5 ; 10. Dh5+, g6 ; 11. Dé2, Cb8 ; 12. h4, h6 ; 13. Ch3, Cç6 ; 14. Cf4, Cg-é7 ; 15. g4, Tg8 ; 16. Tg1, 0-0-0 ; 17. a5 !, f×g4 ; 18. Cd3, h5 ?! ; 19. Cç5 !, b×ç5 ; 20. Da6+, Rb8 ; 21. Tb1+, Cb4 ; 22. ç×b4, Dç6 ! ; 23. b×ç5+, Ra8 ; 24. D×ç6, C×ç6 ; 25. ç3, C×a5 et la partie se termina par la nullité), renonce ici à la suite usuelle 6..., ç6 ; 7. a4, Cb-d7 ; 8. Té1, é5 ; 9. a5, é×d4 ; 10. C×d4, Té8 ; 11. Ff1, Cç5 ou 7. Té1, Dç7 ; 8. Ff4, Ch5 ; 9. Fé3, é5. Le développement du C-D semble être une expérience douteuse. *6..., Cb-d7* est imprécis, comme Petrossian le comprit avec les Noirs contre Filip (Tournoi des Candidats de 1962) : 7. é5, Cé8 ; 8. Ff4, Cb6 ; 9. Té1, ç6 ; 10. h3, Cç7 ; 11. Fg3, f5 ; 12. é×d6, é×d6 ; 13. d5 ! De même si *6..., Fg4* ; 7. Fé3, Cç6 ; 8. Cd2 !, F×é2 ; 9. D×é2, é5 ; 10. d5, Cd4 ; 11. Dd3, ç6 ; 12. Fg5 ! Egalement si *6..., a6* ; 7. Té1, b5 ; 8. é5, Cé8 (8... Cf-d7 ? ; 9. é6 !, f×é6 ; 10. Cg5, Cf6 ; 11. Ff3) ; 9. a4, b4 ; 10. Cd5 ! Outre 6..., ç6, on peut jouer simplement *6..., é5* et si 7. d×é5, d×é5 ; 8. D×d8, T×d8 ; 9. C×é5, C×é4 ; 10. C×f7, C×ç3 ; 11. Fç4, Td4 !

c) Une réfutation « à la Alekhine », avec gain de temps et gain d'espace.

d) Tahl, le grand magicien, joue dans un pur style positionnel et menace 9. Ff1 et 10. é5.

e) Si 8..., Cb-d7 ; 9. Ff1, é5 ; 10. d×é6, f×é6 ; 11. é5 !

f) Si 9..., f×é6 ; 10. é5 !

g) Un affaiblissement grave de la position royale. Après 10..., Cç6 les Blancs auraient renforcé leur pression par 11. Dd2 ; 12. h3 et 13. Ta-d1.

h) Triste nécessité.

i) Encore un gain de temps.

j) Après avoir accumulé plusieurs petits avantages apparemment sans grande importance dans une partie fermée, Tahl ouvre brusquement le jeu, alors que 13. Ta-d1 était attendu, coup « automatique » que précisément le génie exclut.

k) Petrossian commence à s'énerver, probablement à juste titre, car les bonnes défenses qui sont souvent la marque de son style, manquent. Ainsi 14..., Cç6 est insuffisant à cause de 15. C×ç6, F×ç6 ; 16. D×d8, Ta×d8 ; 17. F×ç7 et si 15... b×ç6 ; 16. Ff3. Si 14..., Té8 ; 15. Fç4! Aussi tente-t-il de se libérer par un jeu tactique, ce qui est toujours dangereux face à Tahl.

l) Encore un gain de temps.

m) Le pion b2 est réellement empoisonné : si 16..., F×b2 ; 17. Ta-d1! (menaçant 18. ç3 et 18. Cç5).

n) La pression sur la colonne d est terrible : le C-D noir, rivé à la défense du Fd7, reste hors-jeu. Si 17..., b6 (empêchant 18. Cç5) ; 18. Fb5!

o) Les Blancs ont une position aussi simple qu'efficace : occupation des colonnes ouvertes et contrôle de tout le jeu. Les Noirs sont vraiment dans une triste situation sur l'aile-D (Ta8, Cb8, Dç8, Fd7) ; quant à leur aile-R, elle n'est guère plus brillante. Déjà apparaît le spectre, par exemple, après 18..., Fç6, des sacrifices sur f7, par 19. Cé-g5+, h×g5 ; 20. C×g5+, Rg8 ; 21. C×f7, T×f7 ; 22. F×f7+ ou 22. Té7.

p) D'où ce repli d'une cinquième pièce sur la huitième rangée : la case f7 est ainsi moins vulnérable : il suffisait de pouvoir continuer par 19..., Cd7 et 20..., Cf6 pour que les Noirs aient une position convenable...

q) Une exécution « à la Tahl ».

r) Si 19..., Rg8 ; 20. Cé6!

s) Menace 22. Dh4 et 23. Dh7 mat.

t) Si 21..., Fh6 ; 22. T×é8!, D×é8 (ou 22..., F×g5 ; 23. D×f7+ ou 22..., T×é8 ; 23. D×f7+) ; 23. Df6!, F×g5 ; 24. Dh4+) ; 24. D×f7+, Rh8 ; 25. D×g5, Rh7 ; 27. Td4, Dé1+ ; 28. Ff1 suivi de mat.

u) Si 22..., D×d7 ; 23. Dh4.

v) Si 23. Dh4, Té8!

w) Car si 23..., T×f7 (23..., Rh8 ; 24. Dh4+) ; 24. D×f7, Rh8 ; 25. D×g6, Ff5 ; 26. Cf7+, Rg8 ; 27. Ch6+, Rh8 ; 28. C×f5, Df8 ; 29. Cé7+, Rh8 ; 30. Dh5+, Fh6 ; 31. Cg6+, etc.

CLAUDE LEMOINE.

PROBLÈME

L. KUBBEL (1928)

a b c d e f g h

BLANCS (8) : Ra7, Tb6 et d8, Fç1 et d1, Cb2 et f4, Pç4.
NOIRS (8) : Rç5, Té1 et g5, Ff2 et b7, Ca1 et g1, PG7.

Les Blancs jouent et font mat en trois coups.

SOLUTION DE L'ETUDE Nº 571.

A. KUZNETZOV, « Revista de Sah », 1965.

(Blancs : Rf1, Pç2, ç4, f2, f3, f4, g6. Noirs : Ré8, Pç3, ç6, d6, f5.)

1. ç5!, d×ç5 ; 2. Ré2!, ç4 ; 3. Ré3!, ç5 ; 4. Ré2!, Ré7 ; 5. Rd1, Rf6 ; 6. Rç1, R×g6 ; 7. Rb1, Rf6 ; 8. Ra2, Ré6 ; 9. Ra3, Rd6 ; 10. Ra4, Rç6 ; 11. Ra5, Rç7 ; 12. Rb5, Rd6 ; 13. Rb6, Rd5 ; 14. Rç7, Rd4 ; 15. Rd7!, Rd5 ; 16. Ré7!, Rd4 ; 17. Rf6 et les Blancs gagnent.

bridge

Nº 567

L'INVESTISSEMENT DU COMMANDANT

Dans ce problème du commander Pawle, le déclarant a neuf levées maîtresses grâce à deux impasses. Il semble donc facile de squeezer l'adversaire pour trouver la dixième levée. Malheureusement, l'une de ces impasses est mortelle.

	♠ A D 2 ♥ A R D ♦ A R ♣ 6 5 4 3 2	
♠ R 10 9 8 7 6 ♥ 8 7 6 5 4 3 2 ♦ — ♣ —	N O E S	♠ V ♥ — ♦ D V 10 9 8 7 ♣ R V 10 9 8 7
	♠ 5 4 3 ♥ V 10 9 ♦ 6 5 4 3 2 ♣ A D	

Ouest entame cœur et Sud gagne QUATRE SANS ATOUT contre toute défense.

Réponse :

Si Sud fait l'impasse à trèfle pour faire ensuite l'impasse à pique, il utilisera une de ses deux reprises et il ne pourra plus squeezer Est à carreau-trèfle. En effet, pour affranchir la couleur où Est aurait été squeezé, il faudrait *deux* rentrées.

Le mécanisme du coup est d'obliger Est, qui conserve quatre cartes dans chaque mineure, à défausser une des cartes de cette mineure.

Si c'est un carreau, il lui reste :
♦ D V 10 ♣ D V 10 9

Le déclarant tire alors as et roi de carreau, prend la main avec la dame de trèfle et rejoue carreau pour affranchir, non pas un, mais deux carreaux. L'as de trèfle servira ensuite de reprise pour les utiliser. On voit qu'il ne faut pas au début gaspiller la reprise à trèfle, et la solution est assez surprenante : après avoir pris l'entame avec la dame de cœur, *il faut jouer la dame de pique !* Ouest prend avec le roi, continue cœur pour le roi du mort qui donne à Ouest un autre pique en jouant le 2 de pique. Ouest prend et rejoue cœur (ou pique), mais sur le dernier as majeur du mort Est ne peut plus conserver une double garde à la fois à carreau et à trèfle. S'il n'a conservé que trois trèfles, Sud, après avoir réalisé dame de trèfle et as de trèfle, monte au mort avec le roi de carreau pour rejouer trèfle et faire deux levées à trèfle...

PAS DE COUPE POUR DAVIS

Ce coup a été joué au Regency Club de New-York par l'expert américain Garry Davis. La surenchère adverse de 2 SA (bicolore de mineures) l'avait éclairé sur la distribution.

	♠ 7 6 2 ♥ A R D 10 7 3 ♦ 5 4 ♣ D 8	
♠ 4 ♥ 9 ♦ R V 10 9 7 ♣ R V 10 8 7 5	N O E S	♠ 5 3 ♥ V 8 6 5 ♦ 8 6 3 2 ♣ 9 4 2
	♠ A R D V 10 9 8 ♥ 4 2 ♦ A D ♣ A 3	

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	1 ♥	passe	2 ♠
2 SA	3 ♥	passe	4 SA
passe	5 ♦	passe	5 SA
passe	6 ♥	passe	7 ♠

Ouest a entamé le 4 de pique. *Comment Garry Davis, en Sud, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

On notera la réponse de « 6 cœurs » de Nord, le Grec Constantin Platsis. Plein d'allant, il estima que sa solide couleur à cœur, ses trois atouts et ses deux doubletons étaient des plus-values qui pouvaient être assimilées à un deuxième roi, mais il est toujours dangereux de prendre de telles initiatives. Il aurait mieux valu répondre d'abord « 6 carreaux », quitte, ensuite, sur « 6 piques », à risquer « 7 piques ».

PHILIPPE BRUGNON.

philatélie

Nº 1 346

NOUVELLE-CALEDONIE : U.P.U.

Le centenaire de l'Union postale universelle sera célébré philatéliquement par l'émission d'un timbre « poste aérienne ».



95 F C.F.P., lilas, orangé persan et gris ardoise.
Dessin et gravure de Jacques Gauthier.

FRANCE : Retraits de timbres.

Le 4 octobre, trois vignettes postales commémoratives seront retirées de la vente des bureaux de poste :
1,90 F, le Sacre de Napoléon ; émis les 10-12 novembre 1973 (1301) ;
0,60 F, Encouragement à l'industrie ; émis les 24-26 novembre 1973 (1303) ;
0,50 + 0,10 F, Saint-Louis-Marie Grignion de Montfort ; émis les 23-25 février 1974 (1316).
★ Les numéros entre parenthèses sont ceux des chroniques dans lesquelles nous avons annoncé l'émission des timbres.

GABON : Premiers hommes sur la Lune.

Le cinquième anniversaire de l'arrivée des premiers hommes sur la lune (20 juillet 1969) a donné lieu pour les postes gabonaises à l'émission d'un timbre « poste aérienne ».



200 francs C.F.A., bleu roi, tabac et vert-noir.
Dessin et gravure d'Andréotto. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 37000 Tours, du 16 au 23 septembre. — 12e Foire agricole de l'Ouest européen (cachet ordinaire).
⊙ 94600 Choisy-le-Roi (foyer Gérard-Philipe), les 5 et 6 octobre. — Exposition l' « Homme et l'Espace ».
⊙ 42000 Saint-Etienne (Maison de la culture), les 5 et 6 octobre. — 12e Congrès régional Forez-Velay-Vivarais.

● A BRAZEY-EN-PLAINE, *les 14 et 15 septembre, le club philatélique du foyer de la localité organise une exposition afin de marquer le cent cinquantième anniversaire de Joseph Magnin. Rens. : M. Leroy, rue du Brévail, 21470 Brazey-en-Plaine.*

● *A WATTRELOS, dans la salle des fêtes, rue A.-Delecourt, du 14 au 16 septembre, la section philatélique de l'Amicale Jean-Zay organise sa septième exposition. — Rens. : M. P. Barrère, 52/11, avenue du Maréchal-Joffre, 59200 Tourcoing.*

● *A SENS, dans les salons de l'hôtel de ville, du 21 au 23 septembre, le club philatélique local organise une exposition thématique. — Rens. : M. Fr. Thénard, 6, rue de Laurencin, 89100 Sens.*

ADALBERT VITALYOS.

UNE CONFÉDÉRATION DES LOISIRS DE L'ESPRIT ?

Pour la première fois depuis sa création, en 1935, la Fédération française de bridge organise des états généraux, qui rassembleront tous les dirigeants français du bridge, à l'hôtel Sheraton, pour quarante-huit heures non stop, les 14 et 15 septembre.

Au cours de ces journées, les dirigeants fédéraux s'efforceront d'organiser la croissance du bridge français, qui, intéressant aujourd'hui près d'un million de bridgeurs, représente au seul plan des licenciés près de quinze mille membres contre cinq mille il y a moins de huit ans.

M. Michel Bongrand, président de la F.F.B., proposera à ses dirigeants l'acceptation de principe d'une vaste Confédération des loisirs de l'esprit, accompagné dans cette démarche par la participation de M. Raoul Bertolo, président de la Fédération française des échecs, et de M. Gérard Chaumoître, président de la Fédération française de scrabble.

Donner toute leur place aux sports de l'esprit dans la nouvelle civilisation des loisirs, tel est le but des trois présidents fédéraux dans cette confrontation qui se tiendra en présence d'un représentant délégué de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports.

animaux

La gendarmerie et les bêtes

PLUS souvent qu'on ne le croit, la gendarmerie se trouve confrontée à des problèmes touchant au monde animal. Au fil des années, M. Jacques Lannier, officier de gendarmerie à *Senlis*, a ainsi accumulé anecdotes et souvenirs, qu'il vient de réunir en un livre passionnant : *Au service des bêtes*.

Ce sont pratiquement tous les aspects de la protection des animaux qui y sont évoqués. Dans les forêts proches de Senlis sévissent de nombreux braconniers : certains, fort bien équipés, sont de vrais professionnels qui opèrent avec la complicité de restaurants où l'on sert du gibier toute l'année...

La 22 long rifle, carabine avec lunette et silencieux, est particulièrement meurtrière : J. Lannier a retrouvé des dizaines de cerfs et de biches morts, des balles de carabine dans le corps, victimes de « chasseurs » à la sauvette.

Là comme ailleurs, la voiture est la grande coupable, car elle facilite chasse et braconnage. De plus, les autoroutes, en « ouvrant » les forêts, ont séparé des groupes d'animaux qui n'ont pas pu se rejoindre. Quant à la chasse à courre, elle provoque constamment des affrontements, surtout quand les veneurs prétendent user de leur droit de poursuite dans la propriété d'autrui.

Une étrange pratique révélée par Jacques Lannier : des chasseurs tirent leur chien pour toucher les indemnités des assurances. Certains répètent même ce forfait, changeant, s'il le faut, de compagnie d'assurances...

L'auteur a eu l'occasion de constater le lamentable sort qui attend les poussins, canetons ou autres animaux donnés comme lots dans les magasins ou les fêtes foraines : une coutume à faire disparaître...

L'expérimentation pose des problèmes encore plus douloureux : toute réglementation a été, jusqu'ici, impuissante à atténuer les souffrances des bêtes torturées pour des buts souvent plus commerciaux que scientifiques.

J. Lannier dénonce la prolifération des « ranches », des « haciendas » et autres « clubs » où les chevaux sont maltraités, et parfois même abandonnés sans nourriture. Mais il existe aussi d'excellents clubs équestres : toute généralisation, comme dans le cas des parcs zoologiques, serait abusive.

Que faut-il faire lorsqu'on est témoin d'actes de cruautés envers un animal ? L'auteur nous l'explique. Deux cas peuvent se présenter. Si l'acte est limité dans le temps (individu frappant un chien ou le jetant dans une rivière, par exemple), il convient de recueillir le plus d'éléments possible et de s'efforcer de trouver des témoins.

Ensuite, plusieurs possibilités se présentent : soit écrire une lettre de plainte au procureur de la République, soit envoyer une lettre analogue au commissaire de police ou au commandant de la brigade de gendarmerie, soit aller au commissariat ou à la gendarmerie pour y déposer sa déclaration.

Deuxième cas : il s'agit d'un acte continu, par exemple l'abandon d'animaux sans nourriture. Il convient de se présenter à la plus proche brigade de gendarmerie, ou alors d'alerter une société de protection animale : son représentant se chargera de poursuivre les auteurs de l'infraction.

Les services de gendarmerie *collaborent d'ailleurs volontiers* avec les *sociétés de protection*. J. Lannier a fait à ce propos une constatation intéressante : l'action d'une association locale de protection se fait sentir dans un rayon de 15 kilomètres ; au-delà, les gens tendent à l'oublier. Une observation dont devraient tenir compte les responsables de telles sociétés.

JEAN-JACQUES BARLOY.

★ *Au service des bêtes*, Éditions France-Empire, collection « L'homme face à la nature ».

GARDIENNE DE GIRAFES

Mrs Bente Davidson doit toujours lever les yeux pour surveiller les animaux dont elle a la garde : les girafes du parc animalier de Saint-Vrain (Essonne). Elle porte un long bâton, mais s'en sert uniquement pour les guider, sans les taper. Ses girafes sont bilingues : elles comprennent ses ordres tant en français qu'en anglais. On apprend de Mrs Davidson qu'elles ne sont pas muettes, mais émettent un léger grondement, et qu'elles dorment accroupies, le cou tourné vers l'arrière.

Ancien médecin, cette Danoise est venue aux animaux à la suite de son mari qui, lui, veille sur les singes du même parc : il faut l'entendre parler avec passion de « king baboon », le « babouin-roi », chef de bande de ses turbulents congénères.

PETITES NOUVELLES

★ UNE AFFAIRE DE TRAFIC D'ANIMAUX parmi bien d'autres : à Sannois, dans la banlieue parisienne, un homme tenait un « chenil », véritable camp de concentration de chiens faméliques logés dans de vieilles caisses. Avec l'appui des autorités, la D.P.A. (Défense et Protection des animaux) a pu prendre la plupart des chiens. Mais l'affaire n'est pas totalement éclaircie : les animaux devaient sans doute être vendus à un laboratoire de vivisection.

★ L'ASSOCIATION POUR L'OBTENTION DE LOIS EN FAVEUR DES ANIMAUX (7, avenue du Ray, à Nice) cherche à obtenir l'élaboration progressive d'un « code animalier ». Elle a, dans ce but, déposé auprès du gouvernement des textes sur divers aspects de la protection des animaux (fourrières, immatriculation, etc.).

★ LE PARC ORNITHOLOGIQUE du Marquenterre, en bordure de la baie de Somme, permet aux visiteurs de découvrir les oiseaux de mer et de marais qui fréquentent la côte picarde. Dans un décor sauvage de dunes et de prés salés, tadornes, huîtriers, canards, courlis, etc. peuvent être observés dans des conditions excellentes grâce à des miradors jalonnant un sentier d'approche. Oies cendrées et cigognes sont réintroduites dans le parc, dû à l'initiative de M. Michel Jeanson.

(*) Parc du Marquenterre, près de Rue (Somme).

★ LE PARC NATIONAL DU NIOKOLO-KOLA, situé dans le sud-est du Sénégal, est, de tous les grands parcs africains, le plus proche de l'Europe. Il héberge 450 éléphants, 2 000 buffles, 800 hippopotames, 25 000 antilopes. Il est ouvert aux touristes.

★ LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ORNITHOLOGIQUES ajoutera désormais à sa revue « Alauda » un grand disque de chants d'oiseaux se rapportant à une étude scientifique. Le premier, réalisé par C. Chappuis, sera consacré aux coucous et tourterelles d'Afrique. On peut se le procurer auprès du laboratoire de zoologie de l'École normale supérieure, 46, rue d'Ulm, Paris-5e. Pour une initiation plus familière, signalons le disque « Afrique sauvage », du même réalisateur, diffusé par l'agence Jacana, 30, rue Saint-Marc, Paris-2e.

hippisme

POUR SORTIR DE L'ORNIÈRE

ON en vient à se réjouir du malheur (tout relatif) des autres. Ainsi pour *Nonoalco*, dimanche passé. Il gagne le prix du Rond-Point, mais sans éclat. Il reste le meilleur « miler » français et l'un des trois ou quatre meilleurs d'Europe, mais il n'est plus le cheval souverain que les « Guinées » avaient hissé aux nues. Quelle chance ! Le *Nonoalco* d'alors aurait pris directement, dans quelques semaines, quand s'achèvera la saison des pistes et commencera celle du haras, la route du Kentucky. Redescendu au rang des mortels, il a perdu un tiers de sa valeur et il est redevenu accessible sinon aux bourses françaises, du moins déjà aux bourses anglaises. Encore une course effacée — qui sait : une défaite ? — et nous pourrons espérer le garder en France comme étalon...

Après une modification de notre programme de courses qui, sans barrer la route aux chevaux américains, ne la leur offrirait plus pavée d'or (1), une initiative énergique pour garder en France, *comme reproducteurs*, les sujets que nos grandes épreuves ont mis en vedette, est la seconde condition impérative de tout redressement.

Depuis *Bon Mot* en 1966, nous n'avons pas pu garder en France, comme étalon, un seul gagnant du prix de l'Arc de Triomphe. Au cours des dix dernières années, moins d'un tiers des lauréats de nos grandes épreuves ont accompli chez nous leur carrière de reproducteurs. Or chaque fois qu'un grand cheval s'en va, il emporte à la sole de ses pieds *quelque chose qui fait partie de la substance même des courses*, qui est leur patrimoine, qui ne se reconstitue pas (2) et qui, par conséquent, est irremplaçable : ce quelque chose, c'est le prestige, ou, si l'on parle en termes commerciaux, un espoir de qualité et une promesse de valeur s'attachant *par* avance aux produits qu'engendrera le champion.

Continuons de considérer l'aspect commercial. On peut chiffrer cette *perte de substance : elle équivaut à* une quinzaine de millions dans le cas d'un gagnant de l'Arc, puisque c'est cette valeur que le cheval acquiert à la minute même où il passe en vainqueur la ligne d'arrivée.

Ce sont ces 15 millions sortant de France chaque année — et avec eux, d'autres, donnés par des victoires un peu moins prestigieuses — qui nous laissent exsangues.

Imaginons une seconde que nous *ayons gardé comme étalons*, au moins une année, *Mill Reef, Levmoss, Vaguely Noble, Sassafras*, les derniers gagnants de l'Arc dont les produits sont en âge de galoper. Nous pourrions attendre de pied ferme les « envahisseurs » américains, qui d'ailleurs ne seraient plus tentés de *nous envahir. En outre*, des fils et des filles de ces champions auraient été offerts aux ventes de Deauville. On aurait vu revenir les acheteurs du monde entier. Nous aurions eu un marché, donc toute une activité commerciale, digne de nos courses, non pas une vente de soldes, à des cours *en* baisse de 22 %, et ce dans une dépendance même de l'hippodrome de Deauville plus prospère que jamais : un éventaire de marchands à la sauvette sur le trottoir *de la rue de la Paix* !

Des arguments politico-juridiques

L'objectif ne se discute même pas : il faut que les grands chevaux — qui ne sont devenus grands que grâce à nos courses — soient étalons chez nous au moins un an. La Société d'encouragement se réfugie, pour ne rien décider, derrière des arguments politico-juridiques : « *Difficile à appliquer à l'heure du Marché commun... Nous avons consulté des juristes : ce ne serait pas très légal...* » Pourtant il existe, nous semble-t-il, un moyen très simple d'atteindre le but recherché. Il consisterait à ajouter au code des courses une phrase de ce genre : « *Le propriétaire faisant courir un cheval dans telles épreuves* (les quatre ou cinq plus prestigieuses) *s'engage, s'il gagne, à le laisser en France, comme étalon, au moins une année à son entrée au haras.* »

Pour répondre aux extrêmes scrupules juridiques de la Société d'encouragement, il n'y aurait rien là qu'une clause de plus à un contrat auquel tout propriétaire souscrit dès lors qu'il fait courir, et moins exorbitante que celle par laquelle il s'incline à l'avance devant toute décision des commissaires.

Ne le dissimulons pas, le système comporterait pourtant un inconvénient : probablement de grands chevaux, au prestige déjà confirmé, ne viendraient-ils plus courir chez nous. Le renom de nos courses pourrait, à la longue, en être quelque peu atteint. Mais mieux vaudrait un renom un peu diminué dont nous profiterions qu'un renom intact dont le bénéfice nous échappe totalement.

Au demeurant, ce ne serait là qu'une situation provisoire, instituée pendant le temps nécessaire à un redressement. Il nous semble que cinq années suffiraient.

Ensuite, il conviendrait d'utiliser au mieux l'élan retrouvé.

On aborde ici le troisième volet du plan de redressement proposé.

La Société d'encouragement s'est toujours bornée à considérer qu'il suffisait de distribuer davantage d'argent pour susciter davantage de qualité. A l'heure actuelle encore, si *elle se bat pour obtenir du ministère* des finances l'autorisation de porter l'unité de mise du tiercé à 5 F, c'est pour relever les allocations des courses. Rendons-lui cette justice : elle ne compte pas le faire sans discrimination. Son projet est de distribuer des sur-prix, peut-être de 25 %, voire davantage, aux chevaux français lorsqu'ils battent les étrangers. Ce faisant elle améliorera, certes, les finances des bénéficiaires, mais elle n'améliorera pas « les races de chevaux » — ce qui est plus que sa vocation : sa raison sociale — et elle ne donnera pas *le signal du redressement nécessaire*.

Ces « encouragements » ponctuels resteront lettre morte pour deux *raisons* : aucun d'entre eux, pris isolément, ne suffira à apporter à un éleveur ou à un propriétaire un atout *déterminant*. Même s'il l'est, cet atout risquera fort de se retrouver dans une « donne » autre que hippique. Ayant dit ce que nous croyons avoir été les torts de la Société d'encouragement, il faut *revenir* à celui, original (3), des propriétaires et des éleveurs français. Est-ce la crainte d'une fiscalité tracassière et changeante ? Ils agissent comme s'ils ne croyaient pas à l'avenir des courses dans le pays où elles sont le plus riches. Dès qu'ils *ont réalisé* un bénéfice, ils paraissent, le plus souvent, n'avoir de cesse qu'ils ne l'aient investi ailleurs.

Un sauvetage global ne peut donc venir que de *formules* globales.

Une de *ces formules — la meilleure, nous semble-t-il — était* inscrite en filigrane, voilà quelques années, dans un rapport des haras nationaux qui, *malheureusement*, ne fut pas suivi d'effet. Elle consisterait à affecter à une sorte de « caisse d'intervention » *les* primes à l'éleveur et une partie au moins des sur-prix (10 bons millions par an) qui, actuellement, s'éparpillent en pure perte. La « caisse d'intervention » utiliserait ces fonds pour acheter des « parts » des grands étalons internationaux ou à retenir — cette fois par l'argent et *non* plus par une obligation du code des courses — les grands chevaux s'étant illustrés chez nous. Les « *services* » de ces étalons seraient tirés au sort entre des juments sélectionnées.

Pour que chacun s'aide soi-même et n'attende pas le salut de la collectivité, des avantages supplémentaires (par exemple, une participation élargie aux tirages au sort) seraient donnés aux éleveurs consentant des *investissements* en *obtenant* les meilleurs résultats.

Ainsi les *primes* à l'élevage serviraient-elles vraiment à sortir notre élevage de l'ornière.

Nous voici au terme de cette étude, peut-être austère pour des non-spécialistes.

Nous en rappelons les trois directions : modification immédiate de *nos programmes de courses, pour* moins avantager les chevaux américains (qu'il ne faut pourtant pas refouler) ; embargo provisoire et limité sur les gagnants de nos grandes épreuves ; gestion des « primes à l'éleveur » confiées à une caisse d'intervention.

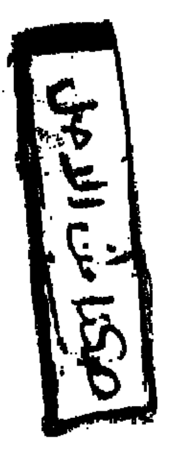
Le premier objectif à atteindre est d'arrêter l'hémorragie d'argent, de qualité, de prestige, dont Deauville n'a fait, entre le 24 et le 29 *août, que payer la première* addition.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde*, 7 septembre.

(2) On ne peut pas parler de reconstitution quand, s'agissant d'une grande victoire, l'événement ne peut se renouveler, dans la meilleure hypothèse, qu'un an plus tard.

(3) *Le Monde* du 31 août.



Si vous avez trouvé mieux,
c'est que vous connaissez déjà Photogay !

Microfilm. Enfin tous les moyens de s'en servir.

Aujourd'hui, le microfilm révolutionne le monde de la communication. On l'utilise déjà en liaison directe avec l'informatique et même en édition...

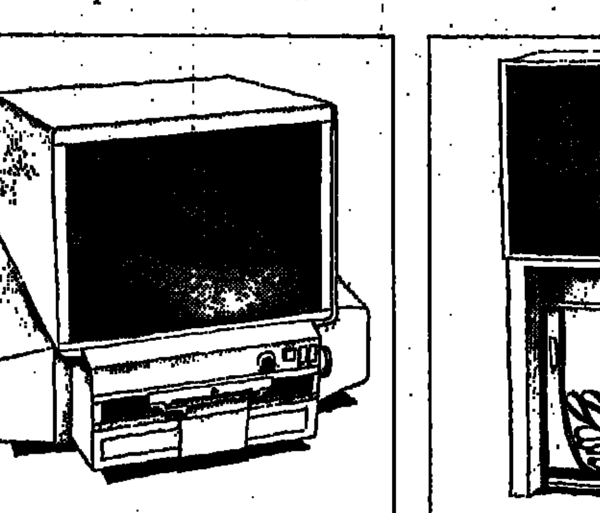
Pourtant, il est encore mal utilisé.

Pourquoi ? Tout simplement parce que l'information qu'il contient n'est pas directement exploitable.

Si on veut la rendre accessible à tous, on doit pouvoir 1. La retrouver. 2. La diffuser. 3. La consulter. 4. La réagrandir éventuellement sur papier. Tout cela dans les meilleures conditions de rapidité et de rentabilité.

Ces 4 opérations, Photogay les a étudiées, simplifiées, perfectionnées.

Après l'offset et la diazo, le spécialiste de la reprographie maîtrise maintenant un nouveau domaine : l'exploitation du microfilm. Un domaine qui a de l'avenir...



Lecteur-Reproducteur | Duplicateur de microfilms

PHOTOGAY COPIE

TIREUSES DE PLANS, OFFSET DE BUREAU, MICROGRAPHIE

Visitez Photogay et ses spécialités.

Photogay, BP 10 - 69120 Vaulx en Velin - tél. (78) 84 45.81

SICOB : Tireuses de plans : Stand 5 D 5400 - Offset : Stand 2 A 2119 - Micrographie : Stand 5 D 5401

CARNET

Naissances

— Tonia et Daniel Weyl ont la joie d'annoncer la naissance de
Dimitri,
Le 31 août.
12, rue Godefroy, 75 013 Paris.

Fiançailles

— M. et Mme Blagojevic sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille
Jeannine
et d'Hervé,
fils de M. et Mme Léo Palacio.
12, rue Gabriel-Fauré,
59 590 Raismes.
1, allée Soufflot,
92 600 Asnières-sur-Seine.

Mariages

— M. Pierre-Georges Lorris, président du tribunal de grande instance de Beauvais, et Mme, née Jacqueline Creusot,
Le général de division (C.R.) Pierre Communal et Mme, née M.-L. Hévin, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Françoise et Jacques-Henri,
qui sera célébré le samedi 21 septembre, à 15 heures, en l'église de Gallardon (Eure-et-Loir).
24, rue Victor-Hugo,
72 000 Le Mans.
55, boulevard Lannes, 75 116 Paris.

— On nous prie de faire part du mariage de
Mlle Brigitte Constensoux,
fille de M. Robert Constensoux et de Mme, née Bacholle,
avec M. Yves Richardot,
fils du professeur Hubert Richardot, décédé, et de Mme, née Ollagnier, qui sera célébré dans l'intimité le samedi 14 septembre, à Merry-la-Vallée (Yonne).
Paris, Lyon.

Décès

— Le Père Yves Bréhant, vicaire à Bourg-la-Reine,
Le professeur et Mme Jacques Bréhant et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère et grand-mère,
Mme veuve Roger BRÉHANT,
née Amélie Bessière,
survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 9 septembre, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu dans la *plus stricte* intimité en l'église Notre-Dame d'Auteuil, et l'inhumation dans le caveau de famille à Vallangoujard (95).

— Mme François Evard,
Jean-Luc, Daniel, Brigitte et Jérôme,
Mlle Lise Evard,
Mme Georges Dreyfus,
M. et Mme Jean-Paul Dreyfus,
M. et Mme Raymond Weill,
M. et Mme François Dreyfus,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Georges-François EVARD,
leur époux, père, frère et beau-frère, survenu le 6 septembre 1974, à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

— M. Jean-William HANOTEAU et Mme, née Micheline Lemoine, et leurs familles respectives ont la grande tristesse d'annoncer le décès de leur fils
Cyril,
âgé de huit ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu *dans la plus stricte intimité* à Paris.
9, rue des Beaux-Arts, Paris-6e.
« Levanges » par Decize (Nièvre).

— Aix-en-Provence. Champetières.
Mme Pierre Mavel,
Mlle Colette Mavel,
Leurs parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et parent, le
commandant Pierre MAVEL,
ingénieur E.S.E.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
médaillé militaire,
que Dieu a rappelé à Lui le 5 septembre 1974.
Les obsèques ont été célébrées le 7 septembre en l'église Notre-Dame *de Mons (Puy-de-Dôme).*

— M. et Mme Bernard Seydoux et leurs enfants,
M. et Mme Jean Letellier et leurs enfants,
M. et Mme Eric Monod et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Monod,
M. et Mme Bernard Deverly et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Daniel MONOD,
rappelée à Dieu le 6 septembre 1974.
Un service religieux a été célébré dans la plus stricte intimité au cimetière de Montmorency le 9 septembre 1974.

— *Mme veuve L. Renault,*
Marie-Louise et Nathalie Renault,
M. et Mme Adrien Renault et leurs filles,
sa mère, ses filles, frères, belle-sœur et nièces, ont la douleur de faire part du décès de
Pierre RENAULT,
professeur au C.E.S. n° 1,
Gonesse,
survenu le 10 septembre 1974, dans sa quarante-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière d'Aulnay-sous-Bois.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve René TAHIER,
née Madeleine Rambour,
survenu le 7 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Ses obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale, le 11 septembre, en l'église de Draveil, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Pantin-Parisien.
De la part de :
M. et Mme Jean Saury,
M. et Mme Maurice Favier,
ses enfants ;
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Torricelli, 75 017 Paris.
Orée de Sénart (Lamartine),
91 210 Draveil.

— Mme Georges Tramalloni,
Jacqueline, Florence, Jean et Denise Tramalloni,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges TRAMALLONI,
survenu le 9 septembre 1974.

— M. et Mme Jean Vadon et leurs enfants,
M. Paul Vadon,
Mlle Françoise Vadon,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur A.-M. VADON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu *subitement le 31 août,* à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
45, boulevard Victor-Hugo,
06 000 Nice.

— *Mme Camille Vinson,*
M. et Mme André Vernières et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Daniel Vinson et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Vinson et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel VINSON,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
maire de Faverolles,
survenu le 11 septembre.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 14 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Rémy de Faverolles (28).

— *Le Stade Français*
nous prie d'annoncer le décès de
M. Marcel VINSON,
membre de son comité directeur,
ancien secrétaire général,
ancien vice-président
du Stade Français,
médaille d'or du Stade Français,
survenu le 11 septembre à Faverolles.

Remerciements

— Mme Georges Juskiewenski,
Le professeur et Mme Serge Juskiewenski,
profondément touchés par les innombrables marques de sympathie reçues lors du décès du
docteur Georges JUSKIEWENSKI,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Communications diverses

— Le centre Edmond-Fleg sera ouvert à partir du lundi 16 septembre. Roch Hachana : le 16, à 18 h. 30 ; les 17 et 18, à 8 heures. Yom Kippour : le 25 septembre, à 18 h. 30 ; le 26, à 7 h. 45. Renseignements : 8 bis, rue de l'Eperon (Tél. 326-56-98).



ALPINISME

La mort de Gérard Devouassoux fait annuler l'expédition dans l'Everest

Après l'accident qui, le lundi 9 septembre, a coûté la vie au guide Gérard Devouassoux et à cinq Sherpas sur l'arête ouest du mont Everest (nos dernières éditions), l'expédition, dont le jeune Chamoniard était le chef, rentre à Katmandou. Selon des informations en provenance du ministère des affaires étrangères népalais, une avalanche aurait emporté successivement, au début de la nuit, vers 19 h. 30, le camp II situé à 6 400 mètres d'altitude, et le camp I situé un peu au-dessous de 6 000 mètres. On pense que Gérard Devouassoux passait la nuit au camp II, retour du camp III, situé vers 6 900 mètres, qu'il avait aidé à installer la veille même de l'accident.

C'est le chef adjoint de l'expédition, M. Georges Payot, qui a pris la décision d'annuler l'expédition, rappelant par radio les membres de l'expédition qui se trouvaient au camp III. Ceux-ci ont, à leur descente, fouillé les zones des camps sans parvenir à retrouver les corps des victimes.

« Parce que c'est mon métier »

Certains des plus grands noms de l'aristocratie de la montagne s'étaient déplacés pour souhaiter bonne chance aux membres de l'expédition française à l'Everest. A l'aérodrome de Genève, le 13 juillet, le guide suisse Raymond Lambert — celui qui, à deux reprises, en 1952, était parvenu à moins de 300 mètres de la cime du toit du monde — et Maurice Herzog — vainqueur de l'Annapurna en 1950, premier homme à avoir atteint un sommet de 8 000 mètres — étaient venus les saluer à la coupée de l'avion. Le lendemain, lors d'une escale à Bombay, le commander Khôli, chef de l'expédition indienne qui, en 1965, avait amené neuf alpinistes *au sommet de* l'Everest — record jamais égalé — venait leur parler de sa propre expérience et leur prodiguer ses recommandations.

A Katmandou, les difficultés s'aplanissaient comme à vue d'œil : une partie de la cargaison d'oxygène égarée en Inde arrivait finalement ; *et,* surtout, les *Chinois* faisaient savoir qu'ils ne voyaient pas d'inconvénients à ce que l'expédition emprunte sur toute sa longueur l'arête occidentale qui forme la frontière entre le Népal et le Tibet. Puis c'était, du 23 juillet au 15 août, les trois semaines de la marche d'approche de Katmandou au camp de base : huit guides, un médecin, un cinéaste, vingt Sherpas et quatre cents porteurs progressant sous les pluies torrentielles d'une mousson particulièrement forte.

Après *une semaine* passée à établir le camp de base sur le glacier du Khumbu, à 5 500 mètres, l'équipe installait, le 23 août, son premier camp d'altitude, un peu au-dessous du col Lho-La.

Le deuxième camp était, à son tour, installé le 4 septembre, et le troisième, quatre jours plus tard, à 6 900 mètres, ce qui constituait une progression très remarquable.

Le 9 septembre, c'était la catastrophe. Ironie du sort : ce n'est pas dans la voie menant du camp de base au col Lho-La, parcouru chaque jour par quatre *ou cinq avalanches, que survenait* l'accident. En revanche, la coulée de neige emportait le cam I, que le chef de l'expédition estimait à l'abri d'un tel accident.

Le contraire d'un loup solitaire

Pour Gérard Devouassoux, qui l'avait montée de A à Z avec une extraordinaire ténacité, cette expédition représentait un peu le couronnement d'une carrière jalonnée de beaux succès dans le massif du Mont-Blanc, bien entendu — face nord des Grandes-Jorasses, face ouest du Dru, pilier du Fréney, etc., — mais aussi dans l'Himalaya : en 1970, il avait dirigé l'expédition qui, pour la première fois, avait atteint le Modhi-Peak — le pic sud de l'Annapurna (7 180 mètres) — par sa face sud. Pour cette expédition des guides chamoniards à l'Everest, Gérard Devouassoux avait posé des objectifs ambitieux : amener pour la première fois des Français au sommet, par une voie partiellement nouvelle, l'arête ouest intégrale, et si possible sans utiliser de masques à oxygène. Les hommes proposent...

Considéré par la plupart de ses pairs comme l'un des plus brillants alpinistes de sa génération, Gérard Devouassoux n'appartenait pas, tant s'en faut, à cette race de grimpeurs que l'on pourrait appeler « les loups solitaires ». Il était, au contraire, profondément enraciné dans cette communauté chamoniarde au sein de laquelle il était né il y a un peu plus de trente-quatre ans et où il avait toujours vécu.

Adjoint au maire pour toutes les questions relatives à la montagne, directeur depuis 1972 de l'école de ski, vice-président de l'Office de haute montagne, qu'il avait créé, et de la Société de secours en montagne, où il se dépensait sans compter, Gérard Devouassoux était à Chamonix une figure populaire. *« Aux dernières élections municipales, c'est lui qui avait eu le plus de voix, plus que moi-même »,* nous a sportivement déclaré le maire de la commune, M. Maurice Herzog.

Le vingt-huitième

Il aurait pu se contenter d'être un guide à succès — dans tous les sens de l'expression — car ce grand garçon au beau visage un peu enfantin, à l'élégance naturelle, était la coqueluche de la vallée. Mais il avait aussi le goût du dévouement à la collectivité. Et celui des entreprises audacieuses. Ces deux qualités — et quelques autres, comme la recherche du dialogue, le sens pédagogique, l'équilibre, la débrouillardise — faisaient de lui, à l'évidence, malgré son jeune âge, un chef d'expédition remarquable.

Gérard Devouassoux est le vingt-huitième alpiniste à payer de sa vie le tribut à l'Himalaya depuis que, vers les années 20, les hommes commencèrent à vouloir atteindre le sommet du Toit du monde. Huit fois vaincue depuis 1953, la montagne demeure redoutable.

L'éternelle question surgit : pourquoi ? Pour quelle satisfaction aller ainsi tenter le diable en ses plus hautes demeures ? Gérard Devouassoux paraissait d'abord hésiter à répondre à cette question, tant elle lui semblait absurde. Puis il disait : *« Parce que c'est mon métier »,* ou *« Parce que c'est une aventure de copains. »* Il aurait aussi pu dire : *« Pour le plaisir de revenir, après, trinquer avec mes petits vieux des Bossons. »* En tout cas, ce pudique n'affectionnait pas les discours sur *« le dépassement »,* le *« face à face avec la mort qui fait mieux aimer la vie ».* Simplement il aimait la montagne. Explique-t-on cela ?

J.-P. C.

SOCIÉTÉ

Aux Entretiens de Nanterre

« LE DROIT N'EST PAS LA MORALE »

Organisés par l'Association nationale des avocats de France (ANA) à l'université de Paris-X à Nanterre, les 12, 13 et 14 septembre 1974, à l'image des Entretiens de Bichat, les Entretiens de Nanterre, auxquels participent de nombreuses personnalités du monde judiciaire et juridique, proposent un « recyclage et une réflexion sur les questions juridiques de notre temps ». La première journée, ouverte par M. Jean Corneloup, président de l'ANA, était consacrée à un débat sur le thème général du « respect de la vie » et, plus spécialement, aux prises d'otages, à l'euthanasie et à l'avortement.

« L'essentiel d'une réflexion n'est pas qu'elle aboutisse à une solution mais qu'elle donne à penser. » Me Alain Tinayre, avocat au barreau de Paris, concluant ainsi jeudi 12 septembre le débat animé par le professeur G. Brière de l'Isle, en résumait l'esprit — en citant Montesquieu — tout en cherchant à en excuser le manque d'aboutissements vraiment concrets.

S'agissant des atteintes au respect de la vie, deux tendances paraissent cependant se dégager de cette journée de débats. D'abord, une tendance répressive dont le professeur G. Brière de l'Isle s'est fait le champion et, paradoxalement, avec lui, plusieurs des avocats qui ont pris la parole, ce qu'a pu souligner en le regrettant Me Pierre-Henri Chaumié, avocat au barreau de Paris.

Une autre tendance, soutenue par M. André Braunschweig, président de cour d'assises à Paris président de l'Union fédérale des magistrats, et reprise par M. André Dechezelles, premier président de la cour d'appel de Paris, consiste à penser que *« notre arsenal pénal est suffisant »* tout en réclamant une *« politique criminelle ».* M. Braunschweig a, de plus, observé que *« le malfaiteur le plus coupable reste un homme qui doit être jugé en fonction de son passé et de sa personnalité ».*

Cette division s'est retrouvée au cours du débat sur les prises d'otages. Tandis que M. Brière de l'Isle réclamait une aggravation des peines prévues par la loi du 8 juin 1970 (maximum : la réclusion criminelle à perpétuité), M. Braunschweig remarquait que la prise d'otages est une *« réaction spontanée et non préméditée »* de gens qui sont *« le produit d'une certaine civilisation »* et qui ont pour leur propre vie le même mépris que pour celle de leurs otages. Une aggravation des textes, ajoute-t-il, serait inutile, puisque cette prise d'otages est souvent commise à l'occasion d'un autre délit (vol à main armée) qui fait déjà encourir la peine de mort à son auteur.

« A-t-on le droit à la mort ? », demandait précisément un avocat parisien dans le débat sur l'euthanasie. Le médecin ou la famille peuvent-ils décider d'arrêter un traitement coûteux d'un malade « prolongé » artificiellement par la médecine ? Autant de questions sans réponses définitives, bien qu'il se dégage une certaine tolérance des juristes présents à l'égard du *« droit à la mort ».* Me Chaumié soulignait cependant que le droit à la mort ne peut faire l'objet d'une législation, et, dans le cas de malades inconscients, proposait qu'il soit inscrit dans la déontologie médicale que le médecin n'est pa tenu de maintenir la vie végétative.

Les prises de position ont été beaucoup plus vives à propos de l'avortement, montrant qu'il s'agissait d'un problème touchant *chaque juriste en tant qu'individu.* Mais les participants ont aussi souligné l'inégalité des femmes devant la loi.

Résumant la discussion, M. Corneloup a cherché à replacer le débat dans son contexte juridique en réaffirmant que *« le droit n'est pas la morale »* mais qu' *« il n'est pas seulement une machine à enregistrer ».* Compte tenu, a-t-il dit, que la mutilation personnelle n'est pas un délit, *« si les sciences humaines nous révélaient que la personne n'apparaît qu'au bout d'un certain temps, si le fœtus est un prolongement de la mère, le problème pourrait se poser sous un angle différent ».*

FAITS DIVERS

TROIS OUVRIERS MEURENT ASPHYXIÉS DANS UNE USINE DE FABRICATION D'ENGRAIS

(De notre correspondant.)

Nantes. — Trois ouvriers sont morts et deux autres ont été grièvement blessés au cours d'un accident du travail, ce jeudi matin 12 septembre, dans une usine de fabrication d'engrais de la banlieue nantaise, la SOFO, installée dans le quartier de Chantenay. Il s'agit, pour les morts, de MM. Joseph Le Borgne, quarante ans ; Jean Penverne, quarante ans, et Raymond Gancel, trente ans ; pour les blessés, de MM. Henri Doux et Claude Merliez, vingt-deux ans.

Peu après 5 heures, une surchauffe s'est produite dans une tour à l'intérieur de laquelle les matières servant à la composition de l'engrais, notamment le nitrate, sont séchées. Le feu s'est alors déclaré sur le tapis roulant véhiculant les substances à travers le tube-séchoir.

L'équipe de nuit alertait immédiatement les pompiers, mais l'un des employés, qui se trouvait dans un local situé en hauteur, à une dizaine de mètres au-dessus du tube, était le premier pris de malaise. Quatre de ses camarades se sont aussitôt portés à son secours, mais les cinq hommes, s'ils ont réussi à sortir du bâtiment en se soutenant les uns les autres, se sont écroulés en arrivant à l'air libre. Ils ont été immédiatement placés en réanimation au CHU de Nantes, mais trois d'entre eux devaient succomber dans la matinée. L'état des deux autres était considéré comme très grave.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

Un jeune auteur et le «star system»

● Annie Girardot revient au théâtre avec un rôle à la mesure d'une star. Seule sur la scène du Montparnasse pendant une heure et demie, elle est « Madame Marguerite », et les spectateurs représentent ses élèves, des enfants de douze ans.

L'auteur de « Madame Marguerite », Roberto Althayde, n'a guère plus de vingt-deux ans. Il est Brésilien, beau comme un dessin de Leonard de Vinci, avec un visage délicat de jeune homme bien élevé. Et c'est d'une voix douce qu'il déclare : « Quand j'écris seul, enfermé, je me sens un dieu... » Avant d'écrire, il est parti aux Etats-Unis étudier la musique. Une manière de se révolter : son père est un homme de lettres, ses tantes, poétesses. Sa mère, elle, s'occupe des scouts. Et c'est d'une voix timide qu'il avoue : « Mon père est un vieux libéral. Je suis le dernier de ses enfants ; il est très âgé. Il est très honoré ; je veux l'être davantage et autrement que lui. » Puisqu'il ne peut échapper au destin familial, Roberto Althayde décide de le dominer. Il n'est pas question pour lui de rester dans l'obscurité. Il va utiliser le « star system », écrire des pièces (six en tout et en trois ans) qui, chacune, représentent un tour de force pour quelqu'un, ce qui est toujours tentant : « Dans le cas de « Madame Marguerite », dit-il, c'est un tour de force pour une comédienne. Et il est important que ce soit une vedette, parce que la pièce parle du pouvoir, et ce pouvoir peut être celui qu'exerce une vedette sur le public.

» Chaque pièce représente aussi une tentative théâtrale. Dans le cas de « Madame Marguerite », je voudrais incorporer le public à l'action, créer un effet de « feed-back ». Je ne parle pas de participation ; tout ce qui a été entrepris jusqu'ici dans ce domaine est d'une émouvante mais impardonnable naïveté. La fraternisation entre les acteurs et le public est un leurre. Ils se trouvent dans une situation de parfaite inégalité. Autrefois, on pouvait avoir Mozart chez soi et l'envoyer dîner à la cuisine avec les domestiques. Aujourd'hui, avec un bon agent de publicité, n'importe quel artiste peut conduire le public à des actes d'intense masochisme. La vie est tellement pauvre et ridicule que les spectateurs courent vers n'importe quoi, et plus c'est cher, plus c'est pénible pour eux, plus ils courent. En de telles circonstances, le seul rôle qu'ils puissent jouer est la parodie de leur passivité. Dans « Madame Marguerite », il y a autant d'acteurs que de spectateurs, puisqu'ils sont dans la situation des jeunes élèves devant leur institutrice : ils doivent écouter sans avoir le droit de parler. Ils tiennent leur rôle aussi bien, sinon mieux, que la vedette, car, si elle l'a travaillé deux mois, eux, c'est toute la vie qu'ils l'ont répété. »

Et c'est d'une voix rêveuse que Roberto Althayde ajoute : « Je ne cherche pas à provoquer. Ma plus grande peur est qu'on ne me prenne pas au sérieux. Et c'est sans doute pourquoi je fais tout pour que ça m'arrive. » Il a peur d'être pris au sérieux, au point de devenir un vieux libéral couvert d'honneurs.

COLETTE GODARD.

■ Le septième prix mondial du disque du Festival de Montreux vient d'être décerné au « Freischütz », de Weber, dirigé par Carlos Kleiber ; aux « Scènes de Faust », de Schumann, dans l'interprétation de Benjamin Britten, et au « Marteau sans maître », de Boulez, dans la nouvelle version du compositeur. Par ailleurs, le diplôme d'honneur du prix mondial sera remis à Karl Böhm « pour les services qu'il a rendus à l'art du disque ».

Musique

Un prophète solitaire

(Suite de la première page.)

Il abandonne alors les masses orchestrales et chorales, et compose des œuvres où les fonctions tonales sont de plus en plus distendues (*Première Symphonie de chambre, Premier Quatuor*), où l'écriture est réduite à l'essentiel. Avec le *Deuxième Quatuor*, il entre dans une musique nouvelle : *« Des sons ou des séries sonores » venus d'autres planètes » y interviennent, sonorités étranges correspondant au texte de S. George utilisé dans le dernier mouvement, qui annonce la technique sérielle de l'organisation de l'univers dodécaphonique. Les douze sons de la gamme chromatique y sont, en effet, présents dans un espace des plus restreints et avec la même préoccupation de répéter le moins souvent possible le même son. Phénomène dû à l'intuition. Ce n'est qu'après donc que la formule sera intellectuellement conçue et systématiquement cataloguée. »* (H.H. Stuckenschmidt.)

Ici s'ouvre la période la plus riche de l'œuvre de Schoenberg, marquée notamment entre 1908 et 1915 par *les Jardins suspendus*, les *Pièces pour orchestre* op. 16, *Erwartung*, les *Pièces pour piano* op. 19 et les *Mélodies* op. 22, et surtout *Pierrot lunaire*, seule partition du compositeur qui ait vraiment atteint un grand public. Mais l'ensemble de ces œuvres est aujourd'hui mieux connu en France, en particulier grâce au Domaine musical, et à juste titre selon Pierre Boulez qui écrit : *« C'est dans cet univers non tonal mais non encore sériel que Schoenberg montrera ses dons les plus éclatants, sa vitalité la plus grande ; la force de rénovation détenue par son langage se manifestera bien plus dans ces œuvres-là que dans les compositions ultérieures, où sera adopté le principe de la série. Le contrepoint, libéré des sujétions tonales, peut se développer avec une richesse baroque que la musique romantique n'avait jamais atteinte. »*

Pendant huit ans, jusqu'en 1923, Schoenberg ne publie plus rien. C'est alors qu'il met au point le système sériel, dont il disait naïvement : *« J'ai fait une découverte susceptible d'assurer la suprématie de la musique allemande dans le monde pour une centaine d'années. »* Il s'agissait d'élaborer des principes de composition capables d'organiser cet univers nouveau d'où toutes les fonctions harmoniques, toutes les attractions entre les notes et les accords, ont disparu. Schoenberg choisit pour base la série dodécaphonique où les douze sons de la gamme chromatique doivent être tous présents et tous entendus avant que l'un d'entre eux puisse être rejoué, figure de base qui engendre toute la composition par un jeu de transformations complexes.

C'est ce principe d'organisation rigide qui a déchaîné les tempêtes dans le monde de la musique, Schoenberg étant accusé de stériliser l'inspiration et d'enfermer la musique dans des carcans techniques insupportables. Il est vrai que maintes œuvres sérielles de Schoenberg, et surtout les premières, sont d'un ascétisme et d'un intellectualisme rigoureux parfois difficilement soutenables et ne semblent pas plaider pour la fécondité du nouveau système.

Mises à part quelques œuvres, en particulier *Moïse et Aaron*, les *Variations pour orchestre* op. 31 et *Un survivant de Varsovie*, l'œuvre sérielle de Schoenberg, qui s'étend de 1923 jusqu'à sa mort, le 13 juillet 1951, est la moins connue et la moins volontiers fréquentée de nos jours. Elle a d'ailleurs suscité les plus vives réserves de Pierre Boulez. *« Il est assez surprenant,* écrit-il, *que, au fur et à mesure que Schoenberg précise ses vues théoriques, il utilise de plus en plus des formes reçues pour, en quelque sorte, contrôler, prouver la viabilité de cette nouvelle technique... Ce retour à une certaine notion de classicisme, très proche de l'académisme, est assez décevant chez un esprit aussi novateur que Schoenberg. Nous ne saurions expliquer cette nostalgie que par des considérations purement personnelles et sentimentales... Ces opérations de vérification de la technique sérielle par des réformes anciennes sont ce qui a vieilli le plus rapidement chez Schoenberg. »*

« Comme dans un océan d'eau bouillante »

Ce jugement ne saurait être sans appel, et Boulez n'a d'ailleurs jamais hésité à réviser les siens. Il reste que Schoenberg a donné le branle, et la généralisation du principe de la série à toutes les composantes de la musique par Webern sera le point de départ de la musique des trente dernières années. Attaqué par les traditionalistes, abandonné par ses successeurs, le dernier Schoenberg n'est sans doute pas apprécié à sa juste valeur. On peut penser que l'heure est venue d'écouter sa musique sans préjugés, non pour sa technique, depuis longtemps dépassée, mais en elle-même. La vraie décantation se fera alors.

On a trop attaqué le système, on n'a pas écouté l'homme d'une personnalité exceptionnelle qui s'exprime à travers sa musique, celui qui écrivait : *« La conscience lucide ne tient que peu de place dans la création de l'artiste. Celui-ci a le sentiment que tout ce qu'il fait lui est dicté. On dirait qu'une force obscure, et dont il ignore la loi, agit en lui. »* Ce grand homme solitaire, qui avait le sentiment « d'être tombé (dans le monde) comme dans un océan d'eau bouillante », se faisait de l'art une tout autre idée que celle d'un jeu d'échecs (où, par ailleurs, il excellait). Il avait accepté lucidement cette solitude qu'il proposait en règle de vie dans l'admirable conclusion de *Moïse et Aaron* : *« Chaque fois que vous vous mêlerez aux autres peuples et que vous utiliserez vos dons dans des buts faux et négatifs pour prendre part aux plaisirs bas des autres peuples dans une vaine compétition, chaque fois que vous abandonnerez le renoncement du désert, l'absence de désir, et que vos dons vous auront conduits au sommet, chaque fois vous serez précipités du haut du succès obtenu par cet usage abusif et ramenés au désert. Mais au désert, vous êtes à jamais invincibles et vous atteindrez le but : l'unité avec Dieu. »* C'est cet homme qu'il faut aujourd'hui découvrir.

JACQUES LONCHAMPT.

Vu par les compositeurs d'aujourdhui

● Georges APERGHIS : « Le précurseur du théâtre musical ».

« Le système sériel constitue un outil intellectuellement parfait, dit Georges Aperghis. *Il épuise toutes les combinaisons possibles, à partir d'un petit nombre d'éléments initiaux. Il permet mille combinaisons au théâtre : on peut considérer une série d'événements, les imbriquer les uns dans les autres, les disposer dans l'ordre ou par récurrence, etc.*

» Le Pierrot lunaire, d'autre part, annonce le théâtre musical. La « récitation » lyrique se fonde sur des inflexions plutôt que sur des mélodies. Le sprechgesang permet d'enrichir les mots d'un sens exact et particulier. La phrase entière devient multiple. »

● Betsy JOLAS : « Un pédagogue ».

« Mon premier contact avec Schoenberg date des années 50, dit Betsy Jolas. *Mon écoute était déjà formée. L'œuvre m'a d'abord paru difficile, voire rébarbative. Et je n'ai adhéré sans réserve qu'aux* Cinq pièces pour orchestre.

» Schoenberg, aujourd'hui encore, ne m'intrigue pas autant que Debussy. *Intellectuellement, « je marche » ; mais le cœur ne suit pas toujours. Et je considère le* Pierrot lunaire *lui-même comme une tentative à analyser plutôt comme un modèle. Cette œuvre me rebute passionnément.*

» Mais je viens de découvrir les Structures harmoniques *où Schoenberg a réuni ses exercices de contrepoint. Et j'admire avec qu'elle originalité un créateur de cette envergure savait aborder les problèmes pédagogiques. »*

● Henri DUTILLEUX : « Redouter l'excès des contraintes de sa théorie ».

« Un quart de siècle après sa mort, Schoenberg est toujours suspect, souvent discuté, parfois injurié, dit Henri Dutilleux. *L'on peut ne pas le suivre entièrement dans sa démarche esthétique, redouter l'excès des contraintes de sa théorie, mais il est impossible de ne pas admirer son intransigeance vis-à-vis de lui-même, sa parfaite lucidité face au but qu'il n'a cessé de poursuivre tout au long des étapes de son œuvre créatrice.*

» Pour moi, le Schoenberg le plus fascinant tient presque en entier dans la période comprise entre les années 1908 et 1913, marquée tout autant par les admirables Cinq pièces pour orchestre, op. 16 *et par* Erwartung *que par* Pierrot lunaire. *C'est là, me semble-t-il, que son imagination se manifeste avec le plus d'éclat dans le domaine du « timbre » et ce sont ces chefs-d'œuvre par lesquels Schoenberg me paraît avoir finalement exercé l'emprise la plus forte sur toute une partie de la musique du XXe siècle. »*

● Girolamo ARRIGO : « Rendez-vous dans dix ans ».

« D'abord un choc : la découverte du Pierrot lunaire après la guerre, à Palerme. Puis l'audition de l'œuvre intégral, au cours d'un cycle organisé par la radio italienne. Je venais de commencer mes études de composition. Je suis immédiatement parti pour Paris, travailler avec un élève de Schoenberg. Avec Max Deutsch, j'ai étudié les partitions, pas le système. Et ce sont les partitions qui me passionnent aujourd'hui, dit Girolamo Arrigo.

» Dans dix ans, tout le monde aura oublié que Schoenberg fut « le père du sérialisme ». Mais l'on réhabilitera sa musique. Ce sera une révélation. »

● Fernand VANDENBOGAERDE : « Un suiveur de Wagner ».

« Lorsque le milieu musical redécouvre un compositeur, après l'avoir longtemps ignoré, il déclare qu'il s'agit du « génie du siècle », dit Fernand Vandenbogaerde. *Puis il le remet à sa place, ni plus ni moins qu'un autre.*

» Schoenberg n'est pas un révolutionnaire. Il s'est laissé enfermer dans le carcan de formes inadaptées à son système harmonique. Et il n'a fait que poursuivre le mouvement engagé par Wagner. Mais chaque étape de son évolution a marqué un point important : l'Opus 16 (dont la troisième pièce annonce la musique électroacoutisque) le Pierrot lunaire, *la* Nuit transfigurée *proposent des solutions plus positives que la théorie sérielle en elle-même. Comme tout ce qui est trop doctrinaire, celle-ci devait aboutir à une impasse. Il ne faut pas considérer Schoenberg comme un patriarche, ni le rejeter au profit de Webern. Il faut le jouer. »*

● Iannis XENAKIS : « Un fils de Schumann ».

« Lorsque j'ai découvert Schoenberg (c'était, je crois, à mon arrivée à Paris, en 1947), je n'aimais ni le style ni le climat de ses œuvres, dit Xenakis. *Mais je l'admirais. La musique, grâce à lui, avait franchi un pas décisif ; il l'avait intégrée à un système général. Cette démarche radicale devrait servir d'exemple à tous les compositeurs.*

» Plus tard, j'ai découvert l'autre face de Schoenberg : sa musique. Je la trouve sur beaucoup de points plus riche que celle de Webern, mais souvent masquée par d'énormes difficultés d'exécution. Je la place dans la lignée de Schumann, plutôt que dans la descendance de Wagner ou du classicisme.

» Dommage que Schoenberg n'ait pas connu les sciences de son temps ! »

En bref

Théâtre

« Marco Millions »

C'est d'un crayon noir à la mine fine et dure qu'Eugène O'Neill avait dessiné le portrait d'un Marco Polo commerçant, missionnaire, coureur et foncièrement raciste, avec ingénuité.

A ce gredin de blanc, qui vient mettre leurs terres en coupe réglée, les souverains noirs, beiges, bleus, d'Asie ou du Proche-Orient, donnent cependant des chances. Ils lui proposent de bonnes lectures, des promenades éducatives. Ils font ce qu'ils peuvent pour lui ouvrir l'esprit. Non, Marco Polo ne veut rien savoir, que son intérêt, et sa suprématie naturelle d'oiseau rare européen. Et les dirigeants de là-bas le laissent repartir pour Venise, un peu tristes de n'avoir su améliorer ce joli garçon si handicapé par ses origines.

Pièce déjà brechtienne dans son découpage et son style « leçon de choses », *Marco Millions* est plus feutrée, plus mouchetée, que les œuvres du grand B.B. L'essentiel n'est pas dit (le racisme), parce que, de cet essentiel, Marco Polo ne se doute pas. O'Neill sauvegarde l'innocence du personnage et celle des faits. Le spectateur, sans cesse, voit et entend autre chose que ce qui est joué. De là naît un enchantement sobre, c'est bien.

Telle est la pièce d'O'Neill. Il n'en reste que peu de choses dans le travail trop gauche, trop incomplet, trop négligé, qu'une sympathique compagnie de La Rochelle est venue présenter à Paris. Ces comédiens ont au moins une qualité : la modestie. Cela ne suffit pas.

M. C.

★ Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30.

Cinéma

« Verdict », d'André Cayatte

Au dernier tour de manivelle de Verdict, *André Cayatte a sans doute pensé qu'il avait réalisé un nouveau pamphlet cinématographique contre l'institution judiciaire. Il a plus vraisemblablement participé, encore une fois, à une entreprise d'intoxication. Celle qui consiste à faire croire que les cours d'assises sont représentatives de l'organisation judiciaire et que tous ses défauts s'y trouvent rassemblés.*

Or ce postulat est faux à un double titre : d'une part, les cours d'assises représentent numériquement une partie infime de l'activité judiciaire globale ; d'autre part, cette juridiction y traite l'accusé plutôt moins mal qu'ailleurs. Au moins y voit-on celui-ci autorisé à prendre la parole, être assisté de défenseurs, pouvoir opposer aux témoins et aux expertises de l'accusation les siens et les siennes, le tout se déroulant sans hâte. Les prévenus des audiences correctionnelles ou de flagrant délit n'ont pas toujours cette chance relative. Mais, parce que leur comparution est moins spectaculaire, de cette justice-là on ne fait pas un film.

Dans ces audiences-là, il n'y a pas de femme riche et ravissante qui réussisse à berner et à troubler un président-époux modèle pour sauver un benêt de fils qui a répondu par une paire de gifles mortelle aux facéties érotiques d'une petite garce.

Dans ces procès-là, on ne déchire pas en deux des billets de 500 F — une moitié avant, l'autre après, évidemment — pour acheter un témoin de l'accusation qui, en l'espèce, servait aussi bien la défense.

Dans ces procès-là, il n'y a pas de mère abusive se jetant théâtralement contre un mur (dans une voiture de sport blanche), parce que le fils a (enfin !) compris que sa mère l'avait réduit à l'état de chiffe et qu'il le lui a dit.

Dans les procès d'assises non plus, d'ailleurs. Verdict *évoque la justice pénale comme Sissi impératrice la vie quotidienne des Autrichiens il y a un siècle.*

PHILIPPE BOUCHER.

★ Berlitz (2e), Clichy-Palace (5e), Gaumont-Bosquet (7e), Gaumont-Ambassade (8e), Gaumont-Sud (14e), Montparnasse-Pathé (14e), Victor-Hugo (16e), Wepler (18e), Gaumont-Gambetta (20e).

Télévision

« L'ORCHESTRE ROUGE »

Toute une affaire et décidément bancale, cet « orchestre rouge », dont la diffusion a déjà été retardée de deux ans à cause du procès Treppler-Rochet; l'ancien directeur de la D.S.T. accusait, on s'en souvient, « le grand chef » d'avoir livré ses camarades aux nazis, après son arrestation en novembre 1942. Condamnation en diffamation par la dix-septième chambre correctionnelle, annulation du jugement pour incompétence du tribunal, pourvoi en Cour de cassation. On en est là.

Cette coproduction, tournée par Franz Peter Wirth, réalisateur allemand, à partir d'un « rapport » de Heinz Höhne, auteur allemand, basé sur les seules archives allemandes, a été jugée partiale par certains survivants. Ils ont d'avance protesté, exigeant un droit de réponse. Un débat suivra donc, aux « Dossiers de l'écran », la projection du sixième et dernier épisode. Il en existe un septième, encore plus fantaisiste, semble-t-il. Celui-là, on a préféré ne pas nous le montrer. Il aurait fallu des heures de discussions et d'exposés pour rétablir, après cela, la vérité. Dommage, vraiment, que les droits du livre de Gilles Perrault, tout plein de sensibilité, de minutie et de vivacité, n'aient pas été disponibles.

L'évocation du célèbre réseau soviétique, émettant en pleine guerre et en pleine occupation, depuis Berlin, Bruxelles, Amsterdam et Paris, sur un poste clandestin, des informations d'une incroyable précision (elles ont coûté quelque deux cent mille morts aux armées du Reich), relevait de l'histoire, pas du feuilleton.

Il a pris jeudi (deuxième chaîne) un départ « pépère ». Pas de suspense, pas de flash-back, pas de scènes-clés. Un récit très lent, très linéaire. Léopold Trepper est incarné par un acteur (allemand) tout à fait plausible sinon ressemblant : il est brun, l'autre était blond, etc. Rien à dire ou à redire du « petit chef », de Katz, le fidèle adjoint, de Rita la femme de ménage. Leurs apparitions relevaient encore du sketch. Attendons la suite.

Petites nouvelles

■ Rod Stewart et les Faces donneront un concert présenté par R.T.L., le 13 septembre, à 21 heures, au Palais des sports.

■ Crosby, Stills, Nash and Young, The Band et Joni Mitchell donneront un concert au stade de Wembley, à Londres, samedi 14 septembre.

RADIO-TÉLÉVISION

LE « VIDCOM 74 » entend partir des besoins du public

Le Marché international de la vidéo-communication (VIDCOM) aura lieu au Palais des festivals de Cannes, du 16 au 21 septembre.

Héritier du VIDCA (Marché de la vidéo-cassette) lancé en 1971 et du MICAB (Marché de la télédistribution) organisé en 1972, le VIDCOM 74 veut prendre le contre-pied des démarches précédentes : il entend partir des besoins du public en matière de communication et non plus des spéculations des industriels.

Trois ans ont suffi pour que s'évanouisse le rêve d'un grand marché de la vidéo-cassette que se partageraient allègrement les grandes firmes internationales : des pertes de plusieurs millions de dollars ont parfois sanctionné, notamment aux Etats-Unis, cette nouvelle ruée vers l'or.

Il s'agit maintenant de faire le point exact des formes de communication que le public, dans sa diversité, souhaite avoir à sa disposition pour la formation, l'information, la promotion, les loisirs, la culture.

Le VIDCOM — dont le commissaire général est M. Bernard Chevry — tentera de répondre, sur divers plans, à la demande des spécialistes et des utilisateurs :

— Un marché d'équipements présentera la gamme complète des derniers matériels (vidéo-cassette, TV par câbre, vidéo-disque avec les modèles Thomson-C.S.F., Bogen et Telefunken) ;

— Un marché de programmes (MIP-FORM) uniquement consacré aux émissions de formation, de promotion, de loisirs, etc, ainsi que les matériels légers de production ;

— Des journées d'études internationales, vaste échange d'informations et d'expériences, suivies de débats.

Plus d'un millier de spécialistes, représentant vingt-sept pays, sont déjà inscrits pour participer au VIDCOM 74. La séance inaugurale des journées d'études — qui ont été conçues par M. Jean-Michel Sauvage — sera précédée par M. Denis Baudouin, délégué général à l'information, tandis que M. Jean-Pierre Hadengue, secrétaire général du Haut Conseil de l'audiovisuel, participera à la séance de clôture. — C.D.

En cas d'« actions illégales »

M. CHIRAC : nous riposterons conformément à la loi.

M. Jacques Chirac a confirmé, jeudi soir 12 septembre, au micro d'Europe 1 que la désignation des présidents de sociétés nationales et établissements publics de radio-télévision aura lieu au cours du conseil des ministres du 18 septembre.

Répondant à la question : « *Comment riposterez-vous aux « actions illégales »* que les syndicats de l'O.R.T.F. se proposent de mener (*le Monde* du 13 septembre), le premier ministre a répondu : « *Nous riposterons, conformément à la loi, en poursuivant les auteurs de ces actions illégales.* »

● *Au micro d'Europe 1,* M. Jean Boissonnat, rédacteur en chef de *l'Expansion*, présentera une chronique économique hebdomadaire, chaque samedi, à 8 h. 20, à partir du 14 septembre.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres

A.C.T. - Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Antoine, 20 h 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Daunou, 21 h. . Les portes claquent.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Marco Millions.
Gymnase, 21 h . le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

Vendredi 13 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Le Lucernaire, 20 h. 30 : Pasiphae ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super-8 (cinéma).
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Guerres d'amour.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Tertre, 20 h 30 : le Sauvage.
Théâtre de la Cour des miracles, 20 h. : Caush' reves ; 21 h 15 : Appelez-moi maître ; 22 h. 30 : Gueule de tabouret.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Phèdre : 22 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents. — Salle II, 20 h. 30 : Comment harponner le requin.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : Oraison ; les Dactylos ; 22 h. 45 : Pfff... ; 24 h. : Yann B.
Le Caf' Conc' de Paris, 20 h. : Coluche.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Bonjour, ça va ? 21 h. : Hypothenar tombe la veste ; 22 h. 30 : En avant les prognathes.
Le Fanal, 21 h . Une île pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Orphée II, 22 h 30 : le Bel Indifférent.
Petit-Casino, 21 h. 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre : 22 h. 45 : le Beau Rôle.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard.
La Vieille Grille, 21 h. : Soliloques de Serizier.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Mayol, 16 h 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Olympia, 21 h. 30 : Pierre Vassiliu, D. Annegarn, G. Montagné, Cl. Engel.

Les festivals

ESTIVAL

Amphi-Richelieu Sorbonne, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Grenoble, dir. S. Cardon (Vivaldi, Bach, Chostakovitch, Holstein) ; Eglise St-Pierre-St-Paul-de-Montreuil ; 21 h. : Schola cantorum de Caracas, dir. A. Grau (musique sacrée et musique populaire du Venezuela).

MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS
Eglise St-Médard, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas, avec J.-L. Gil, orgue, F. Hardy, trompette, et G. Prouvost, violon (Haendel, Vitali, Albinoni, Mozart).
SCEAUX
Orangerie du château, 20 h. 45 : Quatuor Elyséen (Mozart, Tansman, Brahms).

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les comédies musicales

Variétés, 20 h. 45 : Godspell.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Don Camilo, 20 h. 30 : les Frères ennemis, G. Séty.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Viva Mexico.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Sept ans pis... sept ans mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Satire... dans tous les coins.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : Cirque Gruss.

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Molière côté jardin.

Son et lumière

Invalides, 22 h. : Ombres de gloire (de Louis XIV à Napoléon et à l'Aiglon)

Les concerts

Hôtel Herouet, 20 h. 15 : Simone Escure, piano, et le Trio Revival (Bach).
Salle Pleyel, 20 h. 45 : Chœur national de l'Arménie soviétique, dir. O. Tchekidjian.

Le jazz

Palais des sports, 21 h. : Rod Steward, The Faces.

La danse

Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : les Capoeiras de Bahia, ballets brésiliens.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Mystères de New-York, de L. Gasnier ; 18 h. 30 : Au cœur de la nuit, d'A. Cavalcanti ; 20 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray, d'A. Lewin ; 22 h. 30 : Furie du désir, de K. Vidor ; 0 h. 30 : Show People, de K. Vidor.
Rue d'Ulm : 19 h. 30, Vivre en paix, de L. Zampa ; 21 h., Années difficiles, de L. Zampa.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16), PLM Saint-Jacques (14e) (589-68-42).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : UGC-Odéon (6e) (325-71-08), Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; v.f. : Helder (9e) (770-11-24), Bretagne (6e) (222-57-97).
ATTENTION ON VA SE FACHER (It.-Esp., v.o.) : Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Magic-Convention (15e) (828-20-32), Murat (16e) (288-99-75).
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Arlequin (6e) (548-62-25), Paramount-Elysées (8e) (359-49-34) ; v.f. : Galaxie (13e) (580-78-86), Capri (2e) (508-11-69), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Paramount-Gaieté (14e) (326-99-34), Paramount - Orléans (14e) (580-03-75), Grand-Pavois Tribord (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot (17e) (548-24-24).
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme (2e) (073-97-52), Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Dragon (6e), (548-54-74), Elysées-Lincoln (8e), (359-36-14) (sous-titres anglais), UGC-Odéon (6e) (325-71-08), UGC-Marbeuf (8e) (225-47-19), Hollywood-Boulevards (9e) (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), Cambronne (15e) (734-42-96), Passy (16e) (288-62-34), Clichy-Pathé (18e), (522-37-41).
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais (4e) (278-47-86).
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français (9e) (770-33-88), Fauvette (13e) (331-56-86), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Triomphe, 8e (225-45-76), Plaza, 8e (073-74-55), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Gaumont-Opéra, 9e (073-34-37).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U G C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), La Clef, 5e (337-90-90), U G C -Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-51), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).
HOSPITAL (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INITIATRICE (It.v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Mazéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mery, 17e (522-59-34), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JEUX INTIMES (Ang., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon (5e) (033-15-04) ; Elysées-Point-Show (8e) (225-67-29), Studio République (2e) (805-51-97).
MAHLER (Angl., v.o.) : Champs-Elysées (8e) (359-67-29), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont Rive Gauche (6e) (548-26-36), Gaumont v.f. : Impérial (2e) (742-72-52).
MARSEILLE CONTRAT (Angl.-Fr., v.o.) : Jean-Cocteau (5e) (033-47-62), Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Telstar (13e) (331-06-19).
MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A.) : Le Royale (8e) (265-82-66), Auteuil Bon Ciné (16e) (288-82-83), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., **, v.o.) : Studio Médicis (5e) (633-25-97), Bilboquet (6e) (222-87-23), Biarritz (8e) (359-42-33), Studio Raspail (14e) (326-38-98) ; v.f. : Hollywood-Boulevards (2e) (770-10-41), Mistral (14e) (734-20-70), Napoléon (17e) (380-41-16).
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan (8e) (359-92-82).
LA PALOMA (Fr.) : Ciné-Halles (2e) (236-71-72), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14).
PECHE VENIEL (It., **, v.o.) : Normandie (8e) (359-41-18) ; v.f. : Bretagne (6e) (222-57-97), Liberté-Studio (12e) (343-01-59).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich (6e) (033-48-29), Paramount-Odéon (6e) (325-59-83), George-V (8e) (225-41-46), U. G. C. Marbeuf (8e) (225-47-19), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Max-Linder (9e) (770-40-04), Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Mistral (14e) (734-20-70), Magic-Convention (15e) (828-20-32), Murat (16e) (288-99-75), Paramount-Maillot (17e) (758-24-24), Moulin-Rouge (18e) (606-63-26).
SOLEIL VERT (A., *, v.o.) : Elysée-Lincoln (8e) (359-36-14) ; v.f. : Maxéville (9e) (770-72-87), Diderot (12e) (343-19-29).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., **, v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40).
TERRE BRULEE (Angl., **, v.o.) : Studio de l'Etoile (17e) (380-19-93).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille (6e) (633-79-38).

Les films nouveaux

LE FANTOME DE LA LIBERTE, film français de Luis Buñuel — Quintette 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Concorde 8e (359-92-84), Ermitage 8e (225-15-98), Caméo 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Gaumont-Convention 15e (828-42-27), Mayfair 16e (525-27-06), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
VERDICT, film français d'André Cayatte, avec Jean Gabin, Sophia Loren. — Berlitz 2e (742-60-33), Cluny-Palace 5e (033-07-76), Gaumont-Bosquet 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Victor-Hugo 16e (727-49-75), Wepler 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74).
LE CRI DU CŒUR, film français de Claude Lallemand, avec Stéphane Audran, Maurice Ronet, Delphine Seyrig. — Quartier-Latin 5e (326-84-65), France-Elysées 8e (225-19-73), Lumière-Gaumont 9e (770-84-64), Fauvette 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Cambronne 15e (734-42-96).
LE MILIEU DU MONDE, film suisse d'Alain Tanner, avec Olimpia Carlisi, Philippe Léotard. — St-Germain-Huchette 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier 8e (387-56-16), Publicis-Matignon 8e (359-31-97), 14 Juillet 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé 14e (544-14-27), Gaumont-Convention 15e (828-42-27).
GOLD, film anglais de Peter Hunt, avec Roger Moore. — (v.o.) : Danton 6e (326-08-18), Marignan 8e (359-92-82) — (v.f.) : Richelieu-Gaumont 2e (233-56-71), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Fauvette 13e (331-60-74), Cambronne 15e (734-42-96), Images 18e (522-47-94).
COMME UN POT DE FRAISES... !, film français de Jean Aurel, avec Jean-Claude Brialy — ABC 2e (236-55-54), Gramont 2e (742-95-82), Cluny-Palace 5e (033-07-76), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Mercury 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).
LA COUSINE ANGELIQUE, film espagnol de Carlos Saura. — (v.o.) : St-André-des-Arts 6e (326-48-18).
LA FOLLE DE TOUJANE, film français de René Vautier et Nicole Le Garrec — Studio de La Harpe 5e (033-34-83).
LA FETE AUJOURD'HUI, LA FETE DEMAIN, film français de Maria Koleva — Luxembourg 6e (633-97-77).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LE CONFORMISTE (It.-Fr., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 40, 17 h. 35.
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55), à 20 h.
HOMBRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (Ang.) : Dominique, 7e (551-04-55), à 22 h.
LEO THE LAST (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h et 24 h.
MUSIC LOVER (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60).
OUT ONE SPECTRE (Fr.) (version de 4 heures) : Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 19 h 20 et 21 h 50.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h et 24 h.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Seine 5e (325-92-46), à 22 h.
WR LES MYSTERES DE L'ORGANISME (Youg., v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), à 22 h.

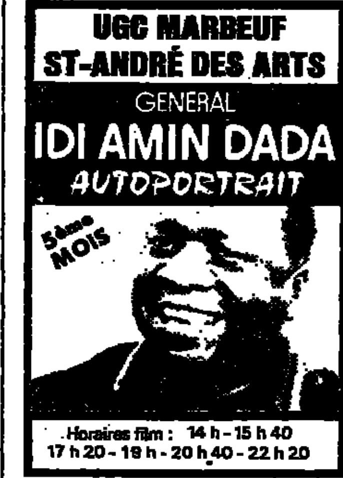
Les grandes reprises

CUL-DE-SAC (An.), v.o. : Studio Galande (5e) (033-72-71).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Studio Contrescarpe (5e) (325-78-37).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A.), v.o. : Studio Parnasse (6e) (326-58-00) (à partir de dim.).
LA MORT AUX TROUSSES (A.), v.o. : la Clef (5e) (337-90-90).
CETTE NUIT OU JAMAIS (Suis.) vers. all. : Marais (4e) (278-47-86).
LA PECHE AU TRESOR (A.), v.o. : 14 Juillet (11e) (700-51-13).
LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Village (5e) (633-87-59).
LE QUARTIER DU CORBEAU (Suéd.), v.o. : 14 Juillet (11e) (700-51-13) (à partir du sam.).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin (5e) (033-50-91), Studio Marigny (8e) (225-20-74) (à 20 h. et 22 h.).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A.), v.o. : Quintette (5e) (033-35-40).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : la Fontaine d'Aréthuse.
LES MEILLEURS POLICIERS : André-Bazin, 13e (337-74-39) : Pierrot le Fou.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette II, 9e (878-80-50) : Key Largo.
L'ACTION EN QUESTION (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), 18 h., le Tunnel de la peur ; à 20 h., Délivrance ; à 22 h., Nos plus belles années.
TROIS FOIS FRITZ LANG : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Secret derrière la porte (v.o.).
ÉTÉ 74, 32 FILMS NEF : La Pagode, 7e (551-12-15) : Français, si vous saviez (troisième époque) ; Rude journée pour la reine.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : les Trente-neuf Marches.









SPECTACLES

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec ses programmes complets de la semaine.

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Etranger d'où viens-tu ?
20 h. 30 Série : Cimarron : « Avis de recherche », avec S. Whitman.
21 h. 20 Magazine : Au rendez-vous des grands reporters.

CHYPRE, avec D. Andréou (télévision chypriote), J.-F. Delassus (O.R.T.F.), M. Laurent (Gamma), P. Boque (A.P.), I. Topus (télévision turque), A. Vallat (« le Quotidien de Paris »)

PALESTINE, J. Barel (télévision israélienne), D. Baudis (O.R.T.F., Beyrouth), Y. Cuau (« le Figaro »), P. Dolles (« le Progrès »), M. Hamade (« l'Orient »), A. Hausser (« l'Alsace »), A.-P. Lentin (« Politique-Hebdo ») et notre collaborateur A. Scemama.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Dramatique : « Les Fossés de Vincennes », de J. Cau et J.-F. Rolland, réal. : P. Cardinal, avec J.-F. Poron, F. Lewis, J. Faber, J.-L. Rolland.

En 1802, Bonaparte alors premier consul, fait enlever le duc d'Enghien en territoire allemand. Le duc sera fusillé dans les fossés du château de Vincennes. Première diffusion le 13 janvier 1972.

22 h. 5 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

Avec D. Fernandez, H. Troyat, Y. Navarre, N. Bielsky, D. Rezniкoff, P. Kyria, G. Groussy.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : Il était une autre fois.
19 h. 55 Jazz : « Concert Helen Humes », réal. M. Pavaux.
20 h. 30 Film : « Tumuc-Humac » de J.-M. Périer (1970) avec M. Porel et Dani.

Marc, élevé à l'Assistance publique, s'en va en Guyane à la recherche d'un grand-père, ancien bagnard, qu'il ne connaît pas. Il rencontre une serveuse de bar. Elle partage ses aventures.

Le néo-romantisme de la jeunesse et l'amateurisme distingué d'un jeune photographe devenu réalisateur. Une certaine poésie...

● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec... Lucie Faure. — 21 h., « Ma vie pour des notes », entretien avec P. Barbizet. — 21 h. 20, Nos étonnants frères inférieurs, par M. Monestier. — 21 h. 50, En son temps l'Opéra. — 22 h. 35, Art, création, méthode, musique, poésie, langage. — 23 h., Disques. — 23 h. 15, Libre parcours jazz, par M. Cullaz.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Concert : « Deuxième sonate » (Huré), « Quintette » (Huré), « Nocturne » (Vierne). — 22 h. (S.), Jardins à la française : « Nocturnes » (Debussy), « Dodecameron » (I. Malec). — 23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques. — 1 h. 30, Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h., M. François Ceyrac, président du C.N.P.F.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Documentaire : La vie des animaux.
20 h. 30 Dramatique : « Faites entrer M. Ariman », de J. Lucarotti, réal. A. Dhénaut, avec M. Auclair, P. Barge.

Simon Bret, homme d'affaires puissant, s'était donné deux ans pour gagner 1 million de livres. Au moment où il atteint son but il renonce à sa fortune.

21 h. 45 Un certain regard : « Germaine Tillion ». Réal. F. Bouchet, J. Kebadian.

Evocation de la vie de Germaine Tillion, écrivain, ethnologue spécialiste du Maghreb, de son expérience de la déportation et de sa participation au drame algérien.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : « Les oiseaux de Meiji Jingu ».
20 h. 35 Top à... Claude François.
21 h. 35 Série : « Le comte Yoster a bien l'honneur » : Les intrus.
22 h. 25 Samedi soir, de P. Bouvard.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Pour les jeunes : « Il était une autre fois ».
19 h. 55 Musique : Récital Rita Streich.

An printemps, le Pâtre sur le rocher, le Papillon, Hommages à Sylvia, Joie suprême, Nuits et Rêves *(Schubert)*.

20 h. 30 Dramatique : « Les Branlefer », de H. Henkel, mise en scène, D. Quehec, réal. F. Gir, avec C. Barbier et M. Bonillo.

Deux ouvriers d'une usine pétrochimique passent sur des kilomètres de tuyauteries un produit toxique qui peu à peu mine leur santé. Un jour, les ventilateurs qui évacuent les vapeurs nocives s'arrêtent.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 30, Samedis de France-Culture : « Arménie de toujours », échos sonores d'un voyage en Arménie, par G. Godebert. — 20 h., « Holocaustum », d'E. Manet, avec J.-P. Andreani, J.-P. Marielle, G. Pisson, H. Virlojeux, J. Gripel. — 21 h. 30, Disques. — 22 h., Sciences humaines : Criminologie et criminalistique. — 22 h. 30, Café-théâtre : « Ma tête est malade », au Splendid. — 23 h. 15, Mes livres préférés.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : Les îles Britanniques. « Simple symphony » (Britten), « Deux aquarelles » (Delius, orchestration Fenby). « Sir Roger de Coverley » (F. Bridge), « Introduction et allegro pour cordes » (Elgar). — 21 h. 30 (S.), XIe Festival international d'art contemporain de Royan, récital de piano de Marie-Françoise Bucquet : « Création française » (B. Jolas), « For away » (T. Takemitsu), « Music of Changes » (J. Cage), « Evryali » (Xénakis). — 23 h., Musique légère. — 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Jehan Alain. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

TRIBUNES ET DEBATS

R.T.L. : 15 h., Pierre Sabbagh.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

● CHAINE I

17 h. 10 Film : « Sultan à vendre », de T. El Hakim, adapt. C. Clairval, réal. P. Paviot, avec M. Subor, O.G. Picot, O. Hussenot.

Une comédie arabe sur les subtiles contradictions de la condition d'un sultan qui, d'une part, serait esclave et, d'autre part, appartient à son pays. Le texte original tourne les pouvoirs et la religion en dérision. L'adaptation risque fort de ressembler à une sombre « turquerie ».

19 h. 10 Discorama, de D. Glaser.
20 h. 45 Film : « Le voyage du père » (1966), de D. de la Patellière, avec Fernandel, L. Palmer, L. Terzieff.

Un fermier jurassien part à Lyon pour ramener sa fille, retenue là-bas depuis deux ans par son travail. Il est accompagné de l'instituteur, amoureux transi de l'absente. Les deux hommes découvrent que celle-ci est devenue une prostituée.

Adaptation vulgaire et déplaisante — malgré le talent de Fernandel — d'un beau roman populiste de Bernard Clavel. Succès de larmes pourtant garanti.

22 h. 25 Ciné Club : Cycle J. Losey : Eva (1962), avec J. Moreau, S. Baker (v.o. sous-titrée — N.).

A Venise, un écrivain anglais s'accroche, avec une passion forcenée, à une femme qui le tourmente et le détruit.

Un roman « série noire » de James Hadley Chase revu par Losey selon sa propre thématique : les ambiguïtés psychologiques et les rapports sado-masochistes dans l'amour. Film très discuté et quelque peu « maudit ».

● CHAINE II (couleur)

14 h. 30 Film : « Un œil pour un œil » de M. Moore, avec R. Lansing, P. Wayne.

Un chasseur de primes nommé Talion cherche à se venger des bandits qui ont tué sa femme et son enfant.
Ce film est inédit en France.

16 h. Reportage : La Tanzanie.
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde.
20 h. 35 Joan Miro, réal. C. Prévost.
21 h. 30 Vivre ensemble : Le chantier naval, de J. Frémontier, réal. M. Tenlade.
Le chantier naval de La Ciotat.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Série : Les éclaireurs du ciel : « Parachutage ».
20 h. 35 Reportage : Le Négus, par J.-F. Chauvel (rediffusion).
21 h. 35 Témoignages : « le Sel de l'histoire », de M. Roland et R. Bertrand.

● FRANCE-CULTURE

14 h. 15, La Comédie-Française présente : « la Petite ville » (L.-B. Picard), avec A. Feydeau, M. Tristani, G. Calliaud ; « les Ricochets » (L.-B. Picard), avec R. Camoin, A. Pralon, J.-P. Moulinot. — 16 h. 40, Festival de Bayreuth : « le Crépuscule des dieux » (R. Wagner), dir. H. Stein, avec J. Cox, F. Mazura, K. Ridderbusch, G. Neidlinger, chœur et orchestre du Festival (suite à 19 h. 45). — 22 h. 45, Disques. — 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Panaït Istrati.

● FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Le concerto pour piano et orchestre en si bémol majeur » (Mozart). — 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Symphonie n° 100 en sol majeur, militaire » (Haydn), « Duo en si bémol majeur » (Mozart), « Sonate n° 32 en ut mineur » (Backhaus). — 22 h. (S.), Nouveaux talents, premiers sillons. — 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Visites, conférences

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « Hôtel de Sully ». — 15 h., sortie gare d'Argenteuil, Mme Pennec : « Le vieil Argenteuil ». — 15 h., entrée principale, Mme Vermeersch : « Le Jardin des plantes ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., 107, rue de Rivoli : « Musée des arts décoratifs » (L'Art pour tous). — 15 h., hall des pas perdus, devant le buffet : « Le poste de commandement de la gare Saint-Lazare » (A travers Paris). — 15 h., métro Lourmel, M. Payen : « Deux cimetières inconnus : à Grenelle et à Vaugirard » (Connaissance de Paris). — 15 h., 28, rue des Tournelles : « L'hôtel de Sagonne et la place Royale » (Histoire et Archéologie). — 16 h., au pied de la statue Louis XIV, à Versailles : « Les pas du Roi-Soleil dans ses jardins de Versailles » (Jadis et Naguère). — 14 h. 45, 1, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon et la salle des séances » (M. de La Roche). — 15 h., 2, rue de Bellechasse : « Musée de la Légion d'honneur ». — 15 h., métro Pont-Marie : « De l'hôtel de Sens à celui de la Brinvilliers » (Paris et son histoire). — 15 h., 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel). — 15 h., métro Raspail : « Un moulin inconnu entouré de tombes de révolutionnaires et d'émigrés » (M. Banassat). — 15 h., métro Blanche : « Coins inconnus de la butte Montmartre » (Paris inconnu). — 15 h., métro Monceau : « Evocation romantique dans le parc Monceau » (Mlle Hager).

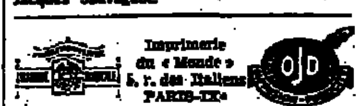
CONFERENCES. — 18 h., rue Bergère, 26, Emmanuel : « Les agresseurs de la santé » (L'Homme et la connaissance). — 21 h., rue des Quatre-Vents, 18 : « La nouvelle conscience du Verseau » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

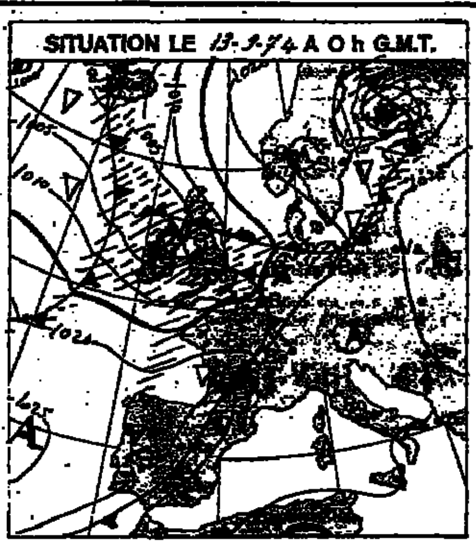
VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, angle rue Radziwill et rue des Petits-Champs, Mme Carcy : « La galerie Dorée ». — 15 h., 63, rue de Monceau, Mme Bouquet des Chaux : « Le musée Camondo ». — 15 h., devant l'église Saint-Pierre, Mme Lamarchand : « Montmartre ». — 15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Oswald : « Ivry ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

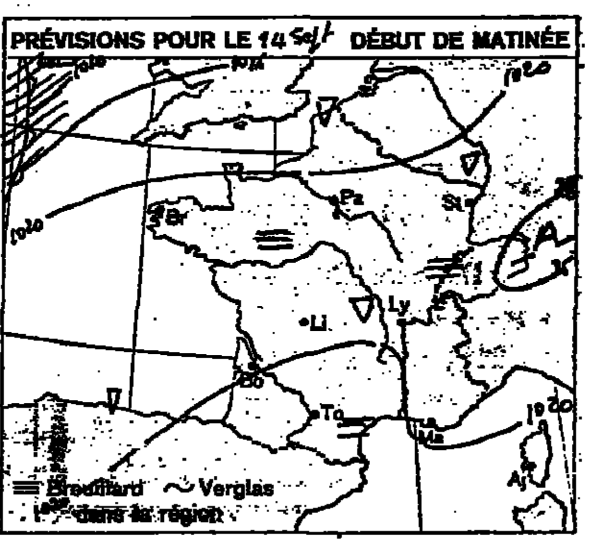
15 h., métro Halles : « L'église Saint-Eustache » (L'Art pour tous). — 16 h., 9, rue Mahler : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Mme Camus). — 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Ferrand). — 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital : « Histoire et visite de la Salpêtrière » (Histoire et Archéologie). — 15 h., place Joffre : « L'Ecole militaire et Mme de Pompadour » (Jadis et naguère). — 15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg et la salle des séances » (M. de La Roche). — 10 h., 2, place Denfert-Rochereau : « Les catacombes » (Paris et son histoire). — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, le souk, le café maure » (Tourisme culturel). — 15 h., métro Saint-Placide : « Anciennes « folies » et jardins cachés de Montparnasse » (Paris inconnu). — 15 h., centre de la place Saint-Georges : « A la recherche de Chopin, de Sand et de beaucoup d'autres à la Nouvelle Athènes » (Mlle Hager).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 septembre à 0 heure et le samedi 14 septembre à 24 heures :

Le courant perturbé océanique tendra à s'intensifier de Terre-Neuve aux îles Britanniques et à la France. Les perturbations deviendront plus actives et seront accompagnées de vents, de secteur ouest, progressivement plus forts.

Samedi 14 septembre, sur la moitié nord du pays, des éclaircies assez belles se produiront encore, mais les températures subiront une baisse sensible.

Le ciel sera passagèrement nuageux avec quelques averses ; il se couvrira le soir sur la Bretagne à l'approche d'une perturbation pluvieuse, tandis que les vents, de secteur sud-ouest, se renforceront.

Dans la moitié sud, le temps demeurera assez ensoleillé et chaud, après la disparition des brumes et des nuages bas matinaux. Toutefois, une tendance orageuse se développera, et des orages pourront éclater localement en fin de journée. Les vents resteront faibles et de direction variable.

Vendredi 13 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,8 millibars, soit 764,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au* cours de la journée du 12 septembre; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 27 et 15 degrés ; Biarritz, 30 et 16 ; Bordeaux, 29 et 16 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 22 et 16 ; Cherbourg, 22 et 16 ; Clermont-Ferrand, 29 et 13 ; Lille, 25 et 15 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille, 27 et 17 ; Nantes, 24 et 15 ; Nice, 26 et 18 ; Paris-Le Bourget, 29 et 15 ; Pau, 31 et 17 ; Perpignan, 24 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21 ; Rennes, 25 et 16 ; Strasbourg, 28 et 14 ; Tours, 29 et 14 ; Toulouse, 27 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 15 degrés ; Athènes, 29 et 22 ; Bonn, 25 et 15 ; Bruxelles, 28 et 16 ; Le Caire, 33 et 25 ; îles Canaries, 28 et 20 ; Copenhague, 19 et 14 ; Genève, 24 et 12 ; *Lisbonne, 29 et 15 ; Londres*, 22 et 16 ; Madrid, 31 et 14 ; Moscou, 11 et 10 ; Palma-de-Majorque, 29 et 17 ; Rome, 28 et 16 ;

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 946

HORIZONTALEMENT

I. On n'y demeure pas longtemps sans se trouver complètement déplacé (deux mots) ; Terme musical. — II. Ont des dents solides ; Circule chez Mao. — III. Pose une condition ; Abréviation ; Se passe en Asie depuis fort longtemps ; Amateur de charognes. — IV. Espèce de Japonais ; Pronom ; Evoque certains accords historiques ; Son cœur est noble. — V. Plus claires ; Cours étranger. — VI. Se versent dans l'amertume ; Parmi les préoccupations de Pascal alors qu'il était adolescent. — VII. Roi ; Cage à poules ; Limite le trajet d'un pli. — VIII. A un long cours (inversé) ; Préfixe ; Nécessitent généralement d'urgentes réparations. — IX. Se perd dans la nuit des temps ; Débiterions. — X. Trouve aisément des admirateurs béats ; Pratique pour qui veut s'écouter parler ; Font totalement défaut dans une purée noire. — XI. Ignorait le mal de mer ; Désinence verbale. — XII. Sommet des Alpes suisses ; Sous son règne, il y avait de quoi perdre la tête ! — XIII. Est couvert de sang ; Ancienne vedette du disque ; Orientation. — XIV. Donnent des signes d'altération ; Rendue semblable à une machine. — XV. Elément d'un jeu ; Très imprécis ; Morceau de verre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I													■		
II	■						■	■	■					■	
III			■			■				■					
IV				■			■						■		
V		■	■									■			
VI							■		■	■	■				
VII					■	■						■	■		
VIII			■			■								■	
IX				■											
X				■					■						■
XI	■										■			■	
XII					■		■	■							
XIII		■		■					■			■			
XIV						■									
XV						■							■		

VERTICALEMENT

1. Il y en a deux pour chacun ; Est indispensable, ou manque totalement à celui qui tripote. — 2. Se fraie parfois un chemin parmi les épis ; De quoi attendrir des exécutants ; Adverbe. — 3. Sur un acte républicain ; Se déplacèrent à l'aveuglette (épelé) ; Se pencher sur un problème. — 4. En Crète ; Réduisit en parcelles ; Est méprisant ; Divinité. — 5. Vit sur les rochers ; Ecrit papal ; Un point à l'horizon. — 6. D'un auxiliaire ; Mesurés par des vendeurs de tissus ; Inscrit. — 7. Ne manque pas de tranchant ; Rendue par Richelieu avant que Louis XIII n'en fit autant. — 8. Descend toujours avant l'arrêt complet ; Devise étrangère. — 9. Délia maintes fois les langues ; Démiration ; Symbole chimique. — 10. Conjonction ; Le long de l'Hudson ; Irriteras. — 11. Exigent une bonne détente ; Examina attentivement un œuf ; Titre étranger. — 12. Vient d'être ; Célébrité de la plume ; Il échappe à la dorure automnale. — 13. Pas nécessairement approuvé ; Après l'heure du berger, elle connut celle du... vacher ; Paraissent courtes quand elles sont bien remplies. — 14. Eventuellement courte ; Points opposés ; Bien abîmée. — 15. On s'en sert en tournant ; ne pas se contenter d'imiter.

Solution du problème n° 945

HORIZONTALEMENT

I. Optimisme. — II. Ruine ; Cet. — III. Ereinteur. — IV. Iéna ; Ante. — V. Lens ; Té. — VI. Pas. — VII. Ouste ! ; Le. — VIII. NS ; Es ; Ses. — IX. Sellette. — X. Râlera. — XI. Bac ; Sirex.

VERTICALEMENT

1. Oreillons. — 2. Purée ; Usera. — 3. Tiennes ; Lac. — 4. Inias ; Tell. — 5. Men ; Pesées. — 6. Tata ; Tri. — 7. Scènes ; Star. — 8. Meut ; Lee. — 9. Etrennes ; Ex.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries (moins rapide que par voie norm.)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	183 F	260 F
II. — PAYS-BAS	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 13 septembre 1974 :

UN DECRET :

● Modifiant, à titre provisoire, les règles de recrutement des agents de recouvrement du Trésor.

Le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 13 septembre 1974 publie, d'autre part, des citations à l'ordre de l'armée ; un arrêté portant attribution de la médaille d'honneur de l'aéronautique ; une décision portant attribution de la médaille d'honneur aux personnels non militaires de la marine ; une décision portant attribution de récompense aux auteurs de travaux scientifiques ou techniques ; des décrets portant promotion et nomination dans l'ordre des palmes académiques.

Circulation

● *Sortie rouverte sur l'autoroute du Nord.* — Le ministère de l'équipement communique : « *En raison de l'incidence de la mise en service du couloir réservé aux transports en commun sur l'autoroute du Nord, dans le sens Paris-province, la sortie numéro 3 de cette autoroute, située immédiatement après le viaduc de la porte de Paris, à Saint-Denis, est rouverte, à titre expérimental, depuis le 7 septembre.*

Cette mesure s'accompagne de la suppression du couloir réservé sur le viaduc de Saint-Denis, entre les sorties numéro 2 (située avant le viaduc) et numéro 3. Toutefois, les utilisateurs de la sortie numéro 3 sont incités à emprunter la sortie numéro 2, l'itinéraire permettant l'accès de la R.N. 1 ayant été récemment aménagé. »

● *Mise en service d'une déviation au nord de Perpignan.* — Le ministère de l'équipement annonce la mise en service de la déviation partielle de la R.N. 9, au nord de Perpignan, le mardi 10 septembre. Cette déviation, d'une longueur de 5,6 kilomètres, est à deux fois deux voies. Quatre échangeurs permettront de raccorder le réseau de voirie à la nouvelle déviation.

P.T.T.

● *Modifications dans le Télex international.* — Depuis le vendredi 6 septembre, les numéros d'appel de certaines relations du Télex international sont modifiées. Le numéro caractéristique de Hongkong devient le 08020 au lieu de 00000. Celui du Brésil est le 03800 au lieu du 02000. Enfin, le Costa-Rica, l'Indonésie, la Jamaïque, la Malaisie, le Nigéria et la Thaïlande s'obtiennent en composant le 00000.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadres" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
en constante expansion
recherche BANLIEUE OUEST

CHEF
DE SERVICE ACHATS

- 35 ans minimum.
- Chargé de l'achat des matières premières à cours fluctuants et des matières de conditionnement.
- Expérience industrielle indispensable.

Salaire intéressant.

Env. C.V. détaillé, photo, prétent. ss réf. 6.060 à : J.-G. MANZIONE, 10, rue de l'Evangile, Paris (18e).

SOCIÉTÉ PROFILMECA
Route de Buchelay, Z.I., 78200 MANTES-LA-JOLIE
recherche

DIRECTEUR CONFIRMÉ
spécialiste électromécanique

— Transfert
— Outils de découpe et à suite.
pour diriger usine spécialisée dans études et réalisation matériel et outillages.
Relations technico-commerciales avec la clientèle.
LOGEMENT ASSURE.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 70.222, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
en constante expansion et à vocation internationale
recherche
POUR AFRIQUE FRANCOPHONE

UN RESPONSABLE
DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- 30 ans au moins ;
- possédant au minimum le D.E.C.S.

Référence 6.040.

UN CHEF COMPTABLE

- 25 ans minimum ;
- possédant le niveau B.P. ancien régime ou le B.T.S.

Référence 6.059.

Ils doivent nécessairement posséder :
— le sens des responsabilités,
— une expérience industrielle,
— et le goût des relations humaines.

Avantages divers liés à l'expatriation.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo, prétent. sous références précitées à J.-G. MANZIONE, 10, rue de l'Evangile, PARIS (18e). Discrétion assurée.

FILIALE FRANÇAISE
DE GROUPE INTERNATIONAL
recherche un

CADRE ADMINISTRATIF

connaissant L'IMPORTATION MATERIEL T.P. origine U.S.A. - U.K. - R.F.A.
Banlieue Sud - Disponible rapidement.

Envoi C.V. et prétentions à HEXAGONE, 13, rue de Grenelle, 75007 Paris.

DELATTRE - LEVIVIER
(GROUPE CREUSOT LOIRE)
16, bd Malesherbes, 75008 PARIS

Nombreux établissements et filiales métropole et hors métropole
Forte expansion
recherche pour son siège social à Paris

COLLABORATEUR
ATTACHE AU CHEF COMPTABLE

pour centralisation et établissement bilan social, bilan fiscal, bilan consolidé
— âge minimum 35 ans.
— solide expérience pratique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétent. au service du personnel

---

PARIS
IMPT ÉTABLISSEMENT FINANCIER
recherche pour son Siège Social

PSYCHOLOGUE

Au sein de la Direction du Personnel interviendra dans les mouvements de personnel (recrutements, mutations, promotions, entretiens de départ) et participera à des études ayant trait à la gestion.

Adr. C.V. et prétentions sous n° 121.290
30, rue de Mogador, Paris-9e.



JEUNE SOCIETE D'ELECTRONIQUE (120 person.)
recherche

INGÉNIEUR EN CHEF

pour diriger un groupe d'ingénieurs d'études hardware

Haut niveau technique, autorité et expérience exigés

Préférence AM + ESE, ENST

Adresser C.V. et prétentions sous le n° 226 CE à C.G.P., 25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

Un des premiers groupes Français d'Assurance
Chiffre d'affaires : 1 milliard et demi de francs

recrute

JEUNES CADRES COMMERCIAUX

Pour animation et encadrement de son réseau (1.500 Agents Généraux)

Nécessité absolue :
Etre libérés O.M. et diplômés de l'Enseignement Supérieur, Licences D.E.S., Ecoles Supérieures de Commerce.
Stage de formation d'un an à PARIS rémunéré. Logement éventuel assuré pendant le stage.
Salaire annuel de début supérieur à F 38.000 après stage.

Ecrire lettre de candidature avec C.V. et photo à GAUTRON PUBLICITE, 29, r. Rodier, 75009 PARIS, sous référence 2338.

TRÈS IMPORTANTE MANUFACTURE DE TAPIS
recherche
pour son Bureau de Vente en France

UN COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Adresser curriculum vitae à
M. JANSEN,
DESSO-FRANCE
185, avenue Paul-Vaillant-Couturier,
93120 LA COURNEUVE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION CREIL
RECHERCHE
POUR SON CENTRE
DE RECHERCHES INDUSTRIELLES

TECHNICIEN EN PHYSIQUE

— Titulaire d'un D.U.T. ou B.T.S. de physique ou niveau de formation scientifique équivalent.
— Connaissances : physique générale
en particulier : chaleur et optique
analyse mathématique
anglais technique
— Expérience de laboratoire durant quelques années indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 8.931, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS (8e), qui transmettra.

SOCIETE COFLEXIP Paris
développant son B.E.
recherche

1 DESSINATEUR P. 2
mécanique générale conn. en hydraulique et pneumatique ayant si possible déjà participé à l'étude de treuils grosses capacités

1 DESSINATEUR E. 2 méc. gén.
Pour rendez-vous, tél. 525-42-79

emplois régionaux

REMY MARTIN

DIRECTEUR COMPTABLE

— Pour filiale du groupe en Charente (C.A. : 30 millions de francs).
— Comptabilité générale et contrôle de gestion.
— D.E.C.S., si possible, certificats en organisation et en révision.
— Minimum 4 ans d'expérience, dont 2 ans gestion.
— Dernier salaire annuel d'au moins 70.000 francs.
— Forte personnalité, capable de promotion rapide.

1724-1974

Ecrire au :
Directeur Hors Cognac
REMY MARTIN
B.P. 37 - 16102 Cognac

250ème ANNIVERSAIRE

IMPORTANTE ENTREPRISE
Voies Ferrées
RÉGION EST
recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL
ou Adjoint
à Direction Commerciale

— Formation supérieure ou autodidacte, 30 ans environ, capable de diriger et animer service commercial et bureau d'études d'une entreprise en expansion.
— Salaire élevé, promotion assurée pour élément de valeur.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, au numéro 7.127, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

ICI

I.C.I. Limited, un des premiers groupes chimiques mondiaux
recherche

UN GESTIONNAIRE

pour le développement INFORMATIQUE de son Etablissement de Fos-sur-Mer.

Le candidat idéal aura une double orientation :
— formation supérieure en Gestion (HEC, ESC, ISA) ;
— formation supérieure en informatique ou une expérience solide, et récente, dans ce domaine.

Ce poste doit ouvrir à un tel candidat des possibilités d'avenir intéressantes à Fos et/ou dans le groupe I.C.I., s'il est jeune (28 ans min.), bilingue, dynamique et s'il désire s'orienter à terme vers la gestion financière.

Les personnes intéressées peuvent envoyer un C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel, I.C.I., Etablissement de Fos-sur-Mer, Zone Industrielle, B.P. 20 - 13270 FOS-SUR-MER.

OREAM-LORRAINE
(organisme officiel d'aménagement du territoire)
recherche

INGÉNIEUR ÉCONOMISTE
« TRANSPORTS »

pour assumer la responsabilité de l'étude d'une :

PLANIFICATION RÉGIONALE DE TRANSPORTS DE VOYAGEURS

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à OREAM-LORRAINE - Rue Robert-Blum, 54700 PONT-A-MOUSSON, qui garantit le secret absolu des candidatures.

INGÉNIEUR ANALYSTE

VILLE UNIVERSITAIRE

RÉGION RHONE-ALPES

La Société ICARE

Société d'informatique communale, rech.

UN INGÉNIEUR ANALYSTE

pour mettre en place des systèmes d'informations dans le cadre d'activités communales et urbaines.

LE CANDIDAT RETENU :
— sera soit diplômé d'une école d'ingénieurs (plus formation style IAE) ;
— soit licencié ès Sciences Economiques ou diplômé d'une école supérieure de commerce :
— possédera une formation théorique complémentaire en informatique ; aura déjà au moins 3 ans d'expér. d'analyse et de programmation.

Adr. C.V. et photo à SCET-DSOP, 4, place Raoul-Dautry - 75014 PARIS, ou téléph. : 566-78-34 à Paris, poste 30-31 ou 30-55.

RESPONSABLE
Administratif Export

Pour accroître son efficacité commerciale export, Virax recherche un chef de groupe administratif export, dont les tâches seront :

- Animation d'une équipe et organisation méthodique du travail
- Suivi et règlement de tous les problèmes administratifs, financiers, juridiques export.

Formation :
E.S.C. ou titulaire du Brevet de technicien supérieur du commerce extérieur

Expérience :
2 à 3 ans dans un poste similaire

Lieu de travail :
EPERNAY (1 h 15 de Paris)
Reims (ville universitaire) à 30 km
possibilités de logement

Pour recevoir un dossier d'information sur le poste écrire avec C.V. détaillé et photo à :
Sce du Personnel VIRAX S.A.
Quai de Marne 51200 Epernay

virax

COTE D'AZUR

Groupe d'investisseurs britanniques recherche pour ses filiales françaises en forte expansion (domaine immobilier et loisirs)

DIRECTEUR COMPTABLE

— niveau expertise-comptable ou premier préliminaire ;
— connaissance comptabilité analytique.

CONTROLEUR DE GESTION

— diplômé ESC ou équivalent ;
— connaissance contrôle budgétaire.

JURISTE

— connaissances approfondies dans le domaine de la construction et de l'immobilier.

Les candidats doivent avoir fait leurs preuves dans une fonction similaire.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à : Agence HAVAS NICE 0607, qui transmettra.

D

SOCIETE FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS
(GENIE CIVIL BATIMENT travaux routiers, travaux maritimes...)
actuellement présente dans 18 pays
recherche
pour son exploitation

JEUNES INGÉNIEURS
EXPLOITATION
débutants ou 2 ou 3 ans d'expérience.
futurs responsables de chantiers en France ou Outre-Mer après formation en bureau d'Etudes (calculs, méthode, prix)
Que vous soyez libres immédiatement ou dans 6 m. (service militaire).
Ecrivez-nous
S.F.E.D.T.P.
Direction du Personnel
23 rue La Boétie, 8e.
ANGLAIS NECESSAIRE.

Nous recherchons
2 REDACTEURS
Sinistres qualifiés
en assurances incendies et risques divers,
en assurances automobiles et responsabilités civiles
(MATERIELS - CORPORELS).
Toute demande justifiée par la pratique des sinistres (assurances) recevra une réponse. Discrétion assurée.
Candidatures manuscrites comportant références et prétentions à adresser à n° 9.798 Publipress, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

Import. Organisme Construction H.L.M. recherche jeune homme dégagé obligations militaires. Titulaire B.A.C. ou capacité en droit pr suivi marchés construct. Connaissances nécessaires dans cette branche. Logement à titre onéreux ass. apr. période essai. Ecr. avec C.V. et photo avant le 20 septembre 1974, 2, rue Albert-Thomas, 60100 CREIL.

Important groupe bancaire international rech. pour sa filiale à Paris, 1er arrond. :
1 JURISTE EXPERIMENTE
à temps partiel, pour : mise au point de contrats, révision des actes juridiques émanant de la banque, relation avec les conseillers juridiques extérieurs. Ce poste ne peut convenir qu'à un juriste ayant une longue pratique bancaire (serv. contentieux ou assimilés).
TEL. : 260-35-64, poste 314.

Impte SOCIETE HOLDING rech. ADJOINT CHEF COMPTABLE (H. ou F.), spécial. charg. quest. fisc., connais. en informat. appr. Lieu de travail : OUEST PARIS. Adr. C.V., photo, prétent., à : MARIGNAN Pté, ss n° 302, 6, r. Rennequin, Paris (17e), q. tr.

1re STE ANGLAISE ELECTRONIQUE
Renommée mondiale FERRANTI recherche Jeunes Ingénieurs ou techniciens, service après-vente, connaissant contrôle numérique, système digital machine 3 dimensions. Anglais courant. Voiture indispensable. Formation assurée.
Ecrire C.V. Barré, B.P. 46, ISSY 92133.

Import. groupe de constructions de pavillons industrialisés rech. : RESPONSABLE DE SOCIETE. 30 ans minimum, ayant forte personnalité, capable, apr. stage d'adaptation à nos méthodes de travail, d'assumer les responsabilités d'une société (cadres, employés et ouvriers). Tout candidat doit, au départ, avoir des connaissances techniq. T.C.E., ainsi que des connaiss. sur les problèmes de gestion. Situation stable et d'avenir, av. possibilité de participation à la Sté, intéress. au C.A. et résultats. Adresser C.V., photo et prétent., au n° 7.110 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CAISSIER
pour serv. pièces de rechange électro-ménager, pr Paris (9e) et ensuite Aubervilliers (Mo Porte-de-la-Villette).
Se prés. S.E.C.A.M., 36, rue de Châteaudun, Paris (9e).

Société française, leader sur le marché des produits citho-sanitaires, recherche :
2 INGENIEURS AGRONOM.
(I.N.A. - E.N.S.A.)
Chaque poste aura un double volet. - L'un, essentiellement commercial, et l'autre lié à la mise en place d'expérimentations en culture. Poste à pourvoir à LAGOS (Nigéria), où une parfaite connaissance de l'anglais est indispensable.
Poste à pourvoir en AMERIQUE CENTRALE (Guatemala), où une bonne connaissance de l'espagnol est nécessaire.
Adr. C.V. avec photo et prét. à SUD-MARKETING, n° 11.049, 21, r. Bonnefoy, 13006 Marseille.

SOCIETE MATERIAUX DE CONSTRUCTION PARIS
recherche
Un ou UNE CHARGE (EE) ETUDES COMMERCIALES
(Statistiques, prévisions, études de marchés). Licence Sciences Eco., E.S.C. Première expérience appréciée. Env. C.V. photo et prét. à : HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann 75008 PARIS N° 43.749.

Société
NORBERT BEYRARD FRANCE
études économiques, financières.
Génie industriel,
spécialisée dans Assistance technique aux pays en voie de développement,
68, rue Pierre-Charron, Paris-8e,
recherche
INGENIEUR AGRONOME
pouvant envisager séjours à l'étranger.
Ecrire lettre manuscrite avec C.V. et photo.

COMPTABLE Homme, 2e échel. Min. 30 a., pour organisme Montrouge (près porte Orléans), sér. réf. Env. C.V. et prét. à M. MATALON FIDEX PARIS 2 bis, r. de Villiers, 92-Levallois.

Impte librairie, livres rares de collection, cherche ANIMATEUR réseau de vente. Format. SICAV souhaitée. Fixe + intéress. C.A. Ecr. n° 9967 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

COMPAGNIE ASSURANCES PROCHE SAINT-LAZARE
recherche
Un (e) REDACTEUR (TRICE)
RISQUES DIVERS CONFIRME (EE) PAR PRATIQUE PROLONGEE DANS CIE D'ASSURANCES OU CABINET DE COURTAGE.
Ecrire n° 9.316 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

Cie Assurances
recherche
J.H. ou J.F.
BAC ou Capacité Droit ou niveau pour son département sinistres.
Mise au courant assurée.
Ecrire à n° 9.789 PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cédex 02.

Centre de recherches, banl. Sud-Ouest, recherche
INGENIEUR GRANDE ECOLE
avec formation complémentaire MS ou Ph. D. en automatique.
Écrire avec C.V. à : ADERSA GERBIOS, 53, AV. DE L'EUROPE 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

I.T.S., recherche pour : ABIDJAN ET DAKAR
AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS
pour assurer la maintenance de matériels de Transmission de données (Technique Digitale) : MODEMS, ECRANS DE VISUALISATION Programmables, etc.
Adres. urg. C.V. et prétent. à Cie Internationale Services Télécommunications, 40 bis, rue P.-V.-Couturier, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Part. Time help wanted : Paris branch of Canadian Company needs Part. Time stenographic assistance. Good typing and english capability required, hours flexible, please write : Chemetics La Boursidière, R.N. 186, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

SAGEM PARIS-16e
recherche
PROGRAMMEURS
CONFIRMES COBOL ANS
Adr. C.V. + photo + prétent. à l'attention de M. CAMUS 6, avenue d'IENA 75783 PARIS CEDEX 16.

Revue Immob. Boulogne-92, rech. chargé-ée d'études mi-tps 4 x 5, sach. rédig. sciences-éco. not. géograph. appréc. Ecr. av. photo et prétent. A.D.L., 6, r. E.-Jodelle, 75018 Paris.

SOCIETE
RECHERCHE D'URGENCE
TRADUCTEUR-TRICE REVISEUR
Très expérimenté pour textes aéronautiques et/ou électroniques de franç. en anglais.
Adres. C.V. et prétentions à M. PEYRON - I.T.E.P., 17, r. Jean-Pierre-Timbaud, Z. I. - 95100 ARGENTEUIL. Téléphone : 982-91-34.

SOCIETE ENGINEERING
GROUPE IMPORTANT
Secteur DEFENSE, recherche :
ECONOMISTE
Familiarisé avec études marchés et analyses statistiques, quelques années d'expér.
Adr. C.V. dét. et prétentions à N° 70.233, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Entrepr. Distribut. banl. Ouest Paris rech. CHEF COMPTABLE Angl. souh. Env. C.V. et prét., n° T 59.770, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Avocat, ancien bâtonnier, Pays de Loire, rech. en vue collaboration plein tps avocat stagiaire ou jeune avocat, ou, en tout cas, titulaire CAPA, s'intéressant aux affaires civiles.
Ecr. à H.A.P. n° 20935 B.P. 143 85006 LA ROCHE-S.-YON, q. tr.

AIDE-COMPT. MECANO.
Libre de suite, mise au courant assurée sur CSM ASCOTA, pour entreprise située à Aubervilliers (Mo Porte-de-la-Villette).
S. prés. S.E.C.A.M., 36, rue de Châteaudun, Paris (9e).

proposit. comm. capitaux

IMPORTANTE
SOCIÉTÉ SUISSE
OFFRE
PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR PÉRIODE LIMITÉE
A
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
OFFRANT GARANTIE DE PREMIER ORDRE

Ecrire sous chiffre C 18-4427
PUBLICITAS, CH-1211 - GENÈVE 3

L'immobilier

exclusivités

locations non meublées

Offre

Particul. loue RIS-ORANGIS-91 4 p. cave + park. ds résidence s/parc 800 F + ch. 858-60-65.

villas

URGENT. Villa réc. 8 p. princ., tt cft, gare proche banl. Nord GOUSSAINVILLE. 215.000 Téléph. 967-45-76.

châteaux

JOUY-EN-JOSAS, sur 23.000 m², terrain, château, 20 p. pouvant convenir pour centre recherches labor., restaur., ou toute autre collect. 1.900.000 F. Exclusivité SOVIA. Téléphone : 954-68-60.

locaux commerciaux

A VENDRE
brut de décoffrage
PARIS (14e)
angle 23, rue Tombe-Issoire et 26, rue Emile-Dubois. LOCAL de 90 m² rez-de-chaussée + 2 sous-sols de 170 m².
LIVRAISON AUTOMNE 1974.
Renseign. : TRANSCOMINT, 1, place Boieldieu. RIC. 58-78.

Sté ch. pet. imm. burx 750 m² environ à louer ou acheter. 7e, 8e, 16e, 17e et Neuilly. Tél. matin avant 11 heures : 722-64-05.

viagers

Rech. viager import. ou nu-pté lib. ou occup. Expert. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire PARIS. Téléphone : 700-00-99.

appartem. vente

Paris

GEORGES-MANDEL (près)
240 M2 - 3.700 F LE M2
Une partie à moderniser
CIABA - 720-66-66

BASTILLE Dans Résidence 17e S. Raviss.
STUDIOS ET DUPLEX S/JARDIN D'AGREMENT ensoleillé. Bur. vente s/place : 45, RUE DE CHARENTON 10 h à 18 h. - TEL. 343-46-69.

Mo mairie d'Issy, pavillon 4-5 pièces, tout confort, sur 270 m² terrain. 2 garages. — 589-49-34.

Parc Montsouris, stud. 34 m² + box, imm. gd standg. 589-49-34.

Alesia. Bel imm. 4 p., 100m², tt cft + serv. 370.000 F. 589-49-34.

Mo VOLTAIRE. Propriét. vend 34, rue de la Folie-Régnault-11e plusieurs 2 pces, cft, asc., chauf. centr. S/pl. vend., sam., 15-19 h.

MAISON PARTIC. 135m², 2 nivx. GRAND JARDIN PRIVE. 14e, Moulin-Vert. — ODE. 42-78.

19e, LAUMIERE
Propriétaire vend dans immeuble restauré entièrement 35 STUDIOS tout confort.
Prix intéressants et location à importante rentabilité.
Exceptionnel pour placement car petites surfaces.
GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

Mo JUSSIEU, rue Fossé-St-Bernard, ds im. rav., beau stud., c. équ., s.d.b., w.-c. sépar., impec., tél. Vue dég. 115.000 F. 343-62-14.

MARAIS, ds splend. im. p. de t. XVIIIe, grand 2 pces cuis., confi, 4e sur rue. 195.000 F. 343-32-67.

Région parisienne

SCEAUX Centre. Près Parc. Mo et commerçants Partic. vd appart. excell. état, 82 m², beau sél. + 2 ch., tt cft. Prix à déb. 210.000 F. Vis ts les jrs, 13 à 19 h : 172, rue HOUDAN 2e ét. g. ou 350-02-63, pr R.-Vs.

VAUCRESSON. 5 minutes gare, plain-pied, 110m², jardin privatif 300m², liv. 40m² + 2 chambres. remis à nf. 300.000 F., cr. 80 %. DEGUELT, 926-13-12.

Direct sur bois de Vincennes, 3 p. cuis., s. de bns, chauffage central, 180.000 F + box. 20.000. TUR. 97-81.

Province

GIRPA vend dans son petit immeuble bourgeois restauré, face port de pêche ultérieurement port de plaisance.
DIX STUDIOS ET CHAMBRES
Grand confort, aménagements soignés. Livraison immédiate. *Possible vendre en bloc ou par unités.* Extraordinaire placement. Me voir exclusivement 14, quai de la Touques, DEAUVILLE, les 14 et 15 septembre, de 13 h. à 18 h. ou tél. 325-25-25 + 56-78.

bureaux bureaux

CHATOU



BUREAUX TERMINÉS
A LOUER
200 à 2.500 m2
260 F LE M2 H.T.
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

CENTRE PARIS
burx meublés GD STANDING
Nous louons toute superficie avec service ultra-moderne secrét., télex, récept triling, etc. à la journée ou au mois.
Tél. : 770-98-72.

NOUVEL ORLEANS
97-99, av. Général-Leclerc, 14e 135 m² burx + téléphones. Bur. de vente sur place : 589-55-74.

pavillons

RER NOGENT, pavillon 2 p. cuis., s. de bns, chauf. central. Px : 120.000 F. Tél. TUR. 97-81.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Nation : 346-11-74

Centre Etoile : 525-25-25

pour vous loger ou pour investir
vous propose :
- 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
- une document. précise sur chaque programme ;
- un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
- des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

propriétés propriétés

A 20 MINUTES DE LYON
PRÈS R.N. 6
SPLENDIDE PROPRIÉTÉ
TOUTE MEUBLÉE
EN MEUBLES ANCIENS
- 26 Chambres tout confort.
- Moquette partout.
- Et chauffage central neuf.
- Grande salle à manger Bressane avec trophées de chasse et cheminée majestueuse.
- Salons.
- Jardins Anglais 8.000 M.

PRIX 1.300.000 F.
Renseignements TEL. (85) 37-01-35

PROVENCE - Lubéron
bastide XVIIIe et ferme attenante, 30 ha bois et vignes. Appellat. Côtes du Lubéron ». Vue exception. Emile GARCIN, 8, boulevard MIRABEAU 13210 Saint-Rémy-de-Provence Téléphone : (90) 92-01-58 (4 lignes groupées).

fermettes

90 km PARIS Splend. fermet. B. sél., 3 ch., cuisine, vaste écurie, grange. 4.000 m². B. terr. Prix 100.000 F av. 20.000 F, long crédit **AVIS** 2, rue Gl-de-Gaulle, Sens (16-86) 65-09-03 ou 278-09-51

terrains

CROISSY-sur-SEINE R.E.R. Ouest
Terrain 853 m2. Toute viabilité Branchements réalisés. Prix 195.000 F T.T.C.
AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-85-90

YVELINES 25' Pont-de-Sèvres par autoroute
Terrains bois. à partir 2.650 m². Viabilité terminée. 50 F le M2. Crédit - 982-97-83.

Terrain boisé à 30 km de Paris 3 000 m² environ, droit de chasse s/650 ha, total 20.000 F. Idem. bord route 1.840 m² : 50.000 F. 757-02-97.

AU CŒUR DES ALPILLES
ent. Les Baux/St-Rémy-de-Prov. TERRAINS PRETS A BATIR 2.000 à 5.000 m² et plus eau, électricité, téléphone. Ag. MORO, 23, bd Victor-Hugo 13210 Saint-Rémy-de-Provence Tél. : (16-90) 92-14-75.

pavillons

MONTMORENCY - Près gare d'Enghien. - Séjour double. 2 ch.+1 petite et cuis.-terrasse. bns, w.-c., tél., parfait état, gar. Jdin 400 m2. 242.000 F. 386-41-85.

Cadres sup. rech. pavil. 290.000 F ou appt. 80 m. 250.000 F ou pav. viager. 150.000 F + mens. Tél. 645-55-27 h.b. Banl. S.-S.-O. calme

Maurepas type « Chantilly » gd liv. + 4 ch., 2 bns, jdin 380 m. gar. 237.000 + C. F. (facil.). 874-56-59.

BOURG-LA-REINE
Je vds. pav. 5 p. tt. cft., sous-sol, gar., jardin. Tél. pour vis. : 350-25-46.

ANTONY. SÉL. 40 m² + 3 ch. Tt. cft., gar., 500 m². Terrain. 280.000 F. 702-09-07.

ASNIERES
Tr. b. pavil., sél., 3 chbres. bur., vaste cuis., tt cft, tél. gar. 2 voit. Vis. sam. et dim. si poss. ap. 14 h., 28, rue des Champs.

BOURG-LA-REINE
PAVILLON caract., livg, 3 ch., tt cft, gar., jdin. Px 320.000 F. facilités. - Téléphone : 655-59-72.

MONTREUIL Mo, gd pav tout cft. récept. + 5 ch., 2 sanit., dépend., gar., pav. annexe neuf. Jdin. 410 m². Poss. extension. EXCEPTION. Px. 290.000 F. 580-01-20, préfér. matin.

villas

800 M RER BOISSY-ST-LEGER maison 6 pièces, grand stand. séjour avec loggia, cuisine équipée, confort électrique, jardin, 387.000 F. Vis. 69, rue Lecourbe, Paris-15e. Tél. : 567-54-56.

Près BIARRITZ, VILLA état neuf, sél. 35 m², 4 chbres, 2 bains, conft. Gd. gar. Terr. 1.000 m². 270.000 F. Crédit 80 %. COLLEE « Bois-Fleuri », LABENNE-OCEAN-40530.

VESINET
HOTEL PARTICULIER IMPEC. récept. 60 m², 9 ch., 3 bns, jdin dessiné 1.000 m², conv. prof. lib. Prix très justifié : 976-60-60.

échanges

Echange 3-4 p. tt. cft., pet. loy. loi 48. St-Cloud, contre appart. ident., loy. anc. à Paris. Tél. : 771-71-26, mat. avant 8 h 30.

immeubles

PLACEMENT
Locaux commerciaux à vendre. Ivry-sur-Seine. Bon état. Prix de vente : 450.000 F. Bail nouveau, bon revenu locatif. R.E.T.I. Tél. 925-00-39.

locaux commerciaux

Z.I. D'ARGENTEUIL
(7 km PARIS NORD-OUEST)
ENTREPOTS NEUFS
- Embranché fer.
- 5.000 m2 + bureaux.
- Accès tous tonnages.
- Eventuellement divisib.

LIBRES DE SUITE
U.F.F.I. - CERGY
TEL. : 030-48-38

Z.I. SAINT-OUEN-L'AUMONE
(R.N. 14 et 322)
ENTREPOTS et BUREAUX
- 6.000 m2 + 500 divisib.
- Raccordé fer.
- Accès tous tonnages.
- Cabine HT, douanes, Telex, lignes téléphoniq.

BAIL 9 ANS : 80 F le m2 H.T.
U.F.F.I. - CERGY
TEL. : 030-48-38

Placem. idéal murs de bureau. Rapport 20.000. Prix 185.000 F. 273-24-87.

Placement idéal boutiq. libre av. murs. 90.000 F. 273-24-87.

A VENDRE
MONTROUGE
(près périphérique)
LOCAL d'angle 600 m2 sur 2 niveaux, imm. indépendant. Tél. - Prix très intéressant.
MICHEL BERNARD
PAS. 03-11

châteaux

250 km., A-6, chât. 9 p., douves en eau, 2 ha. 700.000. Groz, 24, r. Préfecture, Dijon. (80) 32-01-68.

autos-achat

PAIE COMPTANT toutes voit. en bon état. 738-31-76 - 738-19-67

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle **SAB. 87-76** Neuilly-sur-Seine.

autos-vente

NEUBAUER
PEUGEOT
OCCASIONS-CONFIANCE
LOCATION
TOURISME-UTILITAIRE

emplois féminins

IMPORTANTE ENTREPRISE T.P.
recherche pour
SON SERVICE ANALYSE DE MARCHES
AU SIÈGE A PUTEAUX
SECRÉTAIRE STENODACTYLO
(ANGLAIS ÉCRIT SOUHAITÉ)
BONNE EXPERIENCE PROFESSION
Horaire personnalisé - Restaurant d'entreprise.
Transm. C.V., référ. et prétent., sous numéro 70.242, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

Couple canadien, un bébé, cherche J. F., temps complet. Tél., entre 18 et 20 h. à : 527-78-52.

INFIRMIERES D.E.
pour services médecine, chirurgie et soins intensifs.
INFIRMIERES D.E.
PANSEUSES D.E.
Poss. logem. Travail pl. temps et mi-temps, de 15 à 20 heures. Avantages sociaux. Téléphone : 637-72-00, Poste 679, ou écrire : HOPITAL AMERICAIN. B.P. 109, 92202 NEUILLY-SUR-SEINE.

Maison d'Edition.
Département Editorial.
Recherche :
Secrétaire Sténo-Dactylo bonnes notions anglais. Envoyer C.V., références et prétentions : Service du Personnel C.A.L., 114, CHAMPS-ELYSEES.

EDITEUR TECHNIQUE
cherche
Femme
INGENIEUR
(sauf chimiste)
ou
B. T. S.
ques ann. d'expér. industrielle pour préparation de textes techniq. avant publication : lecture critique et mise au point des manuscrits avec les auteurs. *Adresser C.V. manuscrit* TECHNIQUES de l'INGENIEUR 21, rue Cassette, 75006 PARIS.

Dem. dactylos confirm. s/mach. électriq., lib. de ste. Se prés., lundi 16, aux Ets SAKEMBALE, 7, rue Hoche. — BAGNOLET.

demandes d'emploi

JEUNE FEMME
BILINGUE ANGLAIS
cherche
SECRETARIAT A MI-TEMPS l'après-midi. Banlieue Sud.
Ecr. Mme FOQUET, 42, av. Général-Leclerc (bât. A3), 92340 BOURG-LA-REINE.

MAQUETTISTE CREATIF
27 ans, expér. presse, excell. connais. offset, conçoit et met en pages toutes publications.
Michel Gaffre, 292-08-99. 34, av. de Clichy, PARIS-18e.

TRADUCTEUR ARABE
Lic. en arabe. EXPER. 5 ANS. EN FRANCE, accept. trav. dom. Ecr. No 1.107 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE CADRE SUP.
« PATRON SALARIE »
Céliba. disp. temps complet, 7 a. expér. + preuves réussites form. sup. Comm. Droit, Financ. actuel DIR. GEN. PME distrib. + adj. dir. gén. imp. exp. ind. recherche
DIRECTION GENERALE
P.M.E. Etudierait toutes propositions. Ecrire No 68.059, Contesse Publicité. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CADRE tunisien diplômé E.N.A., connaiss. en gestion, organisat. et planification, ch. poste fonctionnel ou de gestion. — Ecrire no 70.190, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.F. hôtesse, secrétaire administrative, sténodactylo, notion anglais, cherche place stable 8e, 14e arrondissem. ou banlieue Sud. — Ecr. no 6.553, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Resp. administ. chef comptable 29 a., nat. franç., 8 a. Afrique francophone, ch. situat. équival. dans société de bâtiment, T. P. ou société commerciale France ou outre-mer. Libre de suite. — Ecr. no 1.152, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TECHNICO-COMM. EXPER., 31 ans, dynamique et ambit. Format. radio, TV Hifi, notions anglais. OUVERT A TTES NOUV. ACTIV. INTERES., cherche SITUATION D'AVENIR. Ecrire no 1.666, Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur (2e).

J.F. 28 a., Paris, études d'arts appliqués, diplôm. sup. d'art plastique, poss. voit., ch. travail plein temps ou mi-temps. Ecrire no T 59.962, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Intellectuel 27 a., dégagé O.M., ch. occupation intelligente dans situation d'avenir, condition de départ indifférente. — Ecrire no T 59.961, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J. F. 25 ans, MAITRISE LETTRES CLASSIQUES, admissibilité CAPES, recherche poste enseignante région parisienne, disponible de suite. — Ecrire no T 59.938, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Jeune photographe lib. O.M. ch. emploi France ou étranger pour exécution tous travaux professionnels (mode, illustrations, portraits, reportages ou publicité). Téléph. avant 10 h. à 225-54-38 ou écrire Philippe LYONNAIS, 11 bis, rue Balzac, 75008 PARIS.

J. F. 25 ans, posséd. maîtrise allemand, chbre commerce allemande. Licenciée droit, cherche poste fixe à Paris, libre suite. Tél. 250-69-44, tous les jours de 17 h. à 19 h. et le matin de 8 h. à 10 h.

J. H. 27 ans, licence math. + unités de valeur maîtrise, ch. leçons math. particul. ou T. D. écoles privées, mi-temps préfér. Téléph. 735-00-37.

J. fille 23 ans, maîtrise anglais, bonnes connaiss. allemand et dactylo, rech. poste enseignem. ou autre, nombrx séjours étrang. Libre de suite. Téléph. 702-64-21.

DESSINATRICE - COLORISTE - STYLISTE - TISSU ch. emploi bureau de style ou décoration. Ecrire no T 59.912, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J. F. lic. maîtr., admiss. agrég. italien, ch. poste enseignante toutes classes second. et enseign. supér. Paris, région parisienne. Ecrire no T 59.918, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

H. 27 a., Fr., exp. : 3 a. BK US, 1, 1/2 an Money Broker en Suisse ch. situat. simil. Dealer ou resp. service fin. angl. et esp. Préfér : Côte d'Azur, Paris, Genève, Madrid, Alicante, av. salaire rapp. Ecr. HAVAS 111.132, TARBES.

Médecin ophtalmologiste cherche situation salarié temps partiel. Téléph. 233-95-35 ou 525-67-17.

Allemand 37 ans, ayant des connaissances de correspondance anglaise et française, cherche poste employé de bureau Paris ou banlieue. — Ecrire no 7.115, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE FR. haut niveau ing. polyvalent, célib., DIRECTEUR D'EXPLOIT. et général de très importantes sociétés outre-mer, grande expérience conduite hommes et négociations ts niveaux. Dynamique, excellents contacts humains, anglais parlé couramment, recherche POSTE préférence outre-mer ou France Centre, Ouest, Sud-Ouest. — Ecrire 117.988 HAVAS BORDEAUX.

J. hme ingénieur E.T.P. maîtrise d'informatique (certificat ingénieur système + recherche opérationnelle), dernière année doctorat de gestion, 26 ans, dégagé O.M., 1 an expérience, ch. sit. management, organisation et méthodes. Ecr. M. Courant I.C.P., 47, rue de Monceau, PARIS (8e).

J. H., 28 ans, maîtrise maths, cherche emploi enseignement ou autre. Préf. région Centre Ouest Ecr. HAVAS Limoges. no 895.770

Suite à liquidation Sté, INTENDANT ayant pratique mise en place gestion de base, vie sur chantiers. 11 ans au serv. même Sté, libre juillet 75, cherche activité similaire étranger, Afrique. Ecr. no 990, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Français, dep. 5 ans en Algérie, cherche pour Afrique du Nord carte Technico-Commercial ou maison désirant Correspondant sur place. Accepte Société de langue espagnole ou anglaise. Ecr. R. EYCKEN, 126/3, rue du Port, El Djamila, Alger, Algérie

Hme 37 ans, profess. de dessin technique bâtiment ds CET, 7 a. expér. profess., étudierait toutes propositions concernant cours de formation de jeunes ou adultes dans école privée ou entreprise. Ecr. no T 059.857, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

H., 32 a., anc. journaliste, 4 a. responsable des relations publiques ds importante firme américaine à l'étranger, anglais écrit et parlé, cadre, cherche situation similaire en France ou en Europe. Ecrire no 77.173 à : REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

J. F., secrét. direct., anglais parlé et écrit, 4 a. expér. dans laborat. chimie auto. relations clients et fournisseurs, recherche situat. Lib. ste. Ecr. no 2.653, Deco Pub., 10, sq. Var-20e, q. t.

Comptable principal, chef de groupe, 26 a., B.S.E.C., probat. D.E.C.S. 5 a. expér., connaiss. trésorerie, ch. situation équivalente, banlieue Sud si possible. M. Pestel, 74, rue Emile-Zola, 94260 Fresnes. - Tél. : 350-90-88.

J. F., doct. psych., lic. socio. sc. pol., exp. Unesco, ch. sit. presse édit. et aut. Tél. : 9 h. 337-87-62.

Cadre, 42 a., chef d'entrep. ds sté chaudronnerie tr. expérim., ch. situat. relations ciales même branche bâtiment-T. P. ou autres accept. responsab. Ecr. M. Pignol, 248, rue de la Convention, 75015 PARIS.

appartements vente

DANS UN PARC DE 6 HECTARES
D'UNE
classe exceptionnelle
votre résidence principale de 2 - 3 - 4 - 5 ou 6 pièces, avec tous les avantages d'une résidence secondaire.
Tennis-Club House dans le programme.

Le Grand Parc de Brunoy
rue Charles-Christofle - BRUNOY
à 30 minutes de la gare de Lyon ou par Maisons-Alfort, Nationale 5.

2 500 F le M² FERME ET DÉFINITIF

Tous les jours, de 14 à 20 heures, sauf mardi et mercredi. Tél. : 922-88-78.

Paris

2, AVENUE FROCHOT
Dans allée privée, original, appt 150 m², gde réception, 2 chbres. Samedi de 13 à 17 heures. Téléphone : 744-31-74.

MARAIS. Part. vd b. 4 P., gde cuis. amén., wc, S. de B., nombr. plac., chff. centr. indiv. au gaz. Sam. et dim., 14 h. 30-18 h. 30, 13, rue du Pont-aux-Choux.

DESNOUETTES. 3 P., 58 M2, cft, bel imm. p. de t., 2e ét. sur cour. Clair. Calme. 188.000 F. Téléphone : 533-93-63.

Rue d'Alleray, immeuble 1969, 5 P., 115 m², 2 bains, 2 entrées, 1er étage, balcon : 520.000 F. Téléphone : 531-80-37.

ODEON. Tr. beau stud., 38 m², calme, très bon placement. Prix intéressant. Samedi, 13 à 16 h., 3, rue de l'Ancienne-Comédie.

BUTTES-CHAUMONT - S/PARC Beau 4 P., tout conft, 6e étage, acs., 82, rue Botzaris. Vendr., sam., 14-18 h. ou 282-57-79, mat.

PARIS-VIIe
6, rue M.-de-la-Sizeranne, anciennement rue Masseran, à proximité de la place de Breteuil, dans immeuble de standing DU STUDIO AU 4 PIECES. Prix fermes. Livraison septembre 1974. Vis., s/place, mardi, vendredi, 14 à 18 h., samedi de 11 à 19 h. S.O.G.E.I. : 531-65-61 +.

Face Printemps Nation :
3 PIECES, gd cft, 5e ét., asc., Appartement impeccable dans bel immeuble brique. Vendredi, samedi, lundi, 14-19 h. 26, COURS DE VINCENNES.

PALAIS-ROYAL - BOURSE
4 beaux studios, standing, poutres d'époque.
IDEAL PLACEMENT.
Vendredi-samedi-lundi, 15 à 18 h. 9, RUE HEROLD.

EXCEPT. 15, rue Jussieu, 4e ét. porte gauche, ascenseur, belle récept., 70 m² + 2 chbres, cuis., tt cft, ch. serv., cave, téléph. Prix 590.000 F. S/pl., vendredi, samedi et lundi, de 14 à 18 h.

ILE SAINT-LOUIS
Superbe 50 m², tt cft, entièrem. équipé, décorat., caractère, av. téléphone. Renseignements Téléphoner au : 325-48-42, de 10 à 12 heures.

QUARTIER LATIN. — Luxueux 2 P., ref. neuf. Vendredi, 14 à 19 heures et samedi matin sur place : 3, RUE COCHIN.

URGENT - VEND TRIPLEX Caractère, 50 m². Prix tr. intér. S/place, 8, rue Cochin, Paris-5e. Vendr., sam., dim., 13 à 17 h. Téléphone, bureaux : 508-07-48.

IIe - BOURSE
Quartier des Affaires
GIRPA RESTAURE
bel immeuble de caractère STUDIOS, DUPLEX, 2 PIECES, très grand standing. Investissement de qualité. Sécurité Pierre au Centre de Paris. Téléphone : 325-56-78 + 25-25.

19 BIS, BD DELESSERT, 320 m², bon plan, récept., 4 CH., tr b. état, garage, 2 ch. serv. Prix 1.300.000 F. Vis., sur place, le 14 septembre, 14 h. 30 à 17 h. PASTEYER : 266-35-84.

Sorbonne, gd liv., chbre, 85 m², lumin., caractère. - PAS. 84-44.

V.-HUGO. Propr. vend magnif. DUPLEX, 2 P., tt conft, décoré, balcon : 385.000 F. BAL. 07-36.

P. à P., cse dép., imm. 1973, 3 P., 67 m², 26e ét., vue, soleil, ét. nf. cave, park. 226.000 F + 28.300 CF. Sam. 535-35-64, 9-18 h.

IDEAL PLACEMENT
Propr. vend, XVIIe, VILLIERS, ds imm. rénové, luxueux studio av. cuis. éq., bains. — 531-47-25.

ROME OU VILLIERS
Ds imm. av. asc., beaux appts 3 et 2 P., 60 m², gd cft. Samedi, 14-17 h., 22, RUE BOURSAULT.

37, BD AUTEUIL
Magnif. 5 p., 160 m² + serv., asc./desc., calme, plein soleil. Ce jour 14 h.-18 h.

ST-GERMAIN-DES-PRES
Charm. pet. stud., c. à rénov., calme total, 5e étage. 67.000. Visite ce jour 15-17 h. 8, rue Mazet.

EGLISE AUTEUIL
10, RUE DU PERE BROTTIER (EX-RUE FRANÇOIS-GERARD) Beau 4 P. tt cft, ét. élevé, asc. +ch. serv. Imm. P. T. 480.000 F. Vr samedi 10-18 h. (LAM. 01-58).

BD HENRI-IV
4 P. TT CFT. Ref. nf. 140 m2. TEL. Stdg. 9, rue Jacques-Cœur. Vendredi, samedi, 14-18 h.

EXCEPTIONNEL
MONTMARTRE
Dans très bel immeuble
PIERRE DE TAILLE
Propriétaire vend directement
APPT 50 M² 3 pièces, cuis., entrée, w.-c.
109.000 F Calme, soleil. Poss. salle bains.
Me voir samedi 14, dimanche 15, lundi 16 sept, 16 h à 18 h : 2 BIS, RUE COYSEVOX (18e)

ALESIA *Imm. 1973, luxueux 5-6 p., cuis. équipée,* 3 s. de bns, 150 m², balcons, gar. CALME. Px 800.000 F TVA incl. ALIN - 531-75-50 - 532-69-77.

NOUVEAU 13e Immeuble récent
41, RUE DOMREMY
8e étage, 2 terrasses. Beau
DUPLEX Living dble + 3 ch. Pos. gar. Px 370.000
Vr samedi 14-19 h (LAM. 01-58)

17e RESIDENTIEL. Bel imm. P. de T. 5 P. pr., cuis., bns, wc, 98 m², à rénover, chbre personnel. Prix total 330.000 F. Samedi 14, de 14 à 16 h : 82, AV. DES TERNES

TERNES 4 pièces, tt confort, ds Hôtel particulier 2e étage, clair, calme, téléph., 90 m². Prix 450.000 F. - 924-36-56.

PLACE FETES Imm. récent standing
53-55, RUE DES BOIS
Gd sél.+ch., tt cft, cuis. équip. Grande terrasse plantée. Except. Vr samedi 14-19 h (LAM. 01-58).

Région parisienne

SEVRES MAIRIE
IMMEUBLE ANCIEN
3 PIECES en DUPLEX sur jardinet
60 m² envir., entièrement refait à neuf. Grande cuisine, séjour, chambres, S. de B., penderie. TRES CALME. 175.000 F. Renseign. et visites : 755-85-30.

NEUILLY - SAINT-JAMES
Dble living, balcon sur jardin, 3 chbres, impecc., raffiné, tél., garage : 600.000 F. — 229-52-98.

VILLE-D'AVRAY. 2 PIECES, 68 m², tout confort, tél., ds pet. imm., gd stdg. Tél. : 644-62-19.

Partr. 5 P., type 2, décoré, parf. état. — Téléphone : 954-65-22.

Mo PARC DE SCEAUX
Beau liv. dble, Sud + 3 ch., gd cft, bs + toil., pet. imm. réct, pierre, gd stdg, asc., verdure. EXCEPT. 255.000 F. - 660-44-66.

SAINT-CLOUD Imm. récent. Gd standing.
2 apparts magnifiq. décorés, jdin privat. Balcon sur verdure. 1) 78 m2. Liv. dble+ch. 313.000. 2) 48 m2. Beau 2 pces. 197.000. Vr 7, av. EUGENIE, Bâtim. B 2. Sam. 14-19 h. Vernel, LAM. 01-58.

SEVRES MAIRIE
IMMEUBLE ANCIEN
STUDIO sur jardinet Entièrement refait neuf, s. de bains, wc, coin-cuis. équipé, penderie, moquette. 55.000 F. Excellent placement. Renseign. et visites : 755-85-30.

appartem. achat

P.D.G. rech. EXCLUSIVEMENT ILE ST-LOUIS, appt 80/100 m², cft, 2e, 3e, 4e étage avec terras. MICOUIN, 58, rue Bellevue. 92-BOULOGNE.

Sté rech. à acheter appartem., près Nation. - Tél. : 343-62-14.

bureaux

BOURG-LA-REINE CENTRE PPTE
7 P. Cft. 350 m2 terr., pour burx ou prof. libér., commerce. Prix : 315.000 F. — 921-60-87.

9e, rez-de-chaussée, 3 bureaux, récept. dépend, 2 lignes téléph., 4 postes intercom., chauffage immeuble, bail : 1.600 mensuel. 878-97-52.

A LOUER INSTALLES
AV. GEORGE-V, PARIS
TRES GRAND STANDING
1) 1 Bureau Président ;
4 Bureaux Direction ;
2 Bureaux collaborateurs ;
5 Bureaux Secrétariat ;
dont 8 climatisés.
2) 4 Bureaux Standing entièrement meublés et décorés. Immédiatement opérationnels. Telex, téléphone 8 lignes, interphones. Réception et standard français-anglais. Salle de réunion climatisée pour 15/20 personnes. Parkings. Tous services assurés. Tél. : E.C.E. : 359-58-78.

« EUROBUILDING »
(Paris, Porte de Pantin), à 100 m. métro et périphérique, reste à louer, disponibles immédiatement, bureaux, 39, 45, 115, 200 m², gd standing, parkings, téléphones. Téléph. : 359-92-38, 92-79, 29-04.

NEUILLY
Ptaire loue 1 ou plus. bureaux immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

propriétés

Rech. D'URGCE. pour cadre supér. ds la rég. de MELUN (rayon 15 km). TRES BELLE VILLA ou MAIS. ANCIENNE. PX INDIF. PAIEM. COMPT. Discrétion assurée. Faire offre. COFIT, 3, avenue Thiers, 77000 MELUN. 437-09-81.

A 35 minutes de Paris, région CHANTILLY-SENLIS, belle maison 6-7 pces, 140 m². Ligne téléphonique réservée, double garage, 279.000 F. Prêt P.I.C. 8,25 %, maison tte équipée, visitable le week-end sur rendez-vous. 265-13-86.

BELLE MAISON ANCIENNE
10 pces, 2 bns, grdes dépend., tout conft, parfait état. Centre petite ville 10 km mer région Caen, convient profession libérale. Px : 380.000, fac. Ecrire Ag. HAVAS, 14 Caen, No 7.777.

VESINET. Très jolie maison 1.500 m², terr. angle, réception, 6 ch., tout conft, 2 garages. Téléphone : 567-22-88.

locations meublées

Offre

16e ORTF. Joli studio neuf, tt conft. Tél. 700, 229-52-98.

locations non meublées

Offre

'MPLON - Immeuble récent, Tr. B. STUD., cuis., s. bains, TERRASSE. Parking. Sur verdure. 650. — 535-73-54.

BOULOGNE Mo Billancourt, 141-143, RUE DE SILLY, habit. oct. 74. 1 à 5 P. STUD. 600. 2 P. 800. 3 P. 1.200. 4 P. 1.400. 5 P. 1.600. Visite s. pl. samedi 10-12 h. et 14-18 h. Suivre pancartes « Locations ».

NEUILLY
49, BD D'INKERMANN
Immeuble neuf. Situation except.
LUXUEUX STUDIOS et APPARTEMENTS 2 à 4 P.
Renseignements et visite sur place tous les jours.
FONCIERE DES CHPS-ELYS. GESTION
TEL. : 359-92-41

23, rue Bénard et 26, rue des Plantes, Paris-14e. A louer directem. par société propriét. studios et 2 pièces tout conf. Tél. : 266-18-65.

PART. A PART.
Studio nf. s. parc, tt. cft. 3e ét., asc. 600 F c.c. Vis. la 14-9 s. place. 90, av. Wilson, Levallois.

ST-CLOUD, 3 P., vue splendide, balcon, tél. 1.200 F. 229-52-98.

16e, 18, AVENUE FOCH
— Beau studio refait neuf tout confort.
— Luxueux 2 p. refait neuf exposition Sud.
Visite lundi 16 de 12 h. à 14 h. PAS. 03-11.

METRO GUY-MOQUET
P. à P. studio 30 m² + kit équip. + s. de b. + tél. ds imm. nf, gd stand. 700 F + charges. Tél. : 963-30-48.

Demande

Industriel cherche à louer : Un appartement très haut stdg, 2-3 chbres, un grand séjour, surface 100 à 150 m², de préfér. 7e ou 16e arrt. ds imm. récent. Loyer indifférent si justifié. Ecr. No 7.074 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

constructions neuves

R.E.R. - OUEST
12 MINUTES DE L'ETOILE
CHATOU-VILLE NOUVELLE
1 à 7 PIECES
24 % COMPTANT
Rens. H. LE CLAIR ALM. 13-72.

VANVES (92)
A 2 pas de la porte Brancion.
A 500 m du futur métro.
A 8 min. de Montparnasse.
LA RESIDENCE
41, rue Jean-Bleuzen
Pt imm. nf, 7 ét., 16 appts cuis., s. de bns équipée, chauf. électrique intégré individuel.
Vente directe par promoteur 3 p., 74 m2, 2 p. 68 m2. Studio 48 m2. livr. Imméd.
Sur place tous les jours, sam. et dim. 13-19 h., sauf le mardi. Tél. : 736-33-21.

A VENDRE
APPARTEMENTS DE LUXE A PARIS

8e MONCEAU
Vue sur tout Paris :
— Duplex 5/6 pièces
— 5/6 pièces avec terrasse.

15e MONTPARNASSE
Vue sur tout Paris :
— 2/5 p., 150 m² + terrasse 120 m² autour appartement.

16e Georges-MANDEL
— Duplex 5 p., terrasses.

16e Georges-MANDEL
— Duplex 300 m².

18e CHEVALIER-DE-LA-BARRE
— 5 p., duplex, plein sud. Vue exceptionnelle.

MICHEL BERNARD
PAS. 03-11.

terrains

VALLEE DE CHEVREUSE Face CHATEAU
Terrains 7.400 et 5.200 m2 45 - le m2 - SITE CLASSE Permis obtenu pr mais. caract. NEVEU ET CIE — JAS. 51-84.

SACLAY
A vendre terrains viabilisés de 700 m²
Rens. : OMEGA-PROMOTION 217, rue Saint-Honoré. 75001 PARIS. 260-38-31.

Terrain boisé 1 à 5 ha. Eure, Verneuil. Tél. : 233-95-35 ou 525-67-17.

Part. vend terr., permis constr. près Vincennes. Prix très intér. Tél. matin à partir de 9 h. : 627-49-09.

Corse, baie de Calvi, 16 ha. pied dans l'eau, situation et vue except., viabil. et possib. morcellem. Tél. Paris heures repas, 331-30-87 ou écrire au no 14.483 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

maisons de campagne

AIN, 50 km. Lyon, prox. Rhône. Mais. bourgeoise, 14 p., gar., mais. gard., terr., parc, belle vue, DARMET, not. LAGNIEU. Téléphone : 66.

35 km. Le Mans (72). Part. vd mais. camp., cft, 120 m² sur 6.000 m² terr., 2 chbres, séjour, cuis., bains, wc, buanderie, entrée, 6 caves dans le roc, verger. Prix 140.000 F. M. Kempff, 72-La Charbonnellerie-Coulonsé. Téléphone 13, Coulonsé, par Château-du-Loir (72).

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LA PÉNURIE D'EAU DANS LE BASSIN DE LA LOIRE

Un fleuve à dompter

Certains projets de barrages-réservoirs sur la Loire, comme celui de Villerest, ne sont pas encore réalisés. Au cours d'une réunion publique, le jeudi 12 septembre, à Orléans (Loiret), les responsables de l'Association nationale pour l'étude de la communauté de la Loire et de ses affluents (ANECLA) que préside M. Joseph Beaujannot, sénateur républicain indépendant du Loir-et-Cher, ont solennellement demandé au gouvernement de les fixer sur le sort de la société d'économie mixte de la communauté de la Loire et de ses affluents (SEMECLA), créée il y a quelques années. « Un certain ostracisme condamne cette société à l'inactivité, sans que l'on ait pour autant été capable de trouver une solution à son remplacement », ont déclaré les responsables.

« Alors que reste suspendue la menace d'une crue de la Loire aux conséquences dramatiques, on discute encore sur le choix d'un maître d'ouvrage, sans vouloir reconnaître que la SEMECLA fournit le cadre juridique le plus approprié », *affirment les responsables de l'ANECLA. En effet, l'Agence financière du bassin est essentiellement un organisme financier, et la compagnie nationale de la Loire, que M. Jean Royer, maire de Tours, voulait créer, n'a jamais vu le jour.*

Sécheresse : onze départements du Centre et de l'Ouest ont été déclarés zone sinistrée dès la mi-août. Dans la Loire ne passaient plus que 30 mètres cubes d'eau par seconde. Un fleuve qui, en période de très forte crue, peut en rouler 6 000 mètres cubes !

Alors, sécheresse exceptionnelle ? Même pas. La vérité c'est que la Loire et ses affluents connaissent de formidables irrégularités. D'une année à l'autre, le débit du fleuve à Nantes peut passer du simple au double. Face à cette pénurie estivale de toujours, les besoins ne cessent d'augmenter. Ceux des usines — qui se stabilisent depuis peu, — ceux des villes et des villages — ils ont doublé en quinze ans, — ceux des agriculteurs pour leurs maïs et leurs jardins. Ceux des « vacanciers » enfin. On prévoit que les pompages pour l'irrigation vont encore tripler dans les dix ans à venir. Or c'est en été que tous ces prélèvements s'additionnent.

Voilà pour la pénurie qui sévit ici et là pendant certains mois seulement. Elle fait oublier les excès, autrement dit, les crues d'hiver ou de printemps. La dernière, catastrophique, remonte à 1866. Mais elle peut se reproduire demain. Les digues, anciennes et mal entretenues, ne résisteraient pas. Or, avec une belle insouciance, on a construit sur les basses terres habitations, ateliers et usines. Une crue, telle celle de 1866, ferait, a-t-on pu estimer, deux cent quatre-vingt mille sinistrés et près de 2 milliards de francs de dégâts.

Car la Loire est le seul grand fleuve français que l'on n'ait pas dompté. Lorsque l'Agence financière de bassin Loire-Bretagne se constitua en 1968, l'un de ses premiers soucis fut évidemment de tempérer les foucades du fleuve. Le plan finalement établi prévoit quatre grandes retenues : Serre-de-la-Fare et Villerest sur la Loire supérieure, Naussac sur le Haut-Allier, Chambonchard sur le Cher.

Trois au moins de ces barrages devraient être achevés en 1982. En gros, ils coûteront 110 millions de francs pièce. Pour les financer, l'Agence va doubler, l'an prochain, les redevances payées par tous les utilisateurs d'eau. L'E.D.F. s'est engagée à verser par anticipation celles qu'elle aurait dû acquitter pendant les dix ans à venir : 116 millions de francs. Mais ces redevances ne couvrent que 30 % du devis total. Reste à trouver les 70 % qui manquent. L'Agence s'est tournée vers l'État. Les finances, bien évidemment, rechignent. Les temps sont difficiles. Tout est bloqué. On attend depuis six mois la décision du gouvernement.

MARC AMBROISE-RENDU.

L'occupation du « France » par son équipage

- Le gouvernement ne reviendrait pas sur sa décision de désarmer le paquebot
- Les syndicats lancent un ordre de grève générale de 48 h. dans la marine marchande

Les pouvoirs publics ne reviendront pas sur la décision de désarmer le paquebot « France », le 25 octobre prochain. Les déclarations faites par M. Chirac à Europe n° 1, le jeudi 12 septembre, permettent de le penser. « Il faut faire un choix national et bien comprendre les choses, a notamment souligné le premier ministre. Le « France » ne fonctionne pas tout seul par l'opération du Saint Esprit. Il fonctionne grâce à une subvention très importante qui est apportée par les pouvoirs publics, par l'État, c'est-à-dire par les contribuables français. Pour vous donner une idée, cette subvention est de 100 millions de francs. Cela représente, par exemple, deux grands hôpitaux modernes. Une croisière autour du monde coûte, par personne, entre 5 200 000 et 7 millions d'anciens francs. Cela pour dire que ce n'est pas le travailleur ordinaire qui peut accéder à de telles satisfactions. Le coût d'une croisière d'une semaine en Méditerranée est de l'ordre de 500 000 anciens francs. Ce sont *donc les classes très aisées de la société* qui peuvent accéder à de telles satisfactions. Je considère que la France ne peut pas, notamment dans le cadre de sa politique sociale, favoriser, dans des proportions aussi importantes, les loisirs des gens et se priver, je le répète, de deux hôpitaux modernes. »

Après avoir rappelé les dispositions prises ou envisagées pour reclasser les marins du paquebot (nos dernières éditions du 13 septembre), M. Chirac a indiqué à propos du personnel hôtelier : « L'engagement que je peux prendre, c'est de faire en sorte que l'ensemble de ce personnel, même si nous devons prendre des mesures dérogatoires, soit reclassé dans des conditions satisfaisantes. Ce que nous n'auront pas de difficultés à faire. »

De leur côté, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont lancé un ordre de grève de quarante-huit heures, à partir du lundi 16 septembre. Tous les marins et officiers de la marine marchande sont invités à cesser le travail.

La Fédération nationale des Syndicats maritimes C.G.T. demande que « des discussions s'engagent immédiatement avec le gouvernement pour obtenir la survie du « France » jusqu'à ce qu'un navire spécialement conçu pour la croisière vienne prendre la relève, et pour déterminer un programme précis de développement de la marine marchande ». Elle précise que « la survie du « France » permettrait d'éviter « la perte de mille six cents emplois sur un effectif de trois mille deux cent quatre-vingts emplois d'officiers et de marins à la Compagnie générale transatlantique. Ces mille six cents emplois viendraient s'ajouter aux vingt mille perdus depuis 1960 ». La C.G.T. estime enfin qu'« un programme précis de développement de la marine marchande permettrait, notamment, de supprimer le déficit de la balance des frets, » qui, selon elle, s'élève à 3 milliards de francs.

La C.F.D.T., dans un autre communiqué, affirme qu'elle est « en contact permanent avec la confédération C.G.T. pour organiser et développer en commun le soutien massif le plus large possible à la lutte engagée par les travailleurs de « France » et de la marine marchande ». Elle note encore que « la marine marchande française a perdu 34 % de ses emplois en douze ans et qu'elle n'assure que 40 % de nos échanges maritimes, ce qui se traduit par un déficit des échanges de 2,5 milliards ».

Parmi les autres réactions, il faut noter celle de M. Antoine Rufenacht, conseiller général U.D.R. du Havre, qui demande :

« Pourquoi ne pas tenter de créer une société d'exploitation nouvelle, dont la Compagnie générale transatlantique serait actionnaire par l'apport qu'elle ferait du navire, mais qu'elle ne gérerait pas ? D'autres actionnaires seraient sollicités : des entreprises spécialisées dans le tourisme moderne, qui, connaissant le métier, pourraient gérer la nouvelle société ; de grandes sociétés exportatrices, qui trouveraient dans le « France » un support publicitaire et qui, par leurs personnels et leurs clients, assureraient une clientèle de base au paquebot ; des comités d'entreprises, qui bénéficieraient chaque année d'un certain nombre de réservations pour les travailleurs dont ils ont la charge.

La vie à bord s'organise

De notre correspondant

Le Havre. — Ses passagers débarqués, *France* est maintenant isolé avec à son bord les seuls membres de l'équipage. Ils sont neuf cent quatre-vingt-neuf à demeurer volontairement prisonniers du paquebot, qui, sous les yeux des curieux qui l'observent de la plage du Havre, vire au but de ses ancres, au gré du vent et des courants.

Le débarquement des passagers a donné lieu, le jeudi 12 septembre, à des scènes inattendues. Tous ont encouragé l'équipage à persévérer et lui ont témoigné une solidarité sincère. Et lorsqu'ils ont touché terre après un bref passage du car-ferry *Viking III*, ils ont souligné leur émotion et affirmé qu'ils avaient la gorge serrée en s'éloignant du grand transatlantique, alors que l'équipage scandait : *« Ce n'est qu'un au revoir. »* Aussi, est-ce avec beaucoup de surprise qu'ils ont entendu sur le quai des chroniqueurs comparer le mouvement de grève à une mutinerie : *« A aucun moment, nous n'avons eu le sentiment de nous retrouver au cœur d'une mutinerie,* s'indignait un passager français.

« Tout le personnel a continué à faire son travail admirablement. Nous l'en remercions et nous le comprenons. »

Gros pétroliers bloqués

De leur côté, les responsables syndicaux accueillent avec sérénité ces discussions autour d'un point de droit maritime. *« A conditions exceptionnelles, dispositions exceptionnelles »*, font-ils observer en ajoutant que des troubles bien plus graves se sont produits récemment dans les prisons et que *« cela n'a pas empêché les ministres d'aller voir si la soupe y était bonne »*.

Mais pour l'heure, les syndicats ont d'autres préoccupations. Il leur faut régler la vie à bord. Un comité a été formé pour organiser le travail et les loisirs, et pour s'occuper des questions d'intendance. Tous les membres de l'équipage sur le paquebot attendent avec espoir le dénouement de la crise. Ils ont appris avec la satisfaction qu'on devine le mouvement de grève de solidarité décidé par tous les marins. De même, ils savent que le comité pour le soutien au paquebot *France* organisera lundi prochain au Havre une manifestation de masse. Mais ils comptent surtout sur la gêne que le *France* crée dans le chenal du port du Havre pour faire triompher leur cause.

A l'endroit où il est mouillé, le paquebot laisse une place suffisante aux navires de petit tonnage, *mais* interdit le passage à toutes les unités de plus de 100 000 tonnes, et donc à tous les gros pétroliers. Or, privée ainsi de son approvisionnement en pétrole brut, la raffinerie de Normandie, la seconde raffinerie du monde, risque de se trouver rapidement dans une situation délicate. Les syndicats pensent qu'ils tiennent là leur meilleure carte.

CLAUDE SOYER.

● UN NAVIRE DE LA CUNARD EN FEU. — Un incendie s'est déclaré le jeudi 12 septembre à bord du paquebot *Ambassador* de la Cunard dans le golfe du Mexique. Les cinquante-deux marins restés à bord pour combattre le sinistre ainsi que les quarante gardes-côtes américains ont dû quitter le navire dans la soirée. Le reste de l'équipage avait déjà abandonné le paquebot qui risque maintenant de se retourner. Aucun passager n'était à bord. L'*Ambassador* se rendait à la Nouvelle-Orléans avant d'entreprendre une croisière aux Bahamas. — *(A.F.P.)*

DANS LA PRESSE PARISIENNE

« Fallait-il que les contribuables français continuent de perdre 120 millions de francs par an ? » interroge *le Quotidien de Paris*, qui poursuit : *« L'exploitation du* France *vaut deux hôpitaux par an. C'est faire bon marché des mises en garde syndicales à l'époque où le paquebot fut lancé pour maintenir bien haut le pavillon français et des propositions faites aujourd'hui par les travailleurs pour assurer au* France *un avenir moins prestigieux mais rentable... »*

Pour *l'Humanité*, *« c'est clair et net. On défend le maintien du* France *parce que l'emploi de deux mille travailleurs est mis en cause au moment où la Compagnie générale transatlantique prévoit la suppression de trois mille cinq cents emplois de 1974 à 1978 ».*

« N'y a-t-il aucune solution honorable, ingénieuse ; est-il trop tard ? demande *l'Aurore*. *Mille sept cents marins et leurs familles ont leur sort en suspens. La France regarde le* France *dans le fond des hublots... »*

« Le rachat ou la prise en location du bateau par une société, par une organisation de vacances », des éventualités que *le Figaro* qualifie justement de *« solution-miracle »*, après avoir rappelé que l'on avait affaire à *« une épreuve de force, avec, en vue, une nouvelle affaire Lip, une nouvelle affaire Rateau »*.

Sous la manchette : *« Le député Georges, gendre du président René Coty, propose... »*, *le Parisien libéré* place une photo du paquebot où figure en gros caractères une mention qui, aux yeux d'un lecteur insuffisamment attentif, pourrait aisément paraître une « décision » : *« Un an de sursis... pour le* France *(bloqué au Havre) »*. Selon *le Parisien*, *« si le déficit est réel, il peut être résorbé grâce à une gestion saine (...) qui replacerait dans d'autres secteurs une partie du personnel, que beaucoup considèrent comme pléthorique »*.

Par un surprenant raccourci, le quotidien évoque alors, à propos du hold-up de Barbès, *« la libéralisation excessive »* dénoncée à cette occasion par un haut fonctionnaire. Pour conclure, et de façon non moins surprenante : *« Il semble bien que cette libéralisation se paie également en « emplois », et si la pilule de certaines est payée par tous les Français par le biais de la Sécurité sociale, il est probable que cet argent serait mieux apprécié pour donner un an de sursis au plus beau paquebot du monde :* le France. *»*

UN PRÉCÉDENT

M. Olivier de Tarlé, ancien officier de la marine marchande, nous écrit :

Vous signalez [le mouvement à bord du *France*] comme *« un fait unique dans les annales de la marine marchande : pour la première fois, en effet, un paquebot est occupé et immobilisé par son équipage avec les passagers à bord »* (*le Monde* du 13 septembre). Or, je connais au moins un précédent. Il s'agit du paquebot *Provence*, qui desservait la ligne Méditerranée-Brésil-Rio-de-la-Plata.

En décembre 1965, ce navire, armé par la Société générale de transports maritimes et affrété par l'armement italien Costa, a été retenu à quai au moment de l'appareillage et durant quarante-huit heures dans le port de Gênes avec cinq cents passagers à bord. Cette décision avait été prise à l'unanimité par l'équipage qui entendait ainsi protester — déjà ! — contre la prochaine vente du paquebot.

LA VIE ÉCONOMIQUE

FINANCES PUBLIQUES

LES RECETTES ÉQUILIBRANT LES DÉPENSES

Un début de réforme du quotient familial caractérisera le projet de budget pour 1975

La T.V.A. sur le camping serait allégée

Une fois n'est pas coutume : l'équilibre des dépenses et des recettes de l'Etat dans le projet de budget pour 1975 — qui sera adopté par le prochain conseil des ministres — n'a posé aucun problème difficile au gouvernement. Du côté des recettes s'entend, car le freinage de la progression des dépenses publiques décidées en juillet avait provoqué bien des pleurs et des grincements de dents. Le secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés — M. André Postel-Vinay — avait même démissionné le 22 juillet (« le Monde » du 24) pour protester contre l'insuffisance des crédits qui lui étaient accordés. Ce sont ces « coupes sombres », imposées il y a deux mois aux différents ministres « dépensiers » par MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade, qui ont permis de « boucler » sans histoire, cette semaine, un projet de budget dont on connaîtra les détails jeudi 19 septembre.

Globalement donc, le produit des divers impôts d'Etat équilibrera les dépenses définitives qui atteindront 258,9 milliards de F (prêts de l'Etat non compris), en augmentation de 13,9 % par rapport à ceux de cette année.

Relèvement important des tranches de barème

Conscient des sacrifices déjà demandés cette année aux contribuables et aux entreprises, M. Fourcade n'a pas voulu prolonger l'année prochaine ce supplément d'effort fiscal. Le budget de 1975, s'il sera celui de l'« austérité » côté dépenses, restera celui de la « sagesse et de la modération » côté impôts. C'est ainsi en tout cas que le ministre de l'économie et des finances présentera mercredi prochain 18 septembre son projet aux membres du gouvernement, lors du conseil des ministres, puis aux membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Ce projet ne sera rendu public que le lendemain, après qu'il eut été également soumis à l'examen de la commission des finances du Sénat.

Malgré sa « *sagesse et sa modération* », le volet fiscal contiendra quelques petites surprises. Tout d'abord, les limites supérieures des diverses tranches du barème de l'impôt sur le revenu seront relevées d'un pourcentage important pour éviter que les contribuables ne soient imposés sur des augmentations de revenus simplement nominales, puisque « mangées » par l'inflation. L'Etat se privera ainsi de 4,5 milliards de francs, ce qui est considérable. *Le relèvement des tranches sera* à peu près uniforme ; mais un effort supplémentaire sera fait en faveur de la tranche la plus basse des revenus. Les personnes âgées bénéficieront également de dispositions particulières.

Autre changement également favorable aux contribuables : les dépenses entreprises pour améliorer l'isolation thermique des logements seront — dans certaines limites — déductibles du revenu imposable.

Mais, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, la seule surprise véritable sera l'annonce de la modification du système du quotient familial. Modification mineure si l'on s'en tient aux chiffres, puisqu'il s'agirait seulement pour les enfants de dix-neuf ans ou plus à la charge des parents de plafonner en valeur absolue l'allégement fiscal entraîné par le jeu des parts. Mais ce serait, au plan des principes, l'application de la première des deux formules de réforme du quotient familial proposées en mars 1969 par M. Ortoli, alors ministre des finances (l'autre formule étant celle du remplacement du quotient par des abattements forfaitaires par enfant).

Le système du quotient familial aboutit actuellement, on le sait (*le Monde* du 22 août), à des réductions d'impôts d'autant plus importantes que les revenus des familles qui en bénéficient sont plus élevés. Le gouvernement insistera sur le fait que l'opération sera « blanche » pour l'Etat, l'économie ainsi faite par lui étant redistribuée au profit des enfants qui, dans certains cas particuliers, n'en bénéficient pas actuellement ou pas suffisamment.

Il est plus que probable que ce petit pas fait par le gouvernement pour modifier dans le sens de la justice le système de quotient familial entraînera des protestations, tant il est vrai que les contribuables aisés sont très attachés à un système qui les favorise. Mais les pouvoirs publics auront beau jeu de faire remarquer qu'il faut tirer les conséquences fiscales de l'abaissement de l'âge de la majorité, que la réforme envisagée ne rapportera rien à l'Etat. Enfin et surtout, M. Fourcade pourra s'appuyer sur le rapport déjà cité du conseil des impôts (*le Monde* du 2 août), qui montrait clairement que le système du quotient familial appliqué en France était plus favorable aux contribuables aisés que les dispositifs comparables en vigueur à l'étranger.

En ce qui concerne les impôts indirects, aucune baisse générale de T.V.A. n'est inscrite dans le projet du budget 1975. Seules des mesures de détail seront prises, tel que l'abaissement du taux de la taxe sur les campings.

Dernier volet des mesures fiscales : la taxe conjoncturelle. Elle ne fera pas partie du projet de *loi de finances pour 1975* mais fera l'objet d'un texte séparé. Elle s'appliquera dès le début de l'année prochaine. Nous avons expliqué en détail le mécanisme de ce nouveau venu de la panoplie fiscale française (*le Monde* du 11 septembre). Il semble que le ministre de l'économie et des finances ait modifié le projet pour le simplifier. Celui-ci était bâti sur deux normes fixées pour la France entière : une norme de hausse des prix et une norme de progrès de productivité. *Grosso modo*, les entreprises pouvaient déduire de l'augmentation d'une année sur l'autre de leur valeur ajoutée taxable un pourcentage représentant le taux d'inflation et les progrès de la productivité. Il semble que, dans le projet remanié, l'on autoriserait les entreprises à déduire un pourcentage global correspondant à la croissance de la PIB (production intérieure brute) en valeur, soit, l'année prochaine, 14 %.

Telles sont les dispositions fiscales qui seront soumises vers la fin d'octobre au Parlement. Le morceau de choix en sera évidemment la taxe conjoncturelle, qui inquiète beaucoup le patronat. Mais ce qui sera considéré par bien des contribuables comme l'ébauche d'une réforme du système du quotient familial provoquera également des débats passionnés au Parlement.

Ainsi, avec l'annonce déjà faite d'une taxation généralisée des plus-values, la réforme fiscale annoncée depuis si longtemps par M. Giscard d'Estaing, s'ébauche-t-elle lentement. C'est une œuvre difficile pour un gouvernement issu d'un électorat en majorité conservatrice.

ALAIN VERNHOLES.

M. Giscard d'Estaing à la Cour des comptes : « NE TREMBLEZ PAS DEVANT L'AFFIRMATION DE LA VÉRITÉ »

« La décennie 1960-1970 a été pour le monde celle d'un progrès économique sans précédent, où le miracle devenait la routine. Mais elle a été aussi celle du gaspillage et de l'inflation », a déclaré jeudi après-midi 12 septembre M. Giscard d'Estaing, à la séance de rentrée de la Cour des comptes.

Le président de la République a ajouté : *« Nous sommes entrés dans un monde aux ressources plus rares, où il faut réapprendre à compter. La rentabilité de nos dépenses, le meilleur emploi de nos ressources, le choix raisonné de nos investissements, constituent les conditions de la poursuite de notre progrès. Nous ne ferons pas mieux en gaspillant davantage nos ressources.*

» Vous êtes aussi une juridiction. Dans la société que je veux contribuer à établir, la vérité dans la connaissance des faits et la responsabilité dans la conduite de l'action, doivent être les règles. Dans vos tâches nouvelles, celles du Conseil des impôts, celle de la Cour de discipline budgétaire et financière, ne tremblez pas devant l'affirmation de la vérité et la mise en cause des responsabilités. Puisque notre temps renverse les idoles et brise les tabous, qu'il rejette aussi les faux-semblants et les alibis. Plus forts et plus nets seront vos référés, vos jugements et vos rapports, mieux vous servirez l'intérêt français d'aujourd'hui. »

CONJONCTURE

M. FOURCADE ÉCRIT AU CID-UNATI

M. Fourcade, ministre de l'économie et des finances, vient d'adresser une lettre au secrétaire général du CID-UNATI, M. Etienne Régnier (qui a remplacé M. Gérard Nicoud), dans laquelle il félicite le CID-UNATI d'avoir monté sa propre opération « frein sur les prix », mais dans laquelle il avertit le CID-UNATI des conséquences légales que pourrait avoir son comportement vis-à-vis de l'impôt.

« Je ne puis admettre que vos adhérents pratiquent sur leurs impositions ou sur d'autres versements à des services publics une retenue de 1 %. Il m'appartient en premier lieu de vous rappeler qu'aux termes de la loi toute incitation du public à refuser ou à retarder le paiement de l'impôt place son auteur dans une situation délictuelle. »

LE MINISTRE DES FINANCES S'OPPOSE AU RELÈVEMENT DES TARIFS DES TRANSPORTS ROUTIERS

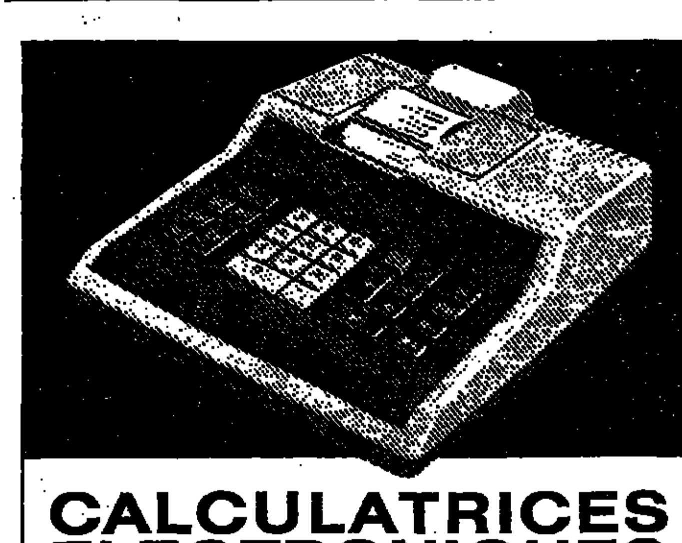
Le secrétaire d'Etat aux transports, M. Marcel Cavaillé, a fait part, le jeudi 12 septembre, à une délégation de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) de l'opposition du ministre de l'économie et des finances à tout relèvement immédiat des tarifs routiers réglementaires. Dans un communiqué publié à l'issue de cette entrevue, la F.N.T.R., qui groupe vingt-quatre mille entreprises et qui, jusqu'à présent, n'a pas participé aux manifestations sur les routes, annonce qu'« elle a demandé à ses syndicats départementaux de réunir d'urgence leurs adhérents en vue de décider, devant la gravité de la situation, des actions à entreprendre ».

M. Marcel Cavaillé a néanmoins annoncé aux transporteurs qu'une procédure serait immédiatement mise en place en vue d'assouplir le règlement social sur les temps de conduite et de rendre les contrôles moins tracassiers ».

LA GRANDE-BRETAGNE ACCEPTE UNE AUGMENTATION DU PRIX DU SUCRE DU COMMONWEALTH

Londres (*A.F.P., Reuter.*) — La Grande-Bretagne a accepté de porter de 83 à 140 livres sterling le prix de la tonne de sucre achetée à la Guyane pour un contingent de 85 000 tonnes livrables immédiatement.

Ce prix reste inférieur au cours mondial de 345 livres la tonne, mais il est vraisemblable qu'il sera étendu aux autres fournisseurs du Royaume-Uni, membres du Commonwealth, tels que l'île Maurice et les Antilles britanniques. Quoi qu'il en soit, la Grande-Bretagne doit ainsi acheter son sucre à un prix bien supérieur à celui pratiqué au sein du Marché commun : 118 livres la tonne.



ÉNERGIE

LA RÉUNION DE L'OPEP A VIENNE

Une hausse « modérée » du coût du pétrole serait décidée

Les prix « affichés » resteraient gelés pour trois mois

On est en train de refaire Quito. Mais l'augmentation de la fiscalité toucherait cette fois le taux de redevance aussi bien que le taux des impôts. Elle resterait « modérée ». C'est du moins ce qui ressort des déclarations qu'a faites en entrant en séance, vendredi matin, M. Amouzegar, représentant de l'Iran. « Mon pays est définitivement contre une augmentation de 14 % », *a-t-il déclaré.* « Nous voulons augmenter les taux de redevance, des impôts, pour compenser les effets de l'inflation sur nos revenus, mais de manière très modérée. »

Le ministre iranien a déclaré, une fois de plus, que sept à huit pays étaient favorables à une hausse de 14 % ; pour l'Iran, cette augmentation est trop forte et aurait des effets psychologiques négatifs sur l'opinion mondiale, surtout dans la conjoncture économique actuelle. « Nous espérons, *a ajouté M. Amouzegar,* arriver à un compromis qui aboutira à une hausse très modérée, comme à Quito en juin. » *Il va sans dire que la position défendue par l'Arabie Saoudite est au moins aussi modérée. Autrement dit, les deux pays les plus importants de l'OPEP s'entendent pour limiter les revendications des autres pays membres. Il est donc probable qu'on s'oriente vers une solution proche de celle qui fut adoptée à Quito en juin dernier. Les prix « affichés » du pétrole resteraient, eux, gelés pour trois mois encore.*

Quant à la réforme de la fiscalité pétrolière (en dehors des redevances), elle est une fois de plus reportée, car elle soulève des questions trop difficiles encore à régler. Une commission spéciale sera créée pour l'étudier.

De notre envoyé spécial

Vienne. — L'augmentation des impôts toucherait les grandes compagnies qui disposent encore de concessions et rapprocherait leur situation de leurs concurrentes, les « indépendants » et les compagnies nationales européennes et japonaises. Dans la mesure où les grandes compagnies sont surtout américaines, il en résulterait une amorce d'alignement de la situation des Etats-Unis sur le reste du monde en matière de prix pétroliers.

Pour les compagnies nationales européennes particulièrement, c'est une bonne nouvelle, dans la mesure — mais dans la mesure seulement — où le malheur des uns peut faire le bonheur des autres. En effet, les grandes compagnies, profitant de l'avantage qu'elles tirent de la situation actuelle, vendaient sur le marché européen, allemand notamment, des quantités marginales de pétrole à des prix inférieurs à ceux que doivent payer leurs concurrentes. Ce qui avait pour effet, évidemment, de gêner considérablement ces dernières et de limer un peu plus leur marge bénéficiaire, déjà beaucoup plus étroite (pour ne pas dire négative) que celle de leurs grandes sœurs américaines.

Quant à la réforme de la fiscalité, qui doit aboutir à un prix unique du pétrole, elle ne paraît pas encore assez mûre, ne serait-ce que parce que les pays du golfe Persique n'ont pas mis totalement fin au régime des concessions comme cela a été fait en Iran, en Algérie et au Venezuela. La mise au point de cette réforme risque donc d'être confiée de nouveau à une commission d'experts, et il faudra encore au moins trois mois pour qu'elle voie le jour.

Cette fois encore, on peut s'attendre que les ministres affirment bien haut leur intention de limiter à 50 cents par baril le profit des grandes compagnies et qu'ils fassent appel aux pays consommateurs pour quê ces derniers les aident dans leur tâche. Les pays producteurs *argueront aussi que l'augmentation* de la fiscalité ne devrait pas entraîner, en principe, une augmentation des prix au niveau des consommateurs de produits pétroliers, puisque cette augmentation de la fiscalité vise à réduire les « superbénéfices » des grandes compagnies. S'il en allait autrement, pense-t-on à l'OPEP, cela prouverait que les gouvernements des pays consommateurs manquent tout simplement d'autorité sur les « majors ».

« L'étrange comédie » de M. Yamani

La journée de jeudi a aussi été marquée par « l'étrange comédie » jouée par M. Yamani, le ministre saoudien du pétrole, toujours flanqué de son adjoint, le propre fils du roi Fayçal. A l'entrée et à la sortie de la réunion, M. Yamani a déclaré aux journalistes qui se pressaient autour de lui — car il a toujours la vedette — qu'« *il était en faveur d'une baisse des prix* ».

Une telle déclaration est tout à fait contraire à l'accord algéro-saoudien, qui prévoit le « gel » des prix affichés pendant au moins trois mois. La première fois, les témoins *ont cru à une plaisanterie de la part* du ministre saoudien ; puis on en est venu à se demander si l'accord entre Alger et Ryad n'était pas remis en cause. Ce qui paraissait tout de même assez étrange, d'autant que M. Abdesselam, le ministre algérien de l'énergie, semblait satisfait du séjour qu'il venait de faire dans la capitale saoudienne.

Nous avons de sérieuses raisons de penser que M. Yamani s'est comporté tout différemment devant ses pairs et que, à l'abri du huis clos de la conférence, il ne s'est pas fait l'avocat de la baisse du prix, comme lors des précédentes réunions. Alors, pourquoi cette attitude devant les journalistes ?

Les mesures qui vont être prises toucheront les grandes compagnies américaines. On peut avancer l'hypothèse que, jusqu'au bout, M. Yamani aura voulu apparaître comme l'homme des Américains, celui qui parle comme M. Kissinger mais qui se trouve contraint de suivre, malgré lui, la majorité des membres de l'OPEP. Cette fois, cependant, la ficelle paraît un peu grosse. Reste à savoir, toutefois, si M. Yamani a participé en personne aux conversations algéro-saoudiennes de ces dernières semaines ; ce n'est pas certain.

Notons, enfin, que les ministres arabes devaient tenir, jeudi soir ou vendredi, une réunion séparée pour mettre la dernière main à leur projet de Fonds d'investissement en faveur des pays pauvres.

PHILIPPE SIMONNOT.

Selon M. Chirac

Une nouvelle augmentation du pétrole entraînerait des mesures de rationnement plus contraignantes

M. Jacques Chirac n'exclut pas que le gouvernement soit amené à prendre « un certain nombre de mesures plus contraignantes » qui pourraient aller jusqu'au rationnement dans le cas où le prix du pétrole augmenterait.

Interrogé par les journalistes d'Europe 1, jeudi soir, le premier ministre a déclaré : *« Il est prématuré d'évoquer des techniques de rationnement, mais il se peut que nous y soyons tout naturellement conduits si les prix du pétrole augmentent encore. »* Une telle hausse pourrait aussi remettre en cause les objectifs que le gouvernement s'est fixés dans sa lutte contre l'inflation, et M. Chirac ne maintient son pari sur les prix qu'en dehors de « *tout événement exceptionnel, et j'appelle événement exceptionnel*, a-t-il dit, *une augmentation du prix du pétrole* ».

De son côté, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré à Mulhouse, devant les parlementaires du Haut-Rhin et une centaine d'industriels de la région, avoir « *bon espoir qu'il n'y aura pas d'augmentation du prix du pétrole à Vienne* ». Les importations pétrolières coûteront plus de 45 milliards de francs cette année. Une nouvelle augmentation des prix de 14 % représenterait 7 milliards de francs supplémentaires, « *ce qui serait insupportable pour notre économie* », a précisé le ministre, qui a lancé un appel aux industriels pour qu'ils réalisent le maximum d'économies d'énergie.

M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F., rejoint le ministre sur ce point. Dans une interview à l'A.F.P., il constate qu'un relèvement du prix du pétrole ne « *pourrait que compromettre dangereusement l'équilibre de la vie économique et sociale de la France* ».

Actuellement, le « *déficit extérieur ne cesse de se creuser* ». Et ce bien que les entreprises françaises n'aient « *pas ménagé leurs efforts pour tenter de le combler. Au cours des sept premiers mois de 1974, nos exportations ont atteint 130 milliards de francs, ce qui représente un bond de 40 % par rapport aux sept premiers mois de 1973* ».

Pour le vice-président du C.N.P.F., « *le retour à l'équilibre des échanges extérieurs par un développement des exportations est la seule chance que nous ayons de préserver le niveau de vie et l'emploi. Ce qui n'exclut pas, bien entendu, la recherche d'économies drastiques sur notre consommation d'énergie* ».

La mobilisation des entreprises sur l'exportation sera d'ailleurs l'un des objectifs des assises nationales des chefs d'entreprises qui se tiendront à Lille les 8 et 9 octobre prochain.

Pour améliorer l'isolation thermique

LES H.L.M. POURRONT EMPRUNTER A DES TAUX RÉDUITS

Les offices d'H.L.M. viennent d'être autorisés à emprunter à taux réduit aux caisses d'épargne les sommes nécessaires aux améliorations thermiques. 25 millions de francs ont été débloqués, pour 1974, au taux de 6,75 % sur six ans ou de 8 % sur huit ans. Cette décision, annoncée le 12 septembre, au cours d'une visite d'ensembles immobiliers de la région parisienne, par M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat chargé du logement, fait partie de la politique d'économies de chauffage mise en place progressivement par le gouvernement.

Un projet de loi, qui doit être soumis au Parlement au cours de la prochaine session, comportera d'autres mesures. Des compteurs de calories ou des répartiteurs de chaleur seront rendus obligatoires dans les immeubles chauffés collectivement. Dans les copropriétés, les travaux d'isolation thermique pourront être décidés à la majorité simple des copropriétaires, alors qu'actuellement l'unanimité est requise.

Enfin, les contrats de chauffe qui comportent des clauses encourageant la consommation d'énergie seront annulés. M. Barrot a, en outre, annoncé la parution d'un guide et la création d'un institut de l'isolation.

- AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL, deux nouveaux membres viennent d'être désignés par le gouvernement au titre des transports : MM. Roger Hutter, directeur général adjoint de la S.N.C.F., et Robert Vergnaud, président-directeur général d'Air Inter.

  Il existe encore huit nominations à effectuer (trois par le gouvernement, cinq par les organisations socio-professionnelles) pour compléter la liste des deux cents conseillers économiques.

- M. NORBERT SEGARD, secrétaire d'Etat français au commerce extérieur, se trouve à Moscou depuis le 12 septembre à l'occasion de la Journée française à l'Exposition internationale « polymères 74 ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Titan-Coder : les dirigeants de Renault devaient être reçus par le chef de cabinet du ministre de l'industrie

· De notre correspondant régional

Marseille. — L'administrateur provisoire de Titan-Coder, Mᵉ Chassagnon, a pris l'initiative, jeudi 12 septembre, d' « alerter une dernière fois les pouvoirs publics » sur les risques d'une fermeture brutale de l'entreprise, qui « coûterait très cher, socialement et économiquement ».

Dans une lettre adressée, simultanément, au ministre de l'industrie, au premier ministre et à la présidence de la République, Mᵉ Chassagnon a préconisé la création par Renault d'une société de gérance de trois mois, ayant le caractère d'un « relais d'études » et permettant de déboucher sur une solution industrielle viable. Cette formule, la seule, en fait, qui pourrait dissuader le tribunal de commerce de Paris de prononcer, le 16 septembre, la liquidation des biens de Titan-Coder, donnerait également le temps de préparer *« dans un cadre normal »* les compressions d'effectifs qui se révéleraient nécessaires

La première condition de sa mise en œuvre est, bien entendu, que l'Etat accepte de couvrir les pertes d'exploitation — elles tournent actuellement autour de 7 millions de francs par mois — et de reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise. La seconde, que la régie Renault consente à assumer les responsabilités effectives de la gérance, ce qu'elle se refusait toujours à faire avant la rencontre prévue ce vendredi 13 septembre entre ses représentants, MM. Meesmaeker, secrétaire général du groupe Renault, et Elsen, secrétaire général adjoint de la Régie, avec M. Jacques Darmon, directeur de cabinet du ministre de l'industrie, M. Michel d'Ornano.

Les trois industriels marseillais, MM. Genoyer, Cauvet et Musikian, qui pensent pouvoir trouver *« une solution satisfaisante »* pour l'usine Titan-Coder de Marseille, ont, d'autre part, rencontré jeudi à Paris les dirigeants de l'entreprise, ainsi que Mᵉ Chassagnon. Le rôle qu'ils pourraient éventuellement jouer dans le dénouement de l'affaire consisterait à faciliter le reclassement dans leur établissement, avec d'autres de la région marseillaise, des salariés qui seraient, localement, licenciés.

Mais le temps presse terriblement désormais pour éviter le naufrage de Titan-Coder. Quel que soit d'ailleurs le résultat des ultimes négociations et, partant, l'issue juridique qui interviendra lundi, l'entreprise est promise à de profonds bouleversements.

En marge de ces discussions de dernière heure, les travailleurs de Titan-Coder ont poursuivi leur manifestation. C'est ainsi qu'à Maubeuge, dans la matinée du jeudi 12 septembre, des ouvriers ont paralysé le trafic ferroviaire en bloquant pendant plus d'une heure un train rapide. Ils ont annoncé d'autres actions, notamment une manifestation interprofessionnelle pour la défense de l'emploi. Dans l'après-midi, une délégation intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. a été reçue à Lille par M. André Chadeau, préfet de la région Nord.

GUY PORTE.

En Italie

La bataille pour le contrôle du groupe Montedison rebondit

Un mystérieux acheteur a acquis en Bourse 11 % du capital

De notre envoyé spécial

Rome. — Un mystérieux acheteur s'est emparé, au cours des derniers mois, de quelque 100 millions d'actions de la société Montedison, représentant une valeur de 80 milliards de lires. Annoncée par un journal économique et confirmée ensuite par un porte-parole du premier groupe chimique italien, la nouvelle suscite une vive émotion dans les milieux financiers et boursiers.

Les députés de plusieurs groupes parlementaires ont demandé au gouvernement de faire la lumière sur cette gigantesque opération qui n'intéresse pas seulement le secteur privé, puisque des entreprises publiques, comme l'IRI et l'ENI, sont fortement représentées dans ce groupe aux multiples filiales, présidé par M. Eugenio Cefis.

Les cent quatre-vingts établissements contrôlés par Montedison (et concentrés surtout en Vénétie, Lombardie, Piémont et Sicile) appartiennent en effet aussi bien à la pétrochimie qu'aux secteurs métallurgique, textile et alimentaire. Quel qu'il soit, le détenteur de cent millions d'actions, représentant plus de 11 % du capital, pèsera lourd dans les orientations futures de la société.

Celle-ci est actuellement contrôlée par un « syndicat » de gros actionnaires comprenant notamment l'IRI et l'ENI (14,02 millions d'actions) et des groupes privés comme Nicofino (12 millions), Euramerico (43,8 millions), Italmobiliaire, Bastogi, Monti et Pirelli.

Qui est ce mystérieux acheteur ? Un nom a tout de suite été prononcé, celui de M. Nino Rovelli, président de la Société italienne de résine (SIR), considéré comme un adversaire de M. Cefis. S'il est déjà présent dans le syndicat de contrôle par l'intermédiaire d'Euramerico et de Nicofico, comme d'aucuns croient pouvoir l'affirmer, M. Rovelli se trouverait désormais en possession de 18 % environ du capital de Montedison.

La SIR a démenti cette information (*« fantaisiste et dénuée de tout fondement »*) en affirmant que son président n'était même pas lié indirectement à l'opération. Le démenti a cependant été accueilli avec scepticisme dans les milieux financiers, où l'on se perd encore en conjectures sur les objectifs visés par les auteurs de ce nouvel épisode de l'histoire agitée de la Montedison.

S'agit-il simplement d'une bataille classique pour le contrôle du géant de la chimie italienne ? D'une tentative plus ambitieuse, visant une nationalisation indirecte du groupe de M. Cefis par l'augmentation des parts de l'ERI ou de l'ENI ? Ou, au contraire, de la recherche d'une plus grande privatisation ?

L'opération semble, en tout cas, avoir été menée de main de maître, par le canal d'institutions financières étrangères. On parle à ce propos de la Banque commerciale (suisse), dont le siège est à Lugano, et pour le compte de laquelle les actions auraient été achetées. Le nouveau détenteur de 100 millions de titres se serait habilement appuyé sur la loi 216, du 7 juin 1974, qui n'oblige l'acquéreur à révéler son identité que s'il s'agit d'une société italienne par actions ou à responsabilité limitée. Dans les milieux financiers italiens, on prononce le nom du shah d'Iran avec lequel les émissaires de M. Rovelli auraient pris récemment contact. Mais ce ne sont encore que des hypothèses.

Les oubliés de cette affaire sont, une fois de plus, les quelque deux cent mille petits actionnaires de Montedison. Bien que détenant 62,5 % du capital, ils assistent à de nouvelles grandes manœuvres « au sommet » sans disposer pour le moment d'un minimum d'informations. Le secret qui entoure l'opération paraît, en tout cas, pour le moins inopportun en période de crise, alors que les dirigeants politiques et économiques demandent au pays un maximum d'efforts pour sortir l'Italie d'une situation fort difficile.

ROBERT SOLÉ.

THOMSON-C.S.F. ET LE SAT S'ALLIENT DANS LE SECTEUR DE LA TÉLÉDISTRIBUTION

La télédistribution (télévision par câbles), qui permet la diffusion de programmes particuliers de télévision dans une zone géographique restreinte, n'en est encore qu'à ses balbutiements. Pourtant, l'industrie s'intéresse de près à ce marché de l'avenir. D'autant que le gouvernement a donné le feu vert pour l'installation de tels systèmes dans sept villes.

Après la C.G.E. et le groupe Philips, c'est au tour de Thomson-C.S.F. et de la Société anonyme de télécommunications (SAT) de se lancer dans l'aventure. A cet effet, les deux firmes viennent de conclure deux accords. Un groupement d'intérêt économique, baptisé Téléréseaux, a été constitué qui a pour objet la vente, l'installation et la maintenance des réseaux de télévision par câble. Un premier contrat pour l'exécution du système de télédistribution de la ville de Rennes a été passé.

Par ailleurs, en association avec la Compagnie générale des eaux et quatre banques (la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit lyonnais, la banque Worms et la Société générale), la SAT et Thomson-C.S.F. ont créé un autre groupement d'intérêt économique — Téléservices — qui se propose de financer et de gérer à la demande des clients les réseaux de télédistribution.

SÉCURITÉ SOCIALE

UN TROU CHASSE L'AUTRE

Pour combler le déficit de certains régimes de sécurité sociale — qui, curieusement paraissent parfois d'autant plus pauvres que leurs bénéficiaires sont plus riches, — le gouvernement entend prendre 4 milliards de francs dans les caisses du régime général des salariés : vieux réflexe quasi pavlovien. Mais il y a du neuf : ce prélèvement forcé serait exactement compensé par le reversement du produit des taxes sur la consommation de l'alcool.

Reste à savoir par quoi seront ensuite remplacées les ressources budgétaires auxquelles l'Etat renoncerait ainsi au profit du régime général : on suggère, pour que tout rentre dans l'ordre, la création d'un impôt qui serait seulement payé par les bénéficiaires des régimes déficitaires...

Le gouvernement semble suivre ainsi les traces du célèbre sapeur Camenber, qui creusait trou après trou dans le merveilleux, mais fol espoir, d'en creuser un assez grand pour contenir sa propre terre et celle du précédent.

J.-J. DUPEYROUX.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

A Lille

DES TÉMOINS CONTESTENT LA VERSION OFFICIELLE DE L'ACCIDENT SURVENU SUR UN CHANTIER D'USINOR

(De notre correspondant.)

Lille. — Après l'accident survenu sur un chantier d'Usinor-Dunkerque, au cours duquel un étudiant algérien, M. El Hidi Abarkan, employé par une entreprise de travail temporaire, a été grièvement brûlé par électrocution le 10 septembre (*le Monde* du 12 septembre), l'Association des étudiants musulmans et nord-africains en France et le Comité de défense des droits et de la vie des travailleurs immigrés ont dénoncé, mercredi, au siège de l'union départementale C.F.D.T., *« le racisme, qui apparaît dans la version officielle de l'accident »*.

Deux témoins — des étudiants tunisiens travaillant sur le même chantier — ont affirmé que la victime n'avait fait qu'exécuter les ordres reçus d'un contremaître et d'un chef d'équipe. Ces instructions impliquaient, selon ces témoins, que le portique où M. El Hidi Abarkan fut électrocuté n'était plus sous tension.

[Notre correspondant de Dunkerque nous signale d'autre part que, selon la société sous-traitante, l'endroit où l'étudiant a accédé aux installations sous tension — pour nettoyer des isolateurs — n'était pas entièrement protégé par le filet de sécurité obligatoire. Toutefois, sur l'échelle fixée au pylone, était appliquée une plaque de fer réglementaire, posée à hauteur d'homme, et cadenassée. Réglementairement aussi, les services compétents de l'usine avaient à faire connaître ces dispositions et les lieux aux sous-traitants, en indiquant clairement la zone interdite et la zone de travail. Ces conditions semblent avoir été observées. Mais seule l'enquête en cours peut révéler ce qui s'est exactement passé.]

● APRES L'ACCIDENT DE CHANTENAY-SUR-LOIRE, au cours duquel trois ouvriers ont trouvé la mort et deux autres ont été gravement intoxiqués dans une usine de la Société générale des engrais SOFO (*le Monde* du 13 septembre), l'inspecteur du travail de Nantes a décidé jeudi 12 septembre l'arrêt de toute fabrication dans l'entreprise en attendant le résultat de l'enquête de police. Jeudi matin, les cent quarante salariés de la SOFO avaient observé un arrêt de travail, *« en signe de deuil et de protestation »*.

EMPLOI

LA S.N.C.F. RECRUTE SEPT MILLE PERSONNES

La S.N.C.F. annonce l'embauche de sept mille personnes d'ici le début de 1975. Ce recrutement est légèrement supérieur à celui des années précédentes, en raison de la réduction de l'horaire de travail à quarante heures depuis le 1ᵉʳ juillet, et de départs à la retraite plus considérables que les années précédentes.

Le personnel demandé est en général pue qualifié, à l'exception d'un dixième qui doit posséder une petite formation en électricité. Les emplois offerts sont plus nombreux dans la région parisienne, la région lyonnaise et l'Est.

Le salaire de départ du cheminot est d'environ 1 350 F, à Paris (salaire net moyen mensuel, prime de fin d'année comprise).

● CENT QUARANTE SALARIES SERONT LICENCIES à l'usine textile Vapal de Montpellier, et non cent soixante-dix comme nous l'avions indiqué précédemment (*le Monde* du 4 septembre). Selon la direction, l'entreprise n'est pas mise en liquidation judiciaire ; en revanche, la société a été dissoute le 31 juillet. Une partie des salariés seront licenciés le 21 octobre prochain, l'autre partie le 31 octobre.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	8	9	8 1/2	9 1/2
1 mois	11 3/8	11 7/8	8 5/8	9 1/8	10 3/8	10 7/8
3 mois	12 1/8	12 5/8	8 5/8	9 1/8	10 1/2	11
6 mois	12 5/8	13 1/8	9 3/4	10 1/4	11 3/8	11 7/8

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROUSSEL-UCLAF

Condensateurs au tantale
Concentration française

Aux termes d'un accord récemment conclu dans le domaine des composants électroniques, il sera constitué une société commune entre la société Précis et la société Applications techniques de l'Ouest, filiale de Roussel-Uclaf.

Précis est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de capacitifs et de résistifs de haut de gamme destinés notamment aux marchés des télécommunications et de l'aéronautique.

Applications techniques de l'Ouest fabrique et vend en particulier des condensateurs au tantale (division Firadec).

La société commune portera le nom de Firadec. Elle reprendra l'ensemble des moyens techniques et commerciaux de la division électronique Firadec-Elenic d'Applications techniques de l'Ouest, notamment la fabrication à Brais-Saint-Nazaire et l'activité commerciale dans la région parisienne. Elle commencera son activité le 1ᵉʳ novembre 1974.

La participation d'Applications techniques de l'Ouest au capital de cette société sera de 20 %.

S.E.V. MARCHAL

Malgré la baisse d'activité de la construction automobile au mois de juillet, le chiffre d'affaires de S.E.V. Marchal et de sa filiale S.E.V. Alternateurs poursuit sa progression. Il atteint à la fin du mois d'août 278 000 000 de francs hors taxes, en augmentation de 14 % sur la même période de l'année dernière.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
12 SEPTEMBRE

Plus résistant

La baisse s'est sensiblement ralentie, jeudi, à la Bourse de Paris. Bien qu'un certain nombre de replis aient été à nouveau enregistrés lors des premières cotations, l'ampleur du recul a été nettement moins importante : l'indice Cappeliez n'a perdu que 6 points environ, contre 14 à 17 les jours précédents.

Quelques reprises ont même été relevées çà et là, pour la première fois depuis le début de la semaine.

On ne peut évidemment baisser tous les jours à un rythme aussi rapide. Au reste New-York et Londres sont apparus également plus résistants. Un frêle espoir de détente des taux d'intérêt contribue à freiner les ventes.

Mais le marché est, néanmoins, resté suspendu à la décision des pays producteurs de pétrole réunis à Vienne ce jour : tout durcissement de leur part risquerait, sans doute, de relancer la baisse.

Avance de B.S.N.-G.D., Printemps, S.A.T., Penarroya, Aquitaine, Sommer-Allibert, Europe n° 1.

Recul de Locindus, Chargeurs, Olida, Ricard, Maisons Phénix, Sagem, B.H.V., Alsthom, C.I.T., Alcatel, Machines Bull, Saulnes, Nickel, C.F.P., Lab. Bellon, Skis Rossignol.

Aux valeurs étrangères, irrégularité des américaines ; fermeté des allemandes et repli des hollandaises.

Aux pétroles internationaux, le recul de Petrofina et de Nors Hydro se poursuit.

Redressement des mines d'or après leur forte baisse depuis le début de la semaine.

Sur le marché du métal, reprise du lingot à 24 525 F contre 24 120 F, et stabilité du kilo en barre à 24 400 F contre 24 380 F, avec un volume d'affaires qui s'établit toujours aux alentours de 15 millions de F.

Le napoléon s'avance à 264 F contre 261,80 F, tandis que la rente 4 1/2 1973 effectue une vive remontée après son repli des deux dernières séances.

LONDRES

La tendance redevient incertaine à la suite du repli sensible de Wall Street, et les meilleures dispositions de la veille ne se maintiennent pas. Les mines d'or poursuivent le redressement amorcé jeudi après-midi.

OR (ouverture) dollars) : 153 40 contre 154 40

VALEURS	CLOTURE 12/9	COURS 13/9
War Loan 3 1/2 %	24 ...	24 3 8
Beechams	153 3/4	156 1/4
British Petroleum	315 1/2	318 1/2
Shell	180 ...	177 ...
Vickers	90 3/4	91 ...
Imperial Chemical	180 ...	177 ...
Courtaulds	86 3/4	85 3/4
De Beers	174 ...	178 ...
* Western Holdings	30 ...	30 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	25 ...	25 ...
* West Driefontein	34 ...	33 1/4

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	11 sept.	12 sept.
Valeurs françaises	72,3	72,4
Valeurs étrangères	75,3	74,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,1	60,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/9	13/9
1 dollar (en yens)	300 70	302 ..

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE DU NORD. — La grande compagnie d'assurances Aetna Life a acquis, en Bourse de Paris, 5 % du capital de la Compagnie du Nord et sera représentée à son conseil d'administration. En 1971, le groupe Rothschild, qui contrôle la Compagnie du Nord, avait cédé à Aetna Life sa participation dans la société de crédit Amsterdam Overseas Corporation.

FREE STATE GEDULD. — Dividende final de 200 cents contre 140, soit un dividende global de 310 cents contre 205 cents.

PRESIDENT BRAND. — Dividende final : 150 cents contre 115 cents, et global : 245 cents contre 150.

WESTERN HOLDINGS. — Dividende final : 280 cents contre 165 cents, et global : 445 cents contre 320.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	13 3/8
Moyen terme	....	12 1/2

NEW YORK

Nouvelle chute

La chute des cours s'est poursuivie jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu près de 13 points pour s'établir en clôture à 641,74 (— 12,48), au plus bas depuis le 26 mai 1970 (631,16). Le marché a été très actif, avec 16,92 millions de titres échangés contre 11,82 millions précédemment. Les inquiétudes relatives à l'inflation et à ses conséquences sur l'économie ont été ravivées jeudi matin par l'annonce d'une progression de 3,9 % des prix de gros en août, à un rythme annuel de 46,8 %. De plus, les milieux financiers sont rendus très nerveux par la perspective d'une hausse du prix du pétrole à l'issue de la conférence de l'OPEP à Vienne.

Enfin, M. Greenspan, principal conseiller économique de la Maison Blanche, s'est montré assez pessimiste sur l'évolution de la situation jusqu'au printemps, et sur celle des prix.

Les mines d'or ont à nouveau fortement baissé. Aux industrielles, vif repli des ordinateurs (I.B.M.), des chimiques et des pharmaceutiques.

Indices Dow Jones : transports, 131,42 (— 1,09) ; services publics, 58,60 (— 1,09).

VALEURS	COURS 11/9	COURS 12/9
Alcoa	43 ...	42 3 4
A.T.T.	41 3 8	40 3 4
Boeing	17 3 8	16 7 8
Chase Manhattan Bank	30 3 4	31 ...
Du Pont de Nemours	113 1 2	110 ...
Eastman Kodak	76 1/8	73 3 8
Exxon	64 1 4	64 1/4
Ford	39 3 4	38 1/2
General Electric	33 ...	31 ...
General Foods	18 3 4	18 3 8
General Motors	37 5 8	37 1 4
Goodyear	14 1 8	13 7 8
I.B.M.	165 1 8	166 1 2
I.T.T.	16 3 8	17 5 8
Kennecott	27 1 2	26 3 8
Mobil Oil	37 5 8	35 7 8
Pfizer	24 1 2	24 1 4
Schlumberger	82 1 2	79 5 8
Texaco	22 1 4	22 ..
U.A.L. Inc.	16 ...	15 3 4
Union Carbide	37 1/8	36 ...
U.S. Steel	42 5 8	42 3 8
Westinghouse	9 ...	8 7 8
Woolworth	11 ...	10 3 4

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Crédit ind. Norm., c. 32	2 p. 5	14 50
D. B. A., c. 34	1 p. 2	
Lake Industrie, c. 24	1 p. 5	3 40
S. E. V. Marchal, c. 48	3 p. 2	0 50

BOURSE DE PARIS — 12 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 .	2 352	France (Vie)	486	495	Séquanaise Banq.	238	229
5 %	62 60	3 068	Préservatrice S.A.	339	336	SLIMINCO	123 30	128 20
5 % 1920-1960	124 30	3 068	Prévoyance	1021	1021	Stè Cent. Banque	72 50	72 50
3 % amort. 45-54	80 60	0 353	Protectrice A.I.R.	243	242	SOFICOMI	114 50	111
4 1/4 % 1963	97 ..	1 351				Sovabail	123	120

MARCHÉ A TERME

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 822	4 824	4 81
Canada ($ can. 1)	4 892	4 887	4 86
Allemagne (100 DM)	181 200	181 100	180 25
Belgique (100 fr.)	12 228	12 230	11 97
Danemark (100 krd.)	77 520	77 200	77
Espagne (100 pes.)	8 390	8 395	8 30
Grande-Bretagne (£ 1)	11 185	11 170	11 11
Italie (100 lires)	0 728	0 728	0 69
Norvège (100 krs.)	87 020	86 570	86 50
Pays-Bas (100 fl.)	177 400	178 150	176 75
Portugal (100 esc.)	18 730	18 710	17 50
Suède (100 krs.)	107 500	107 870	107
Suisse (100 fr.)	159 975	160 100	158 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 12/9
Or fin (kilo en barre)	24155 ..	24400 ..
Or fin (kilo en lingot)	24210 ..	24525 ..
Pièce française (20 fr.)	261 80	264
Pièce française (10 fr.)	200 ..	200 50
Pièce suisse (20 fr.)	256 20	259 70
Union latine (20 fr.)	247 40	250 50
Souverain	258	261 ..
Pièce de 20 dollars	1330 40	1389 60
Pièce de 10 dollars	763 ..	765 ..
Pièce de 5 dollars	443 60	452 ..
Pièce de 50 pesos	1020 ..	1025 ..
Pièce de 10 florins	229 80	230 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 septembre 1974 a été tiré à 547 599 exemplaires.

A B C D E G H

Au Chili

En quelques semaines cinq cents prisonniers politiques seraient libérés

Après les déclarations de la junte militaire relatives à une prochaine libération de prisonniers politiques (*le Monde* du 13 septembre), M. Samuel Nalegach, secrétaire exécutif de la commission nationale chilienne aux réfugiés — un organisme ecclésiastique, — a déclaré le 12 septembre, à Santiago, qu'un premier groupe de soixante-dix personnes bénéficieraient très vite de cette mesure. D'autres détenus seraient relâchés au rythme de soixante-dix par semaine. Cinq cents personnes au total seraient ainsi libérées. Cette mesure exclurait, de toute façon, les cas considérés comme « *exceptionnellement graves* ».

Une inquiétude demeure pourtant. Le général Pinochet a en effet déclaré, le 11 septembre, qu'il mettait Cuba et l'U.R.S.S. au défi de libérer autant de leurs détenus politiques que le Chili de ses militants de gauche emprisonnés. Certains se demandent, à Santiago, si ce défi — que l'agence Tass a tourné en dérision, le 12 septembre — n'avait pas le sens d'une condition nécessaire. Le porte-parole de la junte a en tout cas refusé de préciser ce point.

On apprend, d'autre part, de très bonne source, que la personne qui a été libérée le 10 septembre, en compagnie d'un ancien ministre des affaires étrangères de l'Unité populaire, M. Orlando Letelier (*le Monde* du 12 septembre), n'était pas M. Oswaldo Puccio — conseiller juridique et ami personnel de Salvador Allende, — mais son fils, âgé de vingt-quatre ans, également arrêté dans le palais présidentiel le 11 septembre 1973.

Enfin, le conseil des Nations unies pour le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.) a adopté à une très forte majorité, jeudi 12 septembre, une résolution demandant à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, d'inciter le gouvernement chilien à libérer immédiatement l'ancien ministre des affaires étrangères de l'Unité populaire, M. Clodomiro Almeyda, qui avait présidé la troisième réunion de la C.N.U.C.E.D. en 1972, à Santiago. — *(Reuter.)*

Au Portugal

LE PROJET DE LOI SUR LA PRESSE D'INSPIRATION TRÈS LIBÉRALE EST MIS AU POINT

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Un projet de loi sur la presse vient d'être mis au point au Portugal, a annoncé le 13 septembre le commandant Sanches Osorio, ministre de l'information. Ce document, a-t-il précisé, supprime la « *censure préalable, de triste mémoire* ». Le texte complet du document n'a pas encore été publié. Il définit un statut du journaliste et des entreprises de presse. Il porte aussi création d'un conseil de la presse, auquel recours pourra être fait en cas de litige. Un préambule du projet, consacré à « *la liberté de la presse et au droit à l'information* », prévoit, en particulier, le droit de réponse.

A la frontière espagnole

FUSILLADE ENTRE DES GARDES CIVILS ET DES INCONNUS APPARTENANT VRAISEMBLABLEMENT A L'ETA

Un échange de coups de feu a eu lieu, au cours de la nuit du 10 au 11 septembre, à la frontière franco-espagnole, près d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), entre des membres de la garde civile espagnole et un groupe d'hommes qui tentaient de passer en France en franchissant la Bidassoa. Bien qu'aucune information n'ait filtré du côté espagnol, on pense que ces hommes appartiennent à l'organisation basque ETA.

La fusillade s'est produite peu avant minuit, près de l'île des Faisans, située dans l'embouchure du fleuve qui sépare la France de l'Espagne. Le groupe des inconnus qui tentaient de gagner la France comptait quatre personnes. Deux d'entre elles avaient réussi à gagner la rive française lorsque les gardes civils intervinrent. Les inconnus ripostèrent, mais l'un d'entre eux a été arrêté. Un autre a été blessé et on ignore s'il a pu s'enfuir en Espagne ou s'il a réussi à passer en territoire français.

Le Monde
publiera demain
son supplément hebdomadaire
LE MONDE AUJOURD'HUI
AU SOMMAIRE :
— « Les mémoires d'un âne », par Eveline Laurent ;
— « Quand les Anglais envahirent Calais », par Suzanne-Edith Peumery ;
— Au fil de la semaine : « L'inégalité devant la mort », par Pierre Viansson-Ponté ;
— « Lettre de Ouidah », par Philippe Decraene ;
— L'histoire : « Les Américains, la Grande-Bretagne et la France », par Alain Clément ;
— « La vie du langage », par Jacques Cellard ;
— Télévision : « Les Rencontres d'Aix-en-Provence », par Catherine Humblot.

NOUVELLES BRÈVES

● *Mme Georges Pompidou et M. Willy Brandt*, ancien chancelier d'Allemagne fédérale, ont visité incognito, jeudi 12 septembre, le célèbre cloître et l'église de Moissac (Tarn-et-Garonne). On suppose que l'ex-chancelier d'Allemagne fédérale se trouvait en vacances à Cajarc (Lot), où Mme Pompidou séjourne l'été.

● *Un incendie d'origine criminelle* a éclaté dans la nuit du 12 au 13 septembre à Vanves (Hauts-de-Seine), dans un pavillon et un atelier, 7, rue Michel-Ange, appartenant à la Société européenne de télécommunication et d'électrification. Les pompiers ont difficilement maîtrisé le sinistre. Les dégâts sont très importants.

● *Le yacht américain* Courageous a devancé son concurrent australien *Southern Cross*, de 1 minute, 11 secondes, au terme de la seconde régate de la Coupe de l'America.

A Nancy

UNE SOCIÉTÉ CIVILE GÉRERA LES FONDS DE SOUTIEN A « L'EST RÉPUBLICAIN »

« L'Est républicain », qui a ouvert une souscription publique en vue du rachat des actions Vilgrain (21 % du capital), dont « le Républicain lorrain » s'est porté acquéreur, signale que le montant des sommes versées atteignait, le 11 septembre, 347 000 F.

Le quotidien de Nancy annonce d'autre part la formation d'une société civile qui gérera les fonds recueillis par la souscription. La Société civile particulière de participation à la défense de l'indépendance de « l'Est républicain » a pour objet « l'acquisition, par tous les moyens légaux, la possession et la gestion d'actions de la société anonyme du journal « l'Est républicain », la constitution de fonds de réserve permettant, le cas échéant, ces acquisitions d'actions, la gestion et l'administration desdites réserves ». Elle se propose, en outre, de « faciliter, par tous les moyens, la communication de l'ensemble des lecteurs avec leur journal ».

L'intersyndicale reçue par M. J.-J. Servan-Schreiber

Pour sa part la « Correspondance de la presse » du 13 septembre donne cette précision : « D'après nos informations non confirmées mais que nous avons tout lieu de considérer comme probables, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président-directeur général du groupe « Express », serait sur le point de se porter acquéreur des actions Vilgrain de « l'Est républicain ». »

Au secrétariat personnel de l'ancien ministre on déclare que « l'information n'est pas exacte », mais que l'intersyndicale de « l'Est républicain » a demandé à être reçue. L'entretien avec M. J.-J. Servan-Schreiber et les délégués syndicaux aura lieu samedi 14 septembre

Mais cette rencontre, fait-on remarquer à Nancy, s'inscrit simplement dans le cadre des démarches que l'intersyndicale a entreprises auprès des trois députés de Meurthe-et-Moselle au sujet de l'affaire.

ATTENTAT CONTRE L'AMBASSADE D'ALBANIE A PARIS

Un attentat à l'explosif a été commis dans la nuit du 12 au 13 septembre, vers 3 heures, devant l'ambassade de la République populaire d'Albanie, située au 131 rue de la Pompe, à Paris-16e. La porte centrale de l'ambassade a été entièrement détruite par la déflagration, qui a également brisé les vitres du premier étage et celles de nombreux immeubles voisins.

A l'Hôtel Matignon

LES ENTRETIENS DE M. CHIRAC AVEC LES PERSONNALITÉS « RÉGIONALES »

M. Jacques Chirac en a terminé vendredi 13 septembre avec la consultation des présidents des conseils régionaux et des présidents des comités économiques et sociaux en recevant à déjeuner la seconde moitié de ces personnalités.

Les régions suivantes étaient représentées :

Aquitaine (MM. Jacques Chaban-Delmas et Joseph Courau) ; Auvergne (M. Jean Morellon) ; Bourgogne (MM. Jean Chamant et Charles Delatte) ; Corse (MM. François Giacobbi et Arrighi de Casanova) ; Languedoc-Roussillon (MM. Paul Alduy et Philippe Lamour) ; Lorraine (MM. Jean Vilmain et Maurice Halff) ; Nord - Pas-de-Calais (MM. Pierre Mauroy et Pierre Delmon) ; Haute-Normandie (MM. Jean Lecanuet et Bertrand du Pouget) ; Pays de la Loire (MM. Vincent Ansquer et Jean-Paul Fisch) ; Poitou-Charente (MM. Lucien Grand et Georges Chavanes ; Rhône-Alpes (MM. Paul Ribeyre et Charles Montreuil) ; Limousin (MM. André Chandernagor et Roger Roncier).

M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, absent la semaine dernière, était présent cette fois-ci.

Dans l'après-midi, M. Jacques Chirac devait s'entretenir avec M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. à l'Assemblée nationale, puis assister à la réception donnée à l'occasion du départ de M. Donnedieu de Vabres, ancien secrétaire général du gouvernement, nommé président de la Commission des opérations de bourse, avant de recevoir M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R.

Pour éviter un gonflement dangereux du stock

FIAT ENVISAGE DE RÉDUIRE SA PRODUCTION

Fiat vient de lancer un cri d'alarme affirmant que le stock avait atteint 258 000 unités, soit davantage qu'il n'est possible à la firme turinoise d'en emmagasiner. Si la capacité productive journalière de Fiat est en effet de 8 000 véhicules, la production a déjà été limitée à 6 500 et le premier constructeur automobile italien n'en vend péniblement que 5 000. Pour éviter un gonflement dangereux du stock, qui représente une immobilisation très lourde du capital, il est donc nécessaire, selon les dirigeants de Fiat, de réduire la production de 200 000 unités entre le 1er octobre de cette année et le mois de février 1975.

On n'envisagerait pas pour le moment de licenciements bien que dans une interview à l'hebdomadaire « L'Espresso », M. Umberto Agnelli, administrateur délégué de Fiat, ait estimé à 25 000 le nombre d'ouvriers excédentaire de la firme, qu'il faudrait peut-être, selon lui, reconvertir dans d'autres secteurs de l'économie.

Les syndicats ont aussitôt réagi en contestant les chiffres avancés par la direction. Réduire la production de 200 000 unités équivaudrait, remarquent-ils, à supprimer une trentaine de journées de travail.

Fiat n'est pas la seule entreprise à souffrir de récession. Selon une évaluation de l'Institut national de la statistique, publiée ce 13 septembre, la production industrielle n'aurait augmenté que de 3,8 % en juillet 1974, par rapport au même mois de l'année précédente. L'augmentation était pourtant de 22,1 % en janvier, 14,7 % en février et 11,8 % en mars.